



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 22 SEPTEMBRE 2025

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : M. Alexandre MALFAIT

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, Mme Caroline MATRAT, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie RIGAUX, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Ludovic PAJOT, Mme Brigitte BOURGUIGNON, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, M. Michel DAGBERT, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Séverine GOSSELIN, Mme Aline GUILLUY, M. René HOCQ, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, Mme Maryse JUMÉZ, M. Daniel KRUSZKA, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, Mme Sandra MILLE, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Véronique THIEBAUT, Mme Françoise VASSEUR.

Excusé(s) : Mme Blandine DRAIN, M. Laurent DUPORGE, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. François LEMAIRE, M. Steeve BRIOIS, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Guy HEDDEBAUX, M. Sébastien HENQUENET, Mme Marine LE PEN, M. Philippe MIGNONET, M. Bertrand PETIT, M. Jean-Marc TELLIER, M. François VIAL, Mme Cécile YOSBERGUE.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX - ANNÉE 2024

(N°2025-370)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.3121-21 ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE au Président du Conseil départemental :

Article 1 :

De la présentation du rapport d'activité des services départementaux pour l'exercice 2024 ainsi que du rapport financier, et de la tenue du débat prévu par l'article L.3121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 2 :

Le rapport d'activité et le rapport financier visés à l'article 1 sont annexés à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 78 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 22 septembre 2025

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

62

Pas-de-Calais
Mon Département



RAPPORT D'ACTIVITÉS

- ANNÉE 2024 -



Éditorial du Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

En 2024, la mise en œuvre de notre projet de mandat 2022-2027 « Construisons notre Pas-de-Calais » s'est poursuivie de manière intense ; les projets, dispositifs, actions et politiques issus des Pactes des solidarités humaines, des réussites citoyennes et des solidarités territoriales, ainsi que des délibérations structurantes adoptées en 2023, se sont concrétisées. Malgré un contexte budgétaire de plus en plus contraint, le Département tient ses ambitions et relève les défis auxquels il est confronté dans tous ses domaines de politiques publiques.

Concrètement, pour les habitants, cela veut dire notamment un plus grand nombre de places pour les enfants qui nous sont confiés, l'ouverture d'habitats inclusifs pour les personnes en perte d'autonomie ou encore un accueil de meilleure qualité pour les publics en insertion afin de trouver une réponse adaptée à leurs besoins. C'est aussi la création de « carrefours des parents », véritables lieux d'échanges et de rencontres au sein des collèges, ou les résidences d'artistes dans ces établissements qui permettent aux jeunes de s'ouvrir aux autres. Autre action concrète : le déploiement de mesures jeunes revisitées, en lien étroit avec le réseau de partenaires du Département. C'est encore l'adoption d'un plan de transition pour la décarbonation visant à une réduction de 10 % de nos émissions d'ici 2028 ou l'adoption du plan collèges.

Le Département a également continué à cultiver sa proximité avec la population, à travers par exemple la concertation des jeunes sur la thématique environnementale ou la Tournée des territoires, devenue un rendez-vous annuel pour la population. La conférence/débat « Jeunesses : ouvrir le champ des possibles » organisée en partenariat avec la Fondation Jean Jaurès a par ailleurs été l'occasion de réunir nos partenaires.

Deux événements majeurs ont par ailleurs marqué fortement cette année 2024 et requis une mobilisation exceptionnelle des services départementaux.

Les inondations de l'hiver 2023-2024 sont bien sûr encore dans tous les esprits. Pendant toute la durée de la crise, les moyens humains et matériels ont été déployés par le Département, pour aider les habitants sinistrés à travers la prise en charge de la franchise d'assurance, et aussi pour sécuriser et nettoyer les routes, et également venir en soutien et en accompagnement aux communes sinistrées. Aujourd'hui plus de 200 chantiers ont été réalisés et les travaux vont se poursuivre jusqu'en 2027.

Les Jeux olympiques et paralympiques ont constitué une formidable occasion de rassembler autour des valeurs de partage et d'inclusion, chères à notre collectivité. Que ce soit à travers le village itinérant, les relais des flammes olympique et paralympique, ou encore lors de l'olympiade culturelle et des nombreux projets portés par les collèges, le Département a été au rendez-vous de cet événement festif. Jeunes, collégiens, structures sportives, personnes en situation de handicap... tous les publics ont pu bénéficier de l'engagement de la collectivité dans l'accueil des Jeux et ont pu soutenir les membres de l'équipe olympique et paralympique du Pas-de-Calais.

Je souhaite ici remercier les élus, constamment mobilisés aux côtés de la population durant cette année, ainsi que l'ensemble des agents départementaux pour l'engagement sans faille dont ils font preuve dans la mise en œuvre des missions portées de la collectivité.



Éditorial de la Directrice générale des services départementaux du Pas-de-Calais

L'année 2024 s'est caractérisée par la poursuite de la mise en œuvre du projet de mandat et la traduction concrète des orientations politiques dans le quotidien des usagers. L'administration était à pied d'œuvre, au siège comme sur les territoires, pour déployer les politiques départementales et rendre effectives les ambitions des Pactes des solidarités territoriales, des réussites citoyennes et des solidarités humaines.

En interne, la transformation des pratiques s'est également poursuivie de plusieurs manières.

La charte des valeurs et des engagements professionnels réunit dorénavant l'ensemble des agents autour de 5 valeurs essentielles, qui font l'identité de l'administration départementale : la confiance, l'exigence, la responsabilité, la bienveillance et l'engagement. Présentée lors du séminaire des cadres, elle a été déployée au sein de la collectivité tout au long de l'année autour d'ateliers participatifs sur chaque valeur et d'outils d'autodiagnostic et d'animation à destination des équipes.

Parallèlement à l'appropriation de cette charte, s'est également ouverte la coopérative des cadres, espace collaboratif de l'intranet visant à mettre à disposition du collectif des cadres tous les outils et ressources nécessaires à l'exercice quotidien de leurs missions, que ce soit en tant que manager d'équipe ou responsable de projet. Un objectif : promouvoir une culture commune qui permette de rendre notre collectivité dynamique et partie prenante d'un service public efficace à destination des habitants du Pas-de-Calais.

Cette démarche s'est également accompagnée d'un parcours de formation des managers visant à consolider les bases de cette culture commune autour de la déontologie et du juridique, du bien vivre au travail et du numérique. De manière complémentaire, deux journées complètes dédiées à l'identification des situations de conflit et à la mobilisation et la motivation des collaborateurs, ont par ailleurs été proposées à l'ensemble des cadres.

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans la volonté de transformation des pratiques au sein de la collectivité et contribue à la diffusion, en interne comme en externe, d'une image positive du Département.

L'année 2024 a encore une fois démontré l'engagement de l'ensemble de l'administration aux côtés des habitants.

Une administration engagée dans les période d'épreuves bien sûr, lors des épisodes d'inondations qui ont marqué l'hiver 2024-2025 et dont les effets se font encore sentir aujourd'hui : les agents sur les territoires comme au siège se sont mobilisés pour répondre au plus vite aux urgences liées aux dégâts causés par les pluies et coulées de boue. Mises en sécurité des zones sinistrées, premières réparations, organisation des déviations, secours aux personnes, soutien financier et accompagnement aux communes et aux habitants... Le Département a su répondre présent durant toute cette période et apporter son appui conformément aux attentes des usagers.

Une administration engagée dans les temps festifs également, à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de l'été, en proposant nombre d'activités sportives et d'opportunités de vivre cet événement au plus près des athlètes. Village itinérant, relais de la flamme olympique et paralympique, olympiade culturelle, mobilisation des collégiens... sont autant de propositions portées par le Département à destination des habitants du Pas-de-Calais et qui ont permis de diffuser les belles valeurs du sport.

Cette année encore, la collectivité peut être fière de cet engagement, aux côtés des élus départementaux, ainsi que du travail accompli auprès des partenaires et des territoires et de la qualité du service rendu aux usagers du Pas-de-Calais.

SOMMAIRE

6 Le Département du Pas-de-Calais

8 L'organisation politique

9 L'organisation administrative

10 La situation financière

11 Les temps forts dans le département

14 Les temps forts dans les territoires

LES SOLIDARITÉS HUMAINES

Protéger, aider les populations à tous les âges de la vie

22 Aux côtés de chacun dans les moments de fragilité

26 Garantir la qualité de vie dans l'accueil et l'accompagnement

28 Le numérique, un outil au service des usagers

Servir les habitants au cœur des territoires

30 Cartographie des Maisons du Département Solidarité (MDS)

31 Les Maisons du Département Solidarité dans les territoires

LES RÉUSSITES CITOYENNES

Favoriser l'émancipation et l'accomplissement de tous

50 Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale

52 Faire de l'éducation un levier d'égalité

53 Valoriser l'engagement des jeunes

54 Accroître l'accès à la culture

56 Favoriser les activités sportives

58 Préserver notre histoire et notre patrimoine

60 Lutter contre les discriminations

La citoyenneté au plus proche des territoires

63 Cartographie des structures et des professionnels au service des réussites citoyennes

Pour mettre en œuvre l'ensemble de ses politiques publiques et conduire les missions de service public nécessaires au quotidien des habitants du Pas-de-Calais, le Département exécute un budget annuel de plus de 2 milliards d'euros, décidé par les 78 élus qui composent l'assemblée départementale. La collectivité peut également s'appuyer sur les 7 000 agents qui la composent pour assurer une proximité de tous les instants, auprès de tous.

Le département du Pas-de-Calais est constitué de 7 territoires dont la diversité nécessite une réponse spécifique.

L'organisation territorialisée des services départementaux permet de conduire des missions de service public adaptées aux besoins des élus, des habitants et des partenaires des territoires.

En 2024, l'activité départementale s'est traduite en « temps forts » sur chaque territoire démontrant ainsi la capacité des services à apporter une réponse de proximité et cohérente face aux besoins.

En tant que chef de file des solidarités humaines, le Département œuvre tous les jours à assurer toujours plus de justice sociale, de protection et d'aide aux populations. Il s'engage pour un accueil social de proximité et pour aller au-devant des personnes les plus vulnérables.

Ces politiques de solidarité s'appuient sur le renforcement de l'autonomie et de la santé de tous, afin que chaque habitant puisse s'épanouir pleinement. Les actions menées en matière d'insertion sociale et professionnelle, d'accès à l'emploi et au logement, aux outils numériques et à leur utilisation, permettant de faire face aux problématiques socio-économiques de nos territoires. Enfin, l'attention toute particulière portée à la protection de l'enfance et plus largement de la famille, constitue un pilier majeur de l'action départementale.

Pour conduire ces actions, les services départementaux s'appuient sur les 9 Maisons du Département Solidarité (MDS), dont les différents sites apportent une réponse de proximité aux besoins de la population.

Le Département œuvre à l'émancipation et l'accomplissement des habitants, à tous les âges de la vie. Il conduit donc de nombreuses politiques volontaristes en matière d'éducation, de culture et de sport. Il accompagne les jeunes et leurs parents et mobilise ses ressources au service de l'émancipation de chacun. Les jeunes sont placés au cœur de l'action départementale. En valorisant leur engagement, en contribuant à l'éducation à la citoyenneté, en favorisant l'intégration et en luttant contre les discriminations, il s'agit de faire société. En favorisant la cohésion sociale et en soulignant les initiatives individuelles et collectives, le Département souhaite optimiser les conditions de la réussite et du bien vivre ensemble, à partager par le plus grand nombre, habitants des villes comme des villages.

LES SOLIDARITÉS TERRITORIALES

Aménager au quotidien les espaces de vie

79 Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier

81 Aménager le territoire et préserver l'environnement

83 Optimiser la gestion du patrimoine départemental

85 Grand Site de France Les Deux Caps

87 Le Laboratoire Départemental d'Analyses

Servir les populations des territoires

89 Cartographie des Maisons du Département
Aménagement et Développement Territorial

90 Les MDADT dans les territoires

Le Département partenaire du développement des territoires

104 Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels
pour les populations

107 Le canal Seine-Nord-Europe

109 Promouvoir l'économie sociale et solidaire

113 Le port d'Étapes-sur-Mer



Le Département est un acteur majeur de l'aménagement du territoire. Il assure la mobilité de tous en entretenant un réseau routier de plus de 6 000 km. Il contribue à préserver l'environnement en conduisant des politiques volontaristes dans le domaine. Le Département entretient un parc immobilier de près d'1 million de m² pour offrir des conditions d'accueil de qualité aux collègues et usagers.

Acteur engagé auprès des territoires, le Département dispose de 7 Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial (MDADT). C'est ainsi l'ensemble du département qui est maillé par ces structures et leurs centres d'exploitation routiers (CER), dont les agents assurent la sécurité de tous.

Le Grand Site de France Les Deux Caps, comme le port d'Étapes et la maison du port, constituent des valeurs sûres de l'attractivité du territoire. Le laboratoire départemental d'analyses, par sa qualification et son expertise est au service des populations. Il est un acteur de la vie économique du Pas-de-Calais.

Le Département est enfin un véritable partenaire pour accroître les services aux populations. Des contrats à passer avec les intercommunalités, les communes, les associations, aux partenariats avec l'Europe, au titre de l'économie sociale et solidaire (ESS), ou les établissements publics et organismes associés (EPOA), en passant par le canal Seine Nord, le Département négocie au mieux les intérêts des habitants des territoires.

UNE ADMINISTRATION AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS

116 Accompagner la conduite du changement pour
optimiser le service à tous les publics

*Des ressources au service des publics
et pour accompagner les directions*

117 Sécuriser, accompagner, aider au pilotage au service
des politiques publiques et des agents

122 Communiquer pour rendre lisible
l'action départementale



L'administration départementale s'appuie sur des directions et fonctions supports en charge d'accompagner les transformations et les directions, mais également de sécuriser l'action des services au regard des obligations réglementaires, administratives et financières qui s'appliquent au fonctionnement de la collectivité. Ces missions sont essentielles à l'exécution d'un service public adapté et de qualité. Enfin, la communication portée par les services de la collectivité permet d'assurer, auprès de tous, la bonne lisibilité de l'action départementale favorisant ainsi l'accès au droit et la citoyenneté.



- 6) Le Département du Pas-de-Calais
- 8) L'organisation politique
- 9) L'organisation administrative
- 10) La situation financière



Pour mettre en œuvre l'ensemble de ses politiques publiques et conduire les missions de service public nécessaires au quotidien des habitants du Pas-de-Calais, le Département exécute un budget annuel de plus de 2 milliards d'euros, décidé par les 78 élus qui composent l'assemblée départementale. La collectivité peut également s'appuyer sur les 7 000 agents qui la composent pour assurer une proximité de tous les instants, auprès de tous.



UNE PROXIMITÉ QUOTIDIENNE



39 cantons

8 territoires

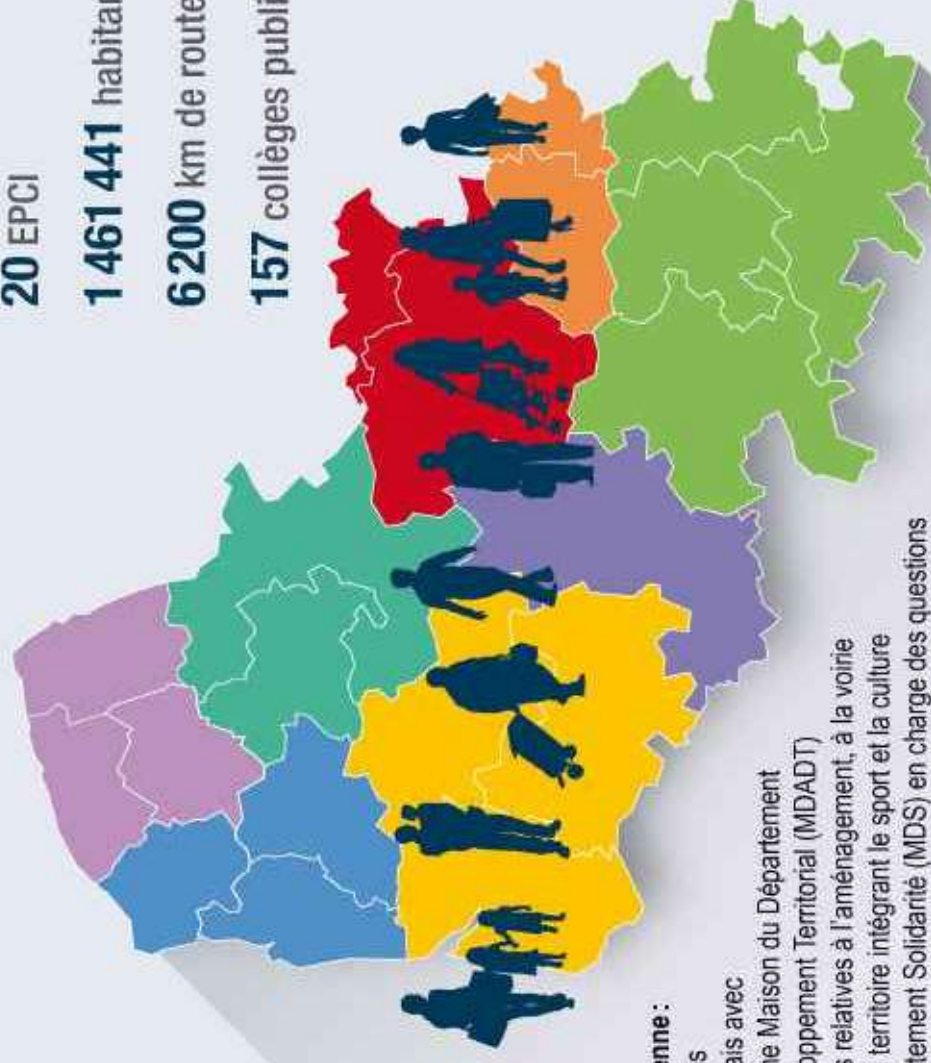
890 communes

20 EPCI

1 461 441 habitants

6 200 km de routes départementales

157 collèges publics et privés



Une proximité quotidienne :

34 sites d'accueil répartis dans tout le Pas-de-Calais avec pour chaque territoire une Maison du Département Aménagement et Développement Territorial (MDADT) en charge des questions relatives à l'aménagement, à la voirie et au développement du territoire intégrant le sport et la culture et une Maison du Département Solidarité (MDS) en charge des questions relatives aux solidarités (logement, emploi, enfance, famille, insertion...).

L'ORGANISATION POLITIQUE

(décembre 2023)



1 ARTOIS AUDOMAROIS Vice-président Jean-Charles DISSAUX Florence WOZYNY BETHUNE	2 ARRADECIS Zohra DIAGUEF Michel MATHISSART BEUVRY	3 ARRADECIS Emmanuel LAPOLLE Alexandre MALFAIT BOULOGNE-SUR-MER 1	4 ARRADECIS Maryse CALUWET Jean-Louis COTTIGNY BOULOGNE-SUR-MER 2	5 ARTOIS Ludovic TCHAK Michèle JACQUET BRÉBENS	6 MONTREUILLOIS-TERNOIS Alain GUELIVY Etienne PERIN BRUAY-LA-BUISSIÈRE	7 ARRADECIS Maryse DELASSUS Sébastien HENOUENET BULLY-LES-MINES	8 LENS-HÉNIN Audrey DESMARAI Jean-Marc TELLIER CALAIS 1	9 ARRADECIS Jean-Jacques COTTEL Veronique THIEBAUT CALAIS 2	10 MONTREUILLOIS-TERNOIS Bruno COUSEIN Maryse JUMÉZ CALAIS 3	11 ARTOIS Sylvie MEYHIERT LEFANT Jean-Pascal SCALONE CARVIN	12 ARTOIS Raymond GAUDIERE Emmanuelle LEVEUGLE DESVIÈRES	13 BOULONNAIS Jean-Luc DUBAËLE Mireille HINGARTZ-CHÉZA DOUVIN	14 BOULONNAIS Olivier BARBARIN Sandra MILLE ETAPLES	15 ARRADECIS Pierre GEORGET Laurence MICHONNE (déléguée) FRUËS	16 ARTOIS Ludovic PALOT Marie-Lise PLOUVREZ HANNES	17 LENS-HÉNIN Annik BRETON François LEMAIRE HÉNIN-BAUDMONT 1	18 CALAIS Guy HEDDERAUX Marie-Madeleine COURT HÉNIN-BAUDMONT 2	19 CALAIS Ludovic LOQUET Caroline MATSAT LENS	20 CALAIS Stéphanie BICAUX Philippe MICHAËNET LEVY	21 LENS-HÉNIN Vincent GILBERT Daniel MACIEJASZ LILLENS	22 BOULONNAIS Brigitte BOURDIGNON Marc GARRAUX LONGUESSE	23 ARTOIS Alain DE GARRON Sylvain DUSSELM LUMBRET	24 MONTREUILLOIS-TERNOIS Philippe FAIT Genevieve MARHERETTE MARCK	25 MONTREUILLOIS-TERNOIS Alain MEGUIGNON Françoise VASSEUR RIEUX-LES-MINES	26 LENS-HÉNIN Valérie CUVILLIER Philippe DUQUENOY OUTREAU	27 LENS-HÉNIN Méryse POULAIN François VIAL SAINT-OMER	28 LENS-HÉNIN Steven BLOKS Marlene LE PEN SAINT-POL-SUR-TERMOISE	29 LENS-HÉNIN Catherine CHIFFERREH Daniel KRUSZKA WIMPLES	30 LENS-HÉNIN Laurent DUPOUXE Evelyne NACHEL 31 ARTOIS Caroline DUBOIS René HOCQ AUDOMAROIS Delphine DUHOUQUET Benoît RUISSES	32 AUDOMAROIS Nicole CHEVALIER Frédéric MELCHIOR	33 AUDOMAROIS Blandine DUBAN Jean-Charles LEROY	34 CALAIS Blandine DUBAN Jean-Charles LEROY	35 ARTOIS Michel DAGBERT Karine GAUTHIER	36 BOULONNAIS Sébastien CHOCHOIS Brigitte PASSEROSSE	37 AUDOMAROIS Bertrand PETIT Sophie WARTOULEMARE	38 MONTREUILLOIS-TERNOIS Claude BACHILLET Ingrid GAILLARD	39 LENS-HÉNIN André KUCHONSKI Laurence LOUHAERT
---	---	--	--	---	---	--	--	--	---	--	---	--	--	---	---	---	---	--	---	---	---	--	--	---	--	--	---	--	--	---	--	--	---	---	---	--	--

39 cantons
78 communes
48 communes déléguées

L'exécutif départemental est composé du Président et de 15 vice-présidents et vice-présidentes.

La Commission permanente : elle est composée de l'exécutif départemental, soit le Président et 15 vice-présidents et vice-présidentes et de 28 autres membres.

Les commissions thématiques : elles sont au nombre de 6.

1^{re} commission : attractivité départementale et emploi

2^e commission : solidarités humaines

3^e commission : éducation, culture, sport et citoyenneté

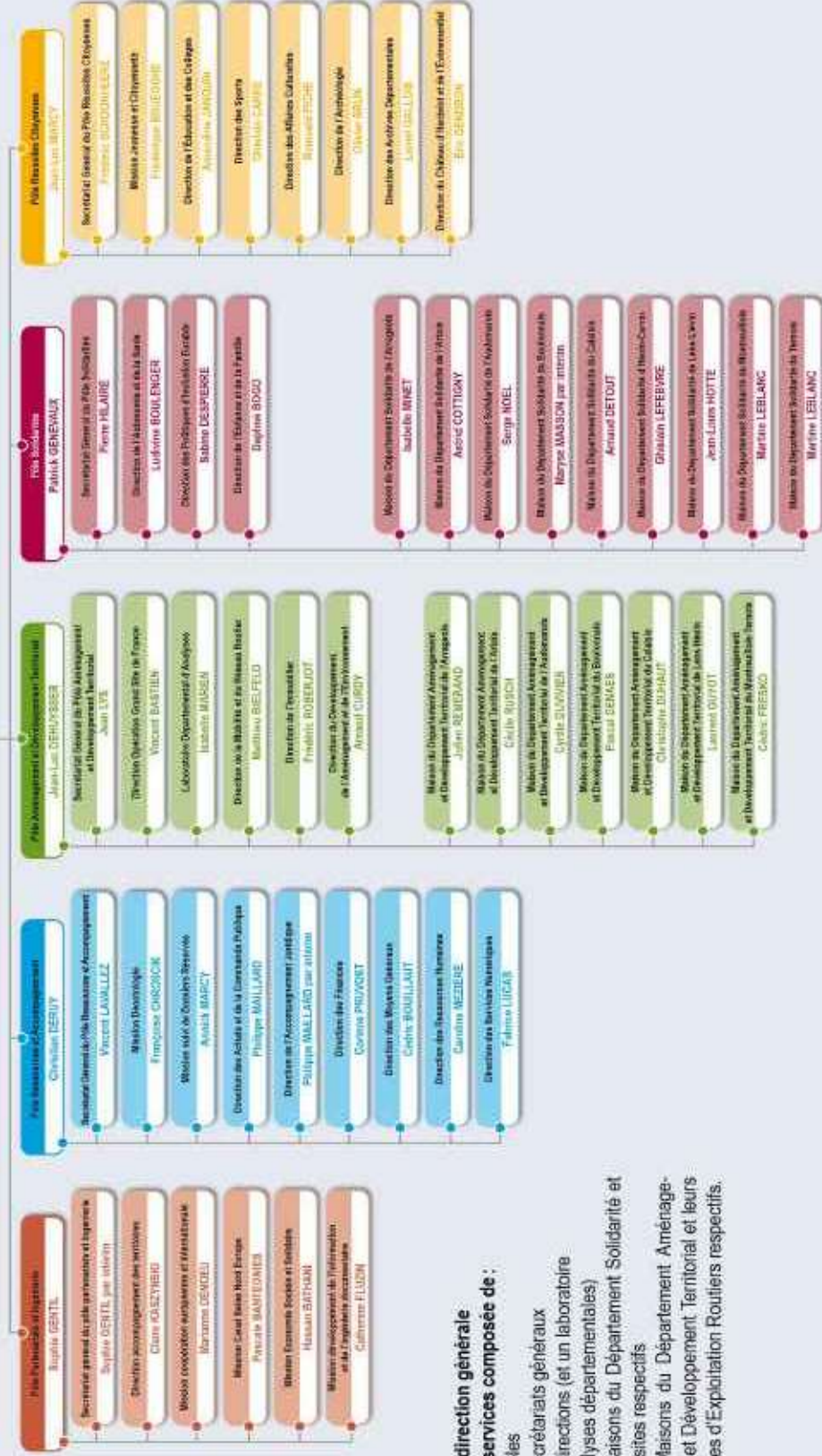
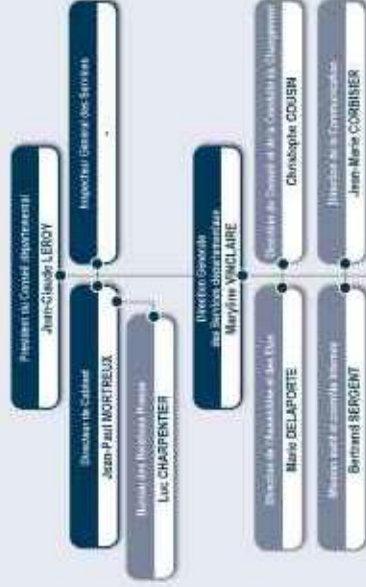
4^e commission : équipement et développement des territoires

5^e commission : solidarité territoriale et partenariats

6^e commission : finances et service public départemental

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Au 1er janvier 2024



Une direction générale des services composée de :

- 5 pôles
- 5 secrétariats généraux
- 21 directions (et un laboratoire d'analyses départementales)
- 9 Maisons du Département Solidarité et leurs sites respectifs
- 7 Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial et leurs Centres d'Exploitation Routiers respectifs.

LA SITUATION FINANCIÈRE

(issues du CA 2024)

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette) :

191 m€

Les dépenses d'investissement ont permis de réaliser :

149 millions d'euros

relevant de la maîtrise d'ouvrage départementale

42 millions d'euros de subventions d'équipement versés aux partenaires.

La dette par habitant est de

530 euros

pour une moyenne de 539 euros des autres départements millionnaires en habitants.

Montant total
des Allocations
Individuelles de Solidarité :

633 m€

RECETTES
DE FONCTIONNEMENT

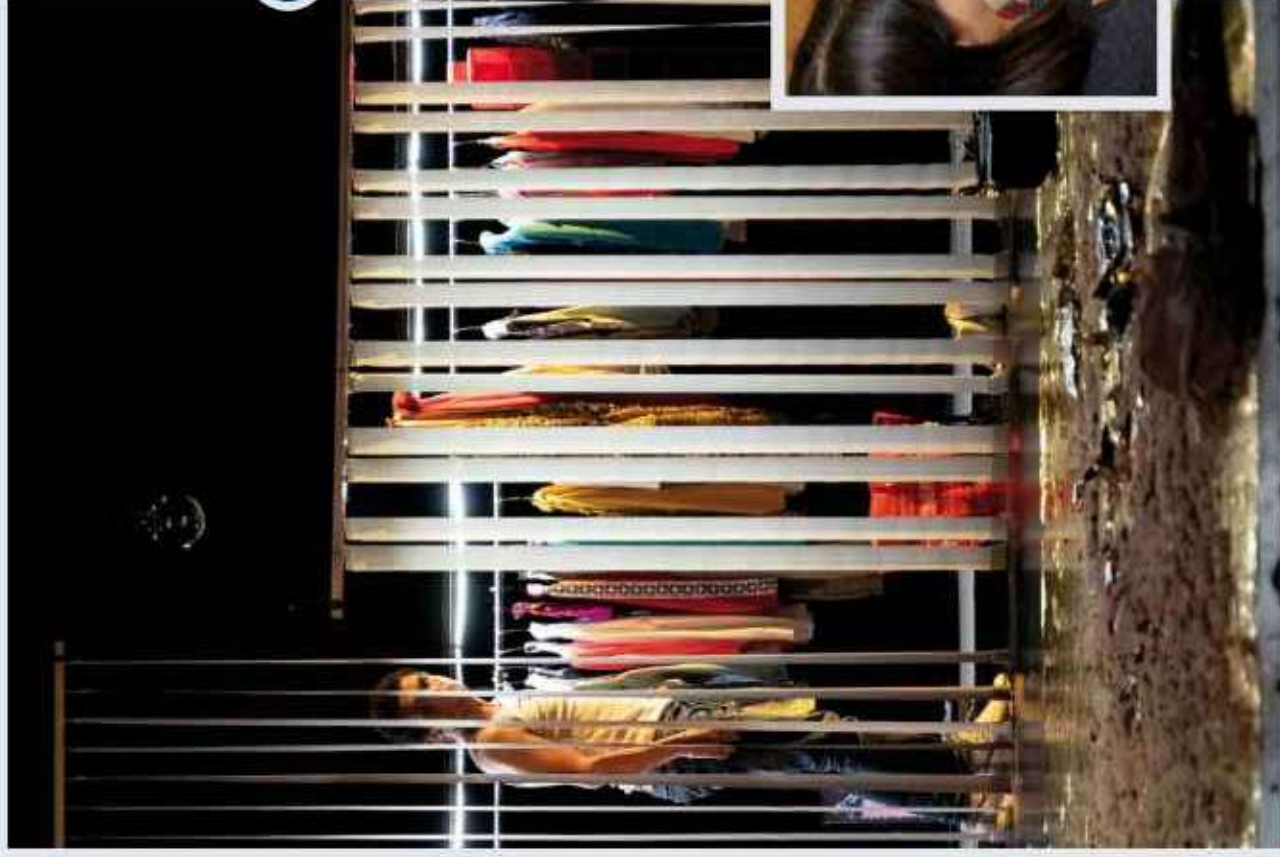
1760 m€

DÉPENSES
DE FONCTIONNEMENT

1823 m€

ÉPARGNE BRUTE

63 m€



11) Les temps forts dans le département

14) Les temps forts dans les territoires



Le département du Pas-de-Calais est constitué de 7 territoires dont la diversité nécessite une réponse spécifique.

L'organisation territorialisée des services départementaux permet de conduire des missions de service public adaptées aux besoins des élus, des habitants et des partenaires des territoires.

En 2024, l'activité départementale s'est traduite en « temps forts » sur chaque territoire démontrant ainsi la capacité des services à apporter une réponse de proximité et cohérente face aux besoins.



LES TEMPS FORTS DANS LE DÉPARTEMENT EN 2024

JANVIER



Adoption de la délibération
« objectif jeunesse 62 :
pour une génération
des possibles »



19 janvier « Mamobilité62 :
la réalité virtuelle » s'invite
dans l'apprentissage
de la mobilité.

Les plateformes mobilité
Mamobilité62 se sont réunies
autour d'un projet commun
visant à se doter de 24 casques
à réalité virtuelle qui permettent
aux publics accompagnés de
s'immerger dans les transports
en commun (bus et train) ou
encore simuler l'utilisation
du co-viturage

FÉVRIER



Une centaine de professionnels
de l'autonomie se sont réunis
à Wimille pour échanger sur
le dispositif AIDOTEC qui permet
de fournir des équipements
de 2^{de} main aux personnes
en perte d'autonomie

7-8 février 2024
Comité de pilotage du
programme Interreg France-
Wallonie-Vlaanderen : 30
structures du Pas-de-Calais
sont impliquées dans 27
projets approuvés dont le CD62
dans le projet XTraVel mobility



9 février - Journée ESMS
Le Département a réuni tous
ses partenaires : gestionnaires
d'EHPAD, de résidences
autonomie, des établissements
et services pour adultes en
situation de handicap soit 165
participants pour la matinée
et 67 Services Autonomie à
Domicile (SAD) représentés par
une centaine de professionnels.
Ce temps d'échanges a été très
apprécié de tous car il a permis
de partager les difficultés et
les réponses qui doivent être
imaginées pour y faire face

MARS



Jeux de la jeunesse du Comité
du Déroit du 13 au 15 mars :
événement interculturel et
sportif pour 120 jeunes
des 4 pays différents



« Destination62 -
Pour un tourisme qui nous
ressemble » - une nouvelle
politique tourisme validée
dispositif 2024-2027

AVRIL



Conseil Départemental de
l'Économie Sociale et Solidaire
(CDESS) - 18 avril



Festival de musiques
actuelles « Live entre
les livres » dans
les médiathèques



Réseau des espaces
témoin - 11 avril
Cette rencontre a permis de
réunir 26 participants, dont
15 représentants de porteurs
d'Espaces Témoins, 8 référents
des Maisons de l'Autonomie
(évaluateurs (ergothérapeutes)
et chargés de prévention),
l'AIDOTEC et des collègues de
la Direction Autonomie
Ce réseau a pour objectif de
favoriser la réflexion entre por-
teurs et référents, de partager
les pratiques professionnelles
et d'étayer la communication

MAI



Joli mois de l'Europe :
informations sur le fonction-
nement des institutions
européennes et animation
d'un stand d'information -
23 mai



17 mai - Journée 50 000
solutions : concertation ayant
permis de partager des dia-
gnostics territoriaux, d'identi-
fier les priorités et de planifier
des solutions nouvelles pour
les personnes en situation
de handicap et leurs proches
pour la période 2024-2030,
notamment un développement
de l'offre de service (SAVS/
SAMSAR) des 2024



Passerelle du collège George
Sand de Bethune

JUIN



Clôture de l'exposition
« Un pied dans la tombe :
une enquête anthropologique »
à la maison de l'archéologie

LES TEMPS FORTS DANS LE DÉPARTEMENT EN 2024



JUILLET



Tournée des territoires :
participation des ambassadeurs
assistants familiaux sur ces
temps forts en territoire pour
présenter au public le métier
d'assistant familial. (ici au
Louvre Lens le 20 juillet 2024)

Accueil de la flamme olympique
dans le Pas-de-Calais - 3 juillet



Demolition du collège métallique
Jean Rostand à Marquise

AOÛT



Accueil de la flamme
paralympique dans
le Pas-de-Calais 25 août



Travaux d'étanchéité et
de réfection de
l'enrobé du viaduc
Jean-Jacques Rousseau
(Boulogne-sur-Mer)

SEPTEMBRE



24 septembre : la Mission
Insertion par l'Emploi a célébré
son 10 000^e retour à l'emploi.



Inauguration de l'exposition
« Le champ des possibles :
paysages et sociétés
néolithiques » à la maison
de l'archéologie



Ouverture des nouveaux bâti-
ments (Informat et SEGPA) du
collège « Joséphine Baker »
à Sallaumines



Animations autour du World
Clean Up Day (Annezin-Lillers-
Médiathèque départementale)

OCTOBRE



Nouveau site Ingénierie62



Changement de nom
des CPEF en CSS



Participation du Département
à l'opération Semaine Bleue
à destination
des personnes âgées

NOVEMBRE



Inauguration du collège
Jacques Brel à Fruges

22 novembre :
signature convention
de partenariat avec les
acteurs du travail temporaire
Le Conseil départemental du
Pas-de-Calais et les acteurs
du travail temporaire - l'opé-
rateur de compétences Akto,
le Fonds professionnel pour
l'emploi du travail temporaire
(FPETT) et le Fonds d'action
sociale du travail temporaire
(FASTT) ont signé le 22
novembre une convention de
partenariat visant à sécuriser
les parcours des jeunes de 18
à 25 ans et des bénéficiaires
du RSA. Au moment où les
besoins de recrutement
s'accroissent fortement sur
le territoire avec le lancement
de grands chantiers, dont le
Canal Seine-Nord Europe,
cette convention amplifie la
collaboration initiée entre ces
acteurs depuis 15 ans.

DÉCEMBRE



Fonds de Solidarité
Urbaine FDSU : 26 communes
urbaines en bénéficient pour
construire ou réhabiliter
leurs bâtiments de proximité

Adaptation de l'œuvre
de William Shakespeare
« Le Roi Lear » par la compa-
gnie Dream New World
au château d'Hardelot



Inauguration de la Maison
des Adolescents
à Boulogne-sur-Mer



Début de la seconde phase
de travaux sur le viaduc
Jean-Jacques Rousseau

14 mars - L'autre chantier des nouvelles archives départementales



C'est un chantier de grande ampleur qui avance bien : le futur bâtiment des archives départementales, situé à Dainville, ouvrira ses portes en 2025. Avec en perspective aussi une énorme opération de déménagement dont la préparation est déjà engagée. Le Département a opté pour confier le reconditionnement à un chantier d'insertion. Sur les 35 personnes impliquées sur ce chantier, 2 tiers sont des femmes, dont une majorité de familles monoparentales et de diplômées. Ce chantier de reconditionnement nous permet d'élargir nos offres d'insertion à ces publics.

Avril - La symphonie du coton



Le Département poursuit l'accompagnement de la communauté de communes des campagnes de l'Artois autour de la promotion de l'éveil culturel et artistique des tout-petits (0-3 ans). Ce projet permet de sensibiliser et d'initier les médiathécaires du territoire au théâtre d'objets et de faire découvrir cet esthétisme aux parents, aux enfants grâce à des ateliers et un spectacle final.

19 juin - Expérimentation d'une technique innovante dans la gestion du patrimoine routier sur la RD39 entre Récourt et Etain.



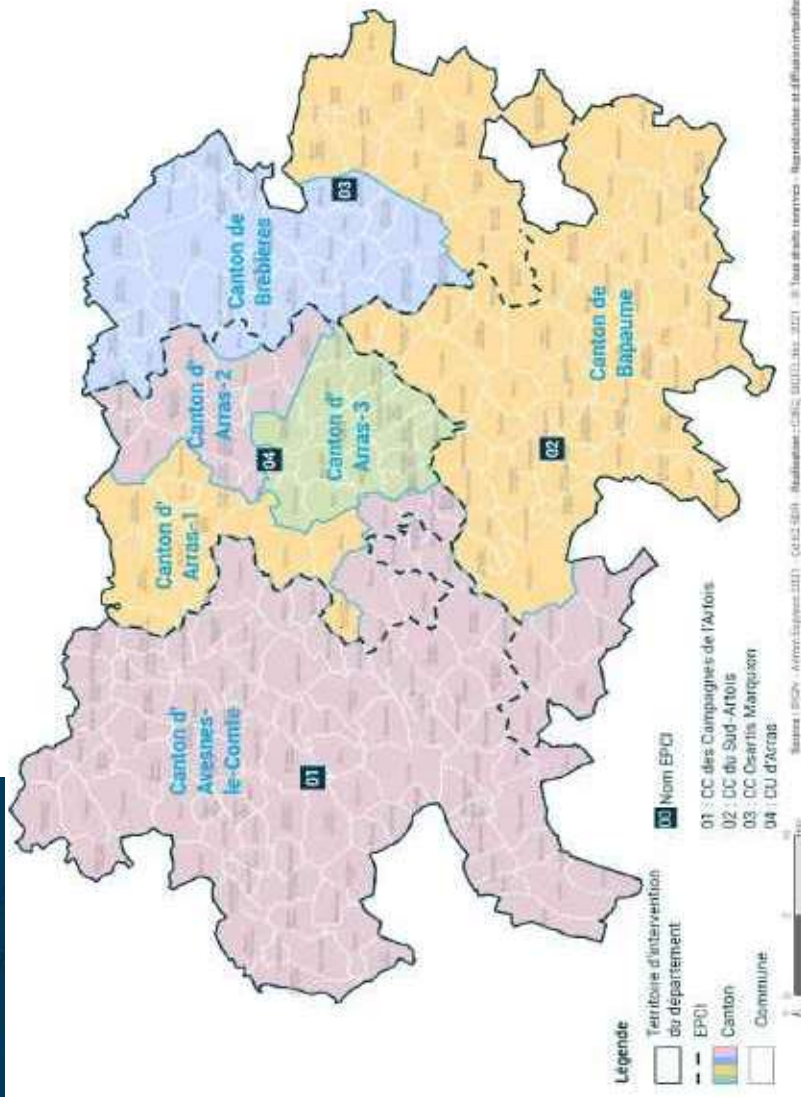
4 juillet



4 juillet - Inauguration de la fresque du démonstrateur de l'écluse de Marquion-Bourlon réalisée par les élèves du collège des Marches de l'Artois de Marquion

Juillet - MDS - En route vers les JO

Actions collectives visant à la participation des habitants tout en portant les valeurs de l'olympisme.



- ⇒ 212 821 habitants (soit 14,6 % du Pas-de-Calais)
- ⇒ 1 616 km² (soit 24,2 % du Pas-de-Calais)
- ⇒ 131,7 habitants/km²
- ⇒ 255 communes
- ⇒ 240 communes éligibles au FARDA
- ⇒ 4 EPCI : communauté urbaine d'Arras, communauté de communes des campagnes de l'Artois, communauté de communes Osartis-Marquion, communauté de communes du Sud-Artois
- ⇒ 60 bâtiments départementaux
- ⇒ 16 collèges
- ⇒ 1 450 kilomètres de voiries départementales



- ⇒ Plus de 292 660 habitants (soit 20 % du Pas-de-Calais)
- ⇒ 707 km² (soit 10,6 % du Pas-de-Calais)
- ⇒ 413,7 habitants/km²
- ⇒ 104 communes
- ⇒ 62 communes éligibles au FARDA
- ⇒ 2 EPCI : La Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABBALR) et la Communauté de Communes Flandre Lys (CCFL)
- ⇒ 12 bâtiments départementaux
- ⇒ 25 collèges
- ⇒ 806 kilomètres de voiries départementales

Mars - « Dead as a dodo » par Claire Rolain et Julien Tortora

Au cœur de la démarche d'accès à la culture pour tous et d'inclusion culturelle mise en œuvre par l'EPPSM de Saint-Venant, les artistes, en immersion au sein de cet établissement de santé mentale, ont amené la culture au plus proche des patients mais également des équipes professionnelles et des visiteurs. Ateliers créatifs, rencontres, expérimentations, chant et musique en lien avec l'univers des artistes, Claire Rolain et Julien Tortora ont été autant de médiums et d'outils favorisant une pratique artistique diversifiée qui s'est clôturée par la sieste musicale « Dead as a Dodo ».



Avril - Chantier école de Vermelles, dans le cadre de la semaine les clés pour réussir, le Président du Département Jean-Claude Leroy est venu visiter le chantier et a pu constater la réelle motivation des bénéficiaires du RSA sur ce chantier.

Juin - FOCUS JO MDS Artois 2024

Le projet Boccia a ainsi vu le jour et a réuni des collégiens, des résidents d'établissements pour personnes âgées et personnes en situation de handicap. La finale a eu lieu le 11/06/2024 en présence de Dorian Decarme (Champion de France de Boccia et membre de l'équipe olympique et paralympique du Département).

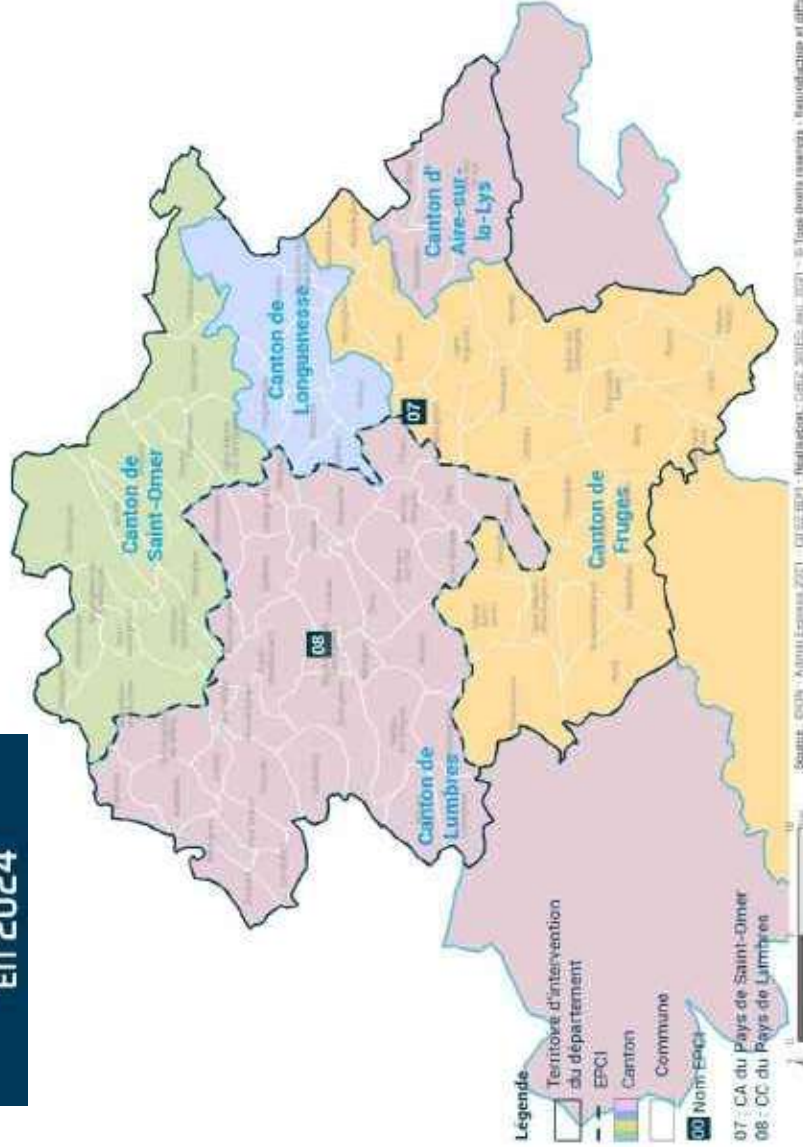


Juillet - « Il était une fois les émotions » est un bel exemple de ce que la coopération entre les institutions et la créativité des travailleurs médico-sociaux peut accomplir pour le bien-être de la communauté. Ces ateliers s'inscrivent dans une démarche durable de soutien aux familles, en leur fournissant des outils concrets pour affronter avec plus de sérénité et de confiance les défis du quotidien.



Octobre : Les élèves du lycée des travaux publics de Bruay ont été accueillis au centre d'entretien de Ruitz pour une visite des locaux et du matériel. Cette demi-journée a été rythmée par des échanges animés entre les élèves et les agents d'exploitation, autour de 4 ateliers découverte de nos métiers.





- ⇒ 128 455 habitants (soit 8,8 % du Pas-de-Calais)
- ⇒ 813 km² (soit 12,2 % du Pas-de-Calais)
- ⇒ 158,1 habitants/km²
- ⇒ 89 communes
- ⇒ 77 communes éligibles au FARDA
- ⇒ 2 EPCI : Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer, communauté de communes du Pays de Lumbres
- ⇒ 10 bâtiments départementaux
- ⇒ 9 collèges
- ⇒ 801 kilomètres de voiries départementales

Mars - Ballroom, un projet partenarial

Ce projet s'inscrit dans le cadre du partenariat avec la communauté de communes du Pays de Lumbres, de sa saison culturelle intercommunale et de son réseau de lecture publique. L'objectif était d'accompagner l'élargissement de cette saison aux publics de la petite enfance, en maillant un réseau de partenaires sur le territoire. Le service enfance et famille du territoire et du Département, les bibliothécaires du réseau ont été parties prenantes du projet. La valorisation de cette action avait également pour publics du réseau plume, au-delà du renforcement des liens parents-enfants que le projet Ballroom permet.



Juillet - FOCUS JO 2024 Les accueillants familiaux du territoire aux JO 2024

À quelques jours de l'ouverture des Jeux olympiques de Paris 2024, la délégation malaisienne de badminton est venue se préparer au complexe régional d'Aire-sur-la-Lys. La matinée du 18 juillet 2024 était ouverte au public sur invitation et a été proposée aux accueillants familiaux du territoire de l'Audomarois et aux personnes en perte d'autonomie qu'ils accueillent. La Maison de l'autonomie a travaillé ce projet avec le chargé de mission sport du territoire. Une belle occasion pour les accueillants familiaux et personnes accueillies de participer en avant-première à cet événement planétaire et de renouer de probables médailles olympiques.

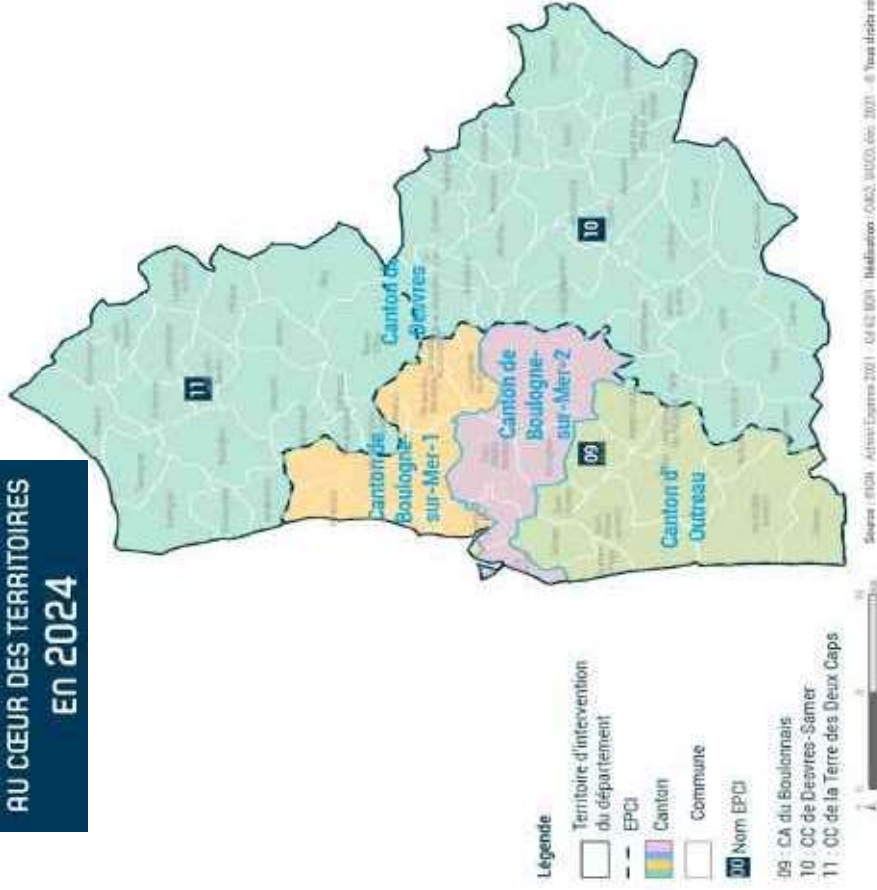


Octobre - Fête des aidants de l'Audomarois

Deux tables rondes basées sur des témoignages d'aidants et de professionnels se sont tenues le matin et l'après-midi, ont pris place des stands d'information, des ateliers de bien-être et de prévention santé. Des professionnels de la Maison de l'autonomie se sont mobilisés pour témoigner à la table ronde, pour tenir un stand d'information et aller à la rencontre des aidants de personnes âgées, de personnes en situation de handicap et des partenaires locaux.



Novembre - Reconstruction des ouvrages de soutènement de Renty et Thiembonne (1,3 million d'euros d'investissement).



- ⇒ 157 976 habitants (soit 10,8% du Pas-de-Calais)
- ⇒ 634 km² (soit 9,5% du Pas-de-Calais)
- ⇒ 249,3 habitants/km²
- ⇒ 74 communes
- ⇒ 58 communes rurales éligibles au FARDA
- ⇒ 3 EPCI : la communauté d'agglomération du Boulonnais, la communauté de communes de la Terre des 2 Caps et la communauté de communes de Desvres-Samer
- ⇒ 18 bâtiments départementaux
- ⇒ 11 collèges
- ⇒ 573 kilomètres de voiries départementales



Novembre : Projet communal accompagné au titre du Fonds Biodiversité Investissement (FBI) porté par la commune de Desvres
Projet de plantations multi-sites qui soit favorable à la biodiversité : création de bosquets champêtres, haies, vergers, essences locales.

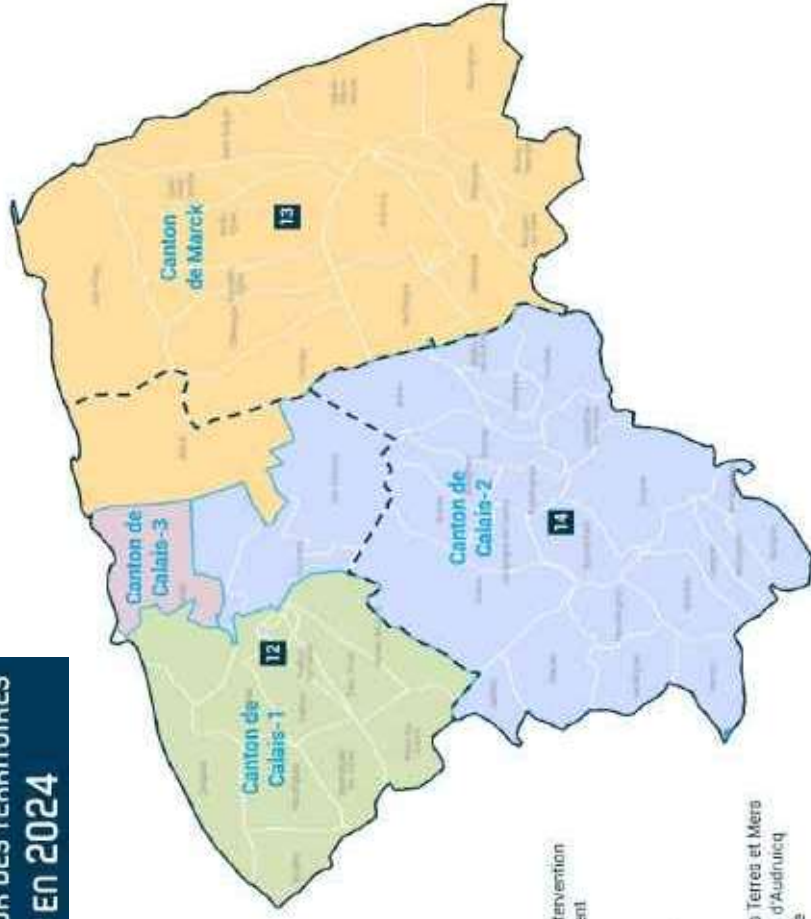
Juillet - Encore ! En corps ! Journée professionnelle sur la lecture aux tout-petits

Co-organisée avec l'association Lis avec moi – La Sauvegarde du Nord, l'agence Quand les livres relient et la ville de Boulogne-sur-Mer, la 6ème journée professionnelle, associant professionnels de la petite enfance et de l'enfance, bibliothécaires, médiateurs culturels, parents, formateurs, éducateurs, enseignants, a exploré le rapport du bébé avec son corps. Subventionnée par le ministère de la Culture dans le cadre du dispositif Premières pages, elle a été l'occasion d'une rencontre avec une psychomotricienne, une créatrice d'albums, une danseuse, une lectrice pour partager autour d'expériences de programmation culturelle pour des tout-petits.



3 décembre - Les métiers de l'aide et du soin à domicile à l'honneur au second Forum Professions autonomie 62 sur le Boulonnais

L'idée des forums Professions autonomie 62 est, comme à tenu à le souligner Maryse Cauwet, Vice-présidente du Département en charge des personnes âgées et de la santé, « d'aller vers les habitants et les professionnels, pour faire connaître les métiers de l'aide à domicile ». Une démarche qui a déjà porté ses fruits sur le territoire où, par le biais de la plateforme, 35 personnes ont déjà bénéficié d'un accompagnement dans l'emploi et 30 autres ont intégré un sas préparatoire à l'emploi, un dispositif destiné à faire découvrir un métier et à lever les freins et craintes liées à une éventuelle reprise d'emploi dans la perspective d'une entrée en formation qualifiante.



- ⇒ 152 282 habitants (soit 10,4 % du Pas-de-Calais)
- ⇒ 593 km² (soit 8,9 % du Pas-de-Calais)
- ⇒ 256,6 habitants/km²
- ⇒ 52 communes
- ⇒ 42 communes éligibles au FARDA
- ⇒ 3 EPCI : Grand Calais Terres et Mers, communauté de communes de la Région d'Audruicq, communauté de communes de Pays d'Opale
- ⇒ 23 bâtiments départementaux
- ⇒ 15 collèges
- ⇒ 450 kilomètres de voiries départementales

11 janvier - À l'invitation de l'Inspection de l'Éducation Nationale de la circonscription d'Audruicq, le SEF Prévention a participé à une rencontre partenariale dédiée à la parentalité pour une meilleure connaissance des missions de chacun. Cette dynamique s'est poursuivie dans le cadre d'une participation à la semaine de la maternelle par la mise en place au sein de l'école « Les Lilas » à Nortkerque d'un groupe de parents de parents d'enfants scolarisés sur le thème de l'autonomie.



Novembre 2023 à mars 2024 - Novembre 2023 à Mars 2024 : Face aux inondations qui ont touché le territoire du Calaisis, un réseau des partenaires locaux œuvrant autour de l'inclusion sociale et du logement s'est mis en ordre de marche. Cette dynamique accompagnée par le SLISL a permis l'activation d'une aide exceptionnelle envers les familles sinistrées. 36 ménages ont été accompagnés, 21 par Mahra le Toit et 15 par les différents services de la MDS (SSD, MA, SLISL) au titre d'un relogement mais également d'une réintégration de leur logement. Par ailleurs, un dispositif d'aide exceptionnelle d'un montant de 400 € pour le règlement d'une surconsommation d'énergie a bénéficié à 15 autres ménages (9 CCPO et 6 CCRA).



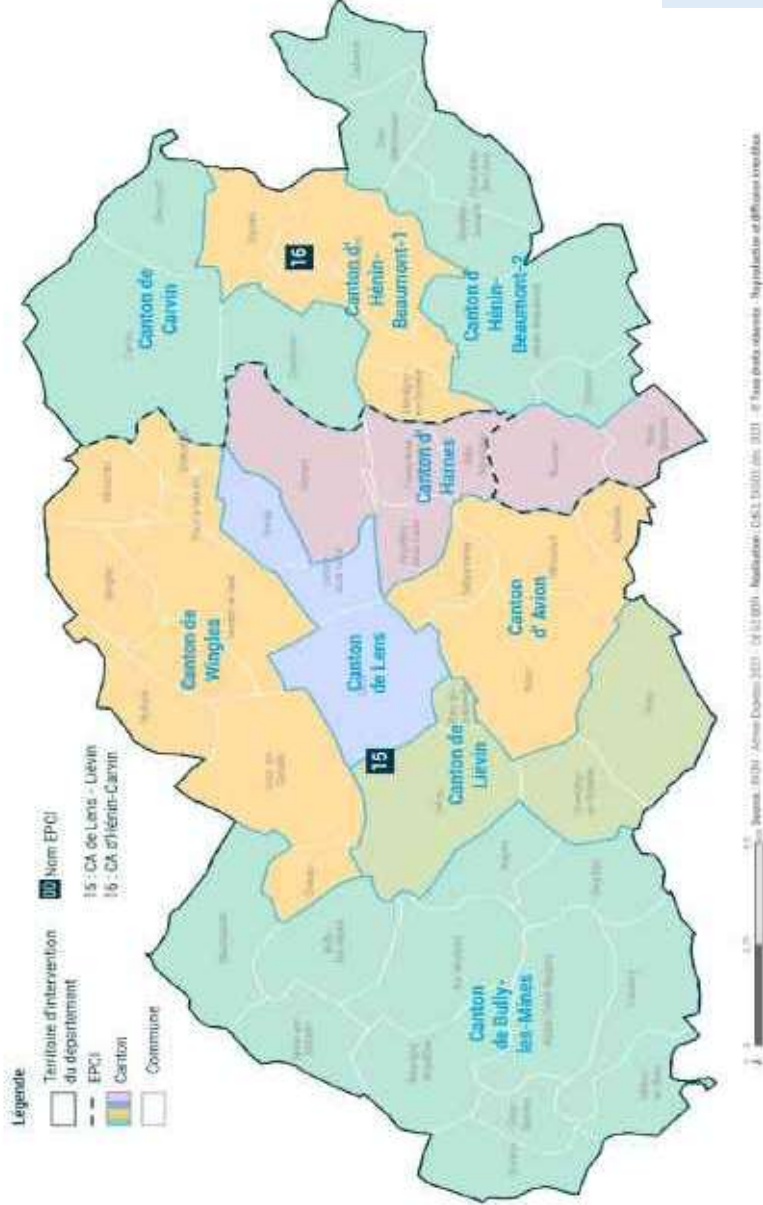
3 juillet - Passage de la flamme olympique mardi 3 juillet 2024 et relais de la flamme paralympique dimanche 25 août 2024.

Samedi 10 août 2024, des familles accompagnées par les services de la MDS ont eu une belle opportunité de partager des moments historiques et inoubliables lors du déplacement au village des sports urbains à l'occasion des JO 2024 à Paris.

Ce projet travaillé avec les travailleurs médico-sociaux engagés dans ce beau projet a permis de concrétiser ce moment. Rien n'aurait été possible également sans la collaboration de notre collègue référente du SEF site de Calais 2 qui a accompagné le petit groupe de chanceux.



25 novembre - Présentation en MDS du dispositif « Logement d'abord » piloté par les acteurs de la plateforme du Calaisis. Cette rencontre a permis de rappeler le rôle de chacun au titre de la lutte contre l'exclusion sociale et le mal logement et l'importance d'un suivi personnalisé ainsi que la coordination des acteurs pour optimiser l'efficacité du dispositif.

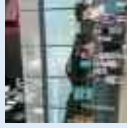


- ⇒ 368 724 habitants (soit 25,3 % du Pas-de-Calais)
- ⇒ 351 km² (soit 5,3% du Pas-de-Calais)
- ⇒ 1050,5 habitants/km²
- ⇒ 50 communes
- ⇒ 8 communes éligibles au FARDA
- ⇒ 2 EPCI à fiscalité propre : Communauté d'agglomération de Lens Liévin, communauté d'agglomération d'Hénin Carvin
- ⇒ 20 bâtiments départementaux
- ⇒ 35 collèges

Janvier : La clause d'insertion sur le chantier du collège Joséphine Baker à Sallaumines

Une expérience collège à Sallaumines et la clause sociale d'insertion, un levier pour l'emploi.

Grâce à une étroite collaboration avec la Maison de l'emploi et de l'insertion du territoire de Lens Hénin, le projet a permis d'offrir de nombreuses opportunités aux résidents locaux, notamment aux jeunes et aux allocataires du RSA. Quelques chiffres : 18 200 heures d'insertion, 12 entreprises, 28 habitants concernés, visite de chantier pour des habitants



Février – La parent'ART'lié, 2ème volet du projet d'ouverture des familles sur l'extérieur pour le service enfance famille de Carvin. La culture est un formidable vecteur pour travailler la parentalité et renforcer le lien parents-enfants.

Avril – Le Laboratoire départemental d'analyses, acteur des réussites citoyennes

Les élèves du collège Jean-Jacques Rousseau d'Avion ont participé à la visite du laboratoire départemental d'analyses placée sur le thème « Agir ensemble pour l'égalité filles/garçons ». Les préjugés ont encore la vie dure : l'objectif de cette immersion était de leur montrer que la mixité existe aussi aux sein des métiers scientifiques, que ce soit au niveau des techniciens ou de l'équipe de direction. Au-delà de la découverte des domaines du laboratoire (biologie, microbiologie, chimie, prélèvements, ...), cette visite a notamment été l'occasion d'échanger avec les agents sur les études nécessaires pour exercer ces métiers afin de les aider à se projeter dans leur futur choix d'orientation



300 collégiens ont participé à un projet initié par la Maison du Département solidarité. L'objectif était de les sensibiliser à la discipline du Breakdance, sport additionnel aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

Le Département a pris l'initiative de mettre en place des stages de Breakdance pour ces jeunes. En partenariat avec les communes du territoire qui ont accueilli ces stages, des demi-journées de découverte ont été organisées en octobre 2023 et février 2024, encadrées par les membres de l'équipe de France. Ces adolescents ont participé gratuitement à une initiation avant d'assister à une démonstration de sportifs de haut niveau.

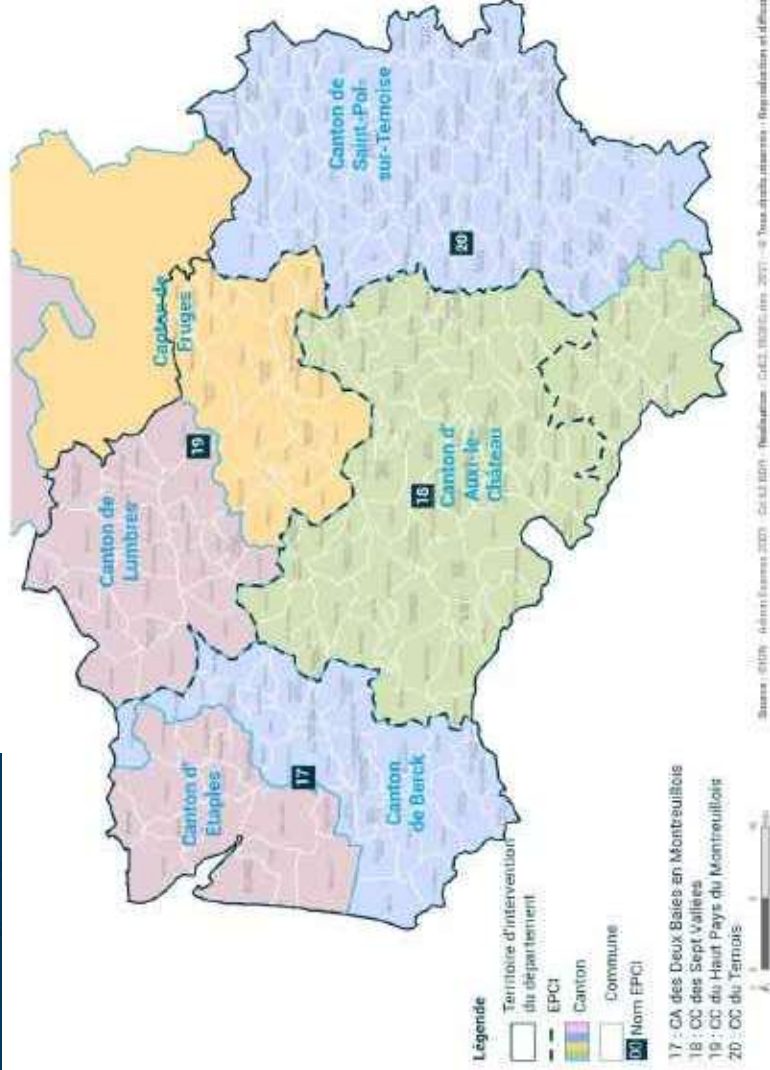


Plus qu'un stage, ce rendez-vous a été l'occasion d'apprendre une chorégraphie simple, parfois intense en adoptant les gestes et les attitudes qui ont été présentés en ouverture d'une étape de la coupe de France à la salle régionale de Harnes, le **6 avril 2024**.

Ces jeunes ont pu également se rendre au village des sports urbains à Paris, le **10 août**. Ils ont pu visiter ce lieu emblématique des JO Paris 2024 et assister à la victoire de notre représentant français Dany Dahn, qui a remporté la médaille d'argent en finale.

Ce magnifique projet se clôturera prochainement à Liévin. Les jeunes qui ont participé aux différents événements rencontreront Dany Dahn qui viendra, avec sa médaille d'argent. Le coût total de ce projet s'est élevé à 117 000€ et a été financé par le Département, l'État, la Région des Hauts-de-France et la communauté d'agglomération de Lens Liévin.

... dans le Montreuillois - Ternois



- ⇒ 147 266 habitants (soit 10,1% du Pas-de-Calais)
- ⇒ 1 957 Km² (soit 29,3% du Pas-de-Calais)
- ⇒ 75,3 habitants/km²
- ⇒ 266 communes
- ⇒ 252 communes éligibles au FARDA
- ⇒ 4 EPCI : Communauté d'agglomération des Deux Baies en Montreuillois, communauté de communes des Sept Vallées, communauté de communes du Haut-Pays du Montreuillois, communauté de communes du Ternois
- ⇒ 28 bâtiments départementaux
- ⇒ 14 collèges
- ⇒ 1 796 kilomètres de voiries départementales

Janvier : La RD901, axe crucial de l'économie locale, et alternative gratuite à l'autoroute A16, a été fermée pendant 2 périodes de 3 semaines, engendrant des allongements de parcours de près de 30km et un impact non négligeable pour les commerçants de Montreuil ou Attin et pour la sucrerie d'Attin, entre autres.

C'est ainsi que le projet de limiter la durée de fermeture de la RD901 en cas d'inondations par la réalisation de merlons côté Montreuil est validé pour le Préfet dans son plan d'actions structurantes à réaliser avant l'automne 2024.

Après une phase de concertation menée par la MDADT avec les acteurs locaux (intercommunalité, communes, association de sinistrés), le projet sera mené à la fin de l'automne. Les merlons seront équipés de by-pass et de regards de pompage pour réguler l'eau.



22 et 23 mars - Portes ouvertes du lycée de Radinghem sur la thématique de l'aide aux aidants

Au cours de ces portes ouvertes dont l'objectif était de mettre en valeur les aidants, l'ensemble des partenaires s'est mobilisé pour tenir un stand et informer le public sur les droits, les dispositifs et les associations en faveur des aidants sur le territoire du Montreuillois.

Du 15 au 19 avril - Les clés pour réussir sur le Montreuillois / la semaine des métiers pour les BRSA

Chaque territoire a programmé des événements en fonction de ses spécificités, de ses partenariats et de ses opportunités d'emploi. Sur le Montreuillois, ce sont plus de 50 personnes qui ont pu participer à ces actions : visite des ateliers chantier d'insertion tels que CIPRES, Eureka ou encore la MAS ; présentation du dispositif de pré-orientation à destination des personnes en situation de handicap à La Molière à Berck ; visite de l'entreprise Valeo à Étales.



20 juin - Comité territorial de l'autonomie sur le Ternois : la présentation du service public départemental de l'autonomie. Les nombreux échanges lors de cette rencontre ont permis d'apporter des précisions et de répondre à certaines interrogations sur le déploiement de ce service. Le SPDA concerne l'ensemble des partenaires du territoire qui œuvre au quotidien pour apporter une réponse de qualité à l'usager et un accompagnement personnalisé et adapté.



LES SOLIDARITÉS HUMAINES

Protéger, aider les populations à tous les âges de la vie

22 Aux côtés de chacun dans les moments de fragilité

26 Garantir la qualité de vie dans l'accueil et l'accompagnement

28 Le numérique, un outil au service des usagers

Servir les habitants au cœur des territoires

30 Cartographie des Maisons du Département Solidarité (MDS)

31 Les Maisons du Département Solidarité dans les territoires



En tant que chef de file des solidarités humaines, le Département œuvre tous les jours à assurer toujours plus de justice sociale, de protection et d'aide aux populations. Il s'engage pour un accueil social de proximité et pour aller au-devant des personnes les plus vulnérables.

Ces politiques de solidarité s'appuient sur le renforcement de l'autonomie et de la santé de tous, afin que chaque habitant puisse s'épanouir pleinement. Les actions menées en matière d'insertion sociale et professionnelle, d'accès à l'emploi et au logement, aux outils numériques et à leur utilisation, permettent de faire face aux problématiques socio-économiques de nos territoires. Enfin, l'attention toute particulière portée à la protection de l'enfance et plus largement de la famille, constitue un pilier majeur de l'action départementale.

Pour conduire ces actions, les services départementaux s'appuient sur les 9 Maisons du Département Solidarité (MDS), dont les différents sites apportent une réponse de proximité aux besoins de la population.



Les solidarités humaines

Aux côtés de chacun dans les moments de fragilité

Garantir la qualité de vie dans l'accueil et l'accompagnement
Le numérique, un outil au service des usagers

Les chiffres clés de l'autonomie et la santé

Budget de 514,9 M€ (hors investissement) dont :

- ◆ 299,3 M€ pour les personnes âgées
- ◆ 213,9 M€ pour les personnes handicapées
- ◆ 1,5 M€ pour la santé
- ◆ 0,13 M€ pour le dispositif CESU
- ◆ 1 M€ pour les centres de santé (hors budget DAS), recettes : 606 360€
- ◆ 38 791 demandes de prestations instruites :
 - 19 712 APA à domicile et 1 499 APA U
 - 7 173 cartes mobilité inclusion,
 - 830 demandes d'APA en établissement
 - 5 569 demandes d'Aide Sociale à l'Hébergement
 - 951 aides ménagères et de frais de restauration
 - 2 573 demandes d'accueil de jour et d'hébergement temporaire
- ◆ 28 150 bénéficiaires de l'APA à domicile
- ◆ 9812 bénéficiaires de la PCH
- ◆ 943 bénéficiaires de l'ACTP
- ◆ 7 927 bénéficiaires de l'ASH
- ◆ 169 actions de prévention et d'aide aux aidants
- ◆ 69 résidences autonomie bénéficiaires du forfait prévention, 10 SAD mixtes bénéficiaires du forfait prévention, le dispositif AIDOTEC et les aides techniques financés dans le cadre de la conférence des financeurs à hauteur de 3,1 M€
- ◆ 14 inspections réalisées en EHPAD conjointement avec l'ARS dans le cadre du programme national de contrôle 2022-2024.
- ◆ 11 habitats inclusifs ouverts, 74 personnes âgées et 131 personnes en situation de handicap bénéficiaires de l'aide à la vie partagée correspondant à un montant total de 1,1M€
- ◆ 10 027 consultations de médecine générale pour 3 512 patients

Le schéma « vivre en autonomie dans un Département inclusif » 2023/2027 fixe le cadre d'intervention des services départementaux dans le domaine des compétences confiées à la collectivité au titre de l'action sociale. Les 4 engagements de ce schéma s'inscrivent pleinement dans les orientations fixées par le Pacte des solidarités humaines du projet de mandat.

Le Département agit pour prévenir et retarder la perte d'autonomie

Conscient que la prévention reste la meilleure réponse pour retarder la perte d'autonomie, le Département s'organise grâce à ses différents sites d'accueil du public mais également à son réseau de partenaires, pour assurer le repérage et l'évaluation de l'ensemble des besoins le plus en amont possible. Cette organisation permet ensuite de rechercher et structurer le développement de réponses de prévention de la perte d'autonomie.

Le Département répond aux besoins des personnes vivant à domicile et à celles qui les accompagnent

Le soutien à domicile est une priorité de l'action départementale au regard des enjeux démographiques, de l'évolution des besoins et des attentes des personnes en perte d'autonomie. Celle-ci s'articule, par ailleurs, avec une action particulièrement volontariste à destination des aidants qui contribuent largement à la réussite du maintien au domicile des personnes en perte d'autonomie. Enfin, en développant des offres d'habitats inclusifs, le Département innove dans ses réponses à ces enjeux.

Le Département assure l'évolution et l'adaptation de l'offre d'accueil

Le vieillissement de la population génère des nouveaux besoins en matière d'offre d'accueil. Pour y répondre, le Département investit pour construire, entretenir et rénover les établissements d'accueil sur tout son territoire. Il veille par ailleurs à garantir des conditions d'accueil de qualité pour tous dans ces établissements.

Le Département veille à la coordination des acteurs

Le Département assume son rôle de chef de file et d'assemblage au service de la coordination des acteurs et d'une meilleure lisibilité de l'action pour l'usager. Il s'agit notamment d'engager et de soutenir les ressources nécessaires pour relever collectivement les défis du schéma autonomie.

Les solidarités humaines

Aux côtés de chacun dans les moments de fragilité

Garantir la qualité de vie dans l'accueil et l'accompagnement
Le numérique, un outil au service des usagers



Les réalisations majeures



Une forte mobilisation des acteurs de l'autonomie pour répondre aux inondations

Dans le cadre des inondations, 74 personnes ont été accueillies en EHPAD ou Résidence autonomie en 2023 pour un total de 1 125 journées et 37 personnes en 2024 pour un total de 781 journées. Cela représente une prise en charge financière de 134 000 €.

La participation financière du Département pour le soutien à l'investissement en EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes)

En 2024, le Département a participé au côté de l'Agence Régionale de Santé (ARS) à l'instruction des dossiers déposés par les EHPAD dans le cadre du plan d'aide à l'investissement. L'objectif de l'instruction commune étant double :

- ◆ permettre l'émergence de projets dont la viabilité financière pouvait être compromise sans cofinancement;
- ◆ limiter l'impact financier pour les futurs résidents de ces structures.

En 2024, 5 structures ont été aidées par le Département pour un montant total de 7,825 millions d'euros.

La participation au fonds d'urgence

Dans le cadre de l'aide apportée aux établissements et services en difficultés nommée « fonds d'urgence », le Département a collaboré avec l'ARS et la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP). 3 commissions se sont tenues en 2024 permettant l'octroi des aides financières suivantes :

- pour 3 EHPAD en grande difficulté pour un montant de 2 millions d'euros;
- pour 8 SAD à risque financier majeur, pour un montant de 2 millions d'euros.

Un suivi de ces structures est assuré par le Conseil départemental et l'ARS.

Le renouvellement du dispositif de téléassistance

Le 1er septembre dernier, une nouvelle convention a été conclue, pour une durée de 5 ans, pour assurer la mise en œuvre de la délégation de service public relative à la téléassistance. Ce dispositif performant et économique concerne près de 18 000 habitants du Pas-de-Calais, en perte d'autonomie, bénéficiaires ou non d'un plan d'aide. La téléassistance est une option sécurisante pour les personnes et leurs proches permettant un maintien à domicile, outil de prévention des chutes et de lutte contre l'isolement. Le service a été confié à Vitaris et permet de proposer un tarif négocié par la collectivité défiant toute concurrence. Une période de substitution du parc entre le nouveau et l'ancien délégataire s'est ouverte à partir de septembre 2024 jusqu'en avril 2025 pour assurer le changement de matériel, l'information et l'accompagnement des habitants concernés.

Les solidarités humaines

Aux côtés de chacun dans les moments de fragilité

Garantir la qualité de vie dans l'accueil et l'accompagnement

Le numérique, un outil au service des usagers

Les chiffres clés de l'insertion et du logement

316,5 M€ pour l'allocation RSA

Foyers RSA :

- ◆ **45 371 foyers RSA** dont 60 % de femmes, 57 % dans le dispositif depuis + de 5 ans.
- ◆ **49 447** bénéficiaires soumis droits et devoirs

Orientations: **9 M€** pour l'accompagnement

- ◆ **49 618** orientations réalisées : 35 % sphère solidarité, 30 % sphère professionnelle, 35 % vers Pôle emploi

Aides financières : **2,43 M€**

- ◆ 5 717 secours d'urgence (SU) : 1,2 M€
- ◆ 683 aides financières personnalisées (AFP) : 1,2 M€
- ◆ 290 fonds d'aide aux jeunes (FAJ) : 0,8 M€
- ◆ 127 coup de pouce compétence (CPC) : 0,18 M€

Logement : **9,3 M€** dont FSL : **5 M€**

- ◆ **4 653** accords FSL
- ◆ Accompagnement social FSL : **2 957** ménages accompagnés en ASLL dont **1 563** nouvelles mesures, **204** AML dont **87** nouvelles mesures et **615** ménages accompagnés au titre du FAL

Insertion & emploi : **19 M€** dont **5,8 M€** de contrats aidés
Actions d'insertion : **3 856** participants BRSA et jeunes de moins de 26 ans (mobilité, ISIP, 100 % insertion...)

Emploi : **9 298 bénéficiaires**

- ◆ **3 960** participants en insertion par l'activité économique
- ◆ **849** contrats aidés (CDDI / PEC/ CIE)
- ◆ **839** retours à l'emploi facilités par la mission insertion par l'emploi
- ◆ **3 650** accès à l'emploi via les clauses sociales (internes au département, vers les entreprises, Grands Chantiers

Adopté en 2023, le schéma « garantir l'inclusion sociale, professionnelle et l'accès au logement » décline, de manière opérationnelle et pour la période 2023/2027, l'action du Département dans l'exercice de sa compétence en matière d'inclusion. Il s'inscrit dans les grandes orientations fixées par le Pacte des solidarités et se décline en 5 engagements qui constituent donc désormais le cadre d'intervention des services départementaux en la matière.

Le Département favorise l'accès aux droits

Le Département s'engage à assurer, à tous, un accueil social de qualité. Chaque habitant rencontrant une difficulté, peut bénéficier d'un accueil, qu'il soit physique, téléphonique ou numérique, qui lui permette d'être pris en compte, peu importe sa situation, écouté, informé et orienté. Cela suppose de garantir un accueil de qualité au sein des services, principalement en Maisons du Département Solidarité (MDS), mais également de s'assurer, en tant que chef de file de l'action sociale, de la coordination des partenaires de l'accueil social.

Le Département investit dans des missions de prévention

Il est capital de pouvoir agir en amont afin d'éviter que ne s'aggravent les situations de précarité et leurs conséquences dans la vie des ménages à travers une approche résolument préventive. Le Département se mobilise donc pour prévenir les situations d'expulsion locale, les difficultés d'insertion professionnelle et sociale.

Le Département aide et soutient dans les moments difficiles

Face à la pauvreté et aux problèmes financiers rencontrés par une partie de la population, le Département met en place plusieurs aides individuelles. Qu'il s'agisse d'un besoin ponctuel ou d'une aide pour surmonter les accidents de la vie, le Département s'engage à apporter une réponse adaptée pour prévenir les ruptures.

Le Département construit des parcours intensifs d'insertion

De nombreux emplois sont, malgré les difficultés, à pourvoir dans le Pas-de-Calais. Le Département se mobilise donc pour permettre aux publics accompagnés d'accéder à ces emplois et de s'y maintenir. Ainsi, les parcours d'insertion sont adaptés aux réalités des besoins des acteurs économiques et des publics accompagnés pour y arriver.

Le Département fédère les acteurs

Le profil des bénéficiaires du RSA a fortement évolué ces dernières années, rendant plus difficile la mise en œuvre des parcours d'insertion et le retour à l'emploi. De nouvelles problématiques sont apparues telles que des difficultés psychologiques ou de santé, qui, par ricochet, peuvent engendrer d'autres freins tels que le manque de confiance en soi et le renforcement de l'isolement. Le Département assume donc pleinement un rôle de fédérateur des différents acteurs de l'insertion, pour renforcer l'efficacité des actions.

Les solidarités humaines

Aux côtés de chacun dans les moments de fragilité

Garantir la qualité de vie dans l'accueil et l'accompagnement

Le numérique, un outil au service des usagers



Les réalisations majeures

Loi pour le plein emploi : installation du Comité Départemental Pour l'Emploi (CDPE)

La loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi entraîne la mise en place d'une organisation rénovée et simplifiée de la gouvernance des politiques d'orientation, d'insertion, de formation et d'emploi. L'installation du Comité Départemental Pour l'Emploi (CDPE) coprésidé par l'État et le Département s'est déroulée le 16 octobre 2024.

Signature d'une convention de partenariat avec les acteurs du travail temporaire

Signature le 22 novembre 2024 d'une convention de partenariat visant à sécuriser les parcours des jeunes de 18 à 25 ans et des bénéficiaires. Au moment où les besoins de recrutement s'accroissent fortement sur les territoires avec le lancement de grands chantiers, dont le Canal Seine-Nord Europe, cette convention amplifie la collaboration initiée entre ces acteurs depuis 15 ans.

Journée départementale de la Jeunesse : la jeunesse, tous concernés !

Le 3 juin dernier, au parc départemental d'Olhain, s'est tenue une journée de "remue-ménages" afin de permettre aux professionnels de se questionner sur la pertinence de créer des réseaux d'acteurs jeunesse et d'exprimer leurs envies et leurs besoins. Cette journée, animée par l'Association d'Action Éducative (AAE) 62 et organisée par la direction des politiques d'inclusion durable, le pôle réussites citoyennes et la CAF, a permis de rassembler pas moins de 120 professionnels, tous concernés par l'accompagnement des jeunes (Service enfance famille, service social départemental, missions locales, comités locaux pour le logement autonome des jeunes, le service intégré d'accueil et d'orientation, maisons d'enfants, maisons des ados, associations...).

Chantier d'insertion innovant avec les archives départementales

Le 14 mars, visite d'un chantier d'insertion innovant pour reconditionner 8,2 kilomètres d'archives linéaires afin d'en permettre le déménagement dans le nouveau bâtiment. Des singularités: un support d'activité nouveau chantier d'insertion intégré dans l'organisation de la direction des archives et un accompagnement socio professionnel renforcé (4 heures sur le temps de travail par semaine).

Quelques chiffres : 39 personnes recrutées : 26 femmes (66,7 %) et 13 hommes (33,3 %) - 36 % de sorties dynamiques.

Les solidarités humaines

Aux côtés de chacun dans les moments de fragilité

Garantir la qualité de vie dans l'accueil et l'accompagnement

Le numérique, un outil au service des usagers

Les chiffres clés de la protection de l'enfance et de la famille

25 643 enfants de 0 à 5 ans révolus ont bénéficié d'une consultation

14 180 enfants ayant bénéficié d'un bilan de santé en école maternelle

9 877 consultations en centres de santé sexuelle

1 733 actions d'éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle

1 495 jeunes accompagnés par les maisons des adolescents

36 adoptions dont **23** adoptions tardives

1 384 aides financières aux familles

1 220 actions éducatives à domicile dont **164** renforcées

3 769 actions éducatives en milieu ouvert dont **668** renforcées

7 218 mesures d'accueil dont **557** concernant les Mineurs Non Accompagnés (MNA)

835 contrats Jeunes majeurs dont **415** JMNA

329,5 M€ de dépenses de fonctionnement inscrites au budget 2024

Le schéma départemental de l'enfance et de la famille 2023/2027 « bien grandir dans le Pas-de-Calais » constitue également le cadre d'intervention de l'action départementale dans le domaine de la protection de l'enfance et de l'accompagnement familial. Les 4 engagements de ce schéma structurent donc désormais le fil conducteur de la mobilisation des services départementaux en charge de cette politique publique.

Le Département acteur majeur du service public de la petite enfance

La protection maternelle infantile mène des actions de prévention, d'écoute et de conseils auprès des 30 000 parents qui accueillent chaque année un nouvel enfant dans le Pas-de-Calais. Elle assure par ailleurs le suivi des 1 000 premiers jours, allant de la grossesse aux deux ans de l'enfant.

Le Département aux côtés des jeunes en difficulté

Chef de file de la protection de l'enfance, le Département est en première ligne face aux situations de précarité et de vulnérabilité des familles et de leurs effets sur les enfants, de surexposition aux écrans et aux réseaux sociaux, de mal-être des adolescents et des conséquences des violences intrafamiliales. Le Département porte des actions d'évaluation et des dispositifs de prévention et d'accompagnement des enfants confrontés à des difficultés.

Le Département au service de l'amélioration du cadre de vie des enfants accueillis en protection de l'enfance.

Le Département assure la protection de près de 7 000 enfants qui lui sont confiés au titre de l'aide sociale à l'enfance. À ce titre, il s'appuie sur un réseau de près de 1 700 assistants familiaux, des établissements familiaux, des établissements et structures spécialisés qui accueillent ces enfants afin de leur offrir les conditions d'épanouissement nécessaires.

Le Département en soutien des jeunes pour une vie d'adulte autonome.

Le Département prend en charge chaque année près de 900 jeunes adultes qui ont connu un parcours en protection de l'enfance. Le Département mobilise une large palette de solutions dans le domaine du logement, de l'insertion ou de la santé sexuelle, afin de permettre à ces jeunes de mener une vie autonome, en évitant la reproduction des schémas familiaux.

Les solidarités humaines

Aux côtés de chacun dans les moments de fragilité

Garantir la qualité de vie dans l'accueil et l'accompagnement

Le numérique, un outil au service des usagers



Sensibilisation EVARS



Réunion de l'Observatoire
départemental de la protection de l'enfance



« Le P'tit Home »



MECS « Le Chevalet »

Les réalisations majeures

Ouverture d'établissements

Le renforcement des capacités et de l'offre d'accueil des mineurs de l'aide sociale à l'enfance est une priorité majeure du projet de mandat. Cette action est indispensable pour permettre aux enfants de disposer d'un accompagnement adapté et propice à leur développement. Dans ce cadre, l'année 2024 a été marquée par l'ouverture :

- de la micro-MECS « Le P'tit Home » (6 places 0-6 ans) à Boulogne-sur-Mer ;
- de la MECS « Le Chevalet » à Lens (MECS de l'Artois) 14 places 3-18 ans.

Centres de santé sexuelle

Conscient que les actions de sensibilisation à l'Éducation à la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (EVARS) auprès des jeunes sont indispensables, le Département a mis en place des protocoles partenariaux pour permettre le développement d'intervention dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux ou à l'école. Ces actions de sensibilisation sont portées par les conseillers conjugales et familiales du Département.

Étude du milieu ouvert

La direction de l'enfance famille a conduit en 2024 une étude du milieu ouvert . Ce travail visait à :

- évaluer la mise en œuvre des mesures éducatives en milieu ouvert dans l'accompagnement des familles au regard des missions de prévention et de protection de l'enfance ;
- donner à voir ce que produit le milieu ouvert à la suite de la création des mesures renforcées et du financement de nouvelles mesures.

Lors de cette étude, les chargées de mission sont allées à la rencontre de familles accompagnées de professionnels exerçant en milieu ouvert et ont pu consulter des dossiers. Des temps de restitution des conclusions de cette étude seront prévus en 2025 et devraient permettre de faire évoluer ou conforter les pratiques en matière de protection de l'enfance.

Observatoire départemental de la protection de l'enfance

L'observatoire départemental de protection de l'enfance sous la présidence de madame Evelynne NACHEL, Vice-présidente en charge de l'enfance, la famille et de la protection maternelle et infantile, a été réinstallé le 22 novembre 2024. Cette instance stratégique est un lieu pluri-partenarial de concertation autour des enjeux de la protection de l'enfance.

Les solidarités humaines

Aux côtés de chacun dans les moments de fragilité
Garantir la qualité de vie dans l'accueil et l'accompagnement
Le numérique, un outil au service des usagers

Les chiffres clés du numérique

MonJob62

31 112 personnes inscrites sur MonJob62

15 802 personnes inscrites avec au moins 1 CV en ligne

25 084 offres d'emploi déposées depuis le lancement avec une majorité de CDI qui relèvent principalement des 3 secteurs d'activité suivants : service à la personne, transport & logistique et construction / bâtiment / travaux publics

Néogestion

450 utilisateurs au quotidien dont 27 % sont des bénéficiaires du RSA

Rdv Solidarités :

149 000 prises de rendez vous en ligne

Les services numériques constituent désormais des outils indispensables dans la relation entre les administrations et leurs usagers. Ils offrent de nouvelles possibilités en matière d'accessibilité et de rapidité de la prise en charge des demandes. Ils sont cependant des freins pour les personnes exclues des usages et des ressources numériques. Face à ce constat, l'une des ambitions du Pacte des solidarités humaines consiste à faire du numérique une opportunité. Cet engagement vient confirmer la mobilisation des services départementaux dans le déploiement de nouvelles solutions numériques adaptées et inclusives.

Le Département aide aux usages du numérique

L'accès au numérique peut poser de réelles difficultés pour de nombreux habitants du Pas-de-Calais. Le développement de plateformes numériques constitue cependant un complément particulièrement intéressant aux services de proximité présents sur tout le territoire. En conséquence, le Département porte une attention toute particulière à l'accompagnement aux usages du numérique. Cette démarche s'appuie sur deux piliers : des actions d'accompagnement ouvertes aux habitants avec le soutien de structures spécialisées dans le domaine et une attention portée sur la simplification d'usages et de compréhension des services numériques développés.

Le Département adapte ses outils aux évolutions technologiques

Le secteur du numérique connaît de très régulières évolutions technologiques qui doivent permettre de renforcer le service rendu aux usagers. Le Département porte une vigilance particulière sur ce sujet en maintenant notamment une expertise interne sur ces questions. En effet, la maîtrise de ces technologies en interne est gage d'indépendance mais permet surtout une très grande réactivité dans la mise en œuvre de solutions modernes. En expérimentant d'abord les solutions dans des périmètres limités puis en les généralisant lorsque celles-ci ont démontré leur efficacité, le Département se dote progressivement d'outils de plus en plus performants et adaptés aux besoins des usagers. C'est ainsi par exemple que le service Rdv Solidarités a été complété d'envoi de sms de rappels aux personnes ayant pris rendez vous ou que des expérimentations de Tchat Bot conversationnels ont été lancées.

Les solidarités humaines

L'autonomie et la santé
L'insertion sociale et professionnelle, le logement
La protection de l'enfance et de la famille

Le numérique, un outil au service des usagers



Les réalisations majeures

2024 a été la première année de généralisation de l'outil **RDV Solidarités**, permettant aux habitants du Département d'obtenir un rendez-vous auprès des services sociaux départementaux et auprès des services de protection maternelle et infantile. On a ainsi dénombré plus de 149 000 rendez-vous fixés via la plateforme.

Afin de favoriser l'identification des places disponibles chez les assistants familiaux, le croisement de données issues des outils **GENESIS** et **SAFE** a donné naissance à un outil partagé avec les services enfance famille, les services locaux de l'accueil familial et le bureau gestion des carrières.

L'objectif de cet outil est de mettre à disposition des agents un état des lieux des accueils en quasi temps réel (plusieurs mises à jour dans la journée).

À destination des assistants familiaux, l'application de **gestion des absences des assistants familiaux** permet de déclarer les arrêts de maladie ordinaire, les hospitalisations, les accidents de travail depuis un outil en ligne. L'objectif est de faciliter l'information des services ressources humaines et financiers mais aussi la mise en place des relais pour les enfants accueillis.

2024, c'est enfin l'année de démarrage d'un projet d'envergure pour le pôle solidarités, avec un état des lieux complet sur les traitements des documents par nos services, qu'ils soient au format papier ou numérique.

L'ensemble des services de la direction de l'autonomie et des maisons de l'autonomie, le service des politiques sociales du logement et de l'habitat et les services locaux inclusion sociale et logement, les secteurs aide sociale à l'enfance et l'ensemble des services des sites (SSD, SEF, PMI et Secrétariat) ont donc été sollicités et écoutés lors de ces rencontres préparatoires à la mise en place d'un outil de **gestion électronique de documents**.

Ce futur outil de modernisation permettra la centralisation des informations pour une meilleure réponse à l'utilisateur en se voulant plus globale et plus fluide. Il permettra également la mise en place du « Dites-le nous une seule fois » pour le traitement des demandes et dossiers.

Servir les territoires, au plus proche des populations

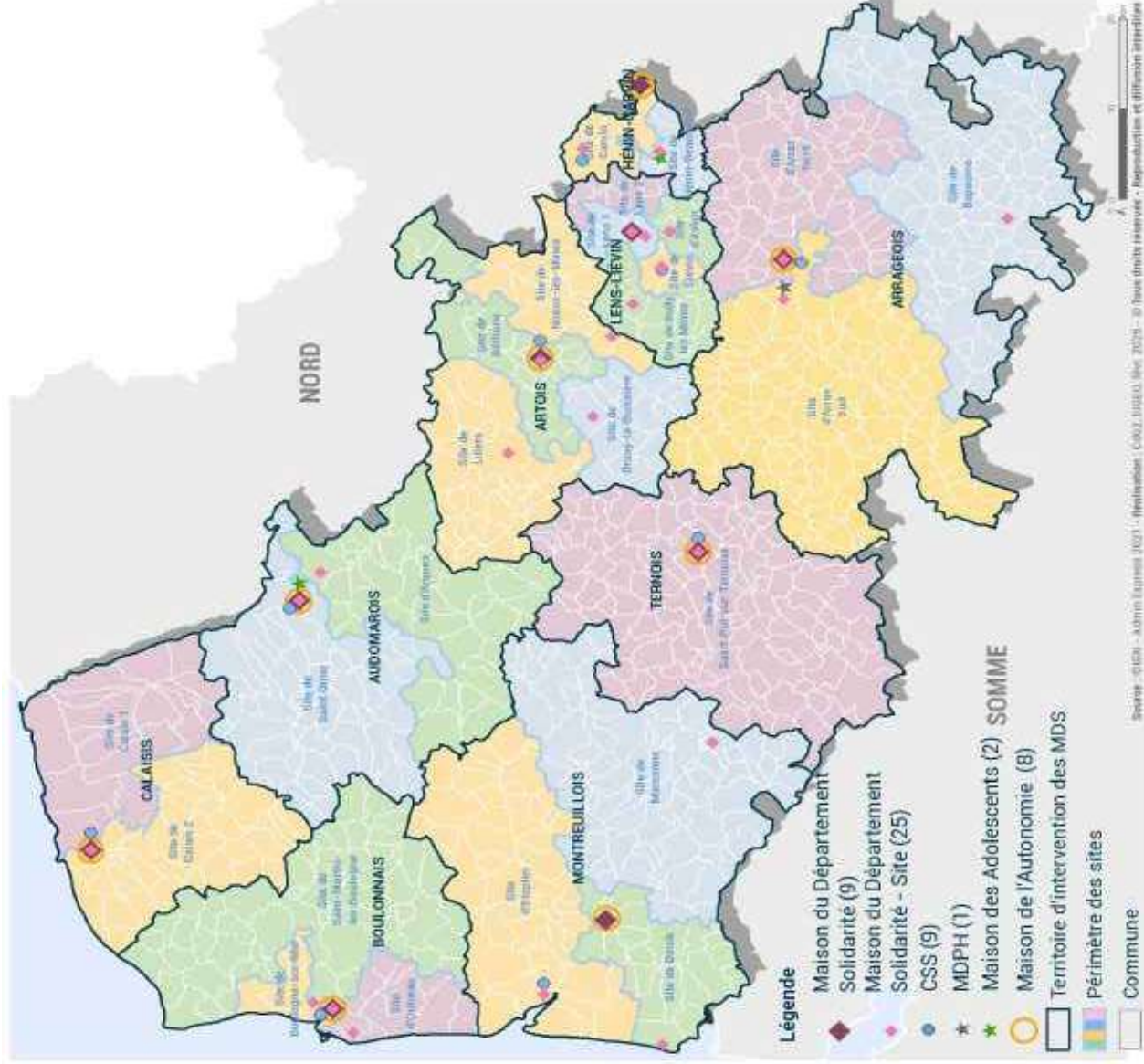
Les Maisons du Département Solidarité



Les 9 Maisons du Département Solidarité (MDS) participent à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques départementales de solidarité et de développement social : politiques dédiées à l'insertion sociale, dénommée « inclusion sociale » et professionnelle, au soutien des enfants et des familles, des personnes âgées, en situation de handicap, en situation de vulnérabilité et aussi de politiques transversales à tout public relatives à la santé, au logement.

Elles sont chargées d'accueillir les publics, d'écouter leurs besoins et attentes, de les orienter, les accompagner, les conseiller et, le cas échéant, les protéger. En proximité immédiate des 1 453 934 habitants (source : INSEE, estimation 1^{er} janvier 2023), les agents de la MDS exercent leurs missions, en tant que de besoin, au domicile des personnes, au sein des 25 sites, des 2 Maisons Des Adolescents (MDA), des 9 antennes de Centre de Planification et d'Éducation familiale (CPEF) et des 371 points d'accueil hors sites.

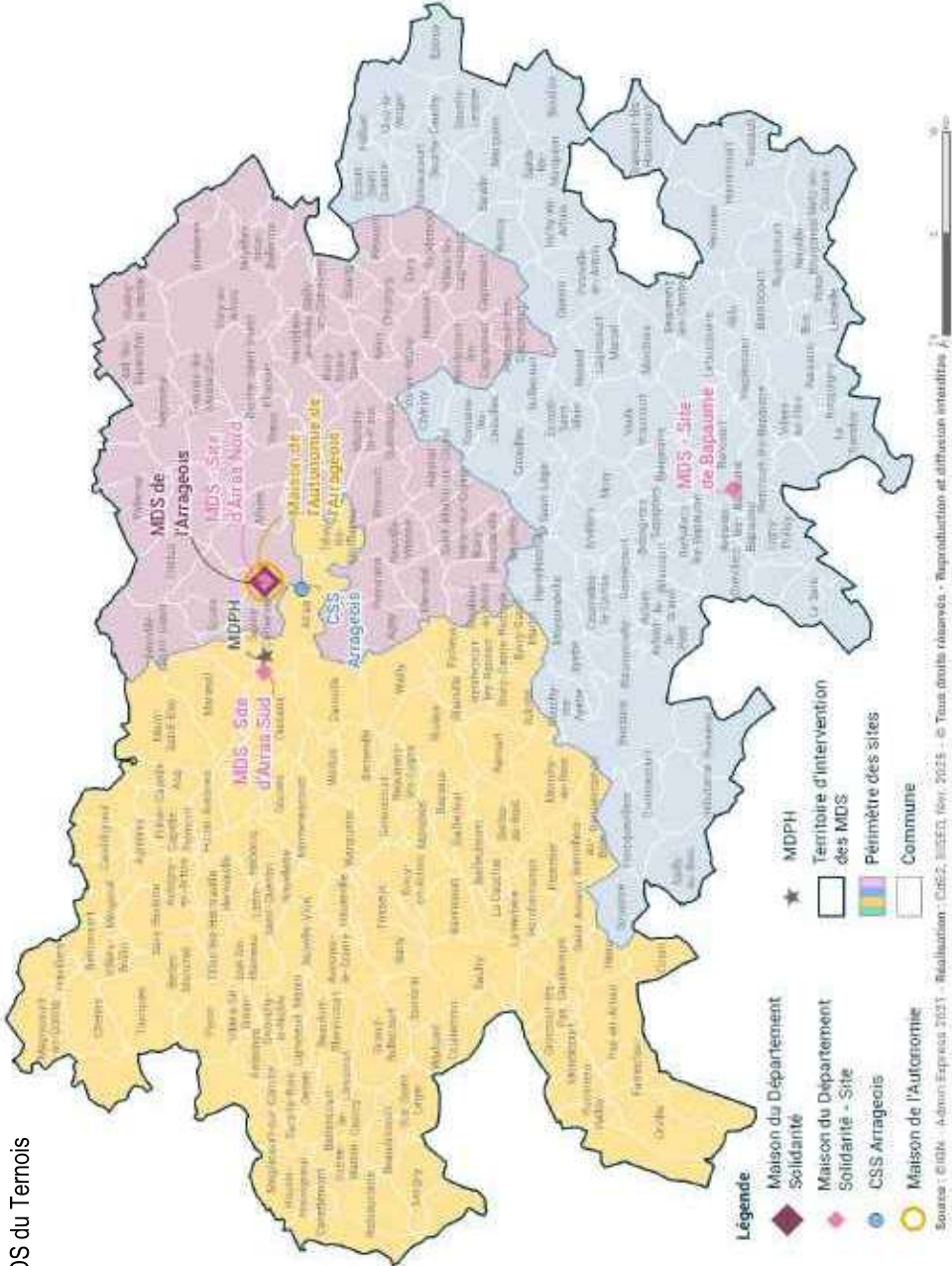
Les MDS organisent également les commissions consultatives d'attribution des aides et prestations individuelles, sous la présidence d'un élu, ainsi que les instances techniques locales de travail pour organiser la pluridisciplinarité des approches et des expertises dans les réponses de proximité.



Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Ardennes
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Inclusion sociale et logement	
Le Revenu de solidarité active (RSA) : 4450 allocataires du RSA	
Le Fonds de solidarité logement	
Aides accordées (accès à un logement identifié / maintien / eau électricité tél)	444
Aides recevables (accès à un logement non identifié)	370
Les aides financières	
Aides financières d'aide sociale à l'enfance (AFASE)	156
Secours d'urgence (SU) accordés	455
Aides financières personnalisées (AFP) accordées	50
Accords du Fonds d'aides aux jeunes (FAJ)	52
Enfance - Famille	
L'Aide sociale à l'enfance	
Bénéficiaires d'une mesure d'accueil (dont placement direct et surveillance administrative)	748
Actions éducatives à domicile, en milieu ouvert admi-	493
L'aide et l'accompagnement des familles	
Familles suivies dans le cadre d'une mesure familiale (TISF, AESF, AGBF, ASAP)	594
La Protection maternelle et infantile (PMI)	
Enfants vus en consultation PMI	4434
Autonomie	
Personnes en situation de handicap	
Bénéficiaires de la Prestation de compensation du handicap (PCH)	1435
Personnes âgées	
Bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autono-	4310
Accueil sur les territoires	
Accueils physiques,	
Accueils téléphoniques	
Les moyens humains sur les territoires	
Agents territoriaux	159
Équivalents temps plein (ETP)	152.9

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

• MDS de l'Arrageois

- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Les réalisations majeures

Dans le champ de l'accueil social inconditionnel de proximité

Premiers échanges avec la communauté de communes des Campagnes de l'Artois sur la construction d'un protocole de coopération.

Signature du contrat local de santé avec la communauté de communes du Sud Artois qui définit les engagements mutuels entre administrations.

La maison de l'autonomie a organisé les formations sur le « bien vieillir chez soi », en direction des secrétaires de site et des professionnels des services médico-sociaux du territoire. Ces formations ont pour objectif d'outiller les professionnels dans l'accueil de 1^{er} niveau des personnes âgées en perte d'autonomie, en développant leurs connaissances sur les principales prestations liées à l'Allocation Personnalisée Autonomie (APA), les aides techniques et aménagements du logement, la téléassistance...

Dans le champ de l'enfance et de la famille

Des réunions d'information ont été organisées afin de promouvoir les métiers d'assistant familial et d'assistant maternel.

La nurserie du centre de détention de Bapaume a été réouverte. Dans une aile dédiée, les détenues enceintes et/ou mères incarcérées, reçoivent un soutien à la parentalité, au lien parent-enfant et pour favoriser le bien-être des enfants.

Dans le champ de l'insertion et de l'inclusion durable

Dans le cadre du projet Canal Seine Nord-Europe (CSNE), différentes actions ont été mises en œuvre à destination des Bénéficiaires du Revenu Solidarité Active (BRSA), des jeunes et des demandeurs d'emplois de longue durée. Des ateliers de sensibilisation ont été proposés sur les métiers nécessaires à la construction du canal. Des sas préparatoires et des formations aux métiers des travaux publics ont également vu le jour.

La mise en place de la plateforme « logement d'abord » (LDA) Arrageois-Ternois permet désormais de favoriser un accès ou un maintien durable au logement pour les ménages connaissant des difficultés multiples.

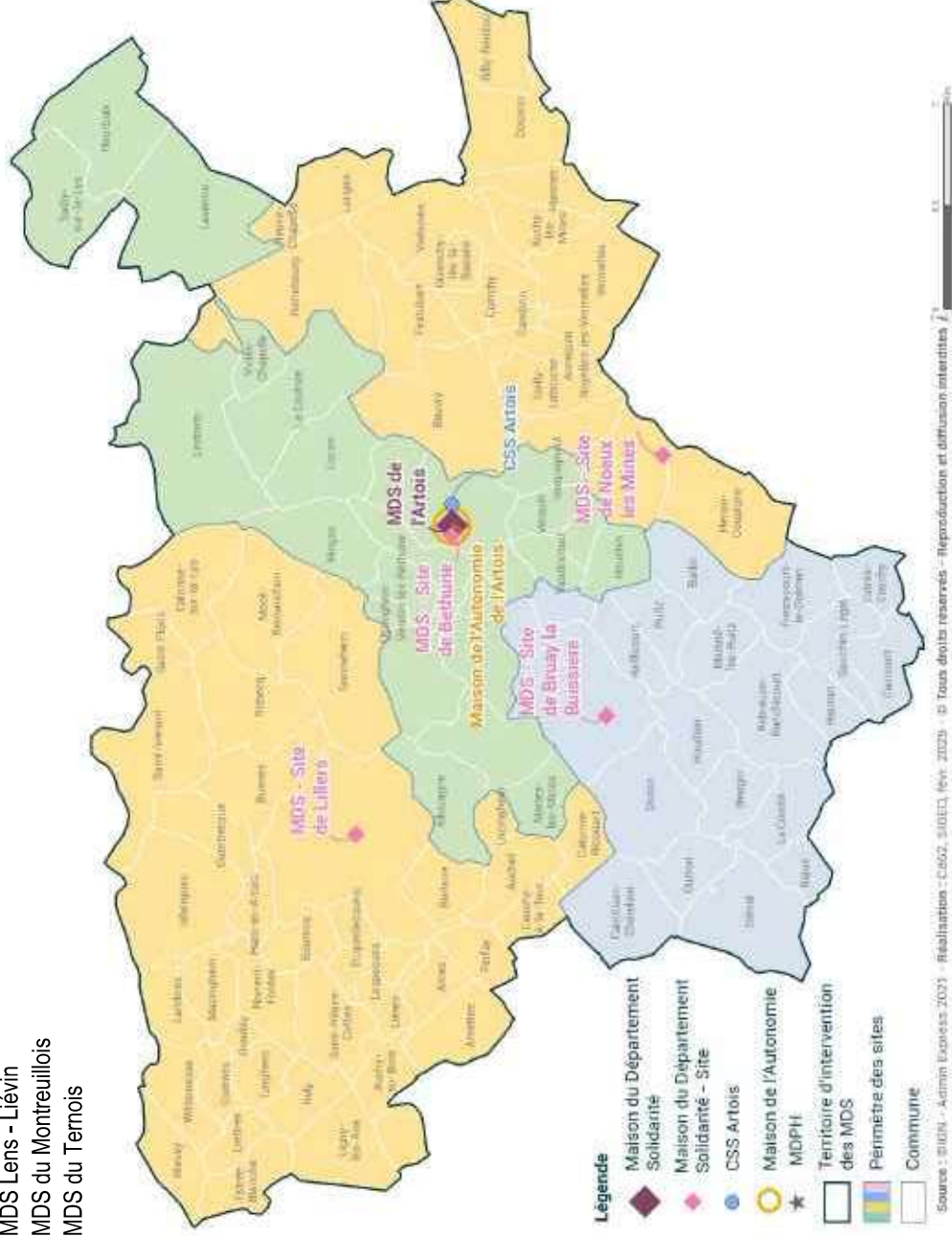
Dans le champ de l'autonomie et de la santé

Dans le cadre de la préfiguration du Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA), la maison de l'autonomie s'est engagée aux côtés de l'équipe projet départementale dans la présentation des missions du service à l'occasion d'un comité territorial de l'autonomie réuni en juin. La maison de l'autonomie s'est aussi impliquée dans l'animation d'une concertation en direction des habitants du Pas-de-Calais, âgés ou en situation de handicap. Les partenaires de la plateforme d'aide aux aidants, lors d'une animation territoriale, ont construit un questionnaire en vue de mieux connaître les besoins des aidants et ajuster les réponses à leurs attentes et à leurs besoins.

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Artois
- **MDS de l'Artois**
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Inclusion sociale et logement	
Le Revenu de solidarité active (RSA) : 9014 allocataires du RSA	
Le Fonds de solidarité logement	
Aides accordées (accès à un logement identifié / maintien / eau électricité Tél)	925
Aides recevables (accès à un logement non identifié)	450
Les aides financières	
Aides financières d'aide sociale à l'enfance (AFASE)	201
Secours d'urgence (SU) accordés	1192
Aides financières personnalisées (AFP) accordées	81
Accords du Fonds d'aides aux jeunes (FAJ)	60
Enfance - Famille	
L'Aide sociale à l'enfance	
Bénéficiaires d'une mesure d'accueil (dont placement direct et surveillance administrative	1351
Actions éducatives à domicile, en milieu ouvert administratives et judiciaires	971
L'aide et l'accompagnement des familles	
Familles suivies dans le cadre d'une mesure familiale (TISF, AESF, AGBF, ASAP)	961
La Protection maternelle et infantile (PMI)	
Enfants vus en consultation PMI	5470
Autonomie	
Personnes en situation de handicap	
Bénéficiaires de la Prestation de compensation du	1801
Personnes âgées	
Bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile	5921
Accueil sur les territoires	
Accueils physiques	
Accueils téléphoniques	
Les moyens humains sur les territoires	
Agents territoriaux	269
Équivalents temps plein (ETP)	259

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- **MDS de l'Artois**
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisais
- MDS Hénin-Carvin
- MDS Lens-Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Les réalisations majeures

En 2024, chaque agent de la Maison du Département Solidarité (MDS) de l'Artois a été encouragé à faire de l'accès à l'autonomie des publics qu'il accompagne une priorité d'intervention. L'évaluation et la réponse globale (insertion sociale, insertion professionnelle, mobilité, santé, accès à la culture et au sport, logement etc...) ont été au cœur de l'action des professionnels sur les différents champs de la vie quotidienne.

Dans le champ de la prévention

2024 a été l'année de la déclinaison opérationnelle du partenariat entre la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et les deux maisons des 1000 jours présentes sur le territoire. La PMI de l'Artois y a réalisé des consultations et animé des ateliers de soutien à la parentalité (massage bébé, cafés des parents, consultations prénatales...). Un partenariat a également été établi entre une sage-femme de PMI et un éducateur sportif de l'UFOLEP afin de promouvoir la santé des femmes enceintes par le biais d'une activité sportive adaptée.

Dans le champ de l'enfance et de la jeunesse

Le Service Enfance Famille (SEF) accompagne les mineurs confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) dans leur parcours vers l'autonomie : des temps forts sont proposés pour rythmer leurs parcours : informations collectives, actions collectives avec les services transversaux pour développer les compétences des jeunes, entretien des 17 ans. Cet accompagnement porté par différents professionnels, leur a permis de se poser 2 questions : « Comment mieux accompagner les jeunes vers l'autonomie ? » et « De quoi avons-nous besoin pour y parvenir ? », ce qui s'est traduit par la réalisation de deux livrets « repères », l'un pour les professionnels et l'autre pour les référents. Ces différentes actions sont autant de démarches pour venir sécuriser le passage à l'âge adulte des jeunes sortant de l'ASE et ainsi éviter les sorties sèches de l'ASE.

Dans le champ de l'insertion et de l'inclusion durable

L'année 2024 a été celle de la consolidation des partenariats en prévision de la mise en œuvre de la loi plein emploi. Un comité local pour l'emploi co-présidé par un Conseiller départemental a permis de renforcer l'action des différents acteurs de l'emploi autour des recrutements dans l'industrie et le BTP. Le réseau des référents et structures d'insertion, animé par le SLAI, a également fait l'objet de temps de sensibilisation favorisant leur montée en compétences. Le partenariat formé autour de la lutte contre les expulsions locatives a été renforcé avec l'installation d'une nouvelle Commission Consultative des Actions de Prévention des EXpulsions Locatives (CCAPEX). Plus généralement, les sensibilisations sur les questions du logement et du budget se sont poursuivies auprès et pour les jeunes : d'une part auprès des associations porteuses de mesures éducatives, mais aussi au travers d'ateliers collectifs menés avec des jeunes majeurs sortant d'un parcours ASE.

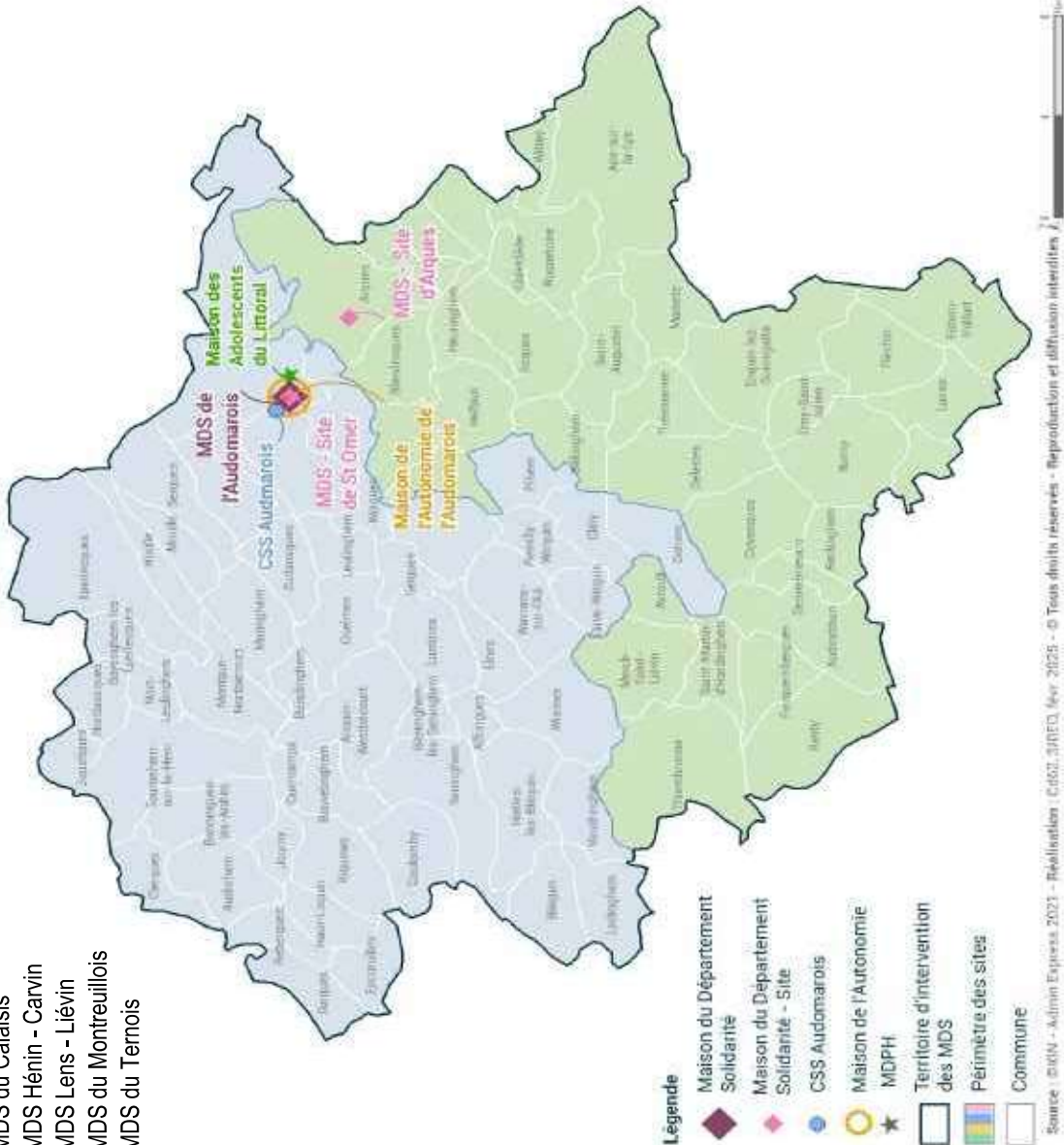
Dans le champ de l'autonomie

La Maison de l'autonomie de l'Artois s'est engagée dans de nombreux forums et projets de prévention au service des personnes âgées ou en situation de handicap. C'est ainsi que par exemple la pratique sportive de la boccia a pu réunir collégiés et établissements médico-sociaux, ou encore que la Comédie de Béthune a ouvert ses portes à nos accueillants familiaux et leurs accueillis pour faciliter l'accès à la culture.

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arageois
- MDS de l'Artois
- **MDS de l'Audomarois**
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Inclusion sociale et logement	
Le Revenu de solidarité active (RSA) : 3245 allocataires du RSA	
Le Fonds de solidarité logement	
Aides accordées (accès à un logement identifié / maintien / eau électricité tél)	280
Aides recevables (accès à un logement non identifié)	225
Les aides financières	
Aides financières d'aide sociale à l'enfance (AFASE) accor-	126
Secours d'urgence (SU) accordés	363
Aides financières personnalisées (AFP) accordées	57
Accords du Fonds d'aides aux jeunes (FAJ)	16
Enfance - Famille	
L'Aide sociale à l'enfance	
Bénéficiaires d'une mesure d'accueil (dont placement direct et surveillance administrative)	461
Actions éducatives à domicile, en milieu ouvert administra-	342
tives et judiciaires	
L'aide et l'accompagnement des familles	
Familles suivies dans le cadre d'une mesure familiale (TISF, AESF, AGBF, ASAP)	375
La Protection maternelle et infantile (PMI)	
Enfants vus en consultation PMI	2012
Autonomie	
Personnes en situation de handicap	
Bénéficiaires de la Prestation de compensation du handi-	624
Personnes âgées	
Bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile	1980
Accueil sur les territoires	
Accueils physiques	
Accueils téléphoniques	
Les moyens humains sur les territoires	
Agents territoriaux	132
Équivalents temps plein (ETP)	126.3

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- **MDS de l'Audomarois**
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin-Carvin
- MDS Lens-Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



SPECIAL INONDATIONS

L'Audomarois, touché par les inondations

80 communes de l'Audomarois ont été reconnues au titre des catastrophes naturelles après les différents épisodes d'inondation. Les services de la Maison du Département Solidarité (MDS), principalement le Service Local Inclusion Sociale et Logement (SLISL), le Service Social Départemental (SSD) et la maison de l'Audomarois ont beaucoup été mobilisés sur les dispositifs mis en place par l'institution pour répondre aux besoins des sinistrés. 70 diagnostics ont été effectués pour répondre aux demandes de logement. Outre ces diagnostics, de nombreux accompagnements ont été réalisés par le biais d'un maillage fort entre les différentes institutions et partenaires mobilisés sur la thématique du logement. 77 ménages ont également pu bénéficier d'une aide financière attribuée dans le cadre de la convention mise en place au titre du fonds exceptionnel énergie.

Quand la culture s'invite à la Maison Des Adolescents (MDA)

Accompagnés par les chargés de mission du Pôle des Réussites Citoyennes (PRC), les professionnels de la MDA se sont penchés sur l'édition 2024 du Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) de la communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer. Ainsi, enjeux culturels et objectifs d'accompagnement de l'adolescent se sont croisés et se sont concrétisés par la rencontre de Julia Amarger, photographe et de Déborah Adoh, journaliste. Dans la continuité des ateliers "affirmation de soi" proposés par la MDA, les jeunes ont pu découvrir certaines techniques de photographie et se mettre en scène. Ils ont pu expérimenter un nouveau mode d'expression et s'initier à la conduite et l'enregistrement d'interviews. Cette démarche d'accompagnement transversal entre le PRC et la MDA se poursuit à travers le sport.

La fresque du numérique dans l'Audomarois

Le lundi 30 septembre dernier, la Maison du Département Solidarité (MDS) de l'Audomarois a mis en place un atelier autour de la fresque du numérique. Les participants ont pu, de manière ludique et collaborative, appréhender les enjeux environnementaux du numérique. Les échanges qui furent constructifs et bienveillants ont permis à chacun de se questionner sur sa pratique personnelle et professionnelle. Tous les participants sont repartis enjoués avec pour intention de sensibiliser autour des enjeux environnementaux du numérique.

Un temps festif pour renforcer la transversalité

Le mercredi 03 avril, 8 enfants âgés de 22 mois à 16 ans et 5 adultes ont investi les locaux de la MDS de l'Audomarois du site d'Arques pour participer à une action collective festive. Cette action initiée par le Service Enfance Famille (SEF) prévention a été pilotée en interservices et intersites avec des professionnelles des équipes de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), du service social départemental, du service local inclusion sociale et logement et du secrétariat. Certaines familles participaient pour la première fois à ce temps festif avec d'autres, déjà plus habituées. Des liens d'entraide se sont créés : une dame accompagnée par le SLISL souffrant d'isolement était présente et a apporté son aide aux différentes familles. Les enfants lui ont, en échange, confectionné une jolie couronne. Cette action collective a permis aux professionnels d'observer le comportement des enfants et les liens d'attachement avec leurs parents et d'aider les adultes à poser du cadre.

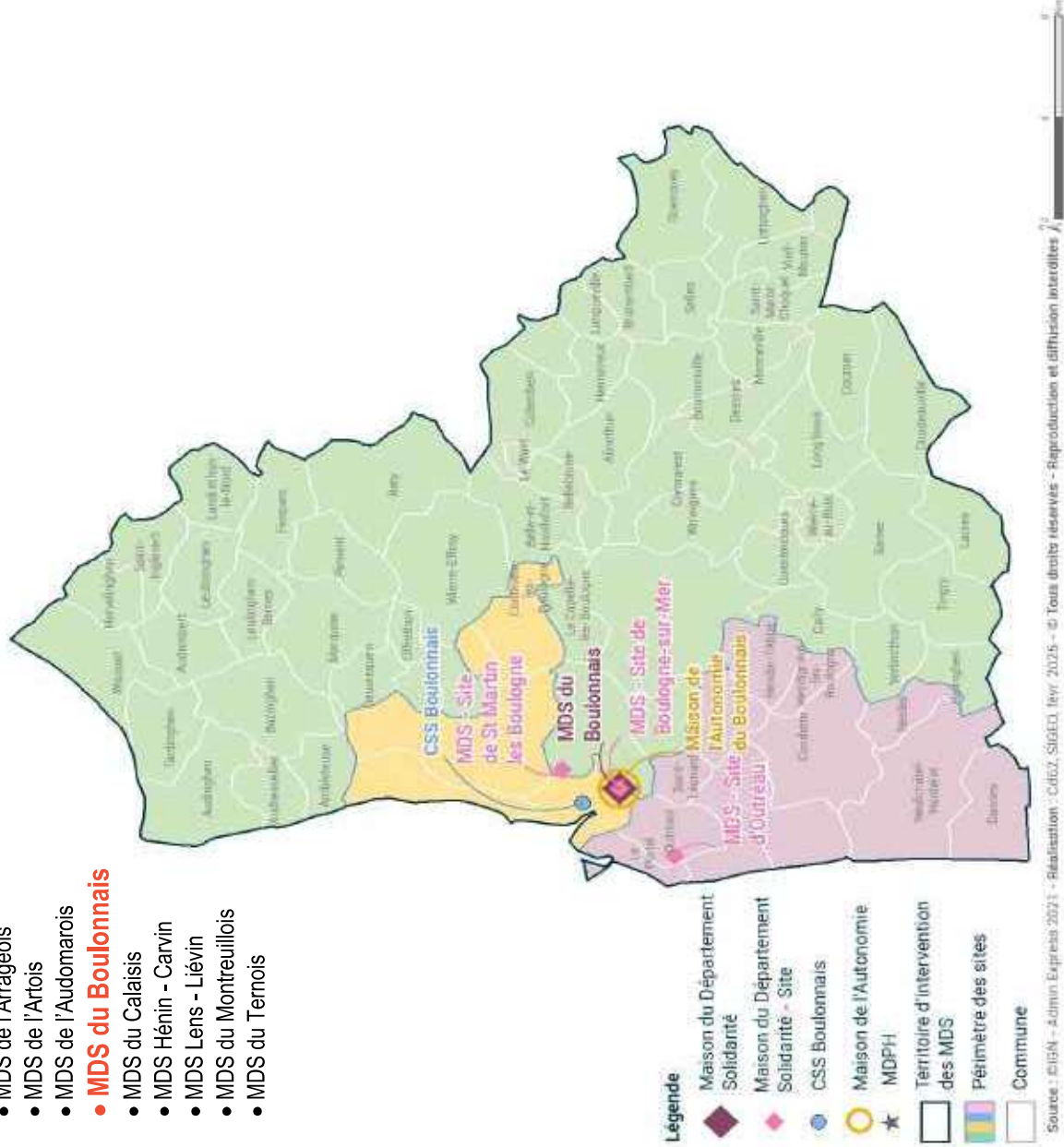
L'important est de participer !

Âgées de 16 à 50 ans, une quarantaine de personnes, qu'elles soient en parcours d'insertion, bénéficiaires du RSA, en situation de handicap, ou bien des jeunes confiés à l'ASE, ont participé, le 22 avril dernier, à une journée riche en aventure sportive. L'action menée par le chargé de mission sport de l'Audomarois et la conseillère spécialisée en insertion par l'emploi clôturait la semaine des « Clés pour réussir » qui a réuni plus de 130 personnes sur l'ensemble des actions menées par le SLAI de l'Audomarois. L'ambition était de lutter contre l'isolement social, relever de nouveaux défis et reprendre confiance en soi pour avoir envie de s'investir dans un nouveau projet de vie ou professionnel.

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- **MDS du Boulonnais**
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Inclusion sociale et logement	
Le Revenu de solidarité active (RSA) : 4670 allocataires du RSA	
Le Fonds de solidarité logement	
Aides accordées (accès à un logement identifié / maintien / eau électricité tél)	417
Aides recevables (Accès à un logement non identifié)	240
Les aides financières	
Aides financières d'aide sociale à l'enfance (AFASE) accordées	154
Secours d'urgence (SU) accordés	651
Aides financières personnalisées (AFP) accordées	58
Accords du Fonds d'aides aux jeunes (FAJ)	81
Enfance - Famille	
L'Aide sociale à l'enfance	
Bénéficiaires d'une mesure d'accueil (dont placement direct et surveillance administratif)	970
Actions éducatives à domicile, en milieu ouvert administratives et judiciaires	501
L'aide et l'accompagnement des familles	
Familles suivies dans le cadre d'une mesure familiale (TISF, AESF, AGBF, ASAP)	428
La Protection maternelle et infantile (PMI)	
Enfants vus en consultation PMI	1956
Autonomie	
Personnes en situation de handicap	
Bénéficiaires de la Prestation de compensation du handicap (PCH)	1116
Personnes âgées	
Bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile	3666
Accueil sur les territoires	
Accueils physiques	
Accueils téléphoniques	
Les moyens humains sur les territoires	
Agents territoriaux	178
Équivalents temps plein (ETP)	172.9

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- **MDS du Boulonnais**
- MDS du Calaisais
- MDS Hénin-Carvin
- MDS Lens-Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Les réalisations majeures

La mission insertion par l'emploi fête son 10 000ème accès à l'emploi sur le Boulonnais

Ce mardi 24 septembre, la mission insertion par l'emploi a célébré son 10 000ème retour à l'emploi. Ce fut l'occasion de mettre à l'honneur une jeune ex-bénéficiaire du RSA qui, grâce à l'accompagnement du Service Local Allocation Insertion (SLAI), a été recrutée en CDI comme aide à domicile et qui, au-delà de rendre fiers ses enfants, a pu acheter sa première voiture.

Les métiers de l'aide et du soin à domicile à l'honneur

Le mardi 3 décembre, plus de 150 personnes sont venues découvrir les métiers de l'aide et du soin à domicile dans le cadre du second Forum professions autonomie 62 qui s'est déroulé à la salle Damrémont à Boulogne-sur-Mer.

L'idée des forums Professions autonomie 62 est d'aller vers les habitants et les professionnels, pour faire connaître les métiers de l'aide à domicile. Des métiers mal connus, avec certes des contraintes, mais des métiers qui apportent énormément de bonheur, qui sont pourvoyeurs de communication et de bienveillance, avec des conditions de travail qui ont beaucoup évolué et ce, grâce à l'aide du Département qui est conscient de la nécessité de rendre ces métiers plus attractifs.

Par le biais de cette plateforme, 35 personnes ont déjà bénéficié d'un accompagnement vers le retour à l'emploi. 30 autres personnes ont également intégré un sas préparatoire à l'emploi, un dispositif destiné à faire découvrir un métier et lever les freins et craintes liés à une éventuelle reprise d'emploi dans la perspective d'une entrée en formation qualifiante.

Maison Des Ados (MDA) et Centre de Santé Sexuelle (CSS) réunis dans les mêmes locaux

Le 06 décembre 2024, un nouvel espace à Boulogne-sur-Mer réunissant la MDA et le CSS a été inauguré. « L'idée est venue de regrouper ces deux services, dont les connexions sont fortes. Ce nouvel espace unique présente l'avantage d'offrir ces services en cœur de ville, à proximité des collèges et lycées, et à deux pas de la gare et de l'arrêt de bus. » Voici comment Evelyne Nachel, Vice-présidente du Département en charge de l'enfance et des familles, a expliqué la fusion de deux services dans un même espace.

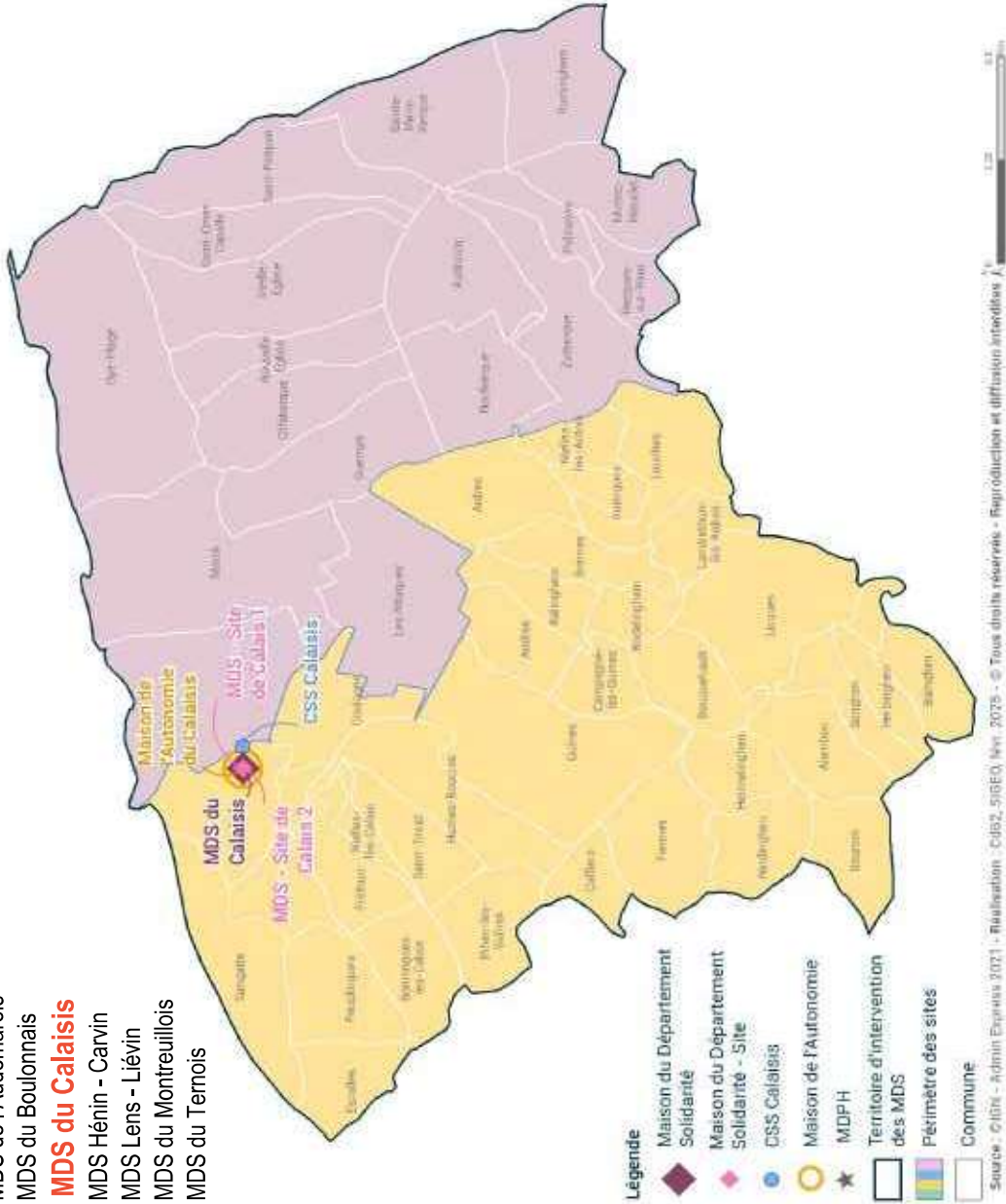
La MDA accueille gratuitement les jeunes de 10 à 20 ans, avec ou sans leur famille, pour des besoins très variés allant de problématiques psychologiques importantes, conduites à risques, mal être, anxiété, à des questions d'orientations scolaires ou sociales, d'addictions, de harcèlement... Elle propose aussi des accompagnements collectifs et des ateliers variés. Pour ce faire, la MDA possède un plateau technique important : médecin, infirmier, psychologues, éducateur, animateur, diététicienne composent l'équipe médicosociale. De plus, une convention lie la MDA au Centre d'Information sur les Droits des Femmes et Familles (CIDFF) située à quelques pas des locaux.

Suite à l'inauguration, cette journée a été découpée en 2 temps : le matin, 40 professionnels des structures médico-sociales, du milieu associatif, ont pu découvrir les nouveaux locaux et redécouvrir les missions MDA ainsi que l'équipe. Puis, l'après-midi, c'est sous forme de portes ouvertes que la structure a accueilli l'ensemble des professionnels, parents, familles, adolescents voulant pousser la porte.

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- **MDS du Calaisais**
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Inclusion sociale et logement	
Le Revenu de solidarité active (RSA) : 5532 allocataires du RSA	
Le Fonds de solidarité logement	
Aides accordées (accès à un logement identifié / maintien / eau électricité tél)	384
Aides recevables (accès à un logement non identifié)	186
Les aides financières	
Aides financières d'aide sociale à l'enfance (AFASE) accordées	231
Secours d'urgence (SU) accordés	508
Aides financières personnalisées (AFP) accordées	107
Accords du Fonds d'aides aux jeunes (FAJ)	6
Enfance - Famille	
L'Aide sociale à l'enfance	
Bénéficiaires d'une mesure d'accueil (dont placement direct et surveillance administrative)	872
Actions éducatives à domicile, en milieu ouvert administratives et judiciaires	563
L'aide et l'accompagnement des familles	
Familles suivies dans le cadre d'une mesure familiale (TISF, AESF, AGBF, ASAP)	451
La Protection maternelle et infantile (PMI)	
Enfants vus en consultation PMI	2743
Autonomie	
Personnes en situation de handicap	
Bénéficiaires de la Prestation de compensation du handicap (PCH)	858
Personnes âgées	
Bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile	2777
Accueil sur les territoires	
Accueils physiques	
Accueils téléphoniques	
Les moyens humains sur les territoires	
Agents territoriaux	160
Équivalents temps plein (ETP)	157.7

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- **MDS du Calaisis**
- MDS Hénin-Carvin
- MDS Lens Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Les réalisations majeures

Aux côtés de chacun dans les moments de fragilité

Face aux inondations qui ont touché le territoire du Calaisis, un réseau de partenaires locaux œuvrant autour de l'inclusion sociale et du logement s'est mis en ordre de marche. Cette dynamique impulsée par le Service Local Inclusion Sociale et Logement (SLISL) a permis l'activation d'une aide exceptionnelle envers les familles sinistrées. 36 ménages ont été accompagnés, 21 par l'association « Mahra le Toit » et 15 par les différents services de la maison du Département solidarité (SSD, MA, SLISL) aux titres d'un logement ou d'une réintégration dans leur logement. Parallèlement, un dispositif d'aide exceptionnelle d'un montant de 400€ pour le règlement d'une surconsommation d'énergie a bénéficié à 15 autres ménages (9 communauté de communes Pays d'Opale et 6 communautés de communes région d'Audruicq).

Dans le champ de l'enfance et de la famille

De nombreuses actions ont été portées par la MDS afin de valoriser les jeunes, d'accompagner les parents ou de fédérer les acteurs. Ainsi, une cérémonie de mise à l'honneur des réussites des jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) a été organisée. À la rentrée des classes, le collège de Guînes a accueilli un forum sur la parentalité, et les travaux préparatoires à la signature de la convention territoriale globale ont été lancés sur le territoire du Grand Calais Terres et Mers.

Dans le champ de l'insertion et de l'inclusion durable

Afin de répondre aux enjeux d'insertion et d'inclusion durable, la MDS du Calaisis a poursuivi le déploiement de projets spécifiques et adaptés aux besoins. C'est ainsi que, par exemple, la plateforme Logement d'abord a été installée. Accompagné de la dynamique territoriale engagée avec les partenaires, cet outil doit permettre de répondre aux difficultés de logement qui peuvent être rencontrées. Dans la même logique de travail partenarial, les rapprochements avec « La Parenthèse » se sont renforcés afin de lutter contre les violences intrafamiliales. Enfin, des actions spécifiques de promotion des métiers en tension ont été portées telles que celles réalisées sur les métiers de la petite enfance..

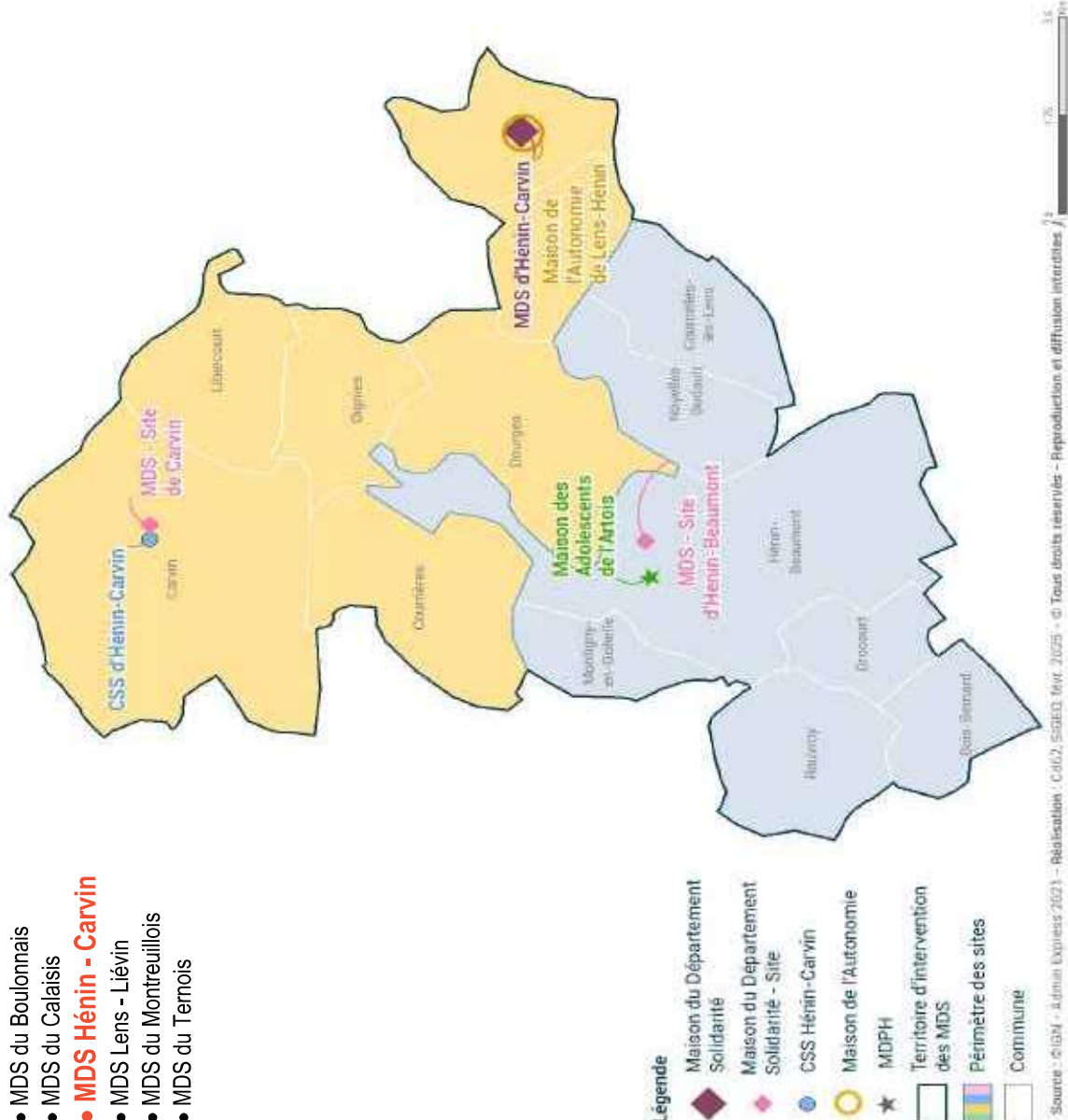
Dans le champ de l'autonomie et de la santé

Dans ce domaine, l'année 2024 a été particulièrement marquée par le lancement du service public départemental de l'autonomie qui doit permettre une meilleure coordination des acteurs du secteur. Par ailleurs, une attention particulière a été portée autour des enjeux du handicap à travers notamment de la mise en place des formations MDPH accès aux droits auprès des services territoriaux et des sites, d'ateliers de parentalité pédagogiques et inclusifs, de sensibilisation à destination des équipes d'évaluation des MA sur la pratique physique et le sport adapté. Enfin, les partenaires de la plateforme territoriale d'aide aux aidants ont été mobilisés sur les marchés du territoire autour de l'auto-reconnaissance à l'occasion de la journée nationale des aidants.

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- **MDS Hénin - Carvin**
- MDS Lens - Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Inclusion sociale et logement	
Le Revenu de solidarité active (RSA) : 5080 allocataires du RSA	
Le Fonds de solidarité logement	
Aides accordées (accès à un logement identifié / maintien / eau électricité tél)	634
Aides recevables (accès à un logement non identifié)	255
Les aides financières	
Aides financières d'aide sociale à l'enfance (AFASE) accordées	222
Secours d'urgence (SU) accordés	931
Aides financières personnalisées (AFP) accordées	64
Accords du Fonds d'aides aux jeunes (FAJ)	23
Enfance - Famille	
L'Aide sociale à l'enfance	
Bénéficiaires d'une mesure d'accueil (dont placement direct et surveillance administrative)	611
Actions éducatives à domicile, en milieu ouvert administratives et judiciaires	389
L'aide et l'accompagnement des familles	
Familles suivies dans le cadre d'une mesure familiale (TISF, AESF, AGBF, ASAP)	297
La Protection maternelle et infantile (PMI)	
Enfants vus en consultation PMI	1037
Autonomie	
Personnes en situation de handicap	
Bénéficiaires de la Prestation de compensation du handicap (PCH)	1038
Personnes âgées	
Bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile	2500
Accueil sur les territoires	
Accueils physiques	
Accueils téléphoniques	
Les moyens humains sur les territoires	
Agents territoriaux	176
Équivalents temps plein (ETP)	171.3

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- **MDS Hénin - Carvin**
- MDS Lens-Liévin
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Les réalisations majeures

Lancement des sessions d'information « Malette accueil autonomie » de la maison de l'autonomie

Dans le cadre de la formation continue des acteurs du guichet intégré (accueillir, informer et orienter), la maison de l'autonomie de Lens-Hénin a organisé des sessions d'information à destination des agents d'accueil et des agents administratifs des territoires d'Hénin-Carvin et de Lens-Liévin, ce qui représente 46 agents formés sur le territoire.

L'objectif est d'outiller l'ensemble des agents pour leur permettre d'apporter une réponse adaptée et harmonisée, aux habitants dans le champ de l'autonomie.

Formation des assistants familiaux par la maison des adolescents

Début juillet a marqué la fin du cycle des 4 groupes d'échanges avec les assistants familiaux animés par la Maison Des Ados (MDA) de l'Artois sur les territoires de l'Arrageois, l'Artois et d'Hénin-Carvin. L'heure pour chacun de faire le bilan de ces 9 mois de rencontres personnelles, riches d'échanges, de partages d'expériences, de collaborations.

Ces rencontres, focalisées sur les thématiques liées à l'adolescence, ont permis à chacun de renforcer ses compétences dans l'accompagnement des adolescents, de mieux gérer certaines situations complexes grâce aux techniques apportées, d'améliorer la communication entre les assistants familiaux et les ados accueillis, d'améliorer les pratiques professionnelles et de renforcer le lien avec la maison des ados.

Étude exploratoire sur les Informations Préoccupantes (IP)

Le Service Social Départemental (SSD) de la Maison du Département Solidarité (MDS) site d'Hénin-Beaumont, porte une réflexion sur l'Information Préoccupante (IP). À ce titre, un groupe de travail réunissant 4 assistantes sociales et 2 secrétaires s'est constitué. 187 IP ont été analysées en fonction d'indicateurs prédéfinis. Cette recherche a permis de définir trois axes de travail auprès des professionnels évaluateurs des IP :

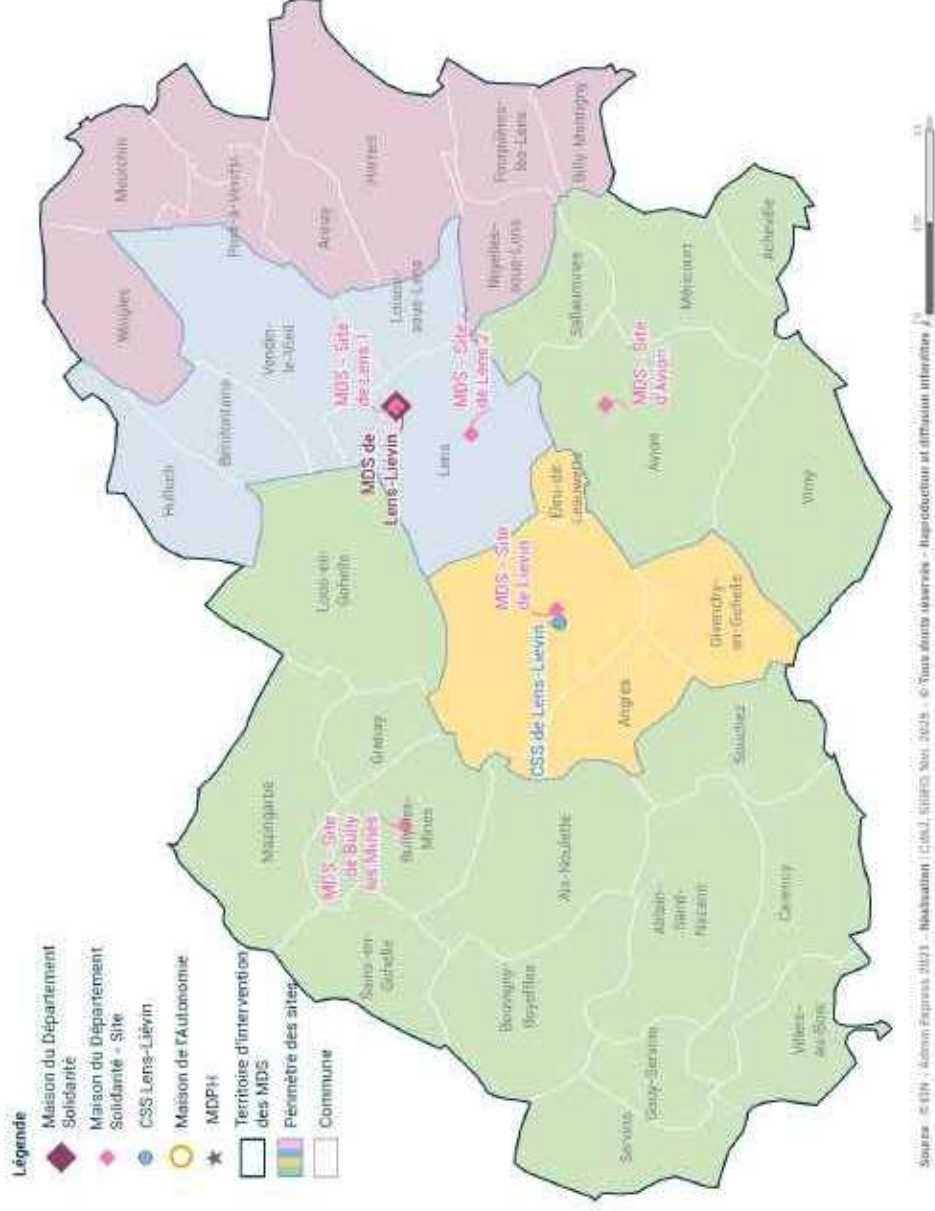
- Axe 1 : Renforcer le partenariat avec l'Éducation nationale : en allant vers les chefs d'établissements des écoles maternelles et primaires afin de développer une culture commune autour de la protection de l'enfance ;
- Axe 2 : Mieux comprendre les besoins des adolescents : un programme de formation assuré par la Maison Des Ados (MDA) est construit à partir des besoins du Service Social Départemental (SSD) sur une période de 9 mois ;
- Axe 3 : Création d'un service de suite qui permet une intervention auprès des familles afin de s'assurer de la mise en place des engagements pris lors de l'évaluation et / ou de soutenir les familles dans l'expression des besoins et la formalisation de l'aide la plus adaptée (un entre-deux entre le classement sans suite et l'accompagnement social d'aide à la parentalité).

Cette initiative, au-delà de l'étude menée, a permis d'initier une culture commune avec les partenaires autour de l'information préoccupante et de concourir à la montée en compétence des agents du Département.

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisais
- MDS Hénin - Carvin
- **MDS Lens - Liévin**
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Inclusion sociale et logement		
Le Revenu de solidarité active (RSA) : 10 760 allocataires du RSA		
Le Fonds de solidarité logement		
Aides accordées (accès à un logement identifié / maintien / eau électricité tél)		1297
Aides recevables (accès à un logement non identifié)		597
Les aides financières		
Aides financières d'aide sociale à l'enfance (AFASE) accordées		156
Secours d'urgence (SU) accordés		1309
Aides financières personnalisées (AFP) accordées		166
Accords du Fonds d'aides aux jeunes (FAJ)		40
Enfance - Famille		
L'Aide sociale à l'enfance		
Bénéficiaires d'une mesure d'accueil (dont placement direct et surveillance administrative)		1367
Actions éducatives à domicile, en milieu ouvert administratives et judiciaires		970
L'aide et l'accompagnement des familles		
Familles suivies dans le cadre d'une mesure familiale (TISF, AESF, AGBF, ASAP)		867
La Protection maternelle et infantile (PMI)		
Enfants vus en consultation PMI		5441
Autonomie		
Personnes en situation de handicap		
Bénéficiaires de la Prestation de compensation du handicap (PCH)		2070
Personnes âgées		
Bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile		3504
Accueil sur les territoires		
Accueils physiques		
Accueils téléphoniques		
Les moyens humains sur les territoires		
Agents territoriaux		228
Équivalents temps plein (ETP)		221.3

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin - Carvin
- **MDS Lens - Liévin**
- MDS du Montreuillois
- MDS du Ternois



Les réalisations majeures

L'enfance, la jeunesse, la famille

Quand la protection de l'enfance, enjeu majeur, évolue dans un contexte tendu, la prévention prend encore plus de sens. Partenariat des services de Protection Maternelle et Infantile (PMI) avec les acteurs locaux, animations avec les enfants et les parents, interventions dans les centres sociaux, participation aux actions à l'initiative des municipalités, travail avec les services de prévention spécialisée, promotion du métier d'assistante familiale sont autant d'actions qui ont mobilisé tout au long de l'année, les professionnels de la Maison du Département Solidarité (MDS) de Lens-Liévin.

2024 fut aussi l'année olympique avec une manifestation territoriale autour du Breaking et la mobilisation de 250 jeunes tout au long de l'année, et l'accompagnement de jeunes à Paris au Village des Sports Urbains place de la Concorde.

L'insertion sociale et professionnelle

La loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi entraîne une transformation du service public de l'emploi par la mise en place d'une organisation rénovée et simplifiée de la gouvernance des politiques d'orientation, d'insertion, de formation et d'emploi à travers quatre niveaux de gouvernance, dont les Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE) à l'échelle des territoires.

L'enjeu est de définir les orientations stratégiques, opérationnelles et les actions renforçant la complémentarité d'intervention des membres du réseau pour l'accompagnement de tous les demandeurs d'emploi et de répondre de manière coordonnée aux besoins de recrutement des entreprises.

Avec le Montreuillois et l'Audomarois, le territoire de Lens-Liévin a été retenu comme territoire expérimentateur de « l'accompagnement rénové des bénéficiaires du RSA » : un chantier complexe qui a fortement mobilisé les équipes et les partenaires tout au long de l'année.

L'inclusion sociale, le logement et la précarité énergétique

À l'occasion de la semaine de lutte contre la précarité énergétique qui a débuté le 12 novembre 2024, les conseillères en accompagnement budgétaire et logement du service local inclusion sociale et logement se sont mobilisées pour proposer une exposition itinérante sur les 5 sites de la maison du Département solidarité.

Les professionnels et usagers ont pu profiter de livrets, conseils via des QR codes, affiches, contacts, sur des thématiques diverses : les économies d'énergie, des conseils et bons gestes à adopter, la fabrication de produits ménagers écologiques : une action bienvenue à l'heure où bon nombre de nos concitoyens sont confrontés à de graves difficultés économiques liées en partie à l'augmentation du prix des énergies.

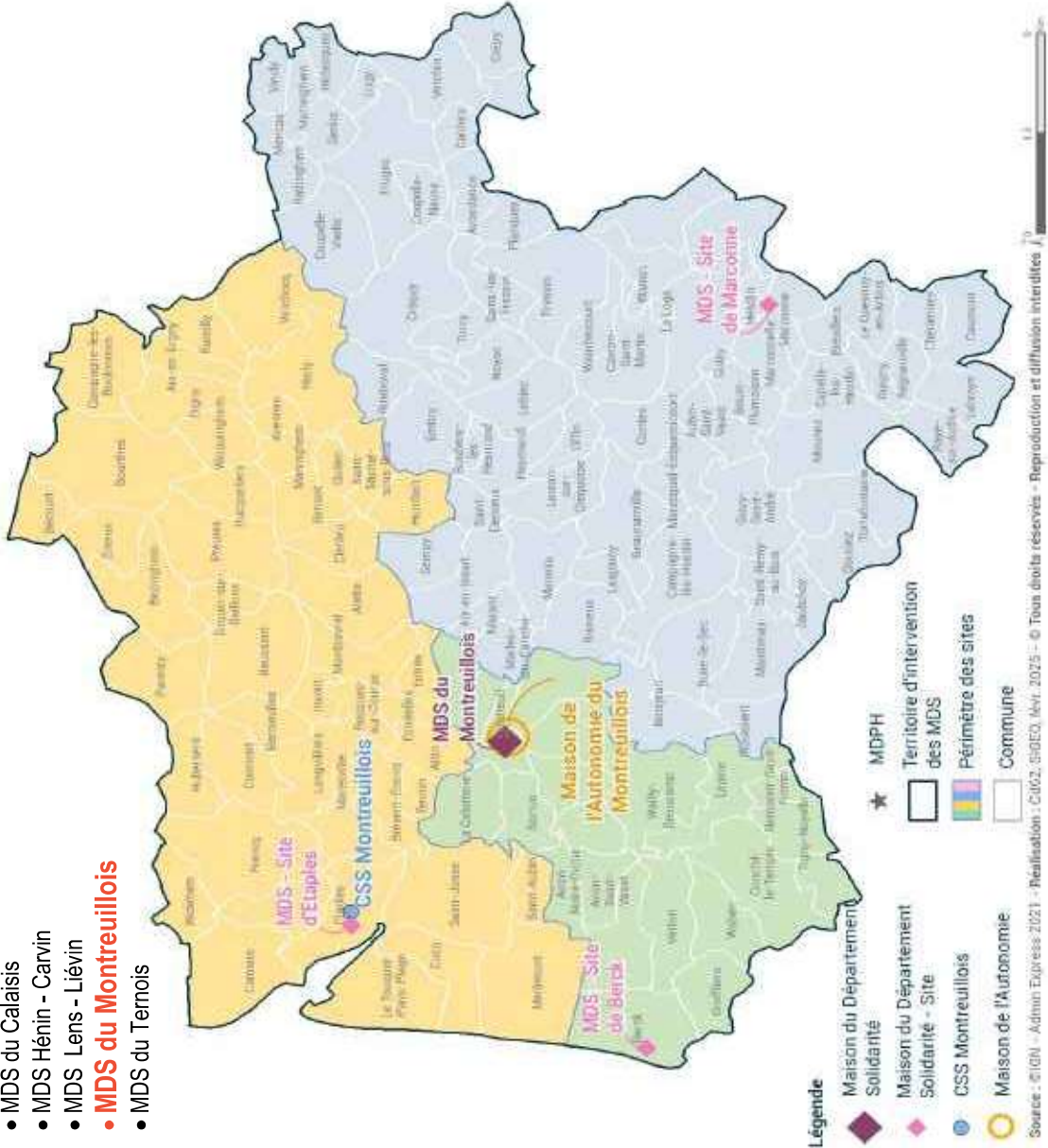
Le développement local

À mi-parcours de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM), le dispositif des "clauses sociales d'insertion" que le Département accompagne auprès des bailleurs sociaux et des collectivités locales, donne des résultats significatifs. En lien avec les entreprises titulaires des marchés ERBM et leurs besoins, le Département s'engage à "accompagner autrement" les publics afin de favoriser au mieux leur insertion. C'est dans ce cadre qu'a été mise en place "une préparatoire" plaquiste/enduseur financée à 100% par le Département du Pas-de-Calais pour 10 allocataires du RSA et jeunes au sein de l'Assifep de Lens en lien avec l'entreprise de travail temporaire Synergie à Lens.

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- **MDS du Montreuillois**
- MDS du Ternois



Inclusion sociale et logement	
Le Revenu de solidarité active (RSA) : 2082 allocataires du RSA	
Le Fonds de solidarité logement	
Aides accordées (accès à un logement identifié / maintien / eau électricité tél)	158
Aides recevables (accès à un logement non identifié)	121
Les aides financières	
Aides financières d'aide sociale à l'enfance (AFASE) accordées	79
Secours d'urgence (SU) accordés	215
Aides financières personnalisées (AFP) accordées	50
Accords du Fonds d'aides aux jeunes (FAJ)	13
Enfance - Famille	
L'Aide sociale à l'enfance	
Bénéficiaires d'une mesure d'accueil (dont placement direct et surveillance administrative)	462
Actions éducatives à domicile, en milieu ouvert administratives et judiciaires	267
L'aide et l'accompagnement des familles	
Familles suivies dans le cadre d'une mesure familiale (TISF, AESF, AGBF, ASAP)	282
La Protection maternelle et infantile (PMI)	
Enfants vus en consultation PMI	1499
Autonomie	
Personnes en situation de handicap	
Bénéficiaires de la Prestation de compensation du handicap (PCH)	603
Personnes âgées	
Bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile	2551
Accueil sur les territoires	
Accueils physiques	
Accueils téléphoniques	
Les moyens humains sur les territoires	
Agents territoriaux	112
Équivalents temps plein (ETP)	109.2

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- **MDS du Montreuillois**
- MDS du Ternois



Les réalisations majeures



Inondations, la MDS aux cotés des sinistrés

Les inondations ont nécessité, tout au long de l'année 2024, un engagement fort du Service Local Inclusion Sociale et Logement (SLIL), des équipes du Service Social Départemental (SSD), du Service Enfance Famille (SEF) des 3 sites, du Service Local Accueil Familial (SLAF) et de la Maison de l'Autonomie (MA) dans l'accompagnement et le logement des ménages sinistrés. 39 diagnostics ont été réalisés, sans oublier la diffusion régulière des informations et dispositifs liés à la reconstruction du territoire. Les liens avec les services de l'État, les 3 EPCI mais aussi les bailleurs sociaux et privés se sont renforcés.

France Travail

Avec la loi Plein emploi du 18 décembre 2023, le Service Local Allocation Insertion (SLAI) du Montreuillois est entré dans une phase d'expérimentation le 1er juillet 2024. Un travail de fond a été engagé avec l'équipe du SLAI, France Travail et les partenaires pour modifier les relations sur l'orientation et l'accompagnement des publics. Ceci a généré une nouvelle approche, de nouvelles méthodes de travail, un changement de cadre d'intervention. Tout le travail engagé depuis 3 ans autour des métiers prioritaires (Teams Métiers : services à la personne, hôtellerie restauration, bâtiment, industrie, agriculture, formation) a aidé à modeler plus sereinement l'activité sur le territoire.

Une petite matinée pour une grande thématique : juillet ne rime pas toujours avec vacances

57 acteurs du logement et de l'hébergement accompagnant un public en situation de handicap ou en perte d'autonomie sont venus chercher des réponses facilitant leur pratique professionnelle sous l'œil vigilant de Blandine Drain, Présidente des commissions MDPH et FSL sur le territoire du Montreuillois. Cette action, qui s'est déroulée à Campigneulles-les-Petites, entre dans le cadre du Pacte des solidarités humaines et du PDAL-HPD (Plan Départemental Action Logement Hébergement Personnes Défavorisées) 2022/2027 pour favoriser l'accès et le maintien dans le logement. Cette rencontre a permis de créer et de renforcer les liens avec les travailleurs sociaux et les partenaires du territoire. Le retour d'expériences a été positif, tout comme la visite du Camion Truck aménagé de l'association Soliha permettant des mises en situation en temps réel.

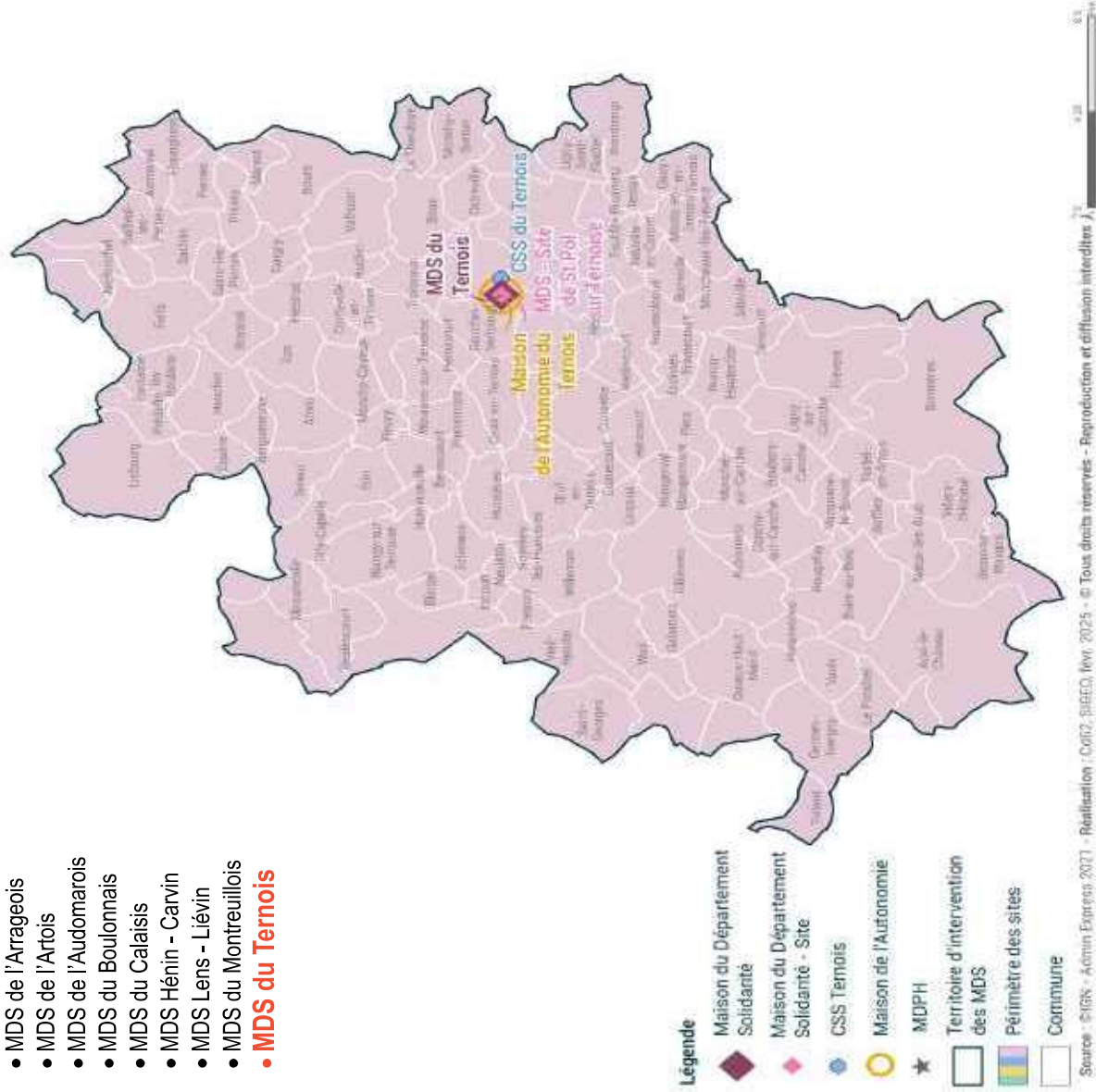
Le Service Social Départemental (SSD) avec les familles vers de nouvelles activités, à la (re)découverte du territoire

Dans l'objectif de lutter contre les écrans, les professionnels du service social départemental du site d'Etaples ont emmené parents et enfants à la découverte des partenaires de la ville d'Etaples afin de faire visiter les structures et leur expliquer les activités proposées. Une chasse au trésor a également été proposée dans le centre-ville, les enfants ont découvert les rues de leur quartier tout en s'amusant, et les parents ont pris conscience qu'il est possible de passer un moment ludique sans le moindre coût financier...

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisais
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- MDS du Montreuillois
- **MDS du Ternois**



Source : CIGAS - Adm'Express 2021 - Réalisation : CIGAS, SISEO, Avril 2025 - © Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites.

Inclusion sociale et logement	
Le Revenu de solidarité active (RSA) : 942 allocataires du RSA	
Le Fonds de solidarité logement	
Aides accordées (accès à un logement identifié / maintien / eau électricité tél)	57
Aides recevables (accès à un logement non identifié)	34
Les aides financières	
Aides financières d'aide sociale à l'enfance (AFASE) accordées	33
Secours d'urgence (SU) accordés	105
Aides financières personnalisées (AFP) accordées	20
Accords du Fonds d'aides aux jeunes (FAJ)	3
Enfance - Famille	
L'Aide sociale à l'enfance	
Bénéficiaires d'une mesure d'accueil (dont placement direct et surveillance administrative)	225
Actions éducatives à domicile, en milieu ouvert administratives et judiciaires	102
L'aide et l'accompagnement des familles	
Familles suivies dans le cadre d'une mesure familiale (TISF, AESF, AGBF, ASAP)	115
La Protection maternelle et infantile (PMI)	
Enfants vus en consultation PMI	1051
Autonomie	
Personnes en situation de handicap	
Bénéficiaires de la Prestation de compensation du handicap (PCH)	267
Personnes âgées	
Bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie	941
Accueil sur les territoires	
Accueils physiques	
Accueils téléphoniques	
Les moyens humains sur les territoires	
Agents territoriaux	44
Équivalents temps plein (ETP)	43.2

Les solidarités humaines

La couverture géographique des sites des Maisons du Département Solidarité (MDS)

- MDS de l'Arrageois
- MDS de l'Artois
- MDS de l'Audomarois
- MDS du Boulonnais
- MDS du Calaisis
- MDS Hénin - Carvin
- MDS Lens - Liévin
- MDS du Montreuillois
- **MDS du Ternois**



Les réalisations majeures

Clos Fait d'herbe : quand l'autonomie et la vie partagée cohabitent dans le Ternois

Le Clos Fait d'herbe est un lieu de vie partagé implanté dans la commune de Saint-Michel-sur-Ternoise. C'est un projet porté par l'ASRL, association d'action médico-sociale en Hauts-de-France avec le soutien du Département. La structure propose 54 logements du T2 au T4 pour des adultes en situation de handicap. La conception et l'offre d'habitat s'inscrivent dans des valeurs de bienveillance, de libre-choix et de citoyenneté. Les personnes profitent d'un accompagnement sur mesure et co-construit. La proximité des commerces locaux, de la gare de Saint-Pol-sur-Ternoise, l'utilisation de vélos électriques favorisent l'autonomie des personnes accompagnées par des professionnels dans tous les domaines de leur vie. Le Clos Fait d'herbe facilite la gestion du temps libre de manière autonome en s'inscrivant dans les clubs et associations du territoire, en participant aux animations proposées au sein du tiers-lieu : L'Herbier. Un projet innovant et prometteur qui favorisera les rencontres avec les partenaires au sein du dispositif et permettra d'associer les habitants à la réflexion et à la conception de futurs projets.

L'art et moi, l'art émoi – Des ateliers d'art thérapie en faveur des enfants

Dans le cadre de sa pratique professionnelle, la psychologue de la maison du Département solidarités a repéré des enfants en souffrance psychique à la suite de maltraitances ou de carences graves. S'appuyant sur le constat de spécialistes qui mettent en avant le besoin d'une prise en charge spécifique de ces enfants, en recommandant en plus d'une psychothérapie adaptée, une approche psychocorporelle ou une art thérapie, lui est venue l'idée de créer des ateliers collectifs à destination de ces enfants vulnérables. Les objectifs de l'action se sont centrés sur l'accompagnement dans la mise en mots du vécu intérieur, la création d'outils d'expression de soi, le travail sur les émotions, le resenti, l'empathie, la bienveillance pour soi et l'autre. Les ateliers ont aussi visé le renforcement des ressources et l'amélioration du mieux-être. L'action s'est déroulée sur 7 semaines et a concerné 5 enfants dont 4 en accueil familial. Au cours de chaque atelier, les enfants ont fait l'expérience de la parole par le biais d'un support artistique. Ils se sont exprimés sur leur vécu, leurs émotions, ils ont expérimenté des techniques de respiration et d'automassage, ils ont écrit une charte puis complété un blason, créé une marionnette, une boîte à émotion, à souvenirs, des masques. Ateliers appréciés par tous, avec la précieuse collaboration des assistants familiaux et des parents.

Forum Autonomie des jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

Le 11 octobre 2024, les services des maisons du Département solidarités du Ternois et du Montreuillois organisaient pour la 2^e édition un forum à destination des jeunes de 16 à 21 ans confiés à l'ASE afin d'aborder le thème de l'autonomie. Au gré de différents stands animés par les professionnels des MDS et de nombreux partenaires locaux engagés sur cette thématique, les jeunes ont pu mieux cerner les différents dispositifs existants et faciliter leur appropriation en abordant différents domaines en lien avec l'autonomie : logement et gestion du budget, insertion professionnelle et mobilité, engagement citoyen, santé, culture et sport. Cet après-midi fut également l'occasion de féliciter les jeunes diplômés de l'année écoulée pour leur réussite et leur parcours, par la remise d'une récompense.



LES REUSSITES CITOYENNES

Favoriser l'émancipation et l'accomplissement de tous

- 50 Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale
- 52 Faire de l'éducation un levier d'égalité
- 53 Valoriser l'engagement des jeunes
- 54 Accroître l'accès à la culture
- 56 Favoriser les activités sportives
- 58 Préserver notre histoire et notre patrimoine
- 60 Lutter contre les discriminations

La citoyenneté au plus proche des territoires

- 63 Cartographie des structures et des professionnels au service des réussites citoyennes



Le Département œuvre à l'émancipation et l'accomplissement des habitants, à tous les âges de la vie. Il conduit donc de nombreuses politiques volontaristes en matière d'éducation, de culture et de sport. Il accompagne les jeunes et leurs parents et mobilise ses ressources au service de l'émancipation de chacun, de la lutte contre les déterminismes et de la valorisation de l'engagement citoyen.

En favorisant la cohésion sociale et en soulignant les initiatives individuelles et collectives, le Département souhaite optimiser les conditions de la réussite et du bien vivre ensemble, à partager par le plus grand nombre, habitants des villes comme des villages.





Les villages itinérants « Pas-de-Calais, Terre de sports »

L'opération phare de la démarche départementale est l'organisation d'un village itinérant « Pas-de-Calais, Terre de sport » à destination des habitants du Pas-de-Calais. Des animations sportives, culturelles et festives sont au programme de ce village pour que cette année olympique soit une fête populaire pour tous. Gratuit pour tous et accessible aux personnes à mobilité réduite, il s'est installé dans 9 communes et a rassemblé 150 000 participants.



Le relais de la flamme olympique et paralympique

Cette double manifestation est une grande fête pour l'ensemble du mouvement sportif et des habitants du Pas-de-Calais. Le Parc départemental d'Olhain a, par exemple, accueilli le relais et organisé un village d'animations pour le public. Ce relais s'est déroulé le 3 juillet au départ de Calais jusqu'au site de célébration à Lens. 91 200 personnes ont été recensées tout au long du parcours de la flamme. Le 25 août, le Pas-de-Calais a accueilli, cette fois, la flamme paralympique, arrivée d'Angleterre par le tunnel sous la Manche et qui a fait l'objet de 2 relais dans les villes de Calais et d'Arras.



Une olympiade culturelle sur les territoires

Le Département a également proposé de nombreuses animations sportives et culturelles dans le cadre de l'olympiade culturelle avec la création d'opérations culture/sport sur les territoires auprès des habitants et de ses publics. Deux expositions autour du sport et des jeux olympiques ont été créées pour partager, promouvoir, faire découvrir les valeurs, les sports, les disciplines qui ont fait la renommée de cet événement planétaire. Dans cet esprit, la programmation du château d'Hardelot était aux couleurs olympiques à l'été 2024.



Les collégiens, ambassadeurs des Jeux olympiques et paralympiques de Paris

Un appel à projet a été lancé dans les collèges où l'objectif était de transmettre, partager, faire vivre les dimensions sportives et culturelles de l'Olympisme et d'encourager la pratique physique des jeunes. Ainsi, la journée du vendredi 24 mai a été retenue, date symbolique (J-62 avant l'ouverture des Jeux olympiques de Paris) pour réaliser des défis autour du nombre « 62 ». 47 collèges se sont mobilisés, représentant 11 186 collégiens.



Les habitants du Pas-de-Calais participent au Jeux olympiques et paralympiques de Paris

Afin d'inciter la population à plus de mobilité et soutenir l'élite sportive française et plus particulièrement les membres de « l'équipe olympique et paralympique Pas-de-Calais », 2 717 places (1 803 olympiques et 914 paralympiques) ont été achetées par le Département pour les publics cibles. Ainsi, ces billets ont bénéficié aux bénévoles des associations sportives, aux établissements spécialisés, aux structures de jeunesse, au public issu de la solidarité (aide sociale à l'enfance, personnes en situation de handicap), et aux collégiens impliqués dans le sport et dans des fonctions de jeunes officiels UNSS.



Les réussites citoyennes

Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale

Faire de l'éducation un levier d'égalité
Valoriser l'engagement des jeunes
Accroître l'accès à la culture
Favoriser les activités sportives
Préserver notre histoire et notre patrimoine
Lutter contre les discriminations

Il ne suffit pas d'affirmer que nous avons confiance en la jeunesse, il faut lui en donner la preuve. C'est ce parti pris qui a conduit le Département à engager, depuis plus de dix ans, une politique volontariste en faveur de la jeunesse (Pacte départemental pour la jeunesse de 2012, délibération annuelle sur l'évolution des mesures jeunesse...). Une ambition qui se décline dans ses différentes politiques sectorielles et au travers des mesures universelles qui s'adressent à tous les jeunes du Pas-de-Calais (mesure permis engagement citoyen, aide au BAFA/BAFD, bourse initiatives jeunes pour l'aide au projet et sac ados).

Les chiffres clés des jeunes au cœur de l'action départementale

1,5 M € consacrés aux mesures jeunes

4 211 jeunes bénéficiaires d'un dispositif jeunesse dont :

- ⇒ 2 419 permis citoyens financés
- ⇒ 1 254 stages BAFA/BAFD financés
- ⇒ 507 packs « Sac Ados » remis
- ⇒ 15 projets portés par 31 jeunes soutenus avec la « bourse initiative jeunes »

9 associations jeunesse et d'éducation populaires, partenaires du Département

282 jeunes sont accueillis dans les services départementaux, du stage d'observation en 3^{ème} au master 2

90 jeunes en situation d'apprentissage dans les services et les collèges

11 jeunes en service civique ont réalisé une mission citoyenne et d'utilité sociale

Le Département accompagne l'autonomie des jeunes

L'action départementale se veut en cohérence avec la réalité des parcours des jeunes dans leur construction et leur quête d'émancipation, car les besoins diffèrent en fonction de l'âge, du lieu de vie, ou des réalités personnelles et familiales. Le Département, en lien avec ses partenaires, propose donc des dispositifs ou des actions à destination de jeunes inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle et/ou de jeunes ayant besoin d'un accompagnement spécifique, ponctuel ou inscrit dans la durée. Une attention toute particulière est portée en faveur des jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance ou, tout naturellement, les questions de la formation, du logement, de l'insertion restent prédominantes.

Le Département ouvre le champ des possibles

« Donner des perspectives, ouvrir le champ des possibles », est une volonté forte qui se traduit concrètement par l'accueil et le recrutement des jeunes au sein de la collectivité. L'apprentissage est un outil qui facilite l'épanouissement et l'insertion des jeunes. Avec plus de 95 % de taux d'obtention du diplôme pour les apprentis accueillis dans les services départementaux, l'apprentissage a prouvé son efficacité. Dans cet esprit, il apparaît essentiel d'ouvrir encore davantage l'apprentissage à des métiers identifiés comme étant « en tension » et aux métiers liés aux compétences du Département. L'apprentissage est également un vecteur de lutte contre les stéréotypes professionnels de toute nature en favorisant, notamment, l'accès à l'emploi public des jeunes en situation de handicap ou encore en favorisant la mixité dans les métiers.

Le Département donne la parole aux jeunes

Pour répondre au besoin légitime d'expression des jeunes, le Département soutient le développement des initiatives jeunes sur les territoires qui favorisent la participation des jeunes. Il tend également à simplifier et à organiser la communication envers les jeunes, pour la rendre plus accessible notamment en matière d'accès aux droits.

Les réussites citoyennes

Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale

Faire de l'éducation un levier d'égalité
Valoriser l'engagement des jeunes
Accroître l'accès à la culture
Favoriser les activités sportives
Préserver notre histoire et notre patrimoine
Lutter contre les discriminations



Les réalisations majeures

Journée remue-méninges avec les acteurs de la jeunesse

La mission jeunesse a présenté aux 83 structures de son réseau de partenaires la délibération « objectif jeunes 62 : pour une génération des possibles » adoptée le 29 janvier 2024. L'occasion de faire un bilan des mesures dont l'opération Sac Ados mais aussi d'évoquer ce qui fait « réseau » et de favoriser l'interconnaissance entre les acteurs de terrain. Cette réunion a été complétée par un temps d'échanges avec les professionnels du secteur de l'insertion et de l'enfance.

Quand les jeunes sont force de proposition sur la politique environnementale du Département

La mission jeunesse s'est associée à la direction du développement, de l'aménagement et de l'environnement pour organiser une démarche de concertation avec des jeunes volontaires en service civique, issus de différentes associations. Accompagnés par des associations d'éducation populaire et d'environnement, les jeunes ont participé à une course d'orientation au Parc départemental d'Olhain pour découvrir les compétences du Département en matière d'environnement avant de réfléchir à des propositions et des projets pour « faire bouger les lignes ». Ces propositions, pragmatiques et tournées vers l'avenir, ont ensuite été présentées aux élus du Département.

Promeneurs du net : une autre façon de travailler la prévention auprès des jeunes

En moyenne, les jeunes de 15 à 24 ans passent plus de 2 heures par jour sur les réseaux sociaux. Comment en faire un moyen pour alerter, conseiller et répondre aux questions que se posent les jeunes ? La démarche « promeneurs du net » est une initiative importée de Suède où des professionnels de la jeunesse effectuent une veille éducative, via les réseaux sociaux et créent ainsi du lien avec des jeunes isolés. « Prévenir, conseiller et accompagner » sont les mots d'ordre de cette démarche. Fort de cette expérience, le Département est partenaire de la fédération des centres sociaux, coordinateurs du dispositif, qui a associé, lors d'une rencontre à Béthune, tous les promeneurs du net pour se projeter sur les actions à mettre en œuvre pour toujours mieux accompagner et être à l'écoute des jeunes.

Accueil des apprentis : le Département répond présent !

Un apprenti sur trois, employé par le Département, exerce ses fonctions au sein du pôle réussites citoyennes : Maison des sports, mission jeunesse et citoyenneté, direction du château d'Hardelot et de l'événementiel, et direction de l'éducation et des collèges, avec en premier lieu les restaurations collectives des collèges. Les binômes apprentis/maîtres d'apprentissage ont ainsi échangé et pris connaissance des aspects réglementaires sur les droits et devoirs de chacun. La séance, organisée au sein des locaux de la médiathèque départementale à Lillers, fut également l'occasion de recueillir le témoignage d'apprentis déjà expérimentés et qui ont déjà été accueillis au sein des services départementaux.

Les réussites citoyennes

Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale
Faire de l'éducation un levier d'égalité

Valoriser l'engagement des jeunes

Accroître l'accès à la culture

Favoriser les activités sportives

Préserver notre histoire et notre patrimoine

Lutter contre les discriminations

Les chiffres clés de l'éducation

Nombre de collégiens : **75 517**

⇒ **61 520** pour les **125** collèges publics

⇒ **13 997** pour les **32** collèges privés

38 000 demi-pensionnaires (dont 11 400 boursiers).

Financement des collèges :

40,25 M€ pour les collèges publics et les collèges privés

Politique éducative volontariste et aides à la restauration scolaire : **5,9 M€**

Ressources humaines consacrées à l'éducation : **57,9 M€**

1141 agents départementaux dans les collèges publics

63 ULIS en 2023-2024 – 5 ouvertures à la rentrée 2024

77 sections sportives

Le Département a la charge des collèges publics, dont il assure la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement. Considérant cependant que l'éducation constitue un des piliers de l'émancipation et de l'égalité réelle, la collectivité porte également de nombreuses actions volontaristes visant à la réussite des collégiens.

Le Département œuvre avec la communauté éducative et les partenaires

Le Département s'est fortement engagé sur le champ de l'éducation et le collège reste un passage important dans un parcours scolaire. Afin d'aborder la vie de l'élève dans sa globalité et d'accroître les chances de réussite, le Département travaille, de manière concertée, avec l'ensemble des acteurs qui concourent à la formation et à la construction des adolescents, pour qu'ils puissent vivre pleinement leur citoyenneté et réussir leurs projets.

Le Département garantit l'égalité des chances au collège

Le collège, lieu de vie et d'apprentissage des collégiens, est un cadre privilégié pour concrétiser toutes les formes de réussite. Dans cet esprit, le Département met tout en œuvre pour que les collégiens y soient accueillis dans des conditions optimales et les accompagne dans leur parcours. Les 157 collèges publics et privés du Pas-de-Calais sont dotés des moyens nécessaires à leur bon fonctionnement pour contribuer à la réussite des collégiens et bénéficient, depuis de nombreuses années, d'une politique volontariste ambitieuse permettant de soutenir les projets de la communauté éducative.

Le Département promeut l'égalité dans l'assiette au collège

L'alimentation est l'un des grands marqueurs des inégalités sociales en France et la politique en matière de restauration scolaire doit viser l'égalité réelle. Fort de cette ambition, le Département s'engage à aider les concitoyens en difficulté à faire face au contexte de crise et à faire de l'alimentation saine, locale et de qualité, un droit pour tous. Ainsi, dans le cadre de sa compétence en matière de restauration scolaire, il assume cette responsabilité de deux manières complémentaires. D'une part, en maintenant un service de restauration à un tarif adapté : il participe, auprès des parents, aux 2/3 du coût d'un repas et mène une politique volontariste d'aide à la restauration scolaire des collégiens boursiers demi-pensionnaires. D'autre part, en pilotant une démarche, avec l'appui des équipes des collèges, qui propose aux collégiens une alimentation de proximité et de qualité.

Le Département fait des collégiens des citoyens engagés sur les enjeux climatiques

Pour la génération qui se déclare inquiète du dérèglement climatique, le changement actuel est vécu comme une urgence. C'est une réalité que certains collégiens ont malheureusement vécue avec les inondations au sein même de leur foyer ou de leur école. Le Département porte l'ambition, au-delà de la simple sensibilisation, d'initier et de porter des actions qui permettent de modifier les comportements, limitant ainsi les perturbations grâce à des actions individuelles et collectives.

Le Département accompagne les parents pour la réussite des collégiens

En tant que premiers éducateurs, les parents jouent un rôle déterminant dans le processus d'apprentissage des collégiens. Pour s'assurer d'une coéducation efficace, le Département est convaincu qu'il est nécessaire que les parents aient toute leur place. De ce fait, il convient de renforcer les liens entre le collège et les parents, et de les maintenir tout au long de l'année afin de leur donner les clés de compréhension des grandes étapes de la scolarité. Pour ce faire, le Département souhaite donc prendre davantage en compte la question de la parentalité en veillant notamment à réduire la fracture numérique et en intégrant dans ses projets, la place des parents.

Les réussites citoyennes

Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale
Faire de l'éducation un levier d'égalité
Valoriser l'engagement des jeunes
Accroître l'accès à la culture
Favoriser les activités sportives
Préserver notre histoire et notre patrimoine
Lutter contre les discriminations



Les réalisations majeures

Une nouvelle stratégie de communication et d'information

La création d'un Journal Infos des Collèges (JIC) a pour vocation d'informer les équipes des collèges des actualités du Département. Entre nouveautés, vie des instances départementales, échanges de bonnes pratiques, informations utiles, témoignages, la publication périodique est une mine d'informations, pour accompagner les équipes et informer de l'action départementale dans toutes ses composantes de politique publique.

Le grand oral des collégiens : un exercice grandeur nature avant le diplôme du brevet

Promouvoir l'égalité des chances, l'accès aux études supérieures et faire mieux connaître les parcours d'études aux collégiens, c'est l'ambition que porte le programme d'études intégrées de Sciences Po Lille, mené en partenariat avec l'Éducation nationale et le Département. Cette année encore, ce sont 126 élèves, représentant 15 collèges, qui se sont mobilisés toute l'année pour préparer un exposé sur le thème « nos Jeux olympiques et paralympiques 2024 ». Le 29 mai, les collégiens ont donc mené ce grand oral avec brio devant un jury d'universitaires et d'enseignants à l'Hôtel du Département.

WR 62 : la radio des collèges sur les ondes !

L'éducation aux médias et l'apprentissage de l'esprit critique qui participent à la formation du citoyen éclairé de demain, sont des enjeux sociétaux. Lancée par le Département avec le Centre pour l'Éducation aux Médias et à l'Information (CLEMI) de l'Académie de Lille, la Fédération des Radios Associatives du Nord de la France (FRANF) et l'atelier CANOPE d'Arras, la web radio studio des collèges (WRS62) a enregistré ce 10 juin une émission exceptionnelle, en direct depuis l'hémicycle du Département, avec la participation active des radios locales partenaires et les 13 collèges acteurs de l'opération.

Festival « Alimenterre » : un projet qui mobilise plus de 1 200 collégiens

La communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin a organisé la 5^{ème} édition du festival du film de l'environnement, en partenariat avec le Département, en orientant la programmation sur l'agriculture et l'alimentation. Cet événement s'inscrit dans le cadre du festival international Alimenterre qui a vu le jour en 2007. Autour d'une sélection de films documentaires, les projections amènent les citoyens et les collégiens à s'informer et à comprendre les enjeux alimentaires contemporains, afin qu'ils participent activement à la co-construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation pour tous.

Le carrefour des parents : le Département est présent aux côtés des parents

La rentrée scolaire 2024 a été l'occasion d'initier un nouveau temps fort sur lequel le Département a souhaité s'engager : le carrefour des parents. En tant que premiers éducateurs, les parents jouent un rôle déterminant dans le processus d'apprentissage des collégiens. Pour s'assurer d'une coéducation efficace, le Département est convaincu qu'il est nécessaire que les parents aient toute leur place et disposent pleinement des clés de compréhension des grandes étapes de la scolarité du collégien. Pour ce faire, le Département souhaite donc prendre davantage en compte la question de la parentalité et a proposé aux équipes volontaires de mettre en œuvre un carrefour des parents, véritable lieu d'échanges et de rencontre au sein des établissements scolaires. 84 collèges ont participé à cette première édition.

Les réussites citoyennes

Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale

Faire de l'éducation un levier d'égalité

Valoriser l'engagement des jeunes

Accroître l'accès à la culture

Favoriser les activités sportives

Préserver notre histoire et notre patrimoine

Lutter contre les discriminations

Les chiffres clés de la valorisation de la jeunesse

11 jeunes en service civique ont réalisé une mission citoyenne et d'utilité sociale

80 % de sorties positives parmi les volontaires en service civique accueillis au Département (reprise d'étude, alternance, emploi...)

Nombre d'heures de bénévolat réalisé dans le cadre du permis engagement citoyen : **84 665**

1ère édition Pépites 62 : **71 lauréats**

Le Département valorise et reconnaît l'engagement des jeunes

L'engagement des jeunes a évolué et s'incarne moins aujourd'hui dans une forme traditionnelle et sur une longue durée. Il accorde une importance renouvelée aux modalités de fonctionnement des collectifs. Les causes défendues, le sentiment d'être utile et la visibilité du résultat des actions sont les conditions de cet engagement. Fort de ces nouveaux enseignements, le Département a renouvelé ses partenariats avec les acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire qui accompagnent les jeunes dans leurs projets et leur désir d'engagement. Parce que l'entrée dans l'âge adulte est un processus long et complexe, le Département et ses partenaires sont soucieux, dans cette culture de l'engagement qui se construit progressivement, de valoriser chaque étape, chaque réussite, chaque parcours.

Le Département promeut la formation des bénévoles et reconnaît leurs compétences

Le Pas-de-Calais dispose d'un tissu associatif riche et incarné par un réseau important de bénévoles qui œuvrent au quotidien sur les territoires. Cet atout, le Département entend le valoriser en s'engageant dans la promotion et la formation des bénévoles, soit directement en les accompagnant, comme par exemple au sein des médiathèques avec les professionnels du secteur, soit en soutenant les structures de jeunesse et d'éducation populaire, qui agissent pour faire monter en compétence les bénévoles, notamment en matière de gestion et de vie associative. Aujourd'hui, on acquiert des compétences partout. Dès lors, il apparaît essentiel d'œuvrer à la reconnaissance des compétences développées par l'expérience et les réalisations personnelles, en dehors des systèmes traditionnels de formation.

Le Département soutient le tissu associatif, notamment via l'économie sociale et solidaire

Le Département défend l'idée que les associations jouent un rôle essentiel dans les mécanismes de solidarité et d'entraide, indispensables au maintien de la cohésion sociale. Ainsi, il soutient avec constance plusieurs centaines d'associations et partenaires qui œuvrent pour la promotion de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la culture ou du sport. Il est également aux côtés de nombreuses structures de l'économie sociale et solidaire, qui innove et s'appuient sur la mobilisation citoyenne pour proposer d'autres façons de faire société. Parmi les actions concrètes, figurent les conventions de partenariat avec les associations de jeunesse et les mouvements d'éducation populaire qui accompagnent près de 2 000 associations et structures, mobilisent des dizaines de milliers de bénévoles et représentent plus d'un millier d'Équivalents Temps Plein (ETP). Collectivement, ces réseaux constituent un maillage départemental et territorial qui favorise la vie associative, l'animation des réseaux, l'information et l'accompagnement des jeunes dans leur parcours vers l'autonomie, l'engagement citoyen ou encore l'insertion sociale.

Les réussites citoyennes

Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale
Faire de l'éducation un levier d'égalité
Valoriser l'engagement des jeunes
Accroître l'accès à la culture
Favoriser les activités sportives
Préserver notre histoire et notre patrimoine



Les réalisations majeures

Les jeunes ne s'engagent plus ! C'est faux et Pépites 62 le prouve...

Pépites 62 est un dispositif visant à reconnaître, à valoriser et à encourager l'engagement des jeunes dans le cadre d'une action ou d'un projet mené au sein d'une association ou d'un collectif à destination du plus grand nombre. Il s'adresse aux jeunes âgés de 12 à 25 ans, à titre individuel ou collectif, qui habitent dans le Pas-de-Calais. Pour cette première édition, 71 jeunes sont mis à l'honneur, lors de 2 cérémonies à l'Hôtel du Département à Arras et la Coupole à Helfaut, pour leur engagement ou leur action sur les sujets suivants : lien intergénérationnel, soutien aux personnes, environnement, devoir de mémoire, lutte contre les discriminations, économie sociale et solidaire.

Journée de clôture pour les volontaires en service civique accueillis au sein des services du Département

La cérémonie de clôture des volontaires en service civique permet de remercier les 11 jeunes, accueillis pendant 8 mois au sein des services départementaux et de rappeler leurs contributions dans la mise en œuvre des politiques publiques (jeunesse, culture, insertion ou solidarité). Une belle expérience pour ces jeunes qui se poursuit pour 9 d'entre eux, par une reprise de formation, la signature d'un contrat d'alternance ou un contrat d'engagement jeune.

À 62 jours de l'ouverture des Jeux olympiques de Paris 2024, les collégiens s'activent



Le Département a invité les collèges du Pas-de-Calais à participer à l'événement : près de 11 000 collégiens se sont ainsi mobilisés, le 24 mai 2024. Défis sportifs, chaînes humaines autour des anneaux olympiques et nombre « 62 », les élèves des collèges ont imaginé et participé à une journée de défis et de sport, en équipe et autour des valeurs de l'olympisme : respect, entraide et amitié, le tout encadré par les équipes éducatives.

Défi ma petite planète : les collégiens sèment les graines pour demain

Trois semaines pour réaliser un maximum de défis autour du développement durable et de l'écologie. Du 18 novembre au 9 décembre, ce sont 88 classes soit 1 836 collégiens qui se sont engagées dans le challenge « Ma petite planète », accompagnées par le Département, pour sensibiliser leurs camarades et agir concrètement au sein de leur collège et dans la sphère familiale. Le Département du Pas-de-Calais se distingue comme étant le plus mobilisé de France avec 4 240 défis accomplis au sein des collèges.

Formation des jeunes par l'UNSS 62

L'UNSS 62 propose à ses jeunes licenciés une offre de formation et de certifications nationales dans différents domaines en complément d'une pratique sportive et compétitive. Ainsi, 4 253 collégiens et lycéens ont été certifiés « jeunes officiels » en 2024. Tous les événements de l'UNSS sont organisés par les élèves eux-mêmes, qu'ils soient jeunes dirigeants, jeunes organisateurs, jeunes arbitres / juges, jeunes entraîneurs, jeunes reporters, jeunes secouristes ou jeunes écoresponsables.

Les réussites citoyennes

Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale
Faire de l'éducation un levier d'égalité
Valoriser l'engagement des jeunes
Accroître l'accès à la culture
Favoriser les activités sportives
Préserver notre histoire et notre patrimoine
Lutter contre les discriminations

Les chiffres clés de l'accès à la culture

1 782 scolaires ont participé à une offre culturelle au château d'Hardelot — **22 206** visiteurs et spectateurs sont venus au château d'Hardelot

Soutien aux structures culturelles : **5,2 M€** finançant **8** centres culturels de rayonnement départemental, **11** territorial, **20** local

Soutien aux artistes, créations et projets avec la population pour **2,2 M€** pour **200** projets

Soutien à la diffusion culturelle : **76** aides à la diffusion de proximité, **7** saisons culturelles intercommunales

Schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques : **72** écoles aidées et **22** appels à projets soutenus, **16** orchestres au collège, **79** aides aux sociétés musicales

Plan lecture publique : **966 000 €** d'aides (aménagement, informatisation, acquisition de documents pour les bibliothèques)

4 007 visiteurs pour les expositions à la maison de l'archéologie — **32** collèges ont bénéficié d'une médiation archéologique

1 476 élèves accueillis dans **60** ateliers de médiation des archives départementales (dont 51 hors-les-murs) et **1 060** élèves lors des **18** représentations du spectacle *Les enfants de Pélopes*, en parallèle au village olympique.

45 étapes pour **14** expositions itinérantes produites par les archives départementales (**4 889** visiteurs)

Le Département entend favoriser l'épanouissement de chacun et créer les conditions d'une citoyenneté active. Rendre accessible la culture est ainsi au cœur des préoccupations du Département tant dans le domaine de ses compétences obligatoires en matière de lecture publique ou d'enseignement et de pratique artistique que dans des actions plus volontaristes.

Le Département permet la participation à la vie culturelle

Pour permettre à chacun d'apprécier la diversité et la richesse patrimoniale, culturelle du Pas-de-Calais, le Département orchestre de nombreux rendez-vous pluridisciplinaires, proches des habitants et en relation avec les acteurs des territoires. À travers 145 représentations proposées dans le cadre de sa saison culturelle, avec plus de 150 partenaires et 80 actions de sensibilisations, le Département pose la culture comme l'un des piliers de l'émancipation et de l'égalité réelle.

Le Département co-construit les politiques culturelles avec les habitants

Les ambitions, portées par le Département, visent à accompagner le développement et l'aménagement des territoires, à favoriser l'épanouissement de tous par la culture. Pour y répondre, la collectivité pose le principe d'associer, tout au long du processus, les habitants afin que les plans d'actions culturelles répondent aux enjeux identifiés et s'inscrivent bien au cœur des préoccupations. La diversité des intervenants et leurs aspirations sont une véritable source de richesse. D'ailleurs, cette méthode est déjà appliquée dans sa politique en matière de lecture publique (compétence obligatoire transférée au Département depuis 1986), mais également dans celle de l'enseignement et de la pratique artistique amateur en musique, danse et art dramatique (compétence obligatoire transférée au Département en 2004).

Le Département promeut l'éducation artistique et culturelle au collège

Le Département renforce la présence artistique dans les collèges et promeut l'éducation artistique et culturelle comme tremplin vers une pratique régulière et une fréquentation des lieux culturels. Dans cet esprit, le partenariat éducatif, associé à la saison culturelle départementale, propose de nombreuses démarches qui favorisent l'expression, l'émancipation, le partage, la connaissance du monde culturel ou encore l'engagement collectif au service d'un projet.

Le Département propose une offre de qualité et en proximité

C'est par un maillage des équipements culturels adaptés et par une présence en proximité de ses services, que le Département agit envers ses habitants. La sensibilisation des habitants du Pas-de-Calais à la culture britannique et à l'histoire de la relation franco-britannique au château d'Hardelot en est l'illustration. Le site propose une programmation culturelle, historique, patrimoniale et vivante, rythmée de grands temps forts. C'est une offre culturelle pluridisciplinaire, accessible à tous, avec une attention particulière portée aux publics des solidarités et aux collégiens : visites guidées, ateliers de pratique, représentations de spectacle, bords plateaux, sensibilisation, masters-class, rencontres des équipes sont autant d'outils pour contribuer à l'éducation artistique et culturelle des différents publics.

Les réussites citoyennes

Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale
Faire de l'éducation un levier d'égalité
Valoriser l'engagement des jeunes
Accroître l'accès à la culture
Favoriser les activités sportives
Préserver notre histoire et notre patrimoine
Lutter contre les discriminations



Les réalisations majeures



Les archives départementales ont pris une part active au sein des manifestations organisées par le Département pour les Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024

Entendant valoriser l'histoire sportive de nos territoires auprès d'un large public, l'exposition itinérante *Pas-de-Calais, terre de sports*, conçue en lien avec l'Université d'Artois, a accompagné les différentes étapes du village olympique (4 889 visiteurs). Depuis, elle circule dans les établissements scolaires et les médiathèques. Elle a en outre été déclinée dans une forme de plein air, présentée sur 9 sites du département, dont le Parc départemental d'Olhain lors du passage de la flamme olympique. Ateliers pédagogiques, spectacle scolaire (*Les enfants de Pélopes*, de la compagnie Grand Boucan), mais aussi collecte de témoignages oraux auprès de différents acteurs du sport et diffusion d'un podcast sur le boxeur Georges Carpentier ont complété cette offre.

Master Class dans le cadre du British Jazz Festival

Pamina Beroff, autrice compositrice et chanteuse de jazz, invitée dans le cadre du British Jazz Festival au château d'Hardelot, a proposé un atelier de découverte et de pratique à 19 élèves de la classe à horaires aménagés "musique" du collège Albert Camus à Outreau.

Exposition « Le champ des possibles, paysages et sociétés néolithiques » à la Maison de l'archéologie

Cette exposition, réalisée par la direction de l'archéologie, en partenariat avec l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap), vise à réfléchir collectivement sur les bouleversements environnementaux actuels (réchauffement climatique et surexploitation des ressources). En effet, c'est à la période du Néolithique où l'homme devient sédentaire que s'observe la première rupture dans la relation que les sociétés entretenaient avec la nature. En parallèle, le projet de création d'un jardin néolithique associe les collègues Adam de la Halle d'Achicourt, David Marcelle de Billy-Montigny et Bernard Chochoy de Norrent-Fontes. Cinq classes de 6^e ont ainsi « exploité » des parcelles en utilisant à la fois des outils modernes et des répliques d'outils d'époque pour travailler la terre. Ce projet permet aux participants de se frotter aux défis de l'agriculture à l'ancienne et de comprendre concrètement la vie au Néolithique.

Exposition « Femmes artistes de la Côte d'Opale : 1880-1930 » à la Maison du Port départemental d'Étapes-sur-mer
L'exposition, organisée par le Département, met à l'honneur les artistes féminines françaises et étrangères qui ont sillonné le littoral à la fin du 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle à la recherche de paysages et d'atmosphères vibrantes, capables d'inspirer et de nourrir leur peinture. La Côte d'Opale accueille en effet de nombreuses artistes reconnues de leur temps. Elles ont chacune, à leur manière, marqué de leur empreinte le paysage artistique de la Côte d'Opale.

Résidence artistique de création en collège

En 2022-2023, le Département a initié une expérimentation de résidence artistique de création au sein de 3 collèges, visant à faire participer les collégiens à un processus de création, à leur permettre d'accéder à une pratique artistique active tout en s'inscrivant en complémentarité de l'éducation transmise par les équipes enseignantes. Le bilan a été très positif et ce dispositif a été étendu en 2024 à 7 collèges associant 610 élèves dans le processus de création et près de 1557 élèves dans les actions de médiation. Près de 1000 personnes (élèves, parents, personnels des collèges...) ont assisté aux restitutions de ces résidences travaillées avec les acteurs culturels qui sont intervenus tout au long de l'année dans les collèges.

Les réussites citoyennes

Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale
Faire de l'éducation un levier d'égalité
Valoriser l'engagement des jeunes
Accroître l'accès à la culture

Favoriser les activités sportives

Préserver notre histoire et notre patrimoine
Lutter contre les discriminations

Les chiffres clés de la politique sportive

4,9 M€ de subventions votés aux équipements sportifs

52 équipements sportifs financés

43 partenaires siègent à la Commission départementale des espaces, sites et itinéraires, répartis en 3 collèges (institutions, usagers et acteurs du développement durable)

54 465 connexions à « Escapade 62 » - **10 560** visiteurs réguliers

69 sections sportives en collège financées

161 événements sportifs accompagnés sur le territoire (manifestations d'intérêt territorial, sportif ou départemental)

157 actions des **47** comités sportifs départementaux soutenues

90 clubs de haut niveau et clubs structurants

20 sportifs membres de l'équipe olympique et paralympique du Pas-de-Calais

350 aides apportées aux associations dans le cadre de l'aide à l'achat de petits équipements sportifs

Tout comme la culture, le développement de la pratique sportive pour tous est un enjeu d'émancipation et d'épanouissement de tous. Le sport est également vecteur de santé et de bien-être. Enfin, le Département exerce pleinement sa compétence en matière de développement maîtrisé des sports de nature.



Le Département a initié et développé une « stratégie Paris 2024 » qui a permis de promouvoir les valeurs de l'olympisme, d'animer les territoires, et d'associer les habitants à cet événement sportif international, autour de 3 objectifs :

- conforter le leadership du Département et accompagner les partenaires ;
- renforcer les actions liées à la célébration, l'engagement et l'héritage ;
- orienter la politique sportive départementale vers l'objectif olympique 2024.

Le Département favorise le bien-être et la santé de tous par la pratique du sport

Une partie de notre équilibre repose sur une activité physique adaptée, gage d'un bien-être et d'une meilleure santé. Aussi, faire du sport près de chez soi, à son rythme, doit être possible pour tous. Le Département, sensible à l'accessibilité de l'offre sportive, accompagne les associations sportives qui favorisent l'accès à la pratique de ceux qui en sont éloignés, et finance des équipements de proximité au sein des communes.

Le Département favorise les liens entre sport santé, sport scolaire et sport en club

Le Département a fait le choix de participer au fonctionnement du sport scolaire dans les établissements publics et d'accompagner ceux-ci par son soutien aux fédérations sportives scolaires et aux sections sportives rectorales. À ce titre, sont ainsi soutenues les sections qui disposent d'un véritable partenariat avec une structure associative locale, gage d'un transfert optimal entre la pratique en milieu scolaire et celle dans le cadre associatif. Par ailleurs, considérant le sport comme un véritable élément structurant du développement des territoires, le Département a souhaité contractualiser avec les clubs sportifs en reconnaissant certains d'entre eux comme des acteurs à part entière favorisant le développement sportif, éducatif, social et culturel de notre population. L'accompagnement du Département permet d'identifier et de soutenir l'excellence sportive avec l'attribution d'un label « club d'excellence départementale », qui valorise les structures déployant des efforts envers la formation et l'animation sportive sur le territoire et pour le territoire. Enfin, l'équipe olympique et paralympique est un dispositif qui accompagne tous les ans une vingtaine d'athlètes du Pas-de-Calais, afin de les aider à atteindre leurs objectifs de très haut-niveau et ainsi à faire rayonner nos territoires.

Le Département au service du développement maîtrisé des sports de nature

Le Pas-de-Calais dispose de très importants atouts en matière de sports de nature particulièrement prisés par de nombreux pratiquants. Le Département assume donc pleinement sa compétence en matière de développement maîtrisé de ces activités en animant la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI), instance qui a la charge de classer les sites de pratiques afin de les préserver et de les promouvoir mais également de prévenir les conflits d'usage.

Les réussites citoyennes

Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale
Faire de l'éducation un levier d'égalité
Valoriser l'engagement des jeunes
Accroître l'accès à la culture

Favoriser les activités sportives

Préserver notre histoire et notre patrimoine
Lutter contre les discriminations



Les réalisations majeures



Le Département propose un « appel à projet JO » auprès des collectivités :

À l'approche des jeux de Paris, le Département a souhaité mettre en place des animations à destination de la population. Afin d'inciter les collectivités à participer à cette dynamique, un appel à projet dédié a été porté par le Département qui apporte son concours financier aux communes et intercommunalités labellisées « Terre de jeux 2024 » pour mener des opérations liées à la pratique du sport par le plus grand nombre et valorisant les actions autour du paralympisme, les valeurs du sport et de l'olympisme, les démarches en direction de la jeunesse, l'inclusion et l'insertion. 59 collectivités labellisées ont été soutenues au titre de cet appel à projet, représentant un montant total de l'accompagnement à 110 235 €.

Équipe olympique du Pas-de-Calais : vers l'excellence sportive !

Le Département, via son « équipe olympique et paralympique », accompagne les athlètes de haut niveau du Pas-de-Calais vers les sommets internationaux. L'objectif est double : offrir un soutien durable (aide aux déplacements, formation, préparation) pour maximiser leur performance et renforcer l'écosystème sportif local. Cette démarche partenariale vise à fidéliser les talents dans les clubs du Pas-de-Calais, tout en valorisant l'image sportive du Département à travers une communication dédiée. Composée de 20 athlètes, l'équipe a vu 8 de ses membres participer aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, confirmant la pertinence de ce soutien.

Escapade 62 : une valorisation des sports de nature du Pas-de-Calais

En 2024, l'appli-web Escapade 62 a multiplié sa fréquentation par 2, passant de 24 000 à 54 465 connexions sur l'année. En effet, l'outil était au cœur du programme d'animations des villages « Pas-de-Calais, Terre de sport », sur les 9 dates proposées à la population. Par ailleurs, l'outil poursuit son développement avec l'ajout de nouvelles données et de nouvelles fonctionnalités dont les « escapades secrètes » et la création d'une interface entre Escapade 62 et l'application nationale « Ma Rando », développée par la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP). Cette application nationale dédiée à la promotion des itinéraires de randonnée rassemble déjà une communauté de plus de 200 000 utilisateurs.

La Maison des sports fait peau neuve

Le Département a renové sa maison des sports, créée en 1994, dans le cadre du design actif afin d'en faire bénéficier ses agents et surtout les 47 comités sportifs départementaux qui y sont hébergés. Le design actif consiste à aménager l'espace public et les bâtiments afin d'inciter l'activité physique ou sportive, de manière libre et spontanée, pour tous. Ainsi, les aménagements intérieurs et extérieurs ont été réalisés pour les 30 ans de la Maison des sports et pour célébrer le passage du relais de la flamme olympique, le 3 juillet 2024. Ces travaux, cofinancés par le Département et l'Agence Nationale du Sport s'inscrivent également dans la notion d'héritage des Jeux et facilitent la tenue des 700 réunions annuelles et un accueil de qualité des 20 000 participants.

Les réussites citoyennes

Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale
Faire de l'éducation un levier d'égalité
Valoriser l'engagement des jeunes
Accroître l'accès à la culture
Favoriser les activités sportives
Préserver notre histoire et notre patrimoine
Lutter contre les discriminations

Les chiffres clés de la politique mémorielle et patrimoniale

Suite aux infiltrations, **590** œuvres du manoir du château d'Hardelot ont été déplacées

La collection départementale des peintres de la Côte d'Opale compte **373** œuvres

23 diagnostics et fouilles préventives réalisés sur près de 13 hectares

La Maison de l'archéologie a accueilli **4 007** visiteurs en 2023, dont **2 098** visiteurs scolaires ou issues d'une structure spécialisée avec l'accompagnement d'un médiateur

276 997 objets nouveaux enregistrés au centre de conservation d'études du Pas-de-Calais

Conseil et contrôle scientifique et technique de la direction des archives : **42** visites et inspections - **44** actions de formation et sensibilisation à l'archivage électronique (**350** agents concernés)

Fonds des archives départementales : près de **37** km linéaires conservés — **8 372** mètres linéaires dépoussiérés et reconditionnés par le biais d'un chantier d'insertion entre mars 2023 et décembre 2024.

11 510 documents issus des Archives départementales consultés et **3 303** recherches par correspondance effectuées en 2024.

22 subventions accordées au titre des opérations mémorielles, **3** pour le fonctionnement général et **7** pour la restauration d'archives (**140 861 €** en fonctionnement et **74 426 €** en investissement).

Le Pas-de-Calais est un territoire riche d'un patrimoine dense, témoin d'une histoire particulièrement tumultueuse. C'est, conscient des enjeux de préservation et de valorisation de cet atout, que le Département porte des actions particulièrement volontaristes en la matière.

Le Département valorise le patrimoine pour que les habitants s'approprient leur histoire

Parce que le patrimoine culturel est entendu comme un élément structurant des identités territoriales et comme un vecteur économique et touristique indéniable, le Département s'engage dans la restauration et la valorisation des biens culturels dans le cadre d'une politique patrimoniale volontariste. Dans cet esprit et à titre d'exemple, le château d'Hardelot est le fruit de cet engagement avec un lieu dédié à la culture, aux arts et à l'histoire où sa collection permanente narre l'histoire passionnée des relations franco-britanniques.

Le Département préserve le patrimoine archéologique

Le Département favorise l'accès au patrimoine archéologique au plus large public, grâce, notamment, aux expositions temporaires et aux projets pédagogiques menés dans les collèges. Il accompagne le développement et l'aménagement des territoires et apporte des réponses opérationnelles en archéologie préventive, adaptées aux projets stratégiques départementaux et territoriaux. La maison de l'archéologie conserve les objets archéologiques découverts dans le département au sein du centre de conservation et d'étude archéologiques, conventionné avec l'État. Cette structure accueille des étudiants et des chercheurs qui viennent consulter ce patrimoine unique.

Le Département entretient la mémoire

Par sa politique mémorielle volontariste, le Département associe étroitement l'ensemble des territoires et s'appuie sur des axes spécifiques annuels ou pluriannuels, définis en fonction du calendrier des commémorations. Au travers de ses archives départementales, qui cumulent les compétences d'un service administratif généraliste et celles d'un établissement culturel et scientifique, il permet en outre à chacun de connaître la diversité et la richesse historique du Pas-de-Calais, de répondre à la demande sociale d'information (familiale, citoyenne) et de partager avec tous les publics les fonds d'archives dont il est le dépositaire.

Les réussites citoyennes

Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale

Faire de l'éducation un levier d'égalité

Valoriser l'engagement des jeunes

Accroître l'accès à la culture

Favoriser les activités sportives

Préserver notre histoire et notre patrimoine

Lutter contre les discriminations



Les réalisations majeures

Plan de sauvegarde de la collection permanente du château d'Hardelot : un défi relevé !

Suite aux dégâts liés aux intempéries exceptionnelles de l'hiver, l'évacuation de la collection permanente a été jugée inévitable. Ainsi, 590 œuvres du manoir ont été déplacées pour pouvoir réaliser les travaux dans les meilleures conditions et sauvegarder le patrimoine. La salle à manger est réaménagée en exposition temporaire consacrée à l'époque édouardienne, ouverte aux ateliers de médiation, visites de groupe ou visite à la demande.

Comité de pilotage du projet SIAMOIS

Le Département a intégré la démarche SIAMOIS, résultat du regroupement d'acteurs majeurs de l'archéologie à l'échelle nationale pour construire ensemble un Système d'Information, Archéologique Mutualisé et Ouvert reposant sur l'Intelligence Sémantique (acronyme SIAMOIS), partagé et reconnu par tous. La direction de l'archéologie, par le biais de ce partenariat, s'inscrit dans ce projet national et valorise son expérience de plus de 10 ans en la matière. Une vitrine virtuelle, qui ouvrira au grand public les collections détenues au sein de la maison de l'archéologie, est en cours de réalisation.

Restauration d'édifices : les remparts de Montreuil

Ces remparts dont l'histoire s'écoule du 13ème du 19ème siècle ont fortement souffert lors de la tempête Ciaran et de l'épisode d'inondations de 2023. L'éboulement en trois parties de la courtine d'Attin illustre cette période de catastrophe. Une équipe de spécialistes accompagne l'architecte du patrimoine pour une intervention d'urgence de stabilisation des remparts. Cette première intervention de mise en sécurité et d'étude est cofinancée par les fonds de l'État dédiés aux inondations et le Département s'associe à la programmation de cette première étape.

Restauration et exposition de l'œuvre : « les Cierges de Saint Josse » de Jules Wengel

Le Département a eu l'opportunité d'acquérir l'œuvre « Les Cierges de Saint-Josse » du peintre Jules Wengel (1865-1934). L'objectif de cette acquisition était de sauvegarder cette œuvre, témoin important de l'histoire locale à savoir le culte de Saint-Josse, dont le pèlerinage existe toujours. Une fois acquise, l'œuvre restaurée a été exposée à la Maison du Port départemental d'Etaples-sur-Mer lors d'une exposition dédiée.

Un nouveau bâtiment pour les Archives départementales

Pour remplacer les deux sites saturés, le Département s'est engagé, dès 2018, dans la reconstruction des archives départementales sur un nouveau terrain à Dainville. Cette opération vise à regrouper l'ensemble des équipes en proposant de bonnes conditions de travail comme de conservation des fonds, à disposer d'un volume de stockage suffisant pour les prochaines années, à améliorer l'accueil du public. Avec 11 000 m² de surface utile, l'implantation du bâtiment à proximité de la direction de l'archéologie et de la médiathèque départementale doit encourager la circulation du public entre les différents sites et entend faciliter l'organisation de manifestations concertées. La construction et l'aménagement intérieur sont en cours d'achèvement. L'opération, budgétée à hauteur de 36 millions d'euros pour la conception, la réalisation ainsi que la maintenance, est soutenue à hauteur de 5 millions d'euros par le ministère de la Culture.

Les réussites citoyennes

Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale
Faire de l'éducation un levier d'égalité
Valoriser l'engagement des jeunes
Accroître l'accès à la culture
Favoriser les activités sportives
Préserver notre histoire et notre patrimoine
Lutter contre les discriminations

Les chiffres clés de la lutte contre les discriminations

271 d'ateliers démocratie et courage dans les collèges contre les discriminations et **5 686** élèves sensibilisés

L'équipe olympique et paralympique du Pas-de-Calais était composée de **20** athlètes dont **8** femmes.

10 clubs « féminins » sont soutenus financièrement

99 collèges publics sont engagés avec le Département dans la démarche égalité femmes – hommes

Les expositions présentées à la Maison de l'archéologie sont conçues pour être accessibles au plus grand nombre, notamment à travers une conception facile à lire et à comprendre (FALC)

Poursuite de la circulation des expositions itinérantes Histories d'Elles. Les femmes et le Pas-de-Calais (**7** étapes) et 14-18 Combats de femmes (**4** étapes)

Chef de file des politiques de solidarités humaines, le Département agit en direction de publics vulnérables et susceptibles d'être victimes de discriminations. Lutter contre les discriminations, c'est permettre à chacun, d'avoir accès à l'éducation, à la culture et au sport. C'est également faire en sorte que les politiques éveillent les populations à la tolérance et au respect les uns des autres.

Le Département soutient l'égalité femmes - hommes

L'égalité des femmes et des hommes dans la vie quotidienne n'est toujours pas une réalité. En dépit de nombreux exemples d'une reconnaissance formelle et des progrès accomplis, les femmes et les hommes ne jouissent pas des mêmes droits dans la pratique. Droit fondamental pour toutes et tous, l'égalité entre les femmes et les hommes constitue pourtant une valeur capitale pour la démocratie. Parvenir à la diffuser et à l'ancrer dans la société requiert une attention dans tous les domaines. Cette volonté se traduit au sein même de la collectivité par une politique de ressources humaines qui permet d'ouvrir à tous des métiers parfois encore très genrés, ou de sensibiliser les agents aux stéréotypes de genre, ou à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Elle se décline également dans les politiques de réussites citoyennes : sensibilisation à l'égalité filles-garçons au collège, formation à l'égalité femmes-hommes, programmation culturelle équitablement répartie entre femmes et hommes, soutien à la pratique sportive féminine.

Le Département agit pour l'intégration des personnes en situation de handicap

Le Département agit quotidiennement auprès des personnes en situation de handicap, pour favoriser leur autonomie, leur permettre de faire leurs propres choix et réaliser leur projet de vie, leur rendre accessibles tous les services proposés. Ainsi, l'éducation, la culture et le sport, sont des domaines essentiels auxquels les personnes en situation de handicap doivent avoir accès, afin de pouvoir être pleinement parties-prenantes de la société et exercer leur citoyenneté. Favoriser la mobilité des jeunes en situation de handicap, rendre tous jours plus de collèges accessibles aux élèves en situation de handicap et leur offrir de bonnes conditions d'accueil et d'apprentissage, rendre le sport accessible à tous par l'aménagement des infrastructures et l'information auprès du grand public... autant d'exemples de leviers qui contribuent à donner toute leur place aux personnes en situation de handicap et que le Département s'emploie à mobiliser.

Les réussites citoyennes

Mettre les jeunes au cœur de l'action départementale
Faire de l'éducation un levier d'égalité
Accroître l'accès à la culture
Favoriser les activités sportives
Préserver notre histoire et notre patrimoine
Lutter contre les discriminations



Les réalisations majeures

Un chantier de fouille labélisé « chantier éthique »

La fouille, menée à Sauchy-Lestrée, préalablement au projet de Canal Seine-Nord-Europe, a été labélisée « chantier-éthique ». Ce label est un outil développé par le projet « Paye ta Truelle » et l'association Archéo-Ethique afin de promouvoir une meilleure éthique sur les chantiers archéologiques. Il engage sur les différents types de discriminations, l'ensemble des agents internes ou externes, impliqués dans la réalisation du chantier.

La Direction des affaires culturelles mobilisée sur l'inclusion

Les sessions ont permis de former 73 agents de la direction des affaires culturelles sur la question de l'inclusion, du handicap dans la culture. Les formateurs, en situation de handicaps sensoriels ou autistiques, ont été d'une très grande précision dans leurs approches avec un pragmatisme fort, ce qui a favorisé l'immersion de chaque stagiaire. La question de l'inclusion, du handicap est désormais au centre des politiques d'actions culturelles (lecture, patrimoine et développement culturel) que le Département promeut. Aussi, le schéma départemental de la lecture publique en a fait un élément important de son déploiement.

Les volontaires en service civique sensibilisés sur les questions du handicap

Les volontaires en service civique participent lors de leur semaine d'intégration à une session de sensibilisation au handicap. Avec l'approche des Jeux paralympiques de Paris en 2024, les volontaires sont allés encore plus loin en s'essayant au céffoot et à la boccia, un mélange entre la pétanque (des balles et un but), du curling (jeu de placements) et des échecs (stratégie et préparation des coups).

Développer l'éducation à la citoyenneté et renforcer la lutte contre toutes les formes de discriminations

Le Département accompagne les mouvements d'éducation populaire et promeut dans le cadre de ces partenariats, les valeurs qui lui sont fondamentales : solidarité, engagement, citoyenneté, respect. Ainsi, le Département s'appuie sur l'expérience de la fédération Léo Lagrange pour sensibiliser les jeunes sur les discriminations. L'action s'articule autour du programme « démocratie et courage » qui vise à lutter contre les discriminations, les violences et le harcèlement au collège. Ce programme repose sur l'organisation d'ateliers où des activités interactives et participatives facilitent une compréhension active des enjeux. En 2024, 58 collèges ont bénéficié des ateliers financés par le Département et 5 686 jeunes collégiens de la 6^e à la 3^e ont été concernés.

Promouvoir l'égalité filles-garçons dans les collèges

Si le Département porte l'ambition de faire de l'éducation, un levier d'égalité, la concertation, engagée dans le processus d'élaboration du projet de mandat, a mis en exergue la volonté des collégiens d'être acteurs de leur lieu de vie et de travail au collège. Ainsi, traiter de l'égalité filles / garçons dans le partenariat éducatif présente tout son sens et contribue à la dynamique transversale. En 2024, 99 collèges sont impliqués dans cette démarche qui se caractérise par de nombreuses actions tout au long de l'année et répondent à cette ambition partenariale.

Les réussites citoyennes au plus proche des habitants et des partenaires,

L'ensemble des ressources mobilisé au service de l'émancipation de chacun, de la lutte contre les déterminismes et de la valorisation de ceux qui s'engagent.

Les femmes et les hommes œuvrant aux réussites citoyennes, dans la diversité des compétences et des métiers, réunis autour de valeurs communes, contribuent aux services publics de l'éducation, de la culture et du sport.

Sur leurs 140 lieux de travail, au premier rang desquels les collèges, chez les partenaires, au sein des médiathèques ou lors des manifestations sportives, culturelles, des spectacles, concerts, événements, expositions, ils sont dans la proximité avec l'usager voulue par les élus départementaux, ils créent chaque jour les conditions d'un épanouissement du citoyen et d'un mieux vivre ensemble.

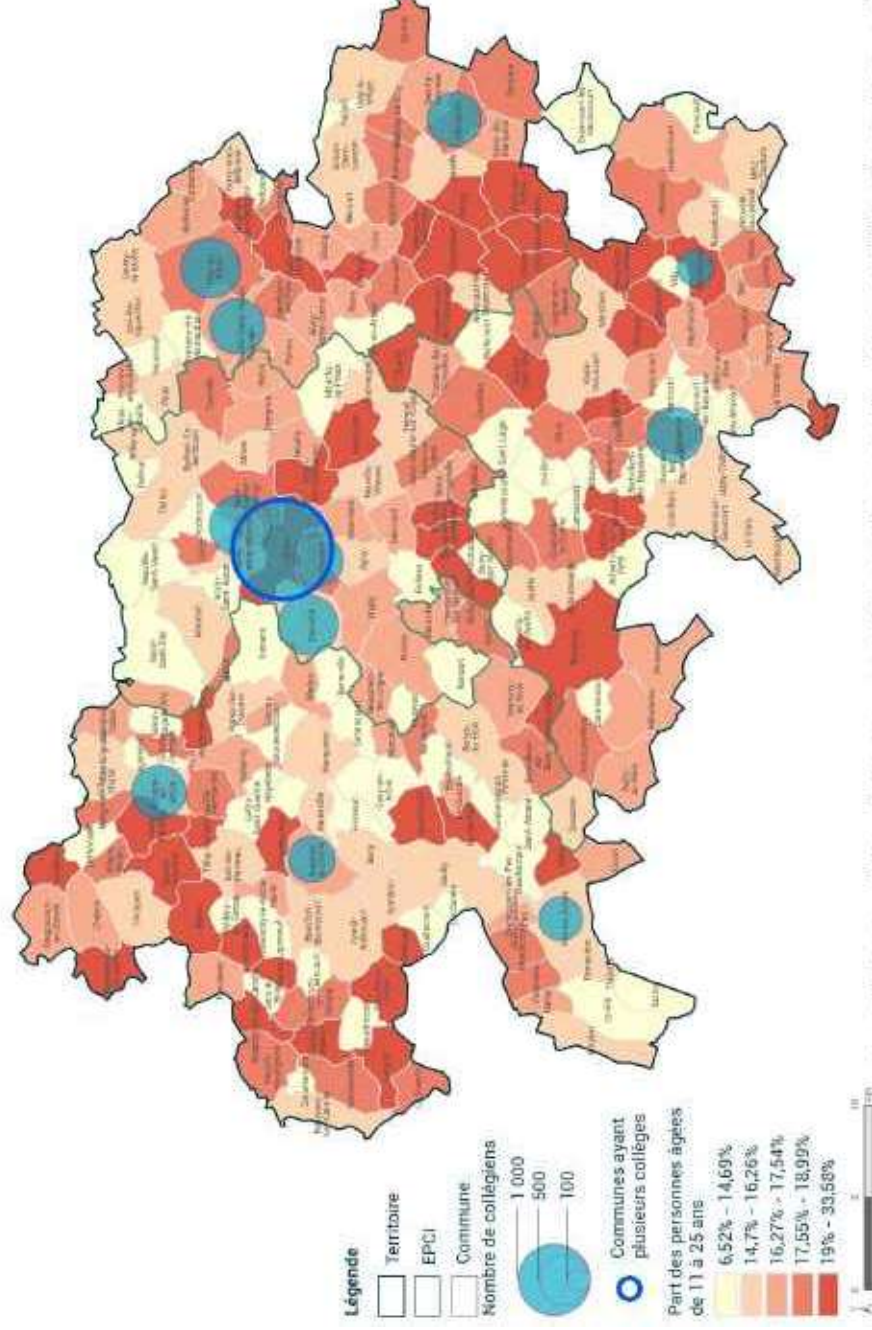
Le Département accompagne et soutient ainsi chacun des territoires, dans les projets relatifs à l'éducation, la culture et le sport.



La citoyenneté au plus proche des territoires

• Le territoire de l'Arrageois

- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarois
- Le territoire du Boulonnais
- Le territoire du Calaisis
- Le territoire Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Source : © INSEE - Agence Express 2021. Insee, RP2021 exploitation préliminaire, C1112 Direction de l'éducation et des Collèges - Nord-Pas-de-Calais - Région de l'Aisne. Révisé : 14/02/2021. © Tous droits réservés - Reproductions et diffusion interdites.

Le Département apporte son soutien :

Culture

3 structures culturelles en production, diffusion, médiation dont une scène nationale avec Tandem (hippodrome de Douai et théâtre d'Arras)

La scène nationale propose une programmation dense et éclectique résolument tournée vers les écritures contemporaines, avec une représentation des grands courants artistiques ouverts sur le monde (30 % d'artistes internationaux par saison).

Un réseau de lecture publique « M » regroupant les médiathèques de 7 communes de la couronne d'Arras et la médiathèque intercommunale Beaurains-Achicourt.

- ◆ 14 établissements d'enseignement artistique
- ◆ 1 conservatoire à rayonnement départemental
- ◆ 1 résidence de création en collège au collège Carlin Legrand à Bapaume

Sport

- ◆ 9 clubs de haut niveau aidés dont un club structurant
- ◆ 9 sections sportives dans les collèges
- ◆ 13 équipements sportifs financés
- ◆ 19 événements sportifs accompagnés
- ◆ 55 associations bénéficiaires de l'aide aux petits équipements à hauteur de 500 €

La citoyenneté au plus proche des territoires

• Le territoire de l'Arrageois

- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarois
- Le territoire du Boulonnais
- Le territoire du Calaisis
- Le territoire Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Les réalisations majeures

Le Département, partenaire de la création du canal Seine Nord Europe

Le Département accompagne la société du Canal Seine-Nord-Europe dans la réalisation des opérations archéologiques préalables aux travaux de construction de cette infrastructure. Il s'est ainsi positionné pour réaliser la fouille de 206 hectares dont 118 ont déjà été traités. Deux fouilles préventives, menées par la direction de l'archéologie à Sauchy-Lestrée et Oisy-le-Vergier ont permis la mise au jour et l'étude de vestiges funéraires et d'habitat de l'âge du bronze.



Parmi vous à Vimy

Le collectif « Cris de l'aube » est un collectif d'une vingtaine d'artistes et la rencontre est au cœur de leur projet artistique. Depuis 2013, il crée des spectacles dans des lieux non-dédiés (chez l'habitant, dans des salles des fêtes, des granges, des salles de sport, des moulins, dans l'espace public...) et propose des dispositifs scéniques immersifs créant ainsi une grande proximité entre spectateurs et acteurs. Le dimanche 2 juin, avaient lieu dans l'espace public, deux restitutions issues de la résidence des artistes. À partir de la récolte de la parole des habitants, le spectacle a ainsi créé une interaction collective et a permis d'impliquer les résidents et de faire le portrait d'une commune à travers la vision de celles et ceux qui y habitent.



Réalisation d'un parc intergénérationnel à Quéant

Ce projet, au cœur du village, rassemble plusieurs équipements de sport et de loisirs (city stade, pumtrack, parcours santé, aire de jeux...) et permet de créer du lien social dans le secteur rural. Il est le fruit d'un travail collaboratif en ingénierie et en financement avec les services du Département et le respect de l'environnement a été le fil conducteur qui a fédéré les collaborations.



Les Archives départementales, partenaires des communes

Les archives départementales ont conçu et testé une formation de sensibilisation à l'archivage d'une journée, à destination des communes. Les référents archives au sein de ces collectivités en apprennent davantage sur la réglementation relative aux archives, s'initient à leur bonne gestion à travers des travaux pratiques, visitent les archives départementales et découvrent les documents qu'elles conservent. Organisées volontairement dans un format réduit, les trois premières sessions ont permis de toucher quatorze communes. Cette formation est l'opportunité pour la direction des archives départementales de renforcer les liens avec les collectivités du territoire et d'affirmer son rôle d'animation de réseau.

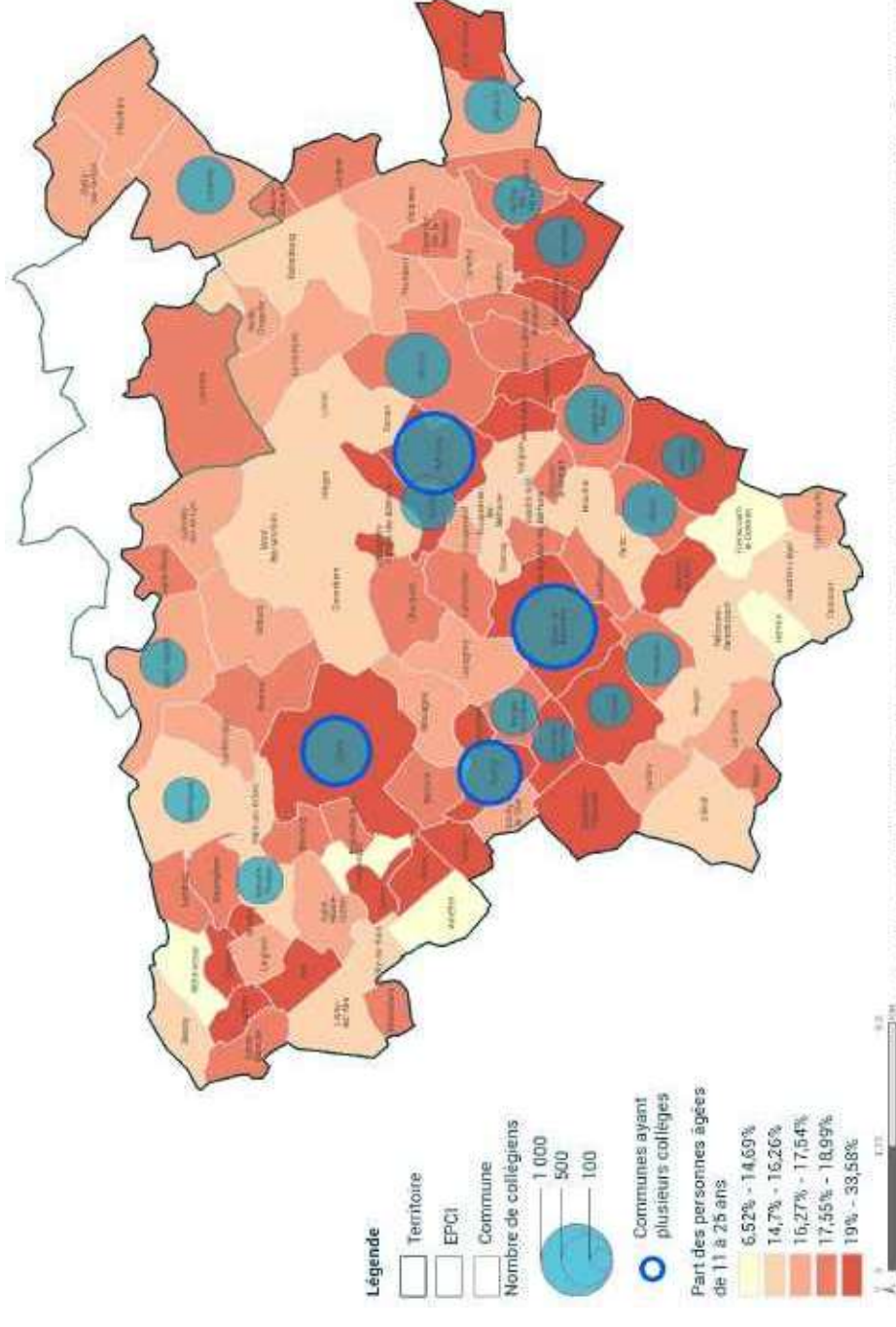


Séminaire des collégiens autour de l'égalité filles-garçons

182 collégiens, issus de 13 collèges du territoire de l'Arrageois, ont été accueillis au sein de l'hémicycle du Département. Les collégiens ont réalisé une présentation de l'ensemble des projets menés pendant l'année scolaire sur la thématique de l'égalité filles-garçons. Une restitution dense et riche, qui a permis aux collégiens de s'exprimer et de partager l'ensemble des actions menées dans les collèges et accompagnées par le Département.

La citoyenneté au plus proche des territoires

- Le territoire de l'Arrageois
- **Le territoire de l'Artois**
- Le territoire de l'Audomarois
- Le territoire du Boulonnais
- Le territoire du Calaisis
- Le territoire Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Le Département apporte son soutien :

Culture

5 structures culturelles en production, diffusion, médiation dont un centre dramatique national avec la Comédie de Béthune

La Comédie de Béthune a renouvelé son public grâce à une nouvelle proposition programmatique, un travail de sensibilisation et de médiation repensé au plus proche des publics et un travail hors les murs important.

- ◆ 20 établissements d'enseignement artistique
- ◆ 1 résidence de création en collège au collège Anatole France à Nœux-les-Mines

Sport

- ◆ 7 clubs de haut niveau aidés dont un club structurant
- ◆ 24 équipements sportifs financés
- ◆ 24 événements sportifs accompagnés
- ◆ 45 associations bénéficiaires de l'aide aux petits équipements à hauteur de 500 €

La citoyenneté au plus proche des territoires

- Le territoire de l'Arageois
- **Le territoire de l'Artois**
- Le territoire de l'Audomarois
- Le territoire du Boulonnais
- Le territoire du Calaisis
- Le territoire Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Les réalisations majeures

Le travail de mémoire des collégiens de Saint-Venant !

Presque 110 ans après le début de la Première Guerre mondiale et à l'aune des commémorations du 80ème anniversaire de la libération du Pas-de-Calais dans le cadre de la Seconde Guerre mondiale, les élèves de 3ème du collège Georges Brassens à Saint-Venant ont mené un travail approfondi sur les sites historiques de notre région meurtrie par ces deux conflits. Cette dynamique historique et citoyenne a été accompagnée par le Département qui promeut le travail de mémoire.

Spectacle Garden Party à Gonnehem

Le spectacle Garden Party a été un point de départ et un point d'arrivée d'un projet conséquent pour les tout-petits, les parents, les usagers de la médiathèque, les enfants des centres de loisirs mais aussi les résidents de l'EHPAD. Un point de départ, car les thématiques du spectacle ont été matière à la mise en œuvre de nombreux ateliers créatifs et la réalisation de 87 portraits photographiques effectués lors de la semaine d'immersion de l'artiste. Un point d'arrivée par la diffusion d'un spectacle venu clôturer le projet et ouvert sur l'exposition photographique des portraits.

Une marche pour dire non aux violences sexistes et sexuelles

Le 23 novembre, à la Gare d'eau de Béthune avait lieu la deuxième édition de la marche organisée par le réseau de lutte contre les violences intrafamiliales de l'arrondissement de Béthune. 312 participantes sont venues marcher, courir pour dire NON aux violences.

En 2024, JO'se la Boccia :

Ce projet consistait à réunir des collégiens, des résidents d'établissements pour personnes âgées et en situation de handicap autour d'une activité sportive commune et de créer du lien entre les établissements. Après une première phase d'initiation, des équipes mixtes (collégiens, personnes âgées, personnes en situation de handicap) étaient constituées. Le clou du spectacle fut le mardi 11 juin lors de la finale où certains participants avaient même prévu un code couleur ou un cri de ralliement, en présence de Dorian Decarme (champion de France Boccia et membre de l'équipe Olympique et Paralympique du Pas-de-Calais) et du comité handisport qui animait cette manifestation.



La citoyenneté au plus proche des territoires

- Le territoire de l'Arrageois
- Le territoire de l'Artois
- **Le territoire de l'Audomarois**
- Le territoire du Boulonnais
- Le territoire du Calaisis
- Le territoire Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois

Le Département apporte son soutien :

Culture

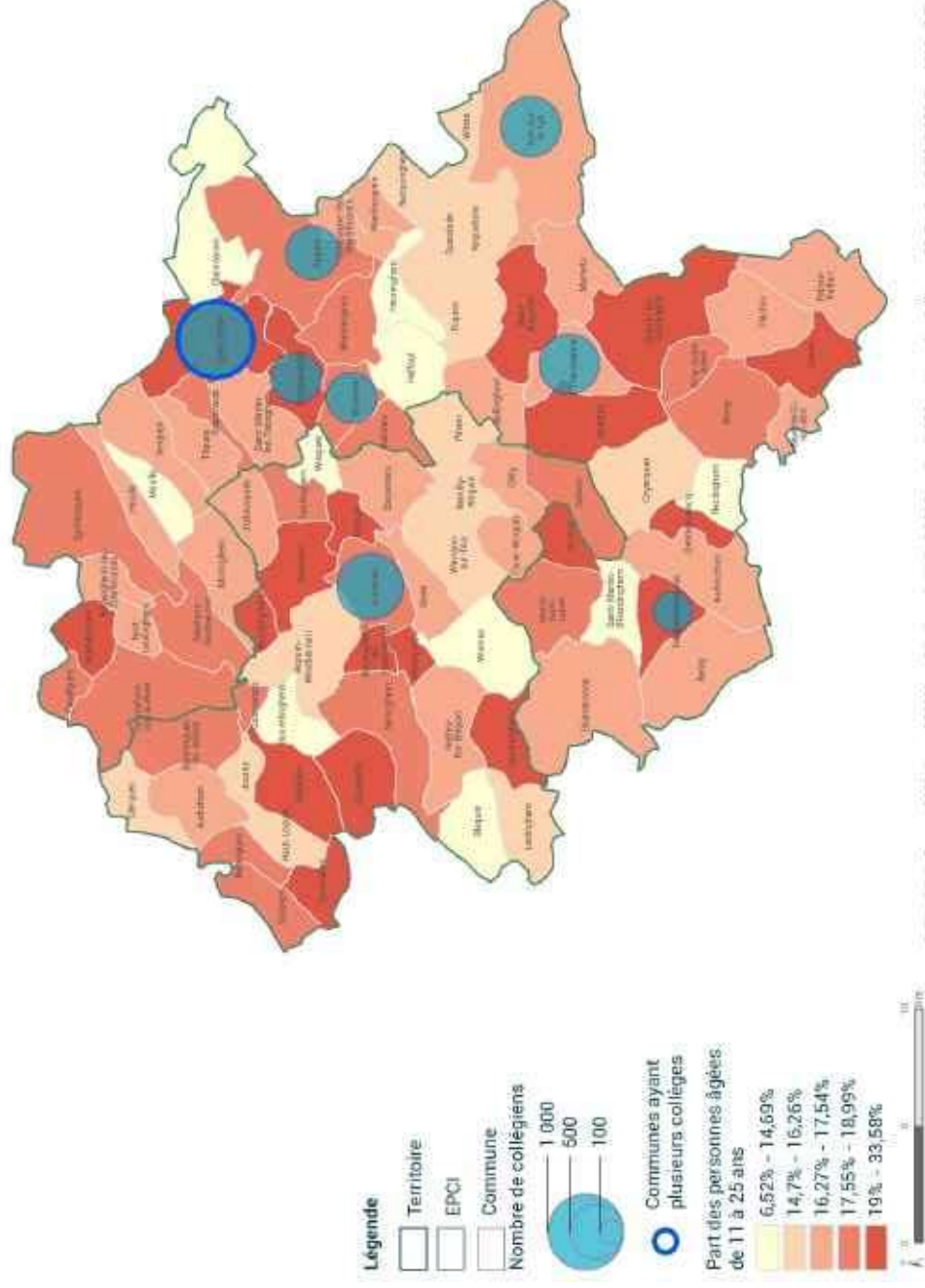
4 structures culturelles en production, diffusion, médiation dont un établissement public de coopération culturelle : La Barcarolle

La Barcarolle assume un rôle majeur pour le développement culturel du territoire et pour la filière artistique. La programmation, l'action de ses artistes associés et l'intense dynamique d'éducation artistique et culturelle, lui permettent de rayonner sur l'ensemble du territoire de l'Audomarois.

- ◆ 2 établissements d'enseignement artistique
- ◆ 1 conservatoire à rayonnement départemental
- ◆ 1 résidence de création en collège au collège Pierre Mendès France à Arques

Sport

- ◆ 8 clubs de haut niveau aidés dont 2 clubs structurants
- ◆ 7 équipements sportifs financés
- ◆ 10 événements sportifs accompagnés
- ◆ 61 associations bénéficiaires de l'aide aux petits équipements à hauteur de 500 €



La citoyenneté au plus proche des territoires

- Le territoire de l'Arrageois
- Le territoire de l'Artois
- **Le territoire de l'Audomarois**
- Le territoire du Boulonnais
- Le territoire du Calaisis
- Le territoire Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Les réalisations majeures

Un chantier de fouilles à Aire-sur-la-Lys

À Aire-sur-la-Lys, la direction de l'archéologie a réalisé un diagnostic, préalablement à la création d'un îlot de renaturation. Cette fouille, effectuée en lien avec l'installation d'un pôle social et culturel au sein de l'ancien hôpital Saint-Jean-Baptiste a mis en évidence cinq phases d'occupation à partir du 17^{ème} siècle, surmontant, entre autre un niveau relatif à une tourbière du Mésolithique ancien.

Quand la culture s'invite à la Maison des adolescents de l'Audomarois !

Faire un pas de côté pour se saisir des opportunités culturelles, sportives et éducatives du territoire, telle est la démarche que poursuit la maison des adolescents de l'Audomarois. Accompagnés par les chargés de mission du pôle des réussites citoyennes, les professionnels de la maison des adolescents ont contribué à l'édition 2024 du Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) de la communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer, expression d'un partenariat riche.

Le Street Art : un art engagé ?

Le collège François Mitterrand à Théroutanne s'est saisi de la dynamique impulsée par le partenariat éducatif départemental « Art et Culture » pour proposer à tous les élèves de 3^{ème} un projet pluridisciplinaire autour de la problématique « Marika, les rafistolés et le Street art : un art engagé ? ». Les élèves ont redécouvert l'œuvre de Marika au collège et ont produit dans les différentes disciplines des présentations orales, écrites et réalisées des installations *in situ*. À Boulogne-sur-Mer, les élèves ont suivi le parcours street art autour d'une sélection d'œuvres engagées et rencontré l'artiste Marika pour un temps d'échanges autour de la fresque de Léon Keer.

Pas-de-Calais Paragolf Open 2024 :

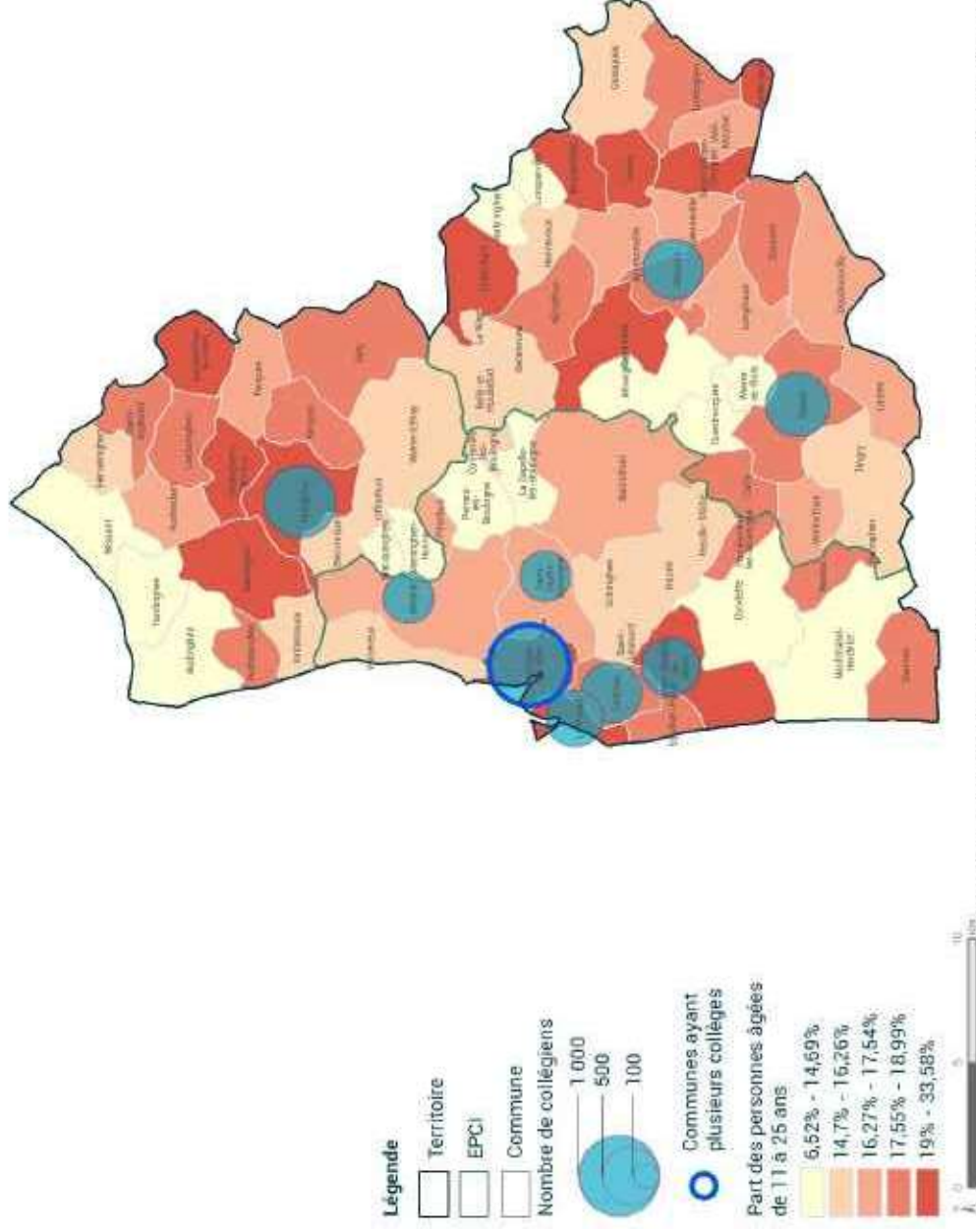
La Pas-de-Calais Paragolf Open est une compétition réunissant environ 60 paragolfeurs de niveau international. Outre son aspect compétitif de haut niveau, cet événement est également l'occasion de sensibiliser les collégiens au handicap. En effet, en amont de la manifestation, des collégiens de Wizernes ont bénéficié d'une initiation et d'une démonstration réalisées par Vincent Helly, atteint de trouble du spectre autistique autiste et champion de France de sa catégorie.

Les Archives apportent leur expertise métier et veillent au respect des normes de conservation

Dans le cadre du contrôle scientifique et technique de l'État comme au titre des missions d'accompagnement exercées pour le Département, les archives départementales sont étroitement associées aux projets ambitieux de la bibliothèque d'agglomération du Pays de Saint-Omer : la construction d'une annexe de conservation des archives à Arques (2022-2025) ainsi que le lancement d'une assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la modernisation des espaces publics et de conservation de la bibliothèque.

La citoyenneté au plus proche des territoires

- Le territoire de l'Arrageois
- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarais
- **Le territoire du Boulonnais**
- Le territoire du Calaisis
- Le territoire Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Le Département apporte son soutien :

Culture

2 structures culturelles en production, diffusion, médiation dont le centre culturel Brassens

Le centre culturel Brassens propose une programmation pluri disciplinaire et un volet d'actions culturelles ouvert à un large public.

- ◆ 6 établissements d'enseignement artistique
- ◆ 1 conservatoire à rayonnement départemental
- ◆ 1 résidence de création en collège au collège Paul Éluard à Saint-Etienne-au-Mont

Sport

- ◆ 10 clubs de haut niveau aidés dont deux clubs structurants
- ◆ 4 équipements sportifs financés
- ◆ 17 événements sportifs accompagnés
- ◆ 24 associations bénéficiaires de l'aide aux petits équipements à hauteur de 500 €

La citoyenneté au plus proche des territoires

- Le territoire de l'Arrageois
- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarois
- **Le territoire du Boulonnais**
- Le territoire du Calaisis
- Le territoire Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Les réalisations majeures

Les archéologues en action

Les archéologues départementaux sont intervenus au cœur des communes de Wimereux et d'Ambleteuse, préalablement à des projets de réhabilitation et d'aménagement des centres bourgs. Ces opérations sur des espaces publics font l'objet d'un dialogue étroit avec les maîtres d'ouvrages et les communes afin de concilier l'atteinte des objectifs, le calendrier du projet et l'usage au quotidien de ces espaces par les habitants.

Fête du cinéma d'animation

En collaboration avec Cellofan, l'association pour la promotion du cinéma d'animation dans les Hauts-de-France, le Département accompagne les bibliothèques qui proposent des projections cinématographiques, suivies de temps de rencontre entre des spécialistes, des créateurs et le public durant la fête du cinéma d'animation. Des actions autour des techniques de l'animation seront également menées pour découvrir l'envers du décor : ateliers d'initiation et de fabrication, leçons de cinéma, spectacles.

Réalisation d'une fresque au collège Paul Éluard à Saint-Étienne-Au-Mont

Avec le budget participatif proposé aux 125 collèges publics du Pas-de-Calais, le Département entend valoriser l'engagement et éveiller chez les collégiens un sens de l'initiative citoyenne, en offrant la possibilité de s'impliquer concrètement dans la vie de leur collège et en décidant des projets qui seront financés et réalisés. C'est, dans ce contexte, que les collégiens du collège Paul Éluard à Saint-Étienne-au-Mont ont réalisé une fresque dans le foyer des élèves, accompagnés par le graphiste Bertrand Parse.

Formation club inclusif, un atout pour tous !

Afin de développer les compétences des clubs sportifs du territoire dans l'accueil des personnes en situation d'handicap, le Département a organisé une formation « Club Inclusif » réunissant 10 clubs volontaires. Le programme s'articule autour de 3 jours de formation et d'un accompagnement individualisé sur 6 mois permettant de travailler la construction d'un projet, la communication, la recherche de licenciés, les besoins en matériel et la question du financement. À l'issue du programme, les clubs participants, sont en capacité d'offrir une offre renouvelée de pratique en direction d'un nouveau public.

La citoyenneté au plus proche des territoires

- Le territoire de l'Arrageois
- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarois
- Le territoire du Boulonnais
- **Le territoire du Calaisis**
- Le territoire Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois

Le Département apporte son soutien :

Culture

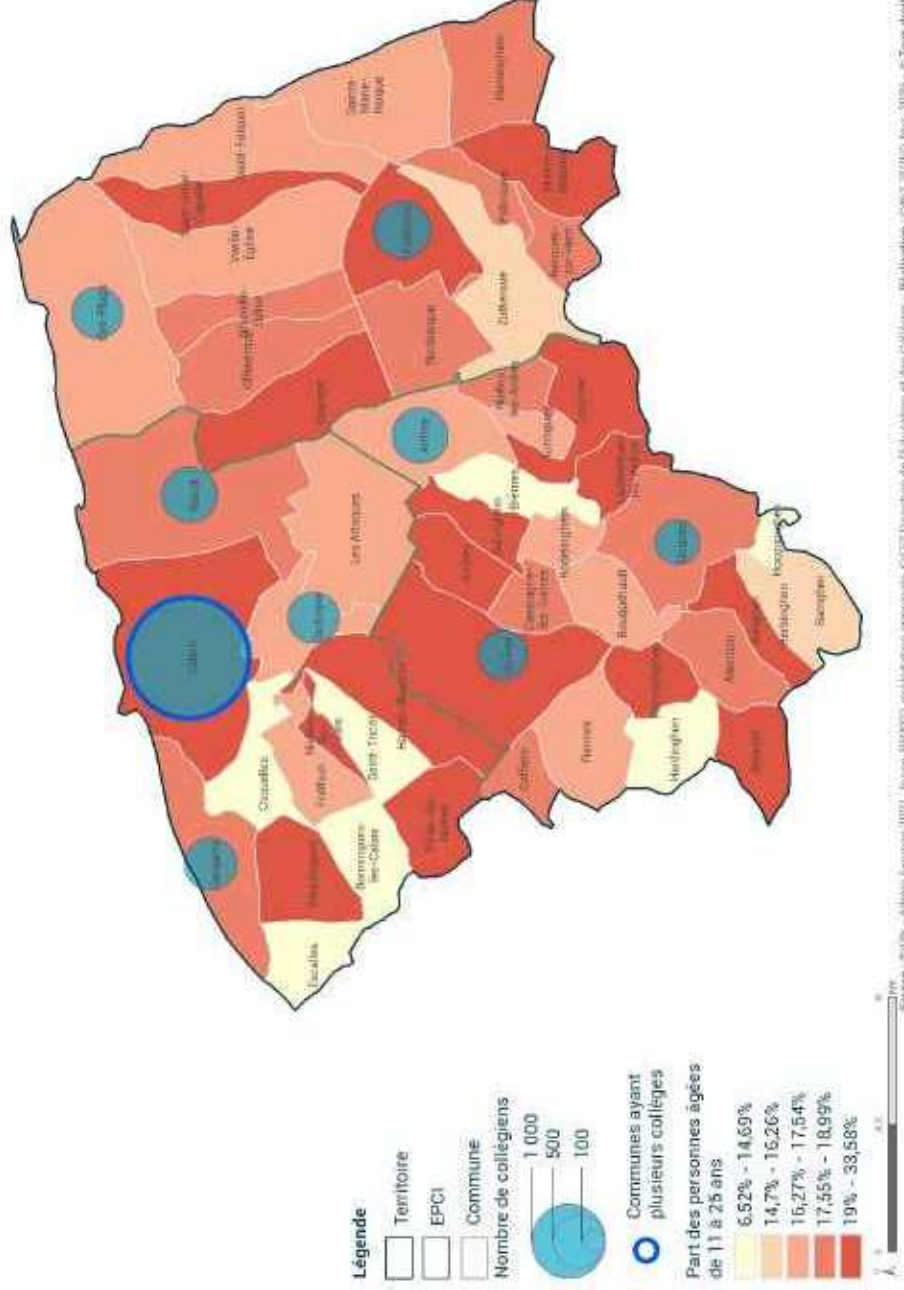
2 structures culturelles en production, diffusion, médiation sont une scène nationale, le Channel à Calais.

Le Channel, propose une programmation variée et accessible sur le site des anciens abattoirs de Calais. Son activité repose sur les trois axes d'un équipement labellisé scène nationale : production et diffusion dans les champs de la création artistique, développement culturel et actions auprès des publics et valorisation des pratiques amateurs.

- ◆ 3 établissements d'enseignement artistique
- ◆ 1 conservatoire à rayonnement départemental
- ◆ 1 résidence de création en collège au collège des 4 vents à Guînes

Sport

- ◆ 12 clubs de haut niveau aidés
- ◆ 2 équipements sportifs financés
- ◆ 21 événements sportifs accompagnés
- ◆ 25 associations bénéficiaires de l'aide aux petits équipements à hauteur de 500 €



La citoyenneté au plus proche des territoires

- Le territoire de l'Arrageois
- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarois
- Le territoire du Boulonnais
- **Le territoire du Calaisis**
- Le territoire Lens-Hénin
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Les réalisations majeures

La Fraise : outil pédagogique de sensibilisation au développement durable et aux outils numériques

La Fraise, une structure composée d'une remorque équipée d'une machine à bois assistée par ordinateur, permet de réaliser, avec les participants, des objets sur place. C'est un outil de sensibilisation au développement durable et de démocratisation d'une technologie numérique jusqu'alors réservée aux industriels. La Fraise a permis aux familles du territoire d'être actrices d'un processus de création. De la conception à la fabrication, les visiteurs peuvent imaginer et fabriquer un objet ou s'engager dans la réappropriation des objets via leur réparation. Le projet permet de développer des recherches de solutions alternatives à la production de rebuts.

Agir ensemble pour l'égalité fille garçon sur le territoire du Calaisis

La concertation, engagée dans le processus d'élaboration du projet de mandat, a mis en exergue la volonté des collégiens d'être acteurs de leur lieu de vie et de travail au collège. Traiter des questions liées à l'égalité filles-garçons a alors tout son sens et, dans le cadre du partenariat éducatif, le Département a proposé aux équipes des collèges de mettre en œuvre des actions visant à promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons dans une culture du respect. Sur le territoire du Calaisis, 9 collèves ont répondu à l'appel à projet et les collégiens ont montré, tout au long de l'année, leur implication, leur motivation. Une restitution associant 170 élèves a permis de découvrir des réalisations variées (pièces de théâtre, chorégraphies, création musicale, diaporamas, diffusion de reportage).

Requalification du site du grand lac d'Ardres

Le site de voile du grand lac d'Ardres a été classé au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI). Une réflexion a été engagée sur le développement d'une véritable base d'activités nautiques sur le grand lac. Le site accueille déjà un club de voile affilié et la section sportive planche à voile du collège de l'Europe. Ainsi, le Département a soutenu les travaux de requalification des équipements sportifs qui participent à l'attractivité de ce territoire au titre de l'aménagement des espaces sites et itinéraires.

La citoyenneté au plus proche des territoires

- Le territoire de l'Arrageois
- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarois
- Le territoire du Boulonnais
- Le territoire du Calaisis
- **Le territoire Lens-Hénin**
- Le territoire du Montreuillois - Ternois

Le Département apporte son soutien :

Culture

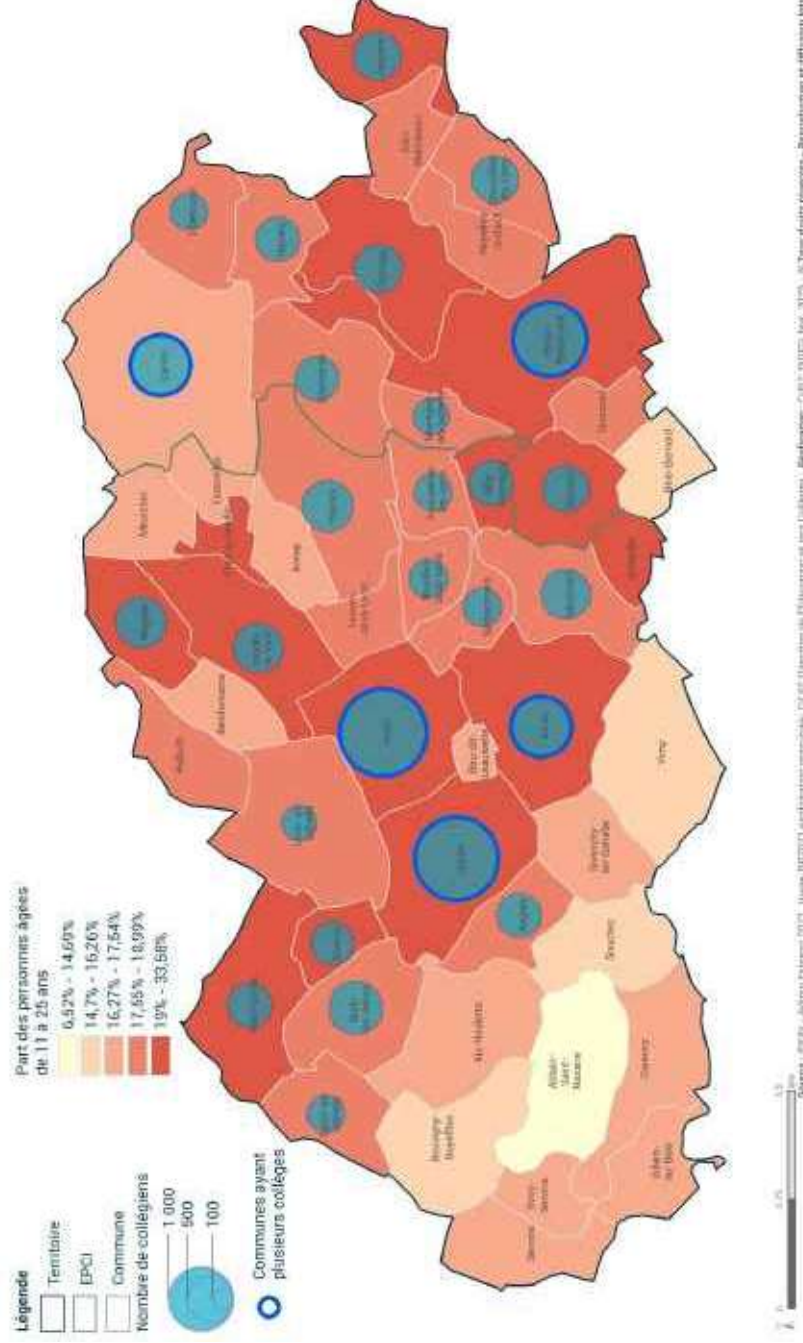
12 structures culturelles en production, diffusion, médiation dont Culture commune, scène nationale

Culture commune, scène nationale du bassin minier sans lieu de diffusion, propose une programmation éclectique et accessible à destination des publics du territoire. Son activité s'articule autour des trois axes d'un équipement labellisé scène nationale : production et diffusion dans les champs de la création artistique, développement culturel et actions auprès des publics et valorisation des pratiques amateurs.

- ♦ 23 établissements d'enseignement artistique
- ♦ 1 conservatoire à rayonnement départemental
- ♦ 1 résidence de création en collège au collège Emile Zola à Fouquières-lès-Lens

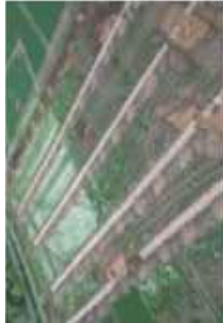
Sport

- ♦ 24 clubs de haut niveau aidés dont deux clubs structurants
- ♦ 10 équipements sportifs financés
- ♦ 21 événements sportifs accompagnés
- ♦ 80 associations bénéficiaires de l'aide aux petits équipements à hauteur de 500 €



La citoyenneté au plus proche des territoires

- Le territoire de l'Arrageois
- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarois
- Le territoire du Boulonnais
- Le territoire du Calaisis
- **Le territoire Lens-Hénin**
- Le territoire du Montreuillois - Ternois



Les réalisations majeures

L'archéologie, premier maillon d'une future construction

La direction de l'archéologie a réalisé une opération de diagnostic préalable à un projet de construction d'une piscine par la commune de Bully-les-Mines. Cette opération a permis la découverte de structures du Néolithique. Les vestiges les plus abondants concernent la période gallo-romaine, en particulier le Bas-Empire. Ils semblent être associés à l'activité agricole et plus particulièrement au traitement des céréales. Une batterie de 9 fours utilisés vraisemblablement pour le séchage / grillage de celles-ci a également été découverte.

On a pu goûter l'avenir avec le projet « délicieux futurs » des collégiens de Grenay

Les 3^{ème} du collège Langevin-Wallon à Grenay se sont lancés dans le projet « délicieux futurs » dans le cadre de la programmation culturelle départementale. En partenariat avec la médiathèque-estaminet de Grenay et la compagnie Générale d'Imaginaire, les collégiens ont réalisé un projet complet sur l'alimentation du futur : écriture, composition musicale, beatbox, création de podcasts et composé un repas entièrement fait maison, service compris, à la médiathèque pour les parents, les professeurs. Par le biais d'ateliers de cuisine poétique, la Générale d'Imaginaire a permis aux collégiens d'imaginer la cuisine de demain par la création de recettes qui racontent leur vision positive du futur à l'échelle du territoire.

Sortez du train-train ! Une journée festive avec le Centre de la mine et du chemin de fer de Oignies

Le Centre de la Mine et du Chemin de Fer (CMCF) de Oignies est un lieu incontournable dédié à l'histoire ferroviaire de la région. Le site a revêtu ses plus beaux atouts dans le cadre de la journée « Sortez du train-train ! », accompagnée par le Département aux côtés du CMCF. Le partenariat historique s'est enrichi des apports de la démarche participative menée auprès des habitants par les intervenants (le 9-9bis, le centre culturel Mine 2 Culture, la ville de Oignies, le centre de réadaptation Les Hautois, le collège Pasteur à Oignies ou l'association d'artistes Supagroovalistic et Comala Radio).

Youth games 2024 : une rencontre qui dépasse les frontières

Cette rencontre unique a permis à la jeunesse de la zone du détroit de se rencontrer, d'échanger, de partager, et de découvrir différents lieux à travers des challenges sportifs et culturels. Autour d'activités divertissantes et interactives, les Youth Games ont été l'occasion de renforcer l'esprit d'équipe, de permettre aux jeunes participants, parmi lesquels des élèves du collège Saint Aubert de Libercourt, d'apprendre les valeurs olympiques, de découvrir d'autres cultures et de devenir de véritables ambassadeurs du sport. C'est au travers de ce type d'action que la coopération transfrontalière au sein du comité du Déroit révèle l'ampleur de sa vocation.

La citoyenneté au plus proche des territoires

- Le territoire de l'Arrageois
- Le territoire de l'Artois
- Le territoire de l'Audomarois
- Le territoire du Boulonnais
- Le territoire du Calaisis
- Le territoire Lens-Hénin
- **Le territoire du Montreuillois - Ternois**



Les réalisations majeures

Concert dessiné Nûr et Madeline Wood

Cette démarche à l'échelle du territoire permet la création d'un nouveau concert dessiné, réalisé à l'occasion de plusieurs périodes de résidence à la médiathèque de Berck et au collège Jean Jaurès à Etaples. Ainsi, une classe de 4^{ème} a suivi l'ensemble du processus et bénéficié d'atelier de pratique (musique et illustration) qui ont donné lieu à une restitution au sein du collège.

Marches de restitution du projet Pas à pas

Dans le cadre de la saison culturelle départementale, le collectif Faubourg 132 est parti à la rencontre des habitants des communes reliées par la Transnésie afin d'imaginer des futurs collectifs possibles pour le sentier et les territoires ainsi connectés. Après une première phase de recensement, le collectif a imaginé et donné vie à ces futurs par le biais de récits racontés, écrits et dessinés. Ces productions ont été observées à travers une « machine à voir le futur » et valorisées sur de grands draps présentés lors d'un temps festif qui termine le projet artistique collectif.

Les Aires Marines Éducatives : l'ambition écologique portée par nos collégiens

Depuis 4 ans, plusieurs collèges du Boulonnais et du Montreuillois ont intégré le projet « Aires Marines Éducatives » (AME). Mené nationalement par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et les partenaires associés, ce projet vise à la préservation et la valorisation des plages du littoral à travers l'étude environnementale. Le Département, sensible sur ce sujet et soucieux de préserver les espaces protégés, accompagne financièrement les collèges favorisant ainsi l'accès à la connaissance et l'implication forte des élèves, des équipes éducatives.

La « Hansa North Cup », seule régate paravoile internationale dédiée à la voile handi

La Hansa North Cup permet aux valides et non valides, de régater ensemble sur l'eau, bien au-delà des différences. Cette édition sur le plan d'eau de Conchil-le-Temple a accueilli des délégations venues de Belgique, d'Angleterre, d'Écosse et de Suisse. Reconnu comme un événement majeur pour le paravoile, la Hansa North Cup" a simplifié la participation grâce à la mise à disposition de la flotte du club, évitant ainsi aux équipes le transport de leurs propres bateaux. En amont de cette compétition, le club a organisé un salon du paraspport nature, proposant pendant trois jours un programme varié destiné à différents publics : des activités pour les scolaires, des présentations pour les professionnels des sports nature et des animations pour le grand public.



LES SOLIDARITÉS TERRITORIALES

Aménager au quotidien les espaces de vie

- 79 Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier
- 81 Aménager le territoire et préserver l'environnement
- 83 Optimiser la gestion du patrimoine départemental
- 85 Grand Site de France Les Deux Caps
- 87 Le Laboratoire Départemental d'Analyses

Servir les populations des territoires

- 89 Cartographie des Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial
- 90 Les MDADT dans les territoires

Le Département partenaire du développement des territoires

- 104 Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations
- 107 Le canal Seine-Nord-Europe
- 109 Promouvoir l'économie sociale et solidaire
- 113 Le port d'Étaples-sur-Mer



Le Département est un acteur majeur de l'aménagement du territoire. Il assure la mobilité de tous en entretenant un réseau routier de plus de 6000 km. Il contribue à préserver l'environnement en conduisant des politiques volontaristes dans le domaine. Le Département entretient un parc immobilier de près d'1 million de m² pour offrir des conditions d'accueil de qualité aux collégiens et usagers.

Acteur engagé auprès des territoires, le Département dispose de 7 Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial (MDADT). C'est ainsi l'ensemble du département qui est maillé par ces structures et leurs centres d'exploitation routiers (CER), dont les agents assurent la sécurité de tous.

Le Grand Site de France Les Deux Caps, comme le port d'Étaples et la maison du port, constituent des valeurs sûres de l'attractivité du territoire. Le laboratoire départemental d'analyses, par sa qualification et son expertise est au service des populations. Il est un acteur de la vie économique du Pas-de-Calais.

Le Département est enfin un véritable partenaire pour accroître les services aux populations. Des contrats à passer avec les intercommunalités, les communes, les associations, aux partenariats avec l'Europe, au titre de l'économie sociale et solidaire (ESS) ou les établissements publics et organismes associés (EPOA), en passant par le canal Seine Nord, le Département négocie au mieux les intérêts des habitants des territoires.



Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier
Aménager le territoire et préserver l'environnement
Optimiser la gestion du patrimoine départemental
Grand Site de France Les Deux Caps
Le laboratoire départemental d'analyses

Assurer la maintenance, l'exploitation, l'adaptation et le développement raisonnés d'un réseau routier départemental de plus de 6 000 km constitue un enjeu stratégique pour le Département. Il s'agit de permettre aux habitants du Pas-de-Calais de se déplacer en sécurité, tout en adaptant les pratiques pour une meilleure préservation de l'environnement. Cet enjeu doit aujourd'hui prendre pleinement en compte les nouveaux défis en matière de qualité de l'air, de réduction des nuisances.

Les chiffres-clés de la mobilité et du réseau routier	
Les chiffres clés de la mobilité et du réseau routier : Gestion patrimoniale sur l'ensemble du réseau routier départemental : 50,83 M€ dont :	
◆ chaussées : 42,45 M€	
◆ ouvrages d'art : 4,28 M€	
◆ équipements de la route : 4,1 M€	
En fonctionnement	
◆ Gestion Patrimoniale chaussée : 5,3 M€	
◆ Entretien matériel PADT : 3,5M€	
Investissements pour la modernisation et la sécurisation du réseau routier : 17,32 M€ dont :	
◆ voirie : 14,65 M€	
◆ mobilité : 2,67 M€	
Réalisation en régie :	
◆ 4,9 km de glissières de sécurité	
◆ 530 km de signalisation horizontale	
◆ 62 km de pontage de fissures,	
◆ 8400T d'enrobés appliqués en régie	
◆ 280 400m ² de gravillonnage localisé	
◆ 1 605 000 m ² d'enduits superficiels d'usure	
◆ 896 contrôles et analyses de matériaux	
◆ 5 500 ordres de réparations avec 1 180 commandes de pièces pour un montant de 1 445 000€	
◆ 575 commandes de carburants pour un montant de 1 380 000€	
Renouvellement du matériel de la régie routière : 1,318M€	

Intégrer la route à son environnement

Le schéma de la route durable se traduit par la prise en compte de la biodiversité, de la maîtrise de l'énergie et de la préservation des ressources (l'eau en particulier), dans les activités d'entretien et d'exploitation de la route et l'aménagement du réseau, routier comme cyclable. Le Département met en œuvre la démarche ERC (Éviter, Réduire, Compenser) sur les projets d'aménagements routiers et cyclables qu'il porte. Les études d'impact des déviations de Samer et Tilloy-les-Mofflaines, en instruction en 2024, ont été élaborées dans cet esprit.

Promouvoir un réseau routier performant, aux impacts environnementaux limités

Les équipes ont poursuivi la mise en œuvre de techniques d'entretien routier sobres, d'un point de vue environnemental, mais également économique. La réalisation des enduits superficiels d'usure (1,6 million de m²) permet d'entretenir les chaussées en réduisant les impacts carbone et ressources naturelles. La mise en œuvre d'enrobés tièdes et comprenant une part importante de matériaux recyclés a été généralisée sur le territoire. L'année 2024 a vu les travaux de réparations des dégâts des inondations de l'hiver 2023-2024 monter en puissance. 200 chantiers ont ainsi été réalisés, pour près de 14,5 M€.

Être à l'écoute des partenaires et usagers

En 2024, l'accent a été mis sur les réunions publiques organisées en lien avec les communes avant le démarrage des chantiers importants, pour informer les habitants et commerçants, leur permettre d'anticiper la réalisation des chantiers. Le partenariat avec l'association Droit au vélo continue de se développer. En outre, le bureau des politiques de mobilité participe chaque année à l'opération « Mai à vélo » et à la semaine de la mobilité notamment au « village départemental mai à vélo 2024 » au port d'Étaples le dimanche 09 juin 2024.

Mettre en œuvre le Plan vélo pour décarboner l'offre de mobilité

Le Département vise également à travers le Pacte des solidarités territoriales à favoriser les mobilités décarbonées. Le Plan vélo approuvé le 30 janvier 2023 s'est concrétisé en 2024 par la réalisation de 10,1 km d'aménagements cyclables sur la Véloroute time, l'EuroVéloroute 5. Le Département a poursuivi le croisement de ses politiques mobilité et jeunesse, avec la réalisation de 6 nouvelles études de sécurisation des accès cyclables au collège.

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier

Aménager le territoire et préserver l'environnement

Optimiser la gestion du patrimoine départemental

Grand Site de France Les Deux Caps

Le laboratoire départemental d'analyses



Village départemental—
attraction vélo



Déviation de Courrières



Viaduc Jean-Jacques
Rousseau Boulogne-sur-
Mer

Les réalisations majeures

La mise en service de la phase 2 de la déviation de Courrières le 18 octobre 2024

Après 6 mois de travaux et un montant de travaux de 4 M€, cette phase 2 a permis la mise en circulation de 1,4 km de voie nouvelle, la construction d'un giratoire et le rétablissement agricole de 800 ml agricole également à usage des cycles.

La poursuite de l'aménagement de l'EuroVéloroute 5 entre Saint-Omer et Audruicq

Les travaux ont concerné en particulier la traversée de Saint-Martin-lez-Tatinghem sur une longueur de 2 km pour un montant d'1 M€. Le chemin du petit pont a ainsi été aménagé ainsi que la bande cyclable de la rue du noir cornet, avec la zone cyclable soulignée en enrobés hydrogommés faisant apparaître les cailloux blancs de lysite.

La cure du jouvence du viaduc Jean-Jacques Rousseau à Boulogne-sur-Mer

D'importants travaux de remise en état ont été engagés en 2024 sur le viaduc Jean-Jacques Rousseau à Boulogne-sur-Mer (le pont le plus grand en longueur et en surface du patrimoine ouvrage d'art départemental).

Pour ce chantier d'envergure d'une durée de 9 mois, le Département a investi un montant de près 3 millions d'euros.

Des visites de chantier ont été organisées par les services pour faire découvrir le monde des travaux publics à de nombreux jeunes des collèges Angellier, Daunou, Langevin, Camus et Moulin à Boulogne-sur-Mer, Outreau et Le Portel. Cette occasion a été saisie pour tenter de susciter des vocations dans un secteur qui souffre aujourd'hui d'un manque d'attractivité.

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier

Aménager le territoire et préserver l'environnement

Optimiser la gestion du patrimoine départemental

Grand Site de France Les Deux Caps

Le laboratoire départemental d'analyses

Les chiffres-clés de l'aménagement du territoire et de l'environnement

Partenariat air climat développement durable :

- ◆ **128 020 €** de participations cumulées ATMO CERDD CD2E AGATE-CLI
- ◆ **1** feuillet climat départemental coproduit avec l'observatoire climat régional (CERDD)
- ◆ **38** opérations soutenues au titre du fonds biodiversité
- ◆ Fonds pêche, subventions accordées : **218 932 €**
- ◆ Partenariats agricoles : **14** partenaires – **635 350 €** + **20 500 €** de soutien à la race « cheval boulonnais »
- ◆ FARDA AMENAGEMENT : **319** projets – montant de travaux : **42M€** - subventions : **9 M€**
- ◆ FARDA aide à la voirie communale : **187** dossiers – montant de travaux : **14 M€** - subventions : **2,6M€**
- ◆ Fonds alimentation durable : **6** projets – subventions : **170 522 €**
- ◆ URBANISME : **63** sollicitations du Département en tant que PPA sur l'évolution des documents d'urbanisme.

Appui au développement local et touristique :

- ◆ Partenariats - programmes d'actions concertées avec **5** partenaires - **147 620 €**

Aménagement foncier et boisement

- ◆ Aménagement foncier lié au Canal Seine Nord Europe (**45** communes et **23 400** hectares).
- ◆ Aménagement foncier Haute qualité environnementale : **7** opérations sur **15** communes sont en cours
- ◆ Réglementation des boisements : **1** opération en cours

Itinéraires de randonnée

- ◆ Inscription de **4** nouvelles boucles de VTT au PDIPR sur près de **100** km

Ambition transversale du projet de mandat, la lutte contre le dérèglement climatique et pour la préservation de l'environnement est au cœur de l'action départementale. Cet engagement se traduit notamment par des actions en matière de protection de la biodiversité, la gestion solidaire de l'eau ou la préservation des espaces naturels par exemple. Le Département soutient également des acteurs de la pêche, de l'agriculture et tourisme engagés dans des démarches de développement durable. Enfin, le Département entend rester un partenaire majeur des communes dans leur démarche d'aménagement grâce au dispositif FARDA.

Préserver la biodiversité et améliorer la qualité de l'air

Soucieux de la préservation de la biodiversité et de l'amélioration de la qualité de l'air, le Département a porté de nombreuses actions dans ce cadre. Le plan de transition départemental et la délibération adaptation et résilience face au changement climatique – volet paysager, sont des outils importants dans ce cadre. Cette démarche s'appuie également sur de nombreux partenariats. Le Département porte par ailleurs une expérimentation visant à intégrer les enjeux de la biodiversité, de l'eau et du changement climatique dans les collèges et bâtiments départementaux (Plan création 62). Des actions de sensibilisation sont également portées notamment dans la préservation des pollinisateurs. Enfin, face aux enjeux d'érosion et de gestion de l'eau, le Département accompagne des structures œuvrant dans ces domaines.

Soutenir le développement durable et l'évolution de l'agriculture et de la pêche comme filières d'excellence

Dans le cadre de la convention de partenariat avec la Région en matière d'intervention dans les domaines agricole et halieutique, engagement du nouvel appel à projet « Soutien à la filière halieutique 2023-2027 ».

Valoriser et préserver les espaces naturels, participer à la réalisation d'aménagements doux

Afin de contribuer à l'ambition 10 du Pacte des solidarités territoriales, plusieurs boucles de VTT du territoire de la communauté de communes de la Terre des 2 Caps ont fait l'objet d'une inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI). Ce projet permet une extension du PDIPR à de nouvelles itinérances non motorisées conformément au schéma départemental des espaces naturels en offrant près de 100 km de nouveaux itinéraires VTT.

Focus : la DDAE, animatrice des territoires

La DDAE informe, sensibilise et forme tout public :

- ◆ le grand public par la création et le déploiement du jeu du 62 sur les villages itinérants des Jeux olympiques, pour Terres en fêtes, et 10 000 départs en vacances ;
- ◆ les agents du Département par la fresque du climat;
- ◆ les collègues des territoires par le comité technique DDAE-Territoires et le programme de formation 2024, etc.

Promouvoir une gestion solidaire de la ressource en eau

L'Assistance Technique Réglementaire (ATR) est une offre de service que le Département apporte aux communes et/ou groupements intercommunaux à caractère rural, éligibles pour la gestion et le suivi des ouvrages d'assainissement et d'eau potable. En 2024, l'ATR a porté sur 11 bilans 24h, 12 bilans de niveau 2 et 16 visites simples, pour les 57 stations d'épuration conventionnées, et sur 4 passages caméra et 11 visites audit pour les 40 forages conventionnés.

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier

Aménager le territoire et préserver l'environnement

Optimiser la gestion du patrimoine départemental

Grand Site de France Les Deux Caps

Le laboratoire départemental d'analyses



Chemin de fer touristique



Station de mise à l'eau



Maison du cheval boulonnais



Camping « les sapins »



« Le Relais des Sources »



lieux de mémoire à Serre-les-Puisieux

Les réalisations majeures

Le Département a adopté son Plan de transition de décarbonation visant à diminuer les émissions de gaz à effet de serre des activités du Département ;

900 agents ont suivi l'animation « Fresque du Climat » afin de les sensibiliser aux origines et conséquences du changement climatique ;

Dans le cadre du schéma durable de la route, de nouvelles plantations, des aménagements de berges et la renaturation de centres d'entretien routiers ont été réalisés sur les territoires de Lens-Hénin, de l'Artois et du Montreuillois ;

La commune de Ficheux a pu faire aboutir son opération d'aménagement foncier d'un programme de travaux connexes évalué à 200 000 € axé sur la maîtrise du ruissellement et l'érosion des sols grâce au soutien du Département ;

La convention d'objectifs avec EDEN 62 a été reconduite pour la période 2024-2030 ;

Dans le cadre de la promotion d'une alimentation durable : 4 affiches « Monsieur Brocoli » ont été réalisées avec des éco délégués du collège Descartes Montaigne de Liévin dans le cadre du groupe de travail de lutte contre le gaspillage alimentaire. Un livret de recettes « dans l'assiette de nos athlètes » a été réalisé et un atelier « bien manger pour bien vieillir » a été conduit avec des auxiliaires de vie de l'Artois ;

La réunion du Conseil départemental du 25 mars 2024 a adopté la nouvelle politique tourisme « #Destination 62 - Pour un tourisme qui nous ressemble » pour la période 2024-2027 ;

Une étude préalable à la réalisation de travaux d'aménagement et de mise en tourisme au sein de la Maison Robespierre à Arras a été réalisée (6 000 €).

11 projets majeurs d'équipements touristiques d'un montant de 3 585 475 € ont été accompagnés.



Répondre à l'urgence

Mobilisation du FARDA - Aide à la voirie communale inondation dans le cadre des besoins exceptionnels des communes à la reconstruction suite aux inondations de fin 2023 – début 2024

Suite aux inondations 2023/2024, un état des dégradations des berges a été fait, ainsi que des propositions de solutions végétales. Une cellule inondation a été mise en place au sein de laquelle la direction du Développement, de l'aménagement et de l'environnement a contribué dans l'élaboration des dossiers de demande de subvention à l'Agence de l'Eau dans le cadre du plan d'urgence. Ce travail a été poursuivi en 2024 avec 388 629 € de financement obtenus pour 795 113 € de travaux sous maîtrise d'ouvrage départementale.

Les travaux sont encore en cours en 2025.

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier
Aménager le territoire et préserver l'environnement
Optimiser la gestion du patrimoine départemental
Grand Site de France Les Deux Caps
Le laboratoire départemental d'analyses

La gestion patrimoniale des bâtiments départementaux couvrant 1,2 million de mètres carrés de surface plancher est un enjeu majeur. L'objectif consiste à préserver et améliorer les conditions d'accueil des usagers, tout en s'adaptant au contexte, aux évolutions réglementaires et aux usages, visant à maîtriser les impacts environnementaux du fonctionnement des bâtiments, ou des opérations de construction.

Les chiffres clés de la gestion patrimoniale

- ◆ **1,2 M de m²** de surface de plancher
- ◆ **54 M€** de crédits d'investissement
- ◆ **38** opérations PPI collèges
- ◆ **4** opérations PPI bâtiments
- ◆ **4,5 M€** dépenses pour l'énergie sur les bâtiments départementaux
- ◆ **14,7 M€** d'achat énergétique pour les collèges
- ◆ **545 000 €** de dépenses loyers
- ◆ **1,4 €** de recettes loyers
- ◆ **2,7 M€** de recettes en subventions (FEDER, DSID), revente d'électricité et CEE
- ◆ **5257** interventions CMB et atelier

Le plan collèges

Le Département a adopté son « plan collège de demain pour l'égalité réelle des chances » fixant les orientations en matière de stratégie patrimoniale et de politique éducative. Définissant les besoins du collège de demain avec la volonté d'anticiper et de s'adapter aux exigences économiques, écologiques ou sociales, il répond à des enjeux patrimoniaux liés à une baisse significative des effectifs et la nécessité de faire évoluer le maillage des collèges. Le Département s'engage également pleinement pour un collège responsable, égalitaire et sobre. Le Département a adopté dans ce cadre le « cahier des charges de construction et d'exploitation des collèges publics du Pas-de-Calais » pour les opérations engagées et à venir mais également pour la gestion du patrimoine existant avec les exploitants. Il a également voté le « référentiel des surfaces utiles » opposable lors de la construction, la restructuration, le réaménagement, la rénovation ou l'utilisation de locaux, aux concepteurs et aux exploitants.

La reconstruction des collèges métalliques

L'impératif de sécurité des élèves et des personnels conduit le Département à engager un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) important pour mener les reconstructions de 14 collèges métalliques dont deux sont actuellement en phase chantier : les collèges de Sallaumines et de Marquise.

La poursuite des actions en faveur de la sobriété énergétique et de la transition environnementale

À l'heure où la sobriété énergétique est nécessaire dans chacun de nos gestes, Le Département poursuit la mise en place d'actions de sobriété afin d'infléchir les courbes de consommations d'énergie. En s'inscrivant dans la durée, ces actions ont permis de réduire significativement les consommations d'énergie depuis 2015 : -30 % sur les bâtiments départementaux et -5 % sur les collèges. De plus, la collectivité a conduit des réflexions sur la mise en œuvre d'énergies renouvelables (réseau de chaleur urbain, autoconsommation individuelle et collective, etc.) et a également démarré des actions de sensibilisation à travers des marchés globaux de performances lancés en 2023. L'ensemble de ces actions s'inscrit également dans le plan de décarbonation à l'enjeu collectif de réduction.

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier
Aménager le territoire et préserver l'environnement
Optimiser la gestion du patrimoine départemental
Grand Site de France Les Deux Caps
Le laboratoire départemental d'analyses



Façade du collège
Lucien Vadez – Calais



Démolition du collège Jean
Rostand à Marquise



Maison des Adolescents—
Boulogne-sur-mer



Chantier des archives
départementales

Les réalisations majeures

Inaugurations de collèges

À la rentrée scolaire 2024, le Président a inauguré deux collèges ayant fait l'objet de travaux importants : réhabilitation et extension au collège Lucien Vadez à Calais pour un montant de 24 M€ et restructuration au collège George Sand à Béthune pour 30,7 M€. Le collège Jacques Brel à Fruges a lui aussi été inauguré le 7 novembre 2024 à la suite de travaux de réhabilitation pour un montant de 12,8 M€.

La démolition du collège métallique Jean Rostand à Marquise

Afin de reconstruire le collège sur site, la démolition de l'ancien collège a démarré en juillet 2024. Le montant de l'opération de reconstruction s'élève à 34 M€ et la livraison est prévue à la rentrée 2027.

Les collèges en chantier

Alors que les travaux d'extension et de restructuration s'achèvent au collège de Laventie (9 M€), les chantiers démarrent pour le collège d'Annezin (restructuration de l'externat et de la demi-pension pour 14,5 M€) et la construction d'un dojo au collège de Dourges (2,5 M€). Le collège de Sallaumines (26,6 M€), nouvellement appelé Joséphine Baker, a ouvert ses nouveaux bâtiments (externat et SEGPA) à la rentrée 2024 ; le chantier se poursuit en 2025 par la construction de la demi-pension.

Inauguration de la Maison des adolescents à Boulogne-sur-Mer

L'immeuble, récemment réhabilité pour un montant de 2 M€, a été inauguré le 6 décembre 2024. Il se compose de la Maison des adolescents et du centre de planification et d'éducation familiale, renommé Centre de Santé Sexuelle (CSS) depuis septembre 2024.

Fin des travaux pour la Maison départementale Solidarité du Ternois

Un bâtiment neuf a été construit et a ouvert ses portes en novembre 2023 permettant d'accueillir le public dans de meilleures conditions. En 2024, les bâtiments existants ont été réhabilités pour offrir aux agents des bureaux agréables et plus fonctionnels. La fin des travaux est prévue en mars 2025. Le montant de l'opération s'élève à 7,15 M€.

Poursuite du chantier aux Archives Départementales à Dainville

La réalisation du nouveau bâtiment des Archives se poursuit. L'année 2024 marque l'aboutissement d'une réflexion engagée depuis 2018 sur l'aménagement des 38 magasins permettant d'accueillir 60 kilomètres linéaires de documents. Le montant de l'opération s'élève à 36 M€.

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier
Aménager le territoire et préserver l'environnement
Optimiser la gestion du patrimoine départemental

Grand Site de France Les Deux Caps

Le laboratoire départemental d'analyses

Les chiffres clés du Grand Site de France Les Deux Caps

1 œuvre accueillie sur le Grand Site de France Les Deux-Caps à Wimereux, dans les jardins de la Baie St Jean, de la fondation PRIMA : « Second souffle » conçue par Emilie MARZOGUI, étudiante en architecture à Lausanne.

3 km de plantations de haies avec végétaux adaptés aux embruns, en partenariat avec le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, l'association des paysans du Site des Caps et six exploitants volontaires, avec une volonté partagée de contribuer à réduire le ruissellement des eaux de pluie.

18 communes composent, pour tout ou partie de leur superficie, le nouveau périmètre du Grand Site de France Les Deux-Caps. Autour des 8 communes littorales de Wimereux, Ambleteuse, Audresselles, Audinghen, Tardinghen, Wissant, Escalles et Sangatte Blériot-Plage, le territoire s'étend sur Peuplingues sur le Blanc-Nez, Herveilinghen, Audembert, Saint-Inglevert, Leubringhen, Leulinghen-Bernes et Marquise autour du Mont de Couple, Bazinghen à l'arrière du Gris-Nez, Wimille et Boulogne-sur-Mer sur la Pointe de la Crèche.

162 PHOTOSPOT collectés en 2024 à partir des mobiliers installés en 2018 pour concrétiser un observatoire photographique participatif.

Le Département engagé au service du Grand Site de France Les Deux Caps

Perché entre Boulogne-sur-Mer et Calais, le Site des Deux-Caps constitue un des emblèmes du Département du Pas-de-Calais. Depuis 1978, il a été l'un des premiers grands sites à être reconnu au niveau national. Depuis, 2011, il arbore fièrement le label prestigieux de "Grand Site de France", attirant chaque année près de deux millions de visiteurs venus admirer ses paysages spectaculaires et découvrir son riche patrimoine.

Point d'entrée incontournable pour se lancer à la découverte du Grand Site des Deux-Caps, la Maison du site des Deux-Caps accueille et oriente les visiteurs, qui pourront y organiser leurs promenades, louer un vélo électrique ou découvrir l'histoire et la spécificité du territoire qu'il englobe.

L'engagement du Pas-de-Calais pour le Site des Deux-Caps fait de ce lieu un modèle exemplaire de gestion durable du patrimoine naturel et culturel. En conjuguant préservation et développement, le Département offre aux visiteurs un site d'exception tout en garantissant sa pérennité pour les générations futures. Le Site des Deux-Caps est aujourd'hui une référence en matière de tourisme durable, démontrant qu'il est possible de concilier accueil des visiteurs, respect de l'environnement et valorisation du patrimoine.

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier
Aménager le territoire et préserver l'environnement
Optimiser la gestion du patrimoine départemental
Grand Site de France Les Deux Caps
Le laboratoire départemental d'analyses



Chemin rural agricole reliant Escalles, Wissant et Herve-
linghen - Eric DESAUNOIS



Wimereux Pointe aux Oies - Eric DESAUNOIS



Balade équestre - Eric DESAUNOIS

Les réalisations majeures

Le dossier de renouvellement du label Grand Site de France, voté à l'unanimité le 29 janvier 2024, a reçu un avis favorable unanime de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites le 17 décembre 2024

Le programme d'actions retenu s'articule autour de trois grands axes de travail :

- ◆ préserver, gérer et valoriser les paysages emblématiques des Deux-Caps ;
- ◆ concrétiser la révision du Schéma d'accueil stratégique au sein du périmètre élargi du Grand Site de France Les Deux-Caps ;
- ◆ un territoire d'innovation et d'expérimentation.

Soit un total de 39 opérations validées pour porter la dynamique des transitions et conjuguer protection, dynamisme économique, touristique et agricole et cohésion sociétale au profit du cadre de vie des habitants permanents du site.

Les premières actions mises en œuvre :

- ◆ en mai, lancement du projet « Marguerite » ou comment l'offre de découverte sans voiture se réinvente, à pied, à vélo ou à cheval. Après Audinghen autour de la Maison du Site des Deux-Caps, deux schémas d'accueil locaux, sur le Blanc-Nez et sur la Baie de Wissant – Mont de Couple, ont fait l'objet d'un inventaire et de propositions pour mettre en place dans chaque commune du Grand Site de France Les Deux-Caps des itinéraires et sentiers pédestres, cyclables et équestres.
- ◆ en novembre, concrétisation d'une formation destinée au élus locaux dans le cadre du programme national sur le paysage, conclu entre l'association des maires de France, la Fédération nationale des CAUE et le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Piloté par le CAUE 62, plus de 20 élus ont suivi ce module « le paysage de l'élu.e. et le projet local » réparti sur deux journées, sur Escalles au Blanc-Nez et à Bonningues-les-Calais.
- ◆ un nouveau chemin rural agricole reliant Escalles, Wissant et Havelinghen a été réalisé à l'automne 2024. Il est partagé pour les loisirs au naturel, VTT, marche et course à pied, randonnée, balade à cheval.
- ◆ en décembre, le dossier de candidature au renouvellement du label Grand Site de France a été présenté en préfecture aux membres de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites. Au terme des échanges sur les ambitions portées par le Département du Pas-de-Calais avec les dix-huit communes, trois intercommunalités, le parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, la Région Hauts-de-France, le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, le Conservatoire du Littoral, Eden 62, les chambres de commerce et d'agriculture, le CAUE 62, Pas-de-Calais Tourisme et l'agence Boulogne Développement Côte d'Opale, un avis favorable et unanime a conclu cette séance, ultime étape avant l'instruction nationale prévue en 2025.

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier
Aménager le territoire et préserver l'environnement
Optimiser la gestion du patrimoine départemental
Grand Site de France Les Deux Caps
Le laboratoire départemental d'analyses

Les chiffres clés du laboratoire départemental d'analyses

Budget de fonctionnement : **2 632 106 €**

Budget d'investissement : **15 546 €**

Effectif : **30** personnes

- ◆ Administratif : environ **6 500** clients, **67 000** dossiers, **500** bons de commande, près de **22 500** factures clients et **650** factures fournisseurs

Activités :

- ◆ Hygiène alimentaire : **10 300** analyses + **4 000** contrôles de surface + contrôles de l'équilibre alimentaire
- ◆ **190** audits hygiène + **200** visites de suivi
- ◆ Santé animale : **355 000 analyses** + **80** autopsies
- ◆ Eau : **7 800** analyses chimiques – **3 800** analyses microbiologiques

Le laboratoire départemental d'analyses : un outil à compétences multiples au service d'une pluralité d'acteurs

- ◆ Un outil au service de la population : laboratoire de proximité, il est doté d'une équipe de 4 agents qui sillonnent le territoire chaque jour;
- ◆ Un outil au service de la qualité de la restauration collective (demi-pensions des collèges du département et restauration à la charge des communes ou de type ESMS) : le laboratoire réalise à intervalles réguliers des prélèvements et des analyses sur les aliments, des contrôles de surface, des formations, des audits et des visites de suivi pour conseiller sur les actions à mettre en place. Doté de la compétence diététique, il participe au contrôle de l'équilibre alimentaire des menus;
- ◆ Un outil au service des politiques publiques du Département via un partenariat avec les directions comme la direction de l'éducation et des collèges sur le suivi de la qualité de la restauration des 115 demi-pensions, de la direction des ressources humaines pour réaliser la formation des personnels intervenant en restauration scolaire, de la direction du développement, de l'aménagement et de l'environnement, en lien avec le service d'assistance technique de l'eau et celui dédié à l'agriculture et la pêche, des maisons du Département de l'aménagement et du développement territorial ou autres directions métiers pour des études ponctuelles;
- ◆ Un outil au service des collectivités avec la réalisation de leurs analyses de contrôle des stations d'épuration;
- ◆ Un outil au service de la profession agricole : il participe au service public de veille sanitaire en lien avec la Direction départementale de protection des populations, les éleveurs, la Fédération des chasseurs, le Groupement de défense sanitaire, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, la profession vétérinaire, la Chambre d'agriculture;
- ◆ Un outil au service des acteurs économiques du territoire : prélèvements, analyses et conseils auprès des très petites entreprises (bouchers-charcutiers, traiteurs) pour assurer la sécurité sanitaire de leur production alimentaire;
- ◆ Un outil au service de l'État : il est un outil de veille sanitaire qui se doit d'être opérationnel pour faire face aux crises sanitaires (toxi-infection alimentaire collective, grippe aviaire,...).

Les solidarités territoriales

Favoriser la mobilité et entretenir le réseau routier
Aménager le territoire et préserver l'environnement
Optimiser la gestion du patrimoine départemental

Grand Site de France Les Deux Caps

Le laboratoire départemental d'analyses



Analyses



Santé animale



Surveillance alimentaire

Les réalisations majeures

Gestion de la crise sanitaire liée à la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO)

La FCO de sérotype 3 a touché les éleveurs de notre région dès le 1^{er} août 2024. Le laboratoire s'est montré réactif et a obtenu très rapidement l'agrément ministériel lui permettant de réaliser les analyses de dépistage. Les éleveurs et la direction départementale de protection des populations ont ainsi pu compter sur les compétences techniques et organisationnelles du laboratoire pour faire face à cette crise.

Poursuite du travail d'optimisation budgétaire

Dans le cadre de l'amélioration de son fonctionnement et de l'optimisation des ressources humaines, une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences a été élaborée pour prendre en compte les départs programmés afin de maintenir la compétence au sein des différents plateaux techniques.

Mutualisation avec les laboratoires de la Somme et du Nord

Depuis début 2017, le processus de mutualisation des fonctions supports (achat - qualité/métrologie – comptabilité analytique) s'est progressivement mis en place. En 2024, la mutualisation des savoirs et compétences techniques et vétérinaires s'est renforcée avec l'instauration de groupes de travail.

Un laboratoire qui poursuit sa modernisation

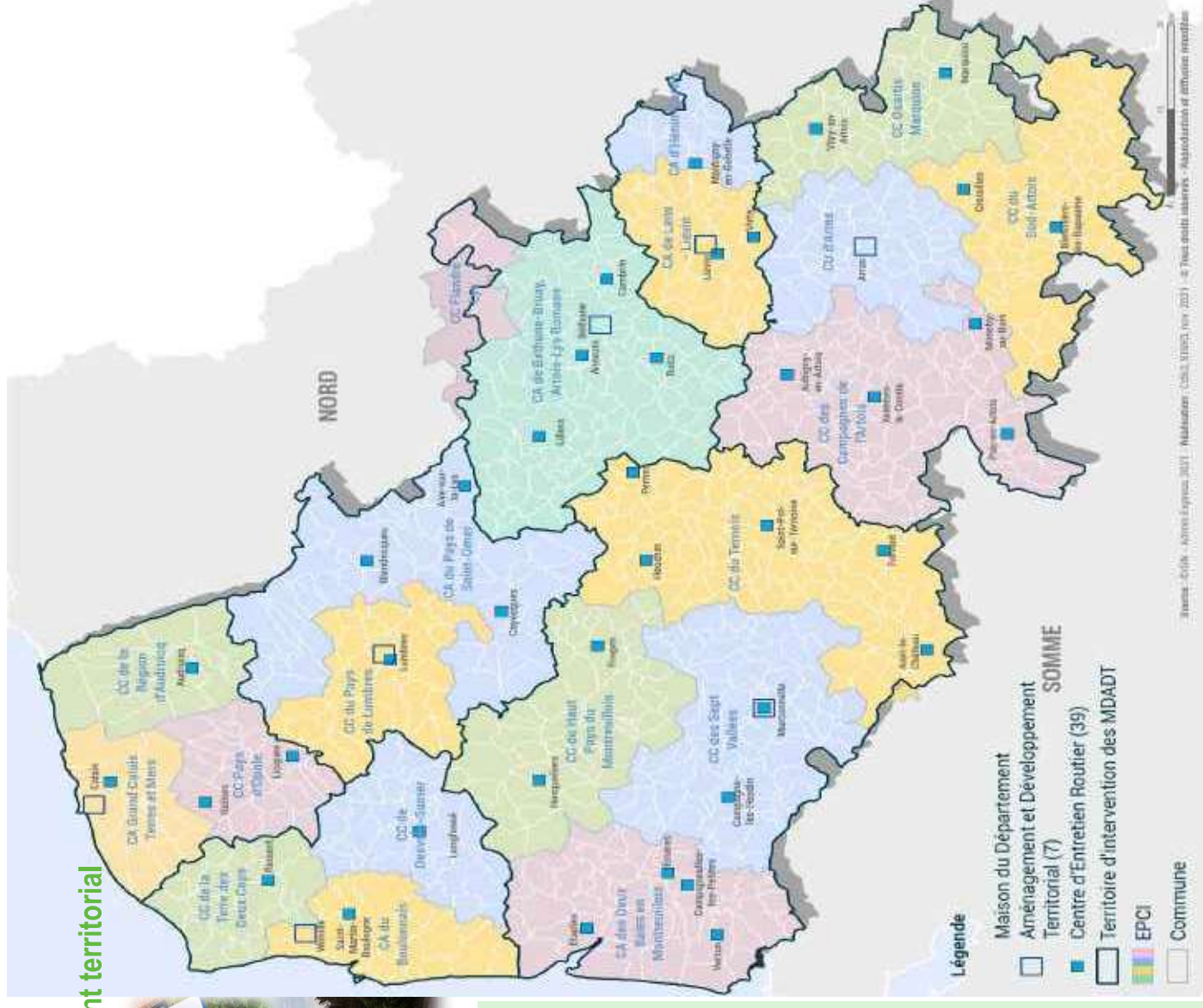
- ◆ finalisation du processus de dématérialisation avec la mise en place de la gestion électronique et documentaire de l'ensemble des procédures qualité du laboratoire permettant une gestion simplifiée et un accès facilité;
- ◆ dématérialisation de l'ensemble des actions d'amélioration menées au sein du laboratoire (audits, fiches d'écarts, suivi des réclamations, ...) afin de faciliter la gestion de l'information et assurer la traçabilité.

Les Maisons du Département aménagement et développement territorial



Les Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial (MDADT) font partie des services territorialisés du Département du Pas-de-Calais, aux côtés des Maisons du Département Solidarités (MDS). Le territoire départemental est structuré par 7 MDADT qui assurent les missions suivantes :

- ◆ élaborer le « cadre d'intervention territorial » et l'adaptation des politiques départementales au contexte territorial et aux partenariats locaux, et conduire la contractualisation dans les champs de compétence du pôle ;
 - ◆ conduire des opérations d'études et de travaux concernant le patrimoine bâti et le patrimoine routier du Département ;
 - ◆ conduire, sur le territoire, la politique d'exploitation et de maintenance du patrimoine routier, bâti et naturel du Département, et la gestion du domaine public routier ;
 - ◆ porter les enjeux départementaux d'aménagement et d'attractivité du territoire, incluant la préservation de l'environnement ;
 - ◆ accompagner les projets d'investissement des collectivités, en particulier les communes rurales, dans la prise en compte des politiques départementales, notamment par la gestion des subventions d'investissement relevant du pôle ;
 - ◆ animer le partenariat territorial dans l'esprit des délibérations relatives aux solidarités territoriales ;
 - ◆ conforter le rôle d'interlocuteur de proximité sur l'ensemble des champs de compétence du pôle et de « porte d'entrée » en matière d'ingénierie publique.
- Chaque MDADT est structurée en quatre unités : immobilier, aménagement et animation territoriale, routes et mobilités, études et ressources.



Le Département, partenaire du développement des territoires

MDADT de l'Arrageois

MDADT de l'Audomarois

MDADT du Calaisis

MDADT du Montreuillois/Ternois



CREDITS DE PAIEMENT DE- PENSES EN MAITRISE D'OU- VRAGE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Routes départementales	5 163 749 €	679 427 €
Collèges et bâtiments	1 866 348 €	469 873 €

92

Les solidarités territoriales

Le Département, partenaire du développement des territoires

La couverture géographique des sites des Maisons du département Aménagement et Développement Territorial

MDADT de l'Arrageois

MDADT de l'Artois
MDADT de l'Audomarois
MDADT du Boulonnais
MDADT du Calaisis
MDADT de Lens/Hénin
MDADT du Montreuillois/Ternois



Fresnes-les-Montauban

Avesnes le Comte—Photo : Béatrice Gaillard



Fresnes-les-Montauban



Courcelles le Comte—Photo : Laurent Régnier



Croisilles 19 mars 2025 David Kelder

Les réalisations majeures

Le Département, soutien d'une ruralité dynamique

Réhabilitation et rénovation énergétique du foyer Léo Lagrange à Avesnes-le-Comte :

Ce nouvel espace entièrement rénové va bénéficier principalement aux associations et aux écoles. Il aura pour vocation d'accueillir toutes les générations afin d'encourager le vivre ensemble. Le coût global des travaux s'élève à 1,3 million d'euros, pris en charge pour partie par le Département dans le cadre du dispositif bourgs centres (200 000 €), la Région (150 000 €) et l'État (517 000 €).

Reconquête d'une friche en parc paysager à Fresnes-lès-Montauban :

Dans une démarche d'attractivité et de dynamisme de la ruralité, ce parc se veut être un espace de nature et de loisirs destiné à favoriser les échanges intergénérationnels. Il a pour thème la feuille de frêne, en référence au nom de la commune. Les travaux d'un montant de 173 943 € ont été accompagnés financièrement par le Département à hauteur de 42 400 € au titre du FARDA et 9 584 € sur le Fonds biodiversité.

Vers une transition patrimoniale des routes départementales

La régie, un outil de performance publique :

En 2024, toujours dans l'optique d'une amélioration de la performance publique, la régie routière de l'Arrageois est intervenue sur 100 km de routes départementales (réseau secondaire). Grâce aux efforts et à la technicité des équipes de Centre d'Exploitation Routière (CER) en lien transversal avec le SM3R, la Maison du Département de l'Aménagement et du Développement Territorial (MDADT) a pu prouver une nouvelle fois que l'objectif de maintien des routes au moindre coût était atteignable.

L'économie circulaire vecteur d'économie et de décarbonation de l'investissement :

Dans l'objectif de stratégie de l'économie circulaire pour la gestion du patrimoine routier, une technique innovante a été expérimentée sur la RD 39 entre Récourt et Etain. Sur ce chantier, 2 500 tonnes de produits de rabotage provenant d'un chantier à proximité ont été apportées pour réaliser un retraitement hydrocarboné en place. Cette technique a permis d'éviter l'évacuation de 2200 tonnes de produits pollués.

Lutter contre les inondations : un partenariat Département/Commune :

Pour limiter le ruissellement dans la commune de Courcelles-le-Comte qui a provoqué à plusieurs reprises des inondations dans le village, un bassin enterré au carrefour des RD 12 et RD 32 a été créé dans le centre du village. La pose d'un réseau d'assainissement dans la rue Jules Ferry (RD 12) permet désormais de collecter les eaux, prochainement dirigées vers un bassin d'infiltration à la sortie du village.

Le Département partenaire du changement climatique

♦ Le Département relève le défi de la performance énergétique dans le CER de Croisilles : L'installation en 2024 de 200 m² de panneaux photovoltaïques en autoconsommation doit permettre une production annuelle d'environ 38 000 kWh pour une consommation du site de 35 000 kWh suite au remplacement de l'éclairage par de la LED, soit une réduction annuelle de l'empreinte carbone de 1,6 tonnes CO² équivalent et une autosuffisance électrique du CER.



Les solidarités territoriales

Le Département, partenaire du développement des territoires

La couverture géographique des sites des Maisons du département Aménagement et Développement Territorial

MDADT de l'Arrageois

MDADT de l'Artois

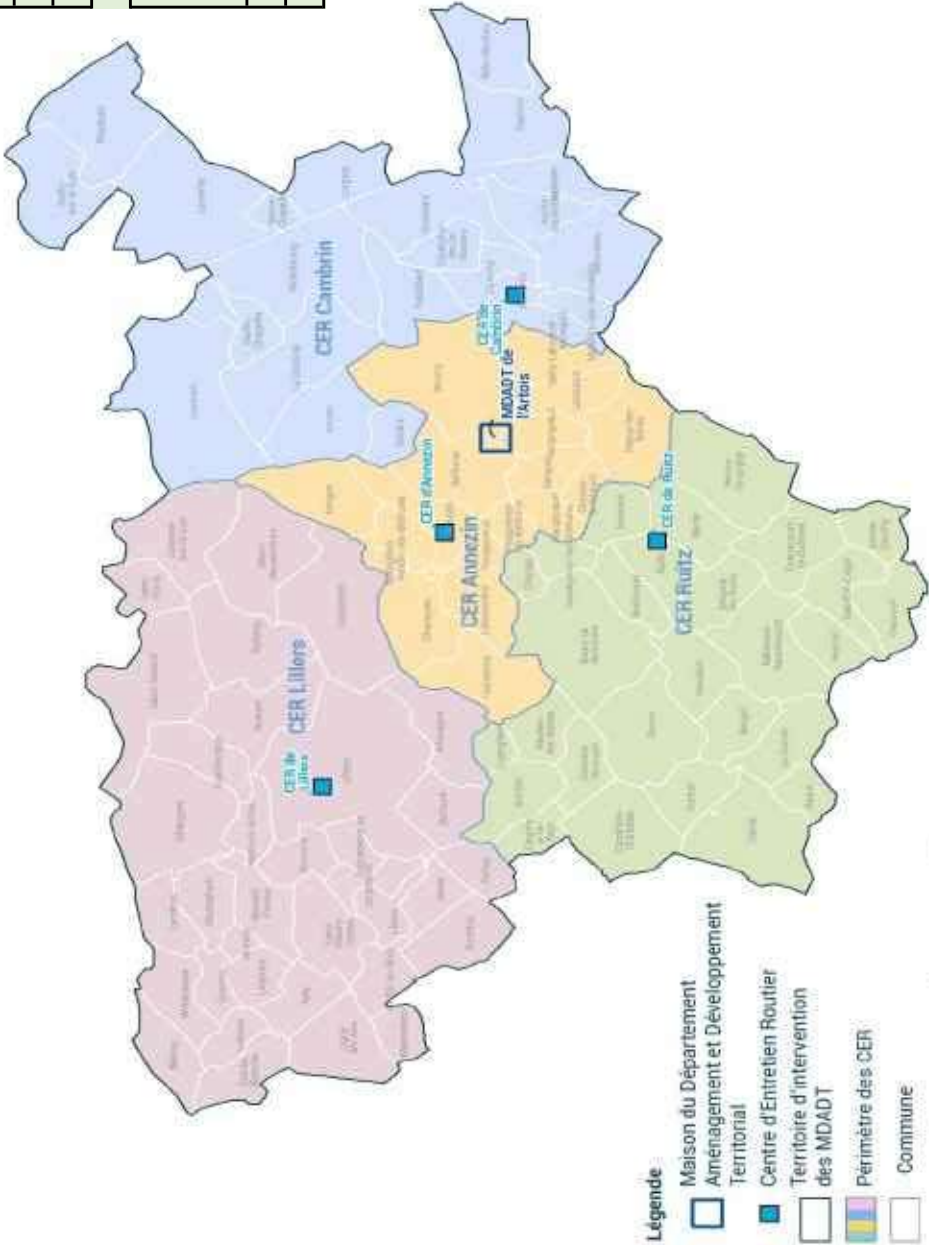
MDADT de l'Audomarois

MDADT du Boulonnais

MDADT du Calaisis

MDADT de Lens/Hénin

MDADT du Montreuillois/Ternois



Montant de subventions versées	594 666 €	
Nombre d'équipes d'exploitation	4	
Autorisations de voirie délivrées	498	
Alignements délivrés	426	
Restrictions/Interruptions délivrées	266	
Avis d'urbanisme délivrés	324	
Autorisations transports exceptionnels	60	
Actes délivrés	1591	
CREDITS DE PAIEMENT DE-PENSES EN MAITRISE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Routes départementales	3 000 000 €	510 000 €
Collèges et bâtiments	1 600 000 €	525 000 €

Projets	Nombre
FARDA équipement et aménagement	20
Bourg-centre/équipement structurant	0
Aide à la voirie communale (AVC)	15
AVC inondations	3
Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)	0
FARDA-Abribus	1
FARDA—Études	2
Fonds d'intervention pour les enjeux écologiques territoriaux (FIEET)	6
Fonds alimentation durable	2

Les solidarités territoriales

Le Département, partenaire du développement des territoires

La couverture géographique des sites des Maisons du département Aménagement et Développement Territorial

MDADT de l'Artois

MDADT de l'Artois

MDADT de l'Audomarois

MDADT du Boulonnais

MDADT du Calaisis

MDADT de Lens/Hénin

MDADT du Montreuillois/Ternois



Chantier de nuit RD 57



Flamme Olympique Olhain



Renaturation rond-point des Pilastres



World Cleanup Day



Octobre rose



Inondations à Saint-Venant

Les réalisations majeures

Les élèves du lycée de travaux publics de Bruay-la-Buissière sur les chantiers de l'Artois

La MDADT de l'Artois a organisé deux temps de présentation de ses métiers, à destination des lycéens. Le 30 mai, une trentaine d'élèves a été conviée à un chantier de mise en œuvre d'enrobés, de nuit, sur la RD 57 à Barlin. Fin septembre, un autre chantier sur la RD 57, à Haillicourt, donnait également l'opportunité aux jeunes de visiter les locaux du CER de Ruitz, d'appréhender le matériel ainsi que la diversité des métiers et missions, notamment à partir d'ateliers de mise en situation et d'échanges avec les professionnels.

Le passage de la flamme olympique sur l'Artois

Le 3 juillet, l'Artois, et notamment le Parc départemental d'Olhain, a eu l'honneur d'assurer le passage de la flamme olympique. Au-delà des nombreuses rencontres de préparation à l'initiative de la Préfecture du Pas-de-Calais, cet événement a mobilisé les équipes de la Maison du Département de l'Aménagement et du Développement Territorial (MDADT). Celle-ci a sollicité les communes afin de connaître les éventuels travaux envisagés à cette période et définir un itinéraire cohérent. Les gestionnaires de domaine public ont également rédigé les arrêtés d'interruption de circulation. Les agents d'exploitation ont assuré un fauchage de sécurité au niveau de tous les carrefours à proximité du site du Parc départemental d'Olhain, et ont posé des panneaux temporaires de réduction de vitesse et d'interdiction de stationner sur les routes départementales à Ruitz et Maisnil-les-Ruitz.



La renaturation de nos délaisés routiers

Cette année, les chantiers de renaturation ont concerné la RD 943 à Sailly-Labourse (plantation de haies sèches, d'arbres fruitiers, de hauts jets, semis de jachères fleuries, pose de gîtes à insectes), la RD 945 à Lestrem (bandes fleuries), le rond-point des Pilastres au carrefour des RD 181 E8 et RD943 à Vendin-les-Béthune et Chocques (fascines, hôtel à insectes).

Les animations territoriales et transversales

La MDADT organise régulièrement des rencontres qui traduisent les enjeux des politiques départementales. C'est notamment le cas lors des animations du World Clean Up Day proposées les 19 et 20 septembre 2024, à proximité des Centres d'Exploitation Routière (CER) d'Annezin et du site de Lillers de la médiathèque départementale, et lors d'Octobre Rose qui a donné lieu, cette année, à de nombreuses sensibilisations auprès des collègues comme des publics, grâce à une importante mobilisation, tous pôles confondus. Celle-ci s'est notamment illustrée par un ruban rose posé sur les véhicules et entrées des sites de l'Artois. Par ailleurs, les mobilités plus durables ont pu être promues à l'aide d'une série d'articles parus sur Territoire Artois (espace intranet dédié au territoire), du 16 au 22 septembre.



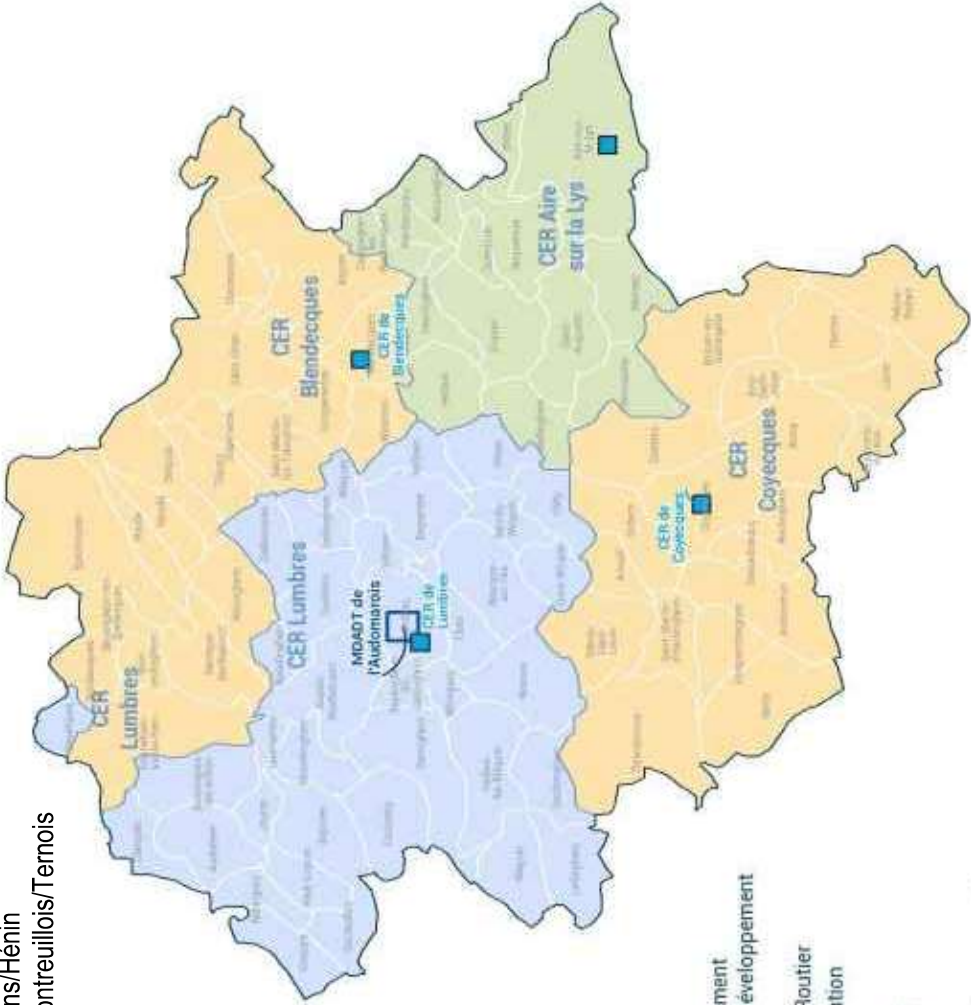
Avant la gestion d'un épisode neigeux la semaine suivante, les premiers jours de l'année ont commencé sous les eaux, requérant la mobilisation des équipes des CER. La mise en sécurité des usagers s'est traduite par de nombreuses et diverses interventions sur les communes particulièrement touchées : Estrée-Blanche, Witternesse, Quernes, Lambres, Isbergues, Ames, Lillers, Saint-Venant, Saint-Floris, Robecq, Calonne-sur-la-Lys, Gonnehem, La Couture, Lapugnoy et Calonne-Ricouart. Le patrimoine routier du Département n'a pas été épargné, avec notamment 17 ouvrages d'art impactés.

Les solidarités territoriales

Le Département, partenaire du développement des territoires

La couverture géographique des sites des Maisons du département Aménagement et Développement Territorial

- MDADT de l'Arrageois
- MDADT de l'Artois
- MDADT de l'Audomarois
- MDADT du Boulonnais
- MDADT du Calaisis
- MDADT de Lens/Hénin
- MDADT du Montreuillois/Ternois



Légende

- Maison du Département
- Aménagement et Développement Territorial
- Centre d'Entretien Routier
- Territoire d'intervention des MDADT
- Périmètre des CER
- Commune

0 10

Source : ©IGN - Admin Express 2021 - Cd 67 BCF - Realisation : C&D, S&C, dlc, 2021 - © Tous droits réservés - Reproduction et diffusion interdites

Montant de subventions versées	1 940 405 €	
Nombre d'équipes d'exploitation	8 (4 CER)	
Autorisations de voirie délivrées	239	
Alignements délivrés	235	
CREDITS DE PAIEMENT DE-PENSES EN MAITRISE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Routes départementales	3 409 112 €	347 145 €
Inondations	3 855 288 €	88 040 €
Collèges et bâtiments	2 076 195 €	123 973 €

Projets	Nombre
FARDA équipement et aménagement	14
Bourg-centre	0
Aide à la voirie communale (AVC)	19
Amendes de police	19
Aide à la voirie communale (AVC) Inondations	13
Modes doux – pistes cyclables	2
AVC ponts berges	3
Défense extérieure contre l'incendie (DECI)	2
FARDA-Abribus	1
Alimentation durable	0
Fonds biodiversité investissement	6
Fonds biodiversité associations	5

Les solidarités territoriales

Le Département, partenaire du développement des territoires

La couverture géographique des sites des Maisons du département
Aménagement et Développement Territorial

MDADT de l'Arrageois

MDADT de l'Artois

MDADT de l'Audomarois

MDADT du Boulonnais

MDADT du Calaisis

MDADT de Lens/Hénin

MDADT du Montreuillois/Ternois



Collège de la Morinie -Grivillers

Rocade de Saint-Omer-Maniez



Renty



Nielles-Wimetz

Les réalisations majeures



Un début d'année marqué par un second épisode d'inondations et une mobilisation exceptionnelle !

Après les crues de novembre 2023, le début d'année 2024 a été marqué par un second épisode d'inondations impactant fortement le réseau routier et le patrimoine bâti départemental de l'Audomarois. Face à cette situation exceptionnelle, une mobilisation rapide et efficace des agents des centres d'entretien routiers a été nécessaire pour sécuriser les axes, gérer les dégâts et engager les premières interventions d'urgence.

L'ampleur des désordres a conduit à un vaste programme de reconstruction, s'étalant sur plusieurs années afin de restaurer les infrastructures touchées. Près de 140 opérations ont été recensées sur le territoire représentant un investissement de 17 M€ pour assurer la sécurisation et la pérennité du réseau routier. Parmi les 3,8 M€ de travaux déjà réalisés, la reconstruction des ouvrages de soutènement de Renty et Thiembronne a représenté un investissement majeur de 1,3 M€.



Les agents au rythme des olympiades

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques, les agents de la MDADT accompagnés par la direction des Sports ont participé à un après-midi de sensibilisation aux handisports. Cet événement fédérateur et stimulant avait pour objectif de briser les stéréotypes associés au handicap.

Les agents ont pu se mettre en situation de handicap physique grâce à du matériel spécifique, participants à des sports individuels et collectifs. Cela leur a permis de comprendre la difficulté de la pratique sportive en situation de handicap.

Les différents ateliers, comprenaient :

- basket fauteuil;
- cécifoot;
- tir laser (avec l'intervention d'Association Sportive des Handicapés Physique de l'Audomarois).

Programme de liaisons douces

La Communauté de Communes du Pays de Lumbres (CCPL) ambitionne de développer une mobilité moins énergivore, qui soit favorable aux piétons et cyclistes. Pour ce faire, la CCPL déploie plusieurs itinéraires de liaisons douces ayant chacun Lumbres comme centre. À ce jour, la plupart des liaisons douces sont achevées et praticables, constituant un réseau sécurisé de 60 km combinant des pistes cyclables au sens strict et l'adaptation d'un linéaire de 30 km de RD de 3^{ème} catégorie (partage de voies voiture/cyclo). Le coût prévisionnel global des travaux est de 5 645 814€.

Le montant de la participation départementale est de 820 710 €.

Les solidarités territoriales

Le Département, partenaire du développement des territoires

La couverture géographique des sites des Maisons du département Aménagement et

Développement Territorial

MDADT de l'Arrageois

MDADT de l'Artois

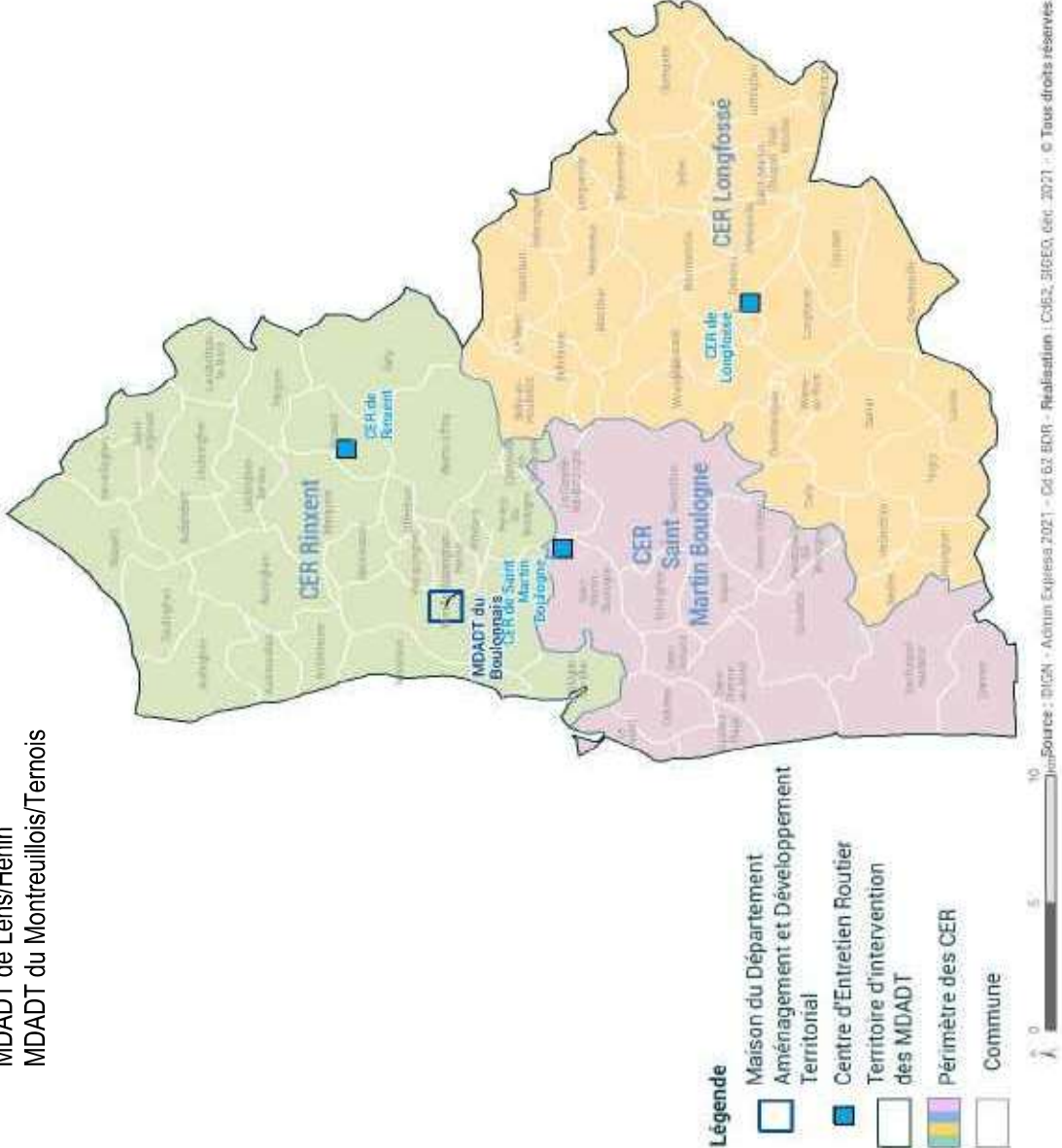
MDADT de l'Audomarois

MDADT du Boulonnais

MDADT du Calaisis

MDADT de Lens/Hénin

MDADT du Montreuillois/Ternois



Montant de participations financières versées (MMU, OSMOC, modes doux)	50 400 €
Montant de subventions versées FARDA + Appels à projets	1 373 102 € (1 241 786 € FARDA et 114 539 € appels à projets)
Nombre d'équipes d'exploitation	6
Autorisations de voirie délivrées	543
Alignements délivrés	226
CREDITS DE PAIEMENT DE-PENSES EN MAITRISE D'OUVRAGE	INVESTISSEMENT
Routes départementales	4 182 677 € dont 1 906 745 € au titre des inondations 2023
Collèges et bâtiments	1 357 280 €
	282 484 € dont 43 239 € au titre des inondations 2023
	461 337 €

Projets	Nombre de dossiers instruits
FARDA équipement et aménagement	113
Bourg-centre/équipement structurant	22
Aide à la voirie communale (AVC)	U18
AVC inondations	36
Défense extérieure contre l'incendie (DECI)	6
FARDA-Abribus	2
Fonds biodiversité- FIEET	7

Les solidarités territoriales

Le Département, partenaire du développement des territoires

La couverture géographique des sites des Maisons du département
Aménagement et Développement Territorial

MDADT de l'Arrageois

MDADT de l'Artois

MDADT de l'Audomarois

MDADT du Boulonnais

MDADT du Calaisis

MDADT de Lens/Hénin

MDADT du Montreuillois/Ternois



Rénovation et extension de
l'école

Audresselles

@Jérôme Louis Caron



Préau

Collège Langevin

Boulogne-sur-Mer

@Aymeric Saint

-Georges

Inondations Doudeau-
ville RD127-E4—
Travaux réalisés



Les réalisations majeures

Le Département a conforté en 2024 son rôle de chef de file des solidarités territoriales en poursuivant son rôle de premier partenaire du développement des territoires, de collectivité de proximité à l'égard des collectivités à travers des dispositifs de soutien financier et d'ingénierie adaptés aux besoins.

La contractualisation

Outil de développement au service des territoires et de ses habitants. Parmi les projets accompagnés et réalisés : l'embarcadere sur Boulogne-sur-Mer, équipement entièrement dédié aux spectacles et aux congrès qui permet un accès facilité à la culture pour tous les habitants de la communauté d'agglomération du Boulonnais. Par son implantation en cœur d'agglomération, il vient compléter l'offre de loisirs existante et « stimuler » le tourisme. Au-delà de l'aspect culturel et événementiel, le bâtiment a été pensé pour être respectueux de l'environnement (ex : chauffage fourni par le réseau de chaleur urbain de la ville de Boulogne-sur-Mer, qui permet de réduire d'environ 60 % les émissions de gaz à effet de serre). Ce projet a été accompagné à hauteur de 1 000 000 € pour un montant de travaux de 17 214 800 €.

L'ingénierie technique et les subventions à travers le dispositif FARDA 2023-2026, programme majeur pour la ruralité

Ce ne sont pas moins de 82 projets qui ont bénéficié de l'aide du Département. À titre d'exemple, le projet de réhabilitation de l'école et la création de l'espace « les Flobarts » porté par la commune d'Audresselles au titre du dispositif « accompagnement aux projets structurants ». À travers ce projet, la municipalité souhaitait offrir des bâtiments de qualité aux enseignants et aux élèves ainsi qu'un nouvel espace polyvalent pour les habitants de la commune. Dossier financé en 2 phases au titre du FARDA pour un montant total de 175 000 €. Une troisième phase est en cours pour la réalisation d'une cour oasis – subvention de 105 000 € accordée (travaux programmés en 2025).

Des travaux dans les collèges pour garantir la sécurité, améliorer l'accueil et le confort de tous

... avec notamment la reconstruction du préau du collège Langevin de Boulogne-sur-Mer, espace qu'il était nécessaire de repenser. Depuis la rentrée 2024, les élèves et les personnels du collège disposent d'un préau flambant neuf. Coût des travaux : 336 000 €. Par ailleurs, des travaux de déconnexion des eaux pluviales ont été réalisés (conformité réglementaire) par la création d'un bassin d'infiltration de 1 000 m³ avec 300 m³ de rétention utile couplés à la réalisation d'un îlot vert et la plantation de 8 arbres en fosse dans la cour du collège Camus d'Outreau. Opération subventionnée par l'agence de l'eau dans le cadre de son Plan Concerté pour l'Eau à hauteur de 83 940 € pour un montant de dépenses de 203 485 €.



Le Département a subi des inondations sans précédent. Les dégâts sur patrimoine routier ont été nombreux avec un total de 63 RD dont 24 Ouvrages d'Art (OA) impactés pour le Boulonnais. En 2024, 41 opérations dont 11 ouvrages d'art ont fait l'objet de travaux ; la maîtrise d'œuvre de ces travaux de reconstruction représentant un coût global de 1 738 888 € TTC a été assurée par la MDADT. Ces opérations ont fait l'objet de demandes de subventions notamment au titre de la Dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales (DSEC) touchées par des événements climatiques ou géologiques et du Fonds de solidarité de l'UE (FSUE).

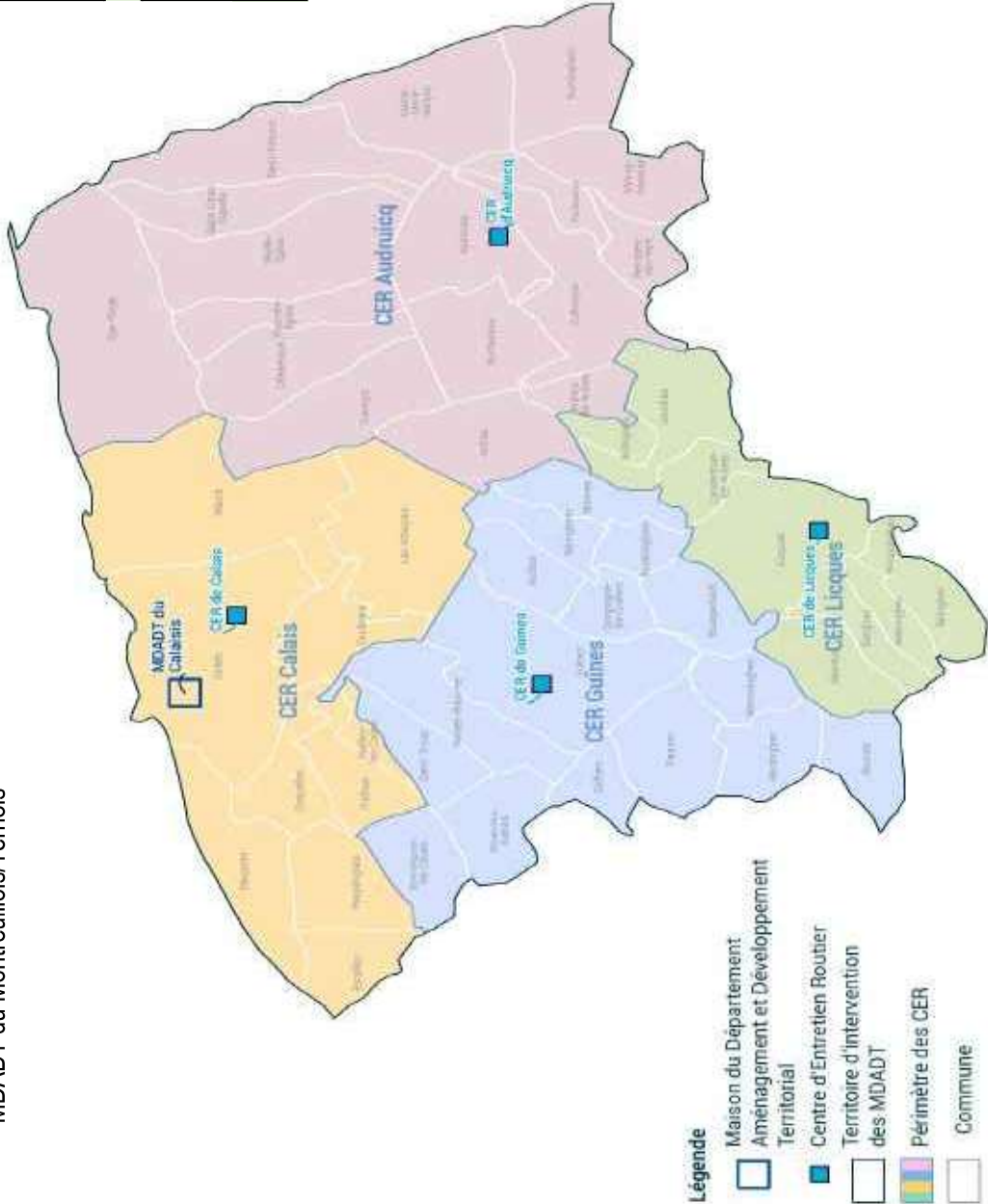
Les solidarités territoriales

Le Département, partenaire du développement des territoires

La couverture géographique des sites des Maisons du département Aménagement et Développement Territorial

- MDADT de l'Arrageois
- MDADT de l'Artois
- MDADT de l'Audomarois
- MDADT du Boulonnais
- MDADT du Calaisis
- MDADT de Lens/Hénin
- MDADT du Montreuillois/Ternois

Montant de subventions versées	1 297 361 €	
Nombre d'équipes d'exploitation	6	
Autorisations de voirie délivrées	1012	
Alignements délivrés	269	
CREDITS DE PAIEMENT DE-PENSES EN MAITRISE D'OU-	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Routes départementales	6 537 641 €	273 458 €
Collèges et bâtiments	1 408 768 €	233 717 €



Dispositifs	Nombre de dossiers
FARDA Accompagnement aux projets structurants et patrimoniaux communaux (PSP)	17
FARDA Travaux du quotidien	17
FARDA Aide à la voirie communale (AVC)	17
FARDA Ponts et Berges	5
FARDA AVC inondations	20
FARDA Défense extérieure contre l'incendie (DECI)	2
FARDA-Abribus	2
Fonds d'intervention pour les enjeux écologiques territoriaux	6
Fonds d'intervention pour les Espaces Naturels (FIEN)	2
Appel à Projet Quartier Prioritaire de la Ville (QPV)	1
Appel à Projet Fonds Alimentation Durable	0
CONTRACTUALISATION	4

Les solidarités territoriales

Le Département, partenaire du développement des territoires

La couverture géographique des sites des Maisons du département Aménagement et Développement Territorial

MDADT de l'Arrageois

MDADT de l'Artois

MDADT de l'Audomarois

MDADT du Boulonnais

MDADT du Calaisis

MDADT de Lens/Hénin

MDADT du Montreuillois/Ternois



GUINES réception façades

Ayméric Saint Georges



Reconstruction d'une traversée hydraulique sur Muncq-Nieurlet (RD 217)

Photo : Maxime Dherbomez



Polincove hydrocarboné

Photo : Maxime Dherbomez



Reconstruction de la chaussée avec une structure drainante sur la RD 228 à Rodelinghem
Photo : Maxime Dherbomez

Les réalisations majeures

Déjà bien amorcées et présentes les années précédentes, les ambitions du Pacte des solidarités territoriales sont au cœur de l'activité de la Maison du Département de l'Aménagement et du Développement Territorial (MDADT) du Calaisis. Elles se sont concrétisées cette année de multiples manières :

- ◆ les travaux d'amélioration du patrimoine des collèges entrepris par la MDADT du Calaisis par la mise en place d'une isolation par l'extérieur du collège les 4 Vents de Guînes pour un montant de 850 000 €. Ces travaux apportent de réelles améliorations au niveau de l'isolation du bâtiment et donc des économies d'énergies répondant à la loi de transition écologique ;
- ◆ l'écomobilité et le changement d'usage routier départemental : l'ambition 4 « intégrer la route à son environnement » s'est concrétisée par un traitement hydrocarboné sur une portion de l'euorveloroute 5 sur la commune de Polincove pour un montant de 660 000 €. Cette technique recycle à 100 % les matériaux d'anciennes chaussées et permet de réduire à la fois le coût global de la voirie, la consommation d'énergie de plus de 50 % et les émissions de gaz à effet de serre à plus de 70 % ;
- ◆ l'attention portée à l'environnement et la biodiversité dans les travaux conduits par la MDADT au travers du dispositif FIEET en accompagnant les communes du territoire dans leurs projets. Et également grâce au FIEET/FBI et à l'accompagnement des communes et EPCI dans leurs projets d'aménagements écologiques et paysagers. Pour exemple, la commune de Bouquehault avec l'aménagement en espaces dédiés à l'éco pâturage ou encore l'engazonnement et la végétalisation des allées du cimetière pour un financement à hauteur de 6 060 €.

L'année 2024 a également été marquée par la mise en œuvre de l'accompagnement des communes du territoire par le biais du FARDA :

Le Département s'engage avec force dans l'accompagnement financier des projets au titre du FARDA. Par exemple, l'opération de reconstruction du groupe scolaire (phase 1 : 1 154 200€ - FARDA 2023 105 000€) et de la mairie (phase 2 : 365 000€ - FARDA 2024 120 000€) sur la commune de Muncq-Nieurlet. Projet exemplaire à la fois pour sa qualité environnementale (géothermie, matériaux biosourcés avec structure bois, isolation paille, ouate de cellulose, enduits à chaux envisagés...) mais aussi pour l'ingénierie largement déployée (CAUE/I62/PNR/AMO...).

La lutte contre les inondations et le bien vivre dans son environnement, axe plus que jamais prioritaire du Pacte des solidarités territoriales et de notre MDADT :

Les inondations de ce début d'année 2024 ont conduit dans le Calaisis à l'aménagement d'une traversée hydraulique sur Muncq-Nieurlet (RD 217) pour 85 500 € TTC ainsi qu'à la réfection de la chaussée avec une structure drainante sur la RD 228 à Rodelinghem pour 410 000 €. Une consolidation des berges sur la RD 228E1 (Ardres/Brêmes-les-Ardres/Balinghem) a été réalisée afin de mettre en sécurité les usagers pour 710 000 €.

Le Département, partenaire du développement des territoires

MDADT de l'Arrageois

MDADT de l'Audomarois

MDADT du Calaisis

MDADT du Montreuillois/Ternois

Projets	Nombre
FARDA	4
Farda équipement et aménagement	2
Farda études ; acquisitions	0 ; 2
Modes Doux	3
OSMOC	3
MMU	0
Amendes de police	10
BIODIVersité Investissement et Associations	8 ; 2
FAD (Fonds alimentation durable)	2
Fonds ERBM équipement + FDSU	3 ; 6
Contractualisation G4 FIT (6 nouveaux contrats / 8 opérations)	8
QPV 27 communes Quartiers politique ville AAP	23



Les solidarités territoriales

Le Département, partenaire du développement des territoires

La couverture géographique des sites des Maisons du département
Aménagement et Développement Territorial

MDADT de l'Arrageois

MDADT de l'Artois

MDADT de l'Audomarois

MDADT du Boulonnais

MDADT du Calaisis

MDADT de Lens/Hénin

MDADT du Montreuillois/Ternois



MONTIGNY EN GOHELLE rénovation
Ecole Casanova



DROCOURT aménagement
écologique voyette



COURRIERES réalisation
jardins familiaux et partagés



AIX NOULETTE
extension aire covoiturage



ANGRES maison des sports
JO design actif

Les réalisations majeures

La contractualisation

La 4^e génération de contractualisation s'est poursuivie avec la validation de 6 contrats dont 5 communaux ainsi que le cofinancement de 8 opérations pour un montant de 2,2 M€.

L'investissement sur le territoire au travers de quelques chiffres

Dans le cadre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM), l'accompagnement des phases études s'est poursuivi, et 3 dossiers d'investissement ont été cofinancés à hauteur de 714 000 € au titre du fonds ERBM équipement de services au public en cité minière. Au-delà de 23 dossiers QPV ont été accompagnés, et en matière de solidarité urbaine 6 projets communaux ont émergé au fonds FDSU.

Enfin, 17 dossiers ont été cofinancés par : le FARDA (3 dossiers), le Plan Vélo (3 dossiers), la politique Biodiversité « Biodiv'62 » (10 dossiers) et le Fonds alimentation durable (2 dossiers).

L'aménagement d'un pôle design actif multi-activités à Angres

Projet initié par la direction des sports en vue de requalifier le site de la maison des sports à l'occasion du passage de la flamme olympique, la réhabilitation des façades et l'aménagement des espaces extérieurs ont été techniquement portés par la MDADT qui en a assuré la conception et le suivi de la mise en œuvre.

L'utilisation du design actif, consistant à aménager l'espace public afin de rapprocher l'activité physique et sportive de celles et ceux qui en sont le plus éloignés, est ici au cœur du projet. De nouveaux équipements sportifs et une piste d'apprentissage du vélo, attractifs et colorés, ont été installés et mis à disposition du public dans cet objectif (250 000 €).

Les solidarités territoriales

Le Département, partenaire du développement des territoires

La couverture géographique des sites des Maisons du département Aménagement et Développement Territorial

MDADT de l'Arrageois

MDADT de l'Artois

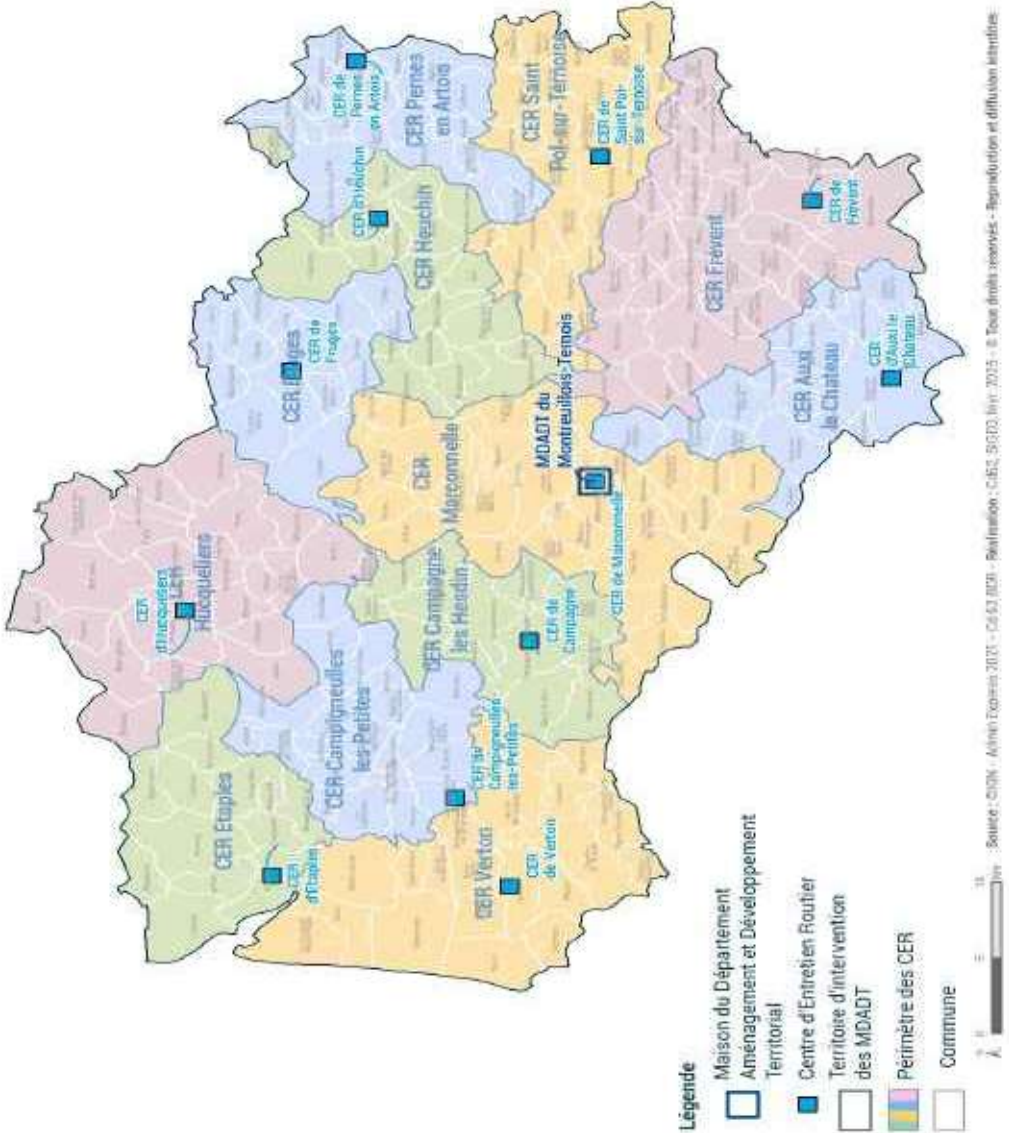
MDADT de l'Audomarois

MDADT du Boulonnais

MDADT du Calaisis

MDADT de Lens/Hénin

MDADT du Montreuillois/Ternois



Montant de subventions versées	1 729 369 €
Nombre d'équipes d'exploitation	20 (12 CER)
Autorisations de voirie délivrées	561
Alignements délivrés	426
CREDITS DE PAIEMENT DE- PENSES EN MAITRISE D'OU- VRAGE	INVESTISSEMENT
Routes départementales	12 254 797 €
Collèges et bâtiments	537 910 €
	FONCTIONNEMENT
	790 897 €
	335 863 €

Projets	Nombre
FARDA Volet Travaux	139
Dont AVC	61
Dont AVC Ponts et berges	1
Dont AVC Inondations	17
Dont Abrisbus	1
Dont DECI	6
Dont accompagnement de projets d'aménagement	52
FARDA Volet études	5
FARDA Volet Bourg-centre	2
Fonds biodiversité / FLEET / FIEN	12

Les solidarités territoriales

Le Département, partenaire du développement des territoires

La couverture géographique des sites des Maisons du département Aménagement et Développement Territorial

MDADT de l'Arrageois

MDADT de l'Artois

MDADT de l'Audomarois

MDADT du Boulonnais

MDADT du Calaisis

MDADT de Lens/Hénin

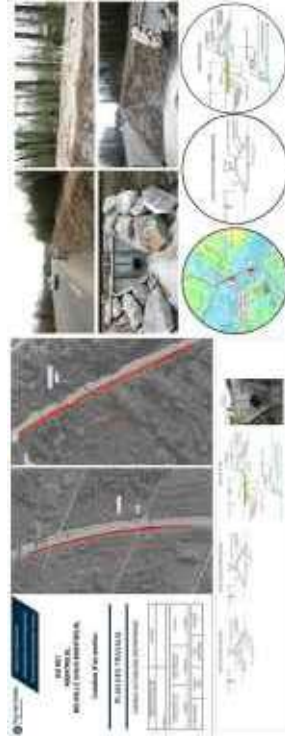
MDADT du Montreuillois/Ternois



La RD 901 sous 48 centimètres d'eau le 5 janvier 2024



Collège Jacques Brel—aménagement des stationnements



RD 901—réalisation de merlons

Les réalisations majeures

Inondations 2024 : année exceptionnelle, mobilisation exceptionnelle !

En sus de la maintenance, de l'entretien et de l'exploitation du réseau routier départemental, l'année 2024 a été marquée par la gestion des inondations et des dégâts induits sur le patrimoine : 240 km de RD ont été impactés sur le territoire au pic de l'évènement. C'est ainsi qu'en collaboration avec les différents partenaires extérieurs (État, EPCI, communes) et internes (DMRR, DDAE) :

- ♦ 130 000 mètres de fossés ont été curés en régie ;
- ♦ 107 opérations de travaux de réparation ont été recensées pour un montant estimé à 19,5 millions €. On peut souligner la réfection des chaussées dans la traversée de Bourthes, de Bernieulles, les défenses de Berges à Inxent, Humbert ou Hesmond, ou encore l'opération structurante sur la RD 901, axe majeur du bassin de la Canche et du Montreuillois (réalisation de merlons) pour un montant de 252 000 €.
- ♦ 50 ont pu être réalisés en 2024 (dépense de 5,15 M€) dont une opération structurante sur la RD 901, axe majeur du bassin de la Canche et du Montreuillois (réalisation de merlons) pour un montant de 252 000 €.

Cet effort collectif se poursuivra sur 2025 et 2026.

Afin de résorber les stigmates laissés par les crues exceptionnelles subies fin 2023 et début 2024, la MDADT s'est également mobilisée aux côtés des communes sinistrées dans la rénovation des voies communales. C'est ainsi que 17 dossiers AVC – Inondations ont été instruits et votés en 2024, représentant un soutien global de 240 001 €.

Immobilier

Plusieurs projets majeurs se sont concrétisés au cours de l'année, notamment :

- ♦ l'aménagement des stationnements pour les logements de fonction au collège Jacques Brel à Fruges ;
- ♦ la mise en place de protections collectives sur les terrasses du collège du Val d'Authie à Auxi-le-Château ;
- ♦ la mise en place d'échelles à crinoline pour l'accès sécurisé aux terrasses sur divers collèges du territoire (Auxi-le-Château, Beaurainville, Écures, Hesdin, Etaples) ;
- ♦ la réparation des dégâts suite à la tempête Louis en février (bardage au CER d'Auxi-le-Château) ;
- ♦ la poursuite de l'installation d'alarmes intrusion dans les CER ;
- ♦ la coordination des contrats de maintenance-exploitation en chauffage-ventilation pour les collèges d'Auxi-le-Château, Beaurainville, Berck, Etaples, Fruges, Hesdin, Le Touquet, St-Pol-sur-Ternoise et le centre d'exploitation routière de Campigneulles-les-Petites ;
- ♦ la gestion de 1 104 demandes d'intervention sur le patrimoine immobilier.

Accompagnement des communes

Porteuse des ambitions inscrites dans les 3 Pactes départementaux, la MDADT a accompagné de multiples projets orientés vers la jeunesse et l'éducation. Ainsi, de nombreux partenaires ont bénéficié à la fois de l'appui en ingénierie et du soutien financier départemental pour répondre aux enjeux des communes rurales que ce soit la modernisation des écoles et la végétalisation des cours d'écoles (Hesdin, Fillières, Lisbourg, Gauchin-Verlingt, ...), la construction de nouvelles restaurations scolaires (Campagne-lès-Hesdin, Buire-le-Sec) ou encore le développement de l'accueil de la petite enfance (Maison d'assistantes maternelles à Enquin-sur-Baillons).

Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations

Le Canal Seine-Nord-Europe

Promouvoir l'économie sociale et solidaire

Le port d'Etaples-sur-Mer

Le Pas-de-Calais est, comme de nombreux territoires, en pleine mutation. Sa situation géographique, au carrefour de l'Europe, son histoire ou sa topologie rurale, urbaine et maritime, constituent cependant des particularités que le Département intègre dans son action au service de tous les acteurs des territoires.

Le Département accompagne les communes

Ingénierie 62, initiée et animée par le Département, est une plateforme de coordination des ingénieries et des expertises de partenaires (Département, CAUE, FDE, agences d'urbanisme ...) Ce travail en réseau rend accessible un accompagnement de proximité et de qualité aux collectivités qui portent des projets. Cette année, la plateforme a multiplié les visites de terrain pour partager concrètement des expériences et réalisations menées dans le département.

Le Département accompagne le renouvellement du bassin minier

Le Département participe activement aux travaux consécutifs à l'engagement pour le renouvellement du bassin minier signé en 2017. Au 31 décembre 2024, 4 088 logements miniers subventionnés par des fonds ERBM ont été livrés dans le Nord Pas-de-Calais. Les services du Département participent aux comités de cités partenariaux pour accompagner les communes à mobiliser les dispositifs de droit commun et travailler en amont ces projets d'équipements favorisant le lien social: crèches, centres sociaux, écoles.... Le Département a accompagné la réhabilitation de 3 équipements au sein de ces cités pour un montant de 715 000 €.

Le Département contractualise avec les acteurs des territoires

En application du projet de mandat, une 4ème génération de contrats de territoire a vu le jour en 2023. Cette démarche ouverte aux EPCI, communes et associations, permet de croiser les priorités départementales avec celles portées par les partenaires. Ce travail permet d'identifier les projets communs et pour lesquels un financement départemental constituera un levier majeur de développement.

Le Département s'ouvre aux partenariats internationaux

Développer l'ouverture du Département et des territoires vers l'Europe et l'international est une ambition du Pacte des solidarités territoriales du projet de mandat. Ainsi, la collectivité apporte son soutien et s'investit dans de nombreuses démarches de coopération transfrontalière telles que les programmes Interreg, le comité du Déroit qui réunit les collectivités bordant le détroit du Pas-de-Calais ou des dispositifs départementaux visant à encourager la participation citoyenne dans le cadre de projets de mobilité des jeunes ou de jumelages au niveau européen et international. Il s'agit, à travers ses mobilisations et la gestion de crédits européens que le Département assure également, de permettre aux habitants du Pas-de-Calais de profiter pleinement des opportunités de développement qu'offrent ces partenariats.

Le Département saisit les opportunités de financements européens

Le Département est un interlocuteur proactif dans la mobilisation des fonds européens, particulièrement ceux destinés à soutenir les politiques de solidarités en général, d'insertion socio-professionnelle des publics vulnérables en particulier. Il peut compter sur son expérience de terrain pour financer des projets portés par nos partenaires, projets efficaces et cohérents.

Le Département mobilise le mécénat

Le mécénat est un levier pour la collectivité dans le contexte de crise actuelle. Les objectifs sont de renforcer le recours au mécénat pour les projets départementaux, de mettre en avant les appels à projets des fondations, de promouvoir une réflexion sur le mécénat de compétence au sein de la collectivité. Le mécénat est une opportunité de créer des passerelles, de développer un réseau d'entreprises pérenne, et d'instaurer un dialogue qui renforce l'ancrage du mécène dans son territoire.

Les chiffres clés

Ingénierie 62

279 sollicitations enregistrées en 2024
155 communes ont fait une ou plusieurs demandes.
84% de ces communes ont moins de 2000 habitants.
157 questions traitées par Direction accompagnement juridique
40 accompagnements à la passation de marchés publics
135 sollicitations ont fait l'objet d'un ou plusieurs rendez-vous sur le terrain : réunions techniques, visites ou ateliers thématiques.

Contractualisation

Contractualisation 2023-2026 : 6,18 millions d'euros votés en 2024 pour 34 projets accompagnés

Dispositif « Pas-de-Calais - Mobilité européenne et internationale (62 MEI) »

141 700 € au titre de l'appel à projets 2024 pour 12 projets impliquant plus de 230 jeunes

Dispositif « Jumelages »

14 500 € au titre de l'appel à projets 2024, pour 6 projets

Programmation FSE + et FTJ 2024

105 opérations
27 840 participants
9 Appels à projets publiés en 2024 avec un engagement de 13,8 M€ de soutien européen prévisionnel (8,1 M€ FSE+ et 5,7 M€ FTJ).

Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations

Le Canal Seine-Nord-Europe

Promouvoir l'économie sociale et solidaire

Le port d'Étaples-sur-Mer



Beuvry, construction de salles d'activités école Albert Camus



Méricourt, relocalisation de l'école Pasteur au centre Max Pol Fouchet



Signature de la convention de partenariat entre l'imprimerie nationale et le Département

Les réalisations majeures

Le Fonds départemental de solidarité urbaine au service des communes urbaines les plus vulnérables

62 communes du Département sont inscrites dans la géographie prioritaire de l'État. Certaines communes urbaines vulnérables ne disposent pas de la densité nécessaire à leur inscription dans ces périmètres et ne peuvent donc pas prétendre à des dispositifs d'État comme la dotation politique de la ville.

Une approche différente a ainsi été proposée en 2024 par le Département afin de concevoir un dispositif de soutien à l'investissement des communes urbaines de population comprise entre 2 000 et 20 000 habitants, identifiées comme les plus vulnérables au moyen d'un indice de vulnérabilité calculé selon 5 indicateurs : le taux d'emploi des 15-64 ans, la part des familles monoparentales, la part des non diplômés parmi les 15 ans et plus non scolarisés, le revenu fiscal médian par unité de consommation, le pourcentage de logements sociaux.

60 communes pouvaient ainsi élarger à l'appel à projets lancé de juillet à octobre 2024 en vue d'accompagner leurs projets de construction, extension, réhabilitation de bâtiments communaux de proximité en lien avec les priorités départementales en matière de cohésion sociale et de jeunesse : écoles, structures d'accueil du jeune enfant, centres d'accueil jeunesse, centres sociaux, maisons des associations, établissements de vie sociale... Ces projets, prêts à démarrer avant le 31 décembre 2025, devaient intégrer une ambition qualitative et écologique en cohérence avec le pacte des solidarités territoriales : gestion exemplaire et sobre du bâtiment, préservation des ressources, défi de la performance énergétique.

26 projets communaux, représentant près de 23 M€ de dépenses éligibles, ont ainsi été accompagnés pour un montant de subventions de 4 645 000 €.

Une première collaboration pluriannuelle de mécénat et une mobilisation suite aux inondations

La collaboration avec la maison de l'archéologie dans le cadre de sa nouvelle exposition « *Le champ des possibles, paysages et sociétés néolithiques* » a permis de mobiliser deux nouveaux partenaires qui ont accordé leur confiance et leur savoir-faire : l'imprimerie nationale et la société DAGOMA, pour un accompagnement à hauteur de 10 000 euros.

Pour la première fois, un mécène s'engage de manière pluriannuelle avec une convention de partenariat entre l'imprimerie nationale et le Département d'une **durée de trois ans**. (photo signature)

Autre expérience nouvelle cette année, suite aux intempéries fin 2023 dans le Pas de Calais un comité "Solidarité Pas-de-Calais" a été créé en 2024 par la Fondation de France. Il s'est rapidement mis en place en réunissant les partenaires financiers, institutionnels avec l'expérience de la Fondation de France sur les dispositifs d'urgence et de connaissance du territoire (Fondation Reflets d'Opale, AG2Rle Secours catholique – Caritas France ...). Le Département a participé avec la Mission mécénat à ses rencontres et a ainsi pu d'accompagner la démarche de la Fondation en les mettant en lien avec les territoires concernés et en aidant à l'identification des associations les plus impactées.

Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations

Le Canal Seine-Nord-Europe

Promouvoir l'économie sociale et solidaire

Le port d'Etaples-sur-Mer



Comité du Détroit - les jeux de la jeunesse



Lancement des dispositifs départementaux 62MEI et Jumelages



Conseil départemental du FSE+ et du FTJ

Les réalisations majeures

Évènement annuel du Comité du Détroit « Les Jeux de la Jeunesse »

Le comité du Détroit, en clin d'œil aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, a organisé un événement inter-culturel et sportif du 13 au 15 mars promouvant le sport pour tous. 120 jeunes collégiens de 13 à 15 ans issus de 4 pays (dont 19 jeunes du collège Jean de Saint Aubert de Libercourt pour le Pas-de-Calais) se sont rencontrés au CREPS de Wattignies. Les jeunes ont été répartis en 6 équipes transfrontalières de 20 jeunes, chacune d'elle incarnant la couleur d'un anneau du drapeau olympique et la valeur qui y est liée (respect, fraternité, amitié, excellence, citoyenneté, paix). Ils ont pu prendre part à des ateliers Sports et Handisport et découvrir des disciplines telles que le breakdance ou encore le basket fauteuil, dans un esprit de convivialité et de camaraderie. Une expérience réussie qui a engendré des retours très positifs des collégiens et de leurs encadrants.

Évènement de lancement des dispositifs départementaux « Pas-de-Calais, Mobilité européenne et internationale » et « Jumelages »

Suite au travail de révision du règlement de chaque dispositif ainsi que du formulaire de candidature dédié, un événement de lancement officiel des dispositifs a été organisé le 10 avril, à l'issue duquel les appels à projets 2024 ont été officiellement ouverts. À cette occasion, les structures conviées ont bénéficié d'une présentation des dispositifs, des attendus, exigences et obligations en lien avec l'obtention d'un soutien financier départemental. Ce fut également l'occasion de valoriser des projets approuvés dans le cadre de l'appel à projets 2023 grâce au visionnage de vidéos et photos mais également de témoignages souvent très émouvants des jeunes participants à ces projets et de leurs encadrants.

Travaux relatifs à l'avenir de la politique de la cohésion européenne pour le Département

Un suivi des travaux de l'interdépartementale politique a été assuré sur les sujets européens et notamment, ceux concernant l'avenir de la politique de cohésion pour le Département. Ces travaux ont abouti à la signature d'une déclaration commune entre les Départements, la Région et les métropoles. Cette déclaration rappelle combien la politique de cohésion joue un rôle décisif pour la transformation des territoires, particulièrement en Hauts-de-France. Elle insiste aussi sur la pertinence de l'échelon régional et départemental pour sa mise en œuvre. Les signataires appellent donc à conserver une gestion décentralisée et déconcentrée de la politique de cohésion en s'appuyant sur les différents échelons territoriaux pour la construction d'une programmation régionale. Celle-ci garantit en effet une meilleure allocation des fonds en permettant une identification précise des besoins et des leviers de notre territoire.

L'Europe en actions au plus proche des territoires

Le Conseil départemental du Fonds Social Européen + (FSE+) et Fonds de Transition Juste (FTJ) avait pu se réunir le 12 mars associant plus d'une centaine de partenaires et agents des différents services.

Lors de cet événement ont été soulignées l'excellente dynamique mise en œuvre tant en terme de lancement d'appels à projets que de programmations des crédits avec un investissement massif de l'Europe de 70 M€ sur 6 années au plus proche des territoires, ainsi que l'importance des fonds européens, véritable levier dans la mise en œuvre des dispositifs pour apporter des solutions adaptées aux urgences sociales des citoyens.

Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations

Le Canal Seine-Nord-Europe

Promouvoir l'économie sociale et solidaire
Le port d'Etaples-sur-Mer

Les chiffres clés

du canal Seine-Nord Europe

5,12 Mds € HT : coût estimatif du projet à terminaison (convention de financement de 2019).

141 M€ HT : contribution du Département soit 12,9% du financement total des collectivités territoriales.

11,8 M€ HT : montant de la participation départementale à fin 2024.

2 délibérations adoptées par l'assemblée départementale relatives au projet.

4 réunions du conseil de surveillance de la Société du Canal Seine-Nord Europe.

6 réunions du comité des engagements et des risques.

2 réunions du comité de suivi de la convention de financement.

4 réunions du comité de stratégie des achats technique (dit comité technique allotissement).

1 réunion du comité territorial Artois-Cambrésis

Une quarantaine de réunions dans le cadre de la « démarche grand chantier » du projet.

Le bilan cumulé du dispositif « Canal Solidaire » à fin 2024 : **167** personnes bénéficiaires au total. + de **137 000** heures d'insertion cumulées. **74 %** des heures réalisées en emploi durable.

2 randonnées découvertes « Marchons sur le canal » organisées courant été 2024 à Ytres et Sauchy-Lestree avec **80** participants

Le Département accompagne le grand projet « canal Seine-Nord-Europe »

Le canal Seine-Nord-Europe est un projet majeur d'investissement pour le Département, outre l'accompagnement financier comme partenaire du projet, il entend mobiliser tous les ressorts de ses politiques publiques pour en maximiser les retombées positives pour ses territoires et ses habitants, en vue de relever le pari de la réussite de ce grand projet structurant.

Afin de garantir une expertise transversale globale et une gestion optimale des interfaces nécessaires entre l'ensemble du réseau d'acteurs, le Département du Pas-de-Calais, à travers sa mission dédiée, assure une représentation technique au sein de toutes les instances mises en place pour la conduite du projet et un accompagnement des élus référents.

À travers son Pacte des solidarités territoriales, le Département a en effet affiché son ambition d'être le premier partenaire du développement des territoires en mobilisant son ingénierie et celle de ses partenaires.

Au titre des compétences en aménagement du Département, on peut noter la poursuite des opérations d'aménagement foncier sur une superficie d'environ 23 400 hectares et 49 communes du Nord et du Pas-de-Calais, avec des modalités permettant de couvrir globalement les besoins d'emprise évalués à 750 hectares.

Une attention particulière s'exerce aussi sur le volet mobilité et infrastructures, afin d'assurer des liaisons viaires pertinentes qui s'inscrivent dans les nouvelles pratiques de mobilité.

Le projet constitue aussi une opportunité importante d'emploi et d'insertion professionnelle pour les publics cibles.

Par ailleurs, depuis 2024, une collaboration spécifique entre le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Pas-de-Calais et le Département est proposée au bénéfice des deux territoires traversés par le canal, la communauté de communes du Sud Artois et la communauté de communes Osartis-Marquion et des communes concernées. La poursuite de ce partenariat sera étudiée en cohérence avec l'avancée du projet.

Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations

Le Canal Seine-Nord-Europe

Promouvoir l'économie sociale et solidaire

Le port d'Etaples-sur-Mer



Jérôme POUILLE/CD 62



Yannick CADART/CD 62



Yannick CADART/CD 62

Les réalisations majeures

Le poursuite des travaux préalables

Les travaux préparatoires se sont poursuivis sur le territoire Artois-Cambrésis notamment en termes d'opérations d'archéologie préventive, de travaux environnementaux (mesures compensatoires sur le site des Bois Durieux, propriété du Département), et avec le démarrage des travaux de la déviation de l'A2 sur la commune d'Ytres afin de réaliser le futur franchissement.

Le suivi des procédures réglementaires

De nombreuses problématiques interfèrent avec des sujets de compétence départementale, ce qui exige un suivi étroit du projet et une large coordination. L'enquête publique relative à demande d'autorisation environnementale de Passel (Oise) à Aubencheul-au-Bac (Nord) s'est tenue de mars à avril 2024 pour un arrêté inter préfectoral signé le 9 août 2024, permettant ainsi le démarrage des travaux sur ces secteurs. Le Département a rendu, après analyse complète, un avis favorable en date du 25 mars sur cette demande.

Le canal à la rencontre et à l'écoute des habitants

Dans la continuité des phases de concertation des précédentes années, les actions de communication et d'appropriation en direction du grand public se sont poursuivies en 2024 (réunions publiques, poursuite des balades découverte-informatives « Marchons sur le Canal », lancement de l'opération « Les nichoirs du canal », production de supports et de vidéos). Une fresque, réalisée par les élèves du Collège des Marches de l'Artois de Marquion, sur le démonstrateur de l'écluse de Marquion -Bourlon, a été inaugurée le 4 juillet.

Une première enquête de notoriété et d'image a été commandée par la SCSNE, courant été 2024. Le projet bénéficie d'une image majoritairement positive pour ce qui concerne le territoire du Pas-de-Calais, grâce au travail de communication et de concertation du maître d'ouvrage ainsi que de celui des EPCI (CC Osartis-Marquion et CC Sud-Artois) et du travail d'appropriation et de promotion conduit par les services du Département.

Le port intérieur de Marquion-Cambrai

Le Département participe au suivi technique et assure la nécessaire coordination via la mission dans le cadre de la réalisation future du port intérieur de Marquion-Cambrai (opérations d'aménagement foncier, connexions de dessertes viaires, attractivité...). Le suivi du projet, géré par un syndicat mixte, s'inscrit en cohérence avec la proximité du site d'activités logistiques e-Valley (à 60% dans le département du Pas-de-Calais).

Un accompagnement autour des projets d'aménagement et de développement

La perspective de réalisation du canal Seine-Nord-Europe influe sur les stratégies territoriales et les aménagements périphériques. La mission dédiée est attentive à tous les projets d'aménagement et de développement en lien avec le CSNE, qu'ils soient du domaine fluvial, portuaire ou logistique. Le Département est adhérent de « Norlink fluvial » et d'« Alliance Seine-Escaut », ce qui lui permet d'être au cœur des réflexions stratégiques en la matière.

Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations
Le Canal Seine-Nord-Europe
Promouvoir l'économie sociale et solidaire
Le port d'Etaples-sur-Mer

Les chiffres clés de l'économie sociale et solidaire

Budget consacré à la politique ESS : 1 494 623 €

7^{ème} budget citoyen proposé par le Département

188 participants

8 comitoids à initiatives citoyennes organisés dans les territoires

51 lauréats, répartis par catégories :

- 31 « Pratiques ESS »
- 1 « Coopération »
- 10 « Innovation sociale »
- 9 « Transformation économique, environnementale et sociétale »

549 960 € de soutiens financiers

Conscient du rôle que peut jouer l'économie sociale et solidaire dans le développement de modèles économiques inclusifs et durables conduisant à une transformation écologique, économique et sociale plus équitable, le Département porte depuis 2012 une politique volontariste de promotion de l'ESS.

Le Département développe l'économie sociale et solidaire pour répondre à des enjeux d'intérêt général

L'objet principal de la politique du Département en matière d'Économie Sociale et Solidaire (ESS), est d'accompagner les acteurs de l'ESS, à faire connaître et reconnaître l'ESS, de soutenir et d'accompagner les structures de l'ESS et de les fédérer pour favoriser leur développement. Il s'agit d'impulser de nouvelles actions d'intérêt départemental, apportant une réponse aux besoins exprimés par les acteurs du CDESS, dans le but de répondre à des besoins communs et des enjeux d'intérêt général.

Le Département développe l'économie sociale et solidaire et fait participer la population

Le budget citoyen du Département permet aux habitants du Pas-de-Calais, par leur vote, de flécher l'affectation d'une partie du budget de fonctionnement de la collectivité dédié à l'économie sociale et solidaire vers des projets proposés par des citoyens du Pas-de-Calais. L'objectif est de soutenir les projets relevant des compétences de la collectivité et dont la finalité est de mettre en œuvre des initiatives économiques, sociale et environnementales innovantes, afin d'accompagner la transformation économique, environnementale et sociétale du département. Par ailleurs, le Département a développé et mis en œuvre des partenariats formalisés avec une diversité d'acteurs, ainsi que plusieurs fondations, dans le cadre de l'accompagnement des projets du budget citoyen.

Le Département fédère les acteurs

Le Conseil Départemental de l'Économie Sociale et Solidaire (CDESS), est une instance créée par le Département qui permet de fédérer les acteurs de l'ESS. Ce lieu d'expression, d'échanges, d'information et de propositions pour co-construire avec les entreprises de l'économie sociale et solidaire, se réunit plusieurs fois par an et constitue une réelle force de dynamique.

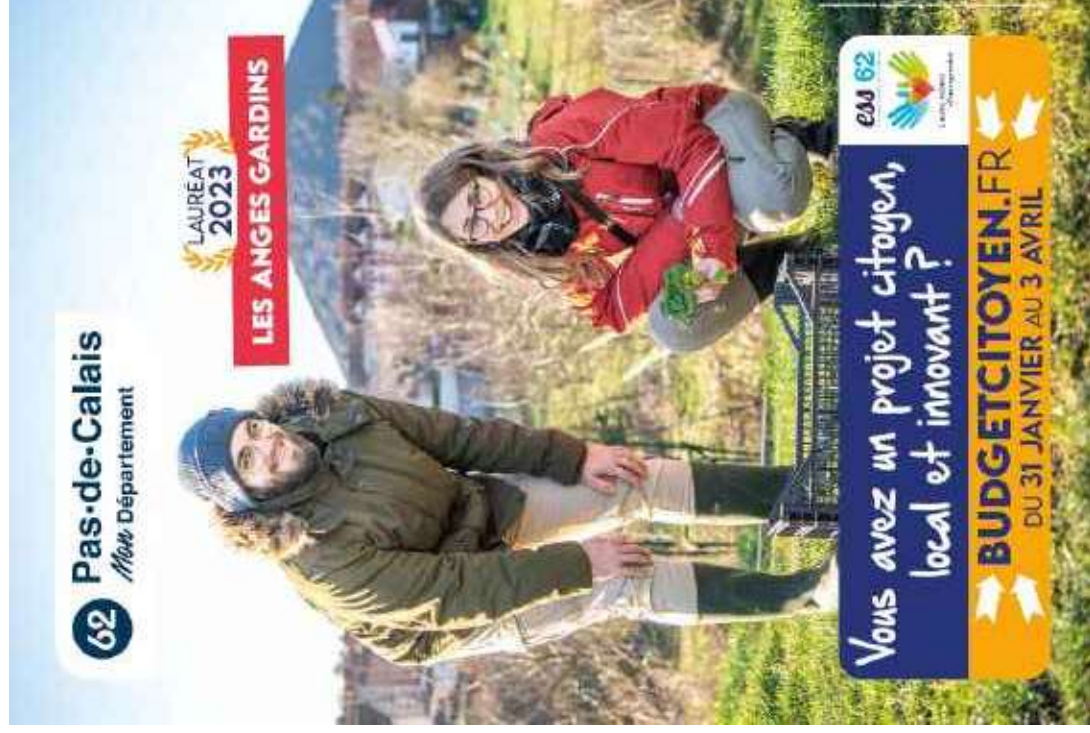
Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations

Le Canal Seine-Nord-Europe

Promouvoir l'économie sociale et solidaire

Le port d'Etaples-sur-Mer



Les réalisations majeures

Budget citoyen 2024

Organisation et mise en œuvre de la 7^{ème} édition du Budget citoyen du Pas-de-Calais. 188 porteurs de projets ont participé aux 8 comitès à initiatives citoyennes organisés sur 8 territoires. 51 lauréats mis à l'honneur lors du CDESS du 21 novembre 2024.

Évaluation de l'impact des initiatives soutenues dans le cadre du Budget citoyen

Cette démarche menée en interne par la mission ESS et par la Mission Évaluation des Politiques Publiques et Prospective (MEPPP) a permis de mettre en évidence les impacts des structures de l'ESS dont les projets ont été soutenus dans le cadre du Budget citoyen sur les territoires du Pas-de-Calais entre 2018 et 2021. Un rapport final a été élaboré.

Collectif des ambassadeurs

Initié par des lauréats du Budget citoyen, un collectif a été créé pour fédérer et structurer un réseau des ambassadeurs ESS du Pas-de-Calais. Ce collectif participe à la dynamique collective de la politique ESS du Département en apportant conseils et recommandations, et en constituant ce réseau d'entraide entre pairs.

Réseau des SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif)

La SCIC « Cliss XXI » participe au renforcement de l'animation du réseau des SCIC du Pas-de-Calais. Il permet de sensibiliser, d'outiller et d'accompagner dans la construction et dans la consolidation de leur modèle organisationnel, les SCIC existantes et en devenir.

Pas-de-Calais Actif

En 2024, la contribution de Pas-de-Calais Actif aux politiques départementales s'est traduite par :

- **Pas-de-Calais Territoire d'ESS** : accompagnements spécifiques de 10 porteurs d'initiatives et 2 accompagnements collectifs sur des thématiques structurantes comme l'embauche d'un 1^{er} salarié;
- **DASESS (Dispositif d'appui aux structures de l'ESS)** : accueil de 29 organisations en consolidation orientées vers un accompagnement et/ou financement;
- **FIDESS (Fonds d'innovation pour le développement de l'ESS)** : expertise de 3 études-actions;
- **Plateforme de financement participatif Propulsions!** : mise en ligne de 10 campagnes de financement participatif réussies pour lesquelles 686 citoyens se sont engagés;
- **Budget citoyen** : accueil de 87 porteurs d'initiatives accompagnés à travers des animations individuelles ou collectives (découverte du modèle économique, coaching financier, communication).

APES—Parcours d'amélioration des pratiques

L'objectif est de faire évoluer les pratiques d'ESS des porteurs d'initiatives du Pas-de-Calais. 30 structures ont suivi des parcours thématiques : *Richesses Humaines* pour gagner en cohésion d'équipe et repenser sa stratégie RH ; *Implication des usagers* pour favoriser la coproduction du bien ou du service ; *Transition environnementale* pour intégrer ses pratiques et réduire ses impacts environnementaux.

Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations

Le Canal Seine-Nord-Europe

Promouvoir l'économie sociale et solidaire

Le port d'Étapes-sur-Mer

Les chiffres clés du port d'Étapes

Aménagement du port

1 800 000 € : budget alloué à l'aménagement de l'espace public de convivialité.

100 000 € : inscrits pour la reconstruction de la promenade de plaisance.

Le port, pôle d'animation dans la ville

11 000 : nombre de visiteurs estimés lors des festivités organisées en juillet dans le cadre des Jeux olympiques et du festival Rock en Stock. Le port a également accueilli une vingtaine de manifestations en 2024.

Le port, un espace d'art et de culture

7 000 : nombre de visiteurs estimés pour les expositions « Les cierges de Saint Josse » et « Femmes artistes de la Côte d'Opale » organisées par le Département à la Maison du Port départemental.

Le port, source de recettes pour le Département

256 411 € : recettes générées par les activités portuaires.

Le port d'Étapes, un port au cœur de la ville...

Situé en bord de Canche, le port d'Étapes est un élément structurant du paysage local. Fort de son ancrage historique et économique, il joue un rôle central dans la dynamique du territoire. Son activité repose sur un équilibre entre tradition maritime et ouverture aux nouveaux usages, intégrant ainsi des projets de modernisation et de valorisation de ses infrastructures.

Nos missions et notre raison d'être

Le port départemental d'Étapes est un espace multifonctionnel où se croisent les acteurs de la pêche, du tourisme et du développement économique. Son ambition est de :

- ◆ soutenir les professionnels de la mer en offrant des infrastructures adaptées et en garantissant la sécurité des activités maritimes ;
- ◆ accueillir un large public grâce à des aménagements favorisant la convivialité et la découverte du patrimoine maritime ;
- ◆ accompagner les mutations du territoire en s'adaptant aux enjeux économiques et environnementaux.

La gouvernance

Depuis 2009, le port d'Étapes est la propriété du Département, qui en assure l'aménagement et le développement. Les décisions stratégiques sont prises en concertation avec les différents acteurs locaux au sein du comité consultatif portuaire. Cette gouvernance partagée permet d'inscrire le port dans une dynamique durable et cohérente avec les attentes du territoire.

De nouveaux défis à relever, et des enjeux qui font lien

Face aux évolutions économiques et aux défis environnementaux, le port doit poursuivre sa modernisation tout en préservant son identité maritime. Son attractivité doit être renforcée avec de nouveaux projets urbains favorisant le développement du tourisme et les loisirs nautiques. La transition écologique doit être une préoccupation centrale, afin d'assurer la pérennité du site et les attentes des générations actuelles et futures.

Les solidarités territoriales

Du territoire à l'Europe, des partenariats essentiels pour les populations

Le Canal Seine-Nord-Europe

Promouvoir l'économie sociale et solidaire

Le port d'Étaples-sur-Mer



Passage des judokas sur le port - 23 juillet 2024



Exposition « Femmes artistes de la Côte d'Opale » - 29 juin au 17 novembre 2024 – Crédit photo : Anne Moitel.

Les réalisations majeures

Le port d'Étaples, un lieu festif et marqué par l'esprit olympique

L'année 2024 a été marquée par une dynamique exceptionnelle, alliant événements culturels et sportifs, et renforçant l'attractivité du port. Dans le cadre de l'année olympique, ce lieu a pleinement contribué à l'esprit olympique à travers plusieurs temps forts :

- ◆ le village « Pas-de-Calais, terre de Sports », installé sur le port le 25 mai 2024, a permis au grand public de découvrir et pratiquer différentes disciplines dans une ambiance festive et conviviale ;
- ◆ l'équipe de France olympique de judo a honoré le port de sa présence lors d'une rencontre exceptionnelle avec les habitants et les jeunes sportifs locaux ;
- ◆ la retransmission en plein air de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques, moment emblématique fédérateur mettant en lumière l'engouement local pour cet événement mondial.

Par ailleurs, d'autres manifestations ont contribué à faire du port un véritable lieu de rassemblement :

- ◆ le Festival Rock en Stock a attiré de nombreux spectateurs et renforcé l'animation estivale du port ;
- ◆ les expositions « Les cierges de Saint Josse » et « Femmes et artistes de la Côte d'Opale », ont offert, à un large public, une immersion dans un univers créatif et varié.

Aménagement du Port

Un investissement majeur a été consacré à l'amélioration du port d'Étaples afin d'optimiser son attractivité et son rôle au sein du territoire avec le démarrage des travaux de l'aménagement de l'espace public de convivialité débuté le 12 novembre 2024 et la reconstruction de la promenade de plaisance démarrée le 2 novembre 2024.

Travaux de mise en sécurité du port

La sécurité maritime reste une priorité pour garantir un usage optimal des infrastructures portuaires. Ont donc été réalisés : le balisage de la Canche, l'entretien, la maintenance des aides à la navigation maritime et la réparation du ponton des pêcheurs.



UNE ADMINISTRATION AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS

116 Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics

Des ressources au service des publics et pour accompagner les directions

117 Sécuriser, accompagner, aider au pilotage au service des politiques publiques et des agents

122 Communiquer pour rendre lisible l'action départementale



L'administration départementale s'appuie sur des directions et fonctions supports en charge d'accompagner les transformations et les directions, mais également de sécuriser l'action des services au regard des obligations réglementaires, administratives et financières qui s'appliquent au fonctionnement de la collectivité. Ces missions sont essentielles à l'exécution d'un service public adapté et de qualité. Enfin, la communication portée par les services de la collectivité permet d'assurer, auprès de tous, la bonne lisibilité de l'action départementale favorisant ainsi l'accès au droit et la citoyenneté.



Une administration au service de tous les publics

Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics

Sécuriser, accompagner, aider au pilotage, au service des politiques publiques et des agents

Communiquer pour rendre lisible l'action départementale

Les chiffres clés de l'accompagnement à la conduite du changement

15 directions accompagnées dans le cadre de la mise en œuvre des projets de transformation et de modernisation (sécurisation et optimisation des process, ajustements structurels, simplification administrative...)

L'intranet : **160** espaces collaboratifs, dont 34 espaces projet et 50 espaces réseau professionnel.

404 formations individuelles à l'intranet (hors auto-formations en ligne et accompagnements spécifiques)

Réalisation et diffusion de **10** numéros du "6.2 Cœur numérique", lettre d'information mensuelle des agents du Département, ainsi que de **10** numéros de la "Lettre du Projet collectif".

9 éditions du webinar « le point sur... » destiné à favoriser l'appropriation des enjeux de la collectivité par les cadres

Réalisation et diffusion de **10** numéros de la "Lettre du projet collectif"

L'administration départementale joue un rôle primordial dans le bon fonctionnement des instances départementales, elle agit au quotidien pour optimiser le service auprès de tous les publics. Elle sécurise les actes et procédures, aide au pilotage des politiques publiques et accompagne des agents qui mettent en musique le projet politique. L'administration communique aux usagers, partenaires, institutions, son action au travers d'une communication essentielle pour rendre lisible ses interventions, dans tous les domaines objets de ses compétences.

Faire évoluer les pratiques à l'interne de notre organisation et décliner un nouveau projet collectif de l'administration

L'ambition affirmée à l'occasion du projet de mandat et sa déclinaison traduite au sein des 3 pactes induisent un travail d'alignement des pratiques et conditions d'exercice des missions, en particulier celles adressées à l'usager.

Cette nécessité d'alignement en lien avec les enjeux managériaux associés ainsi que ceux liés à l'exigence d'une plus grande sécurisation administrative, financières et juridique de l'ensemble des décisions prises et des actes produits au sein de l'administration, a guidé l'élaboration et la déclinaison d'un nouveau projet collectif de l'administration, et ce dans la continuité des travaux engagés depuis quelques années.

Pour ce faire les directions et services ont travaillé sur la traduction concrète de ce projet par le biais de contrats d'objectifs reprenant les différents engagements des collectifs de travail sur l'année à venir et répondant aux différents enjeux ainsi partagés.

Un travail d'animation et de communication du collectif des agents dans le cadre de l'élaboration, mais aussi de la mise en œuvre de ces contrats d'objectifs, a été réalisé à travers :

- ♦ l'organisation de séances de sensibilisation, de réflexion et de co-production en particulier au sein du comité des directeurs, avec l'appui ponctuel d'experts sur les domaines concernés;
- ♦ l'animation d'ateliers réunissant les collectifs de cadres au sein de chacune des directions pour proposer les pistes d'engagement à inscrire au sein des contrats d'objectifs ;
- ♦ la mobilisation des compétences et outils au titre de la communication interne, afin de renforcer la visibilité des premières mises en œuvre du projet de mandat, mais aussi accompagner la relance du projet collectif de l'administration :

- une gouvernance collective de l'intranet qui a vu notamment le renforcement du nombre de formations ainsi que la formalisation des stratégies intranet de chacun des pôles;
- l'essor d'une communication interne « sectorielle » permettant de sélectionner chaque jour certains de ces articles en page d'accueil pour en assurer une promotion plus globale au niveau de la collectivité;
- une ligne éditoriale centrée sur la valorisation de la transversalité, la coopération, le sentiment d'appartenance, la convivialité "team building", l'engagement, l'innovation et le savoir-faire, ainsi que sur la pédagogie sur les politiques publiques départementales. Dans les nouveautés 2023, le 6.2 Cœur numérique accueille 3 fois par an un "Zoom" consacré à un territoire.

Une administration au service de tous les publics

Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics

Sécuriser, accompagner, aider au pilotage, au service des politiques publiques et des agents

Communiquer pour rendre lisible l'action départementale

Les chiffres clés des directions ressources

- 1 093** consultations juridiques tous pôles confondus
- 3 614** marchés notifiés par le Département
- 264 M€** de masse salariale hors assistants familiaux, **366,5 M€** au total
- 6 941** agents dont :
 - **1 776** assistants familiaux
 - **1 162** agents des collèges
 - **615** agents des routes
 - **1 923** agents au service des solidarités
 - **1 465** agents pour les politiques de droit commun
- 2 454** télétravailleurs - **83** apprentis - **282** stagiaires école - **19** volontaires en service civique
- 79 021** sollicitations téléphoniques (dont **1 483** pour les inondations) - **3 509** usagers accueillis à l'accueil - **127 130** courriers reçus - **406 160** courriers expédiés
- 526** véhicules dont **65** électriques et **19** hybrides
- 1 500** élèves en situation de handicap transportés par **8** transporteurs vers **320** établissements scolaires;
81 élèves ont bénéficié d'une allocation au transport
- 5** réunions du Conseil départemental
- 10** réunions de la Commission permanente
- 66** réunions de commissions thématiques
- 605** délibérations votées
- 2 203** arrêtés publiés

Les fonctions supports au service des enjeux de sécurisation juridique

La sécurisation du fonctionnement de la collectivité est un enjeu stratégique. Ce processus de sécurisation accompagne tout le cycle de mise en œuvre des politiques publiques. En effet, il passe par la mobilisation des directions support afin de veiller au strict respect du cadre réglementaire du fonctionnement des instances délibératives (assemblée départementale, commissions permanentes) ; à l'accompagnement juridique des directions opérationnelles ; à la construction, l'exécution et le suivi du budget départemental ; au respect du code de la commande publique... La sécurisation du fonctionnement de la collectivité passe également par la protection de son système informatique face au risque de cybercriminalité.

Conscient de la nécessité de renforcer sa capacité à garantir, de manière maîtrisée et efficace, l'atteinte des objectifs fixés tout en respectant les réglementations et procédures internes, le Département s'est engagé en 2024 dans le renforcement de ses démarches de contrôle interne. Celle-ci a pour objectif de gérer et réduire les risques significatifs (opérationnels, financiers, juridiques, humains, d'image) pouvant affecter la collectivité. Elle se décline progressivement à l'échelle de l'ensemble des directions de la collectivité qui ont en charge de réévaluer leur procédure et les étapes de contrôle dans leur mise en œuvre. Enfin, la collectivité s'est dotée en 2024 d'une mission en charge de l'audit et du contrôle interne, qui intervient en dernière ligne de défense pour évaluer ponctuellement l'efficacité de ce contrôle interne.

L'accompagnement des directions opérationnelles et des agents, un enjeu fort

Au-delà du travail de sécurisation des actes et des procédures de la collectivité, les fonctions supports se doivent également de jouer un rôle d'accompagnement des directions opérationnelles. Elles apportent leur expertise afin de les aider à lever les difficultés administratives, juridiques et financières qu'elles peuvent rencontrer dans l'exécution de leurs missions de service public. L'accompagnement des agents dans le développement de leurs compétences professionnelles, dans leur connaissance de l'action départementale et dans leur adaptation à un environnement évolutif est également un enjeu fort pour une grande collectivité comme le Département. Les directions supports, en portant les dispositifs de formation, en constituant et animant des réseaux professionnels autour de leur thématique, ou en animant l'Intranet, œuvrent à y répondre.

Une administration au service de tous les publics

Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics

Sécuriser, accompagner, aider au pilotage, au service des politiques publiques et des agents

Communiquer pour rendre lisible l'action départementale



Les réalisations majeures

Une administration proche de ses agents

Après avoir constaté qu'en 2023, 24 agents avaient été impliqués dans des accidents de trajets domicile travail, le Département a lancé du 27 au 31 mai, la **campagne de sensibilisation à la sécurité routière**. Cette action s'inscrit dans les démarches de prévention des risques professionnels de la collectivité.

Dans le cadre de sa stratégie de transformation d'attractivité et de fidélisation des agents, le Département a engagé en 2024 2 initiatives d'ampleur :

- la **marque employeur** "ici, pour être utile" qui vise à promouvoir ces valeurs de solidarité et d'engagement de la collectivité. Elle tend à accroître la visibilité externe à travers des campagnes d'affichage et les réseaux sociaux, tout en renforçant la lisibilité en interne ;
- une **stratégie pluriannuelle de formation** qui a pour objectif de développer une culture commune et d'utiliser la formation comme un levier de modernisation et d'engagement au service des citoyens.

Le Département a également renforcé **sa politique inclusive**, en :

- soutenant les agents en difficulté, notamment sur le plan de la santé et en veillant à leur maintien dans l'emploi ;
- reconduisant l'opération Duoday qui permet à des demandeurs d'emploi en situation de handicap de découvrir les métiers du Département ;
- poursuivant l'intégration des personnes en situation de handicap dans ses effectifs (plus de 8 % des agents de la collectivité ont une reconnaissance de travailleur handicapé).

En matière **d'égalité femmes-hommes**, l'année 2024 a permis de renforcer la dynamique engagée par le Département depuis 2017, à travers notamment de trois délibérations majeures :

- la délibération cadre « Promouvoir l'égalité femmes-hommes dans le Pas-de-Calais » (« Faire du Département une collectivité exemplaire »)
- le Plan cadre de lutte contre les violences faites aux femmes 2024-2026 (« La lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans la fonction publique »),
- le Plan Pluriannuel en faveur de l'Égalité professionnelle (PPEP) 2024-2026 (« Poursuivre les actions de sensibilisation auprès des agents »),

Ces trois délibérations s'inscrivent dans le cadre du projet de mandat et notamment dans le pacte des réussites citoyennes. Ces délibérations se sont matérialisées par exemple par la mise en œuvre d'actions de sensibilisation qui ont touché 271 agents au travers de 12 sessions de formation à la lutte contre les stéréotypes et 7 contre les violences sexistes et sexuelle. Enfin le dispositif HVD (Harcèlement, Discrimination, Violence) a reçu 5 signalements pour violences sexistes et sexuelles qui ont fait l'objet d'un traitement.

Une administration au service de tous les publics

Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics

Sécuriser, accompagner, aider au pilotage, au service des politiques publiques et des agents

Communiquer pour rendre lisible l'action départementale



Les réalisations majeures

Une administration engagée auprès des citoyens

Conformément aux engagements du projet de mandat qui a posé le « aller vers » comme une priorité dans la mise en œuvre des politiques publiques départementales, le Département a réédité en 2024 une tournée des territoires. Celle-ci a permis au cours de ces **12** escales d'aller à la rencontre de près d'**un millier** de personnes afin de recueillir l'avis des habitants sur l'action des services départementaux. La qualité des échanges et des contributions va indéniablement renforcer l'efficacité du service public et nouer des relations de confiance avec les usagers. Enfin, cette tournée des territoires a également permis de promouvoir le métier d'assistant familial au travers de témoignages qui ont sans doute suscité de nouvelles vocations.

L'engagement du Département auprès des citoyens s'est également concrétisé par la réédition de l'opération des « MERcredis de l'été ». Ce service gratuit pour toutes et tous a permis à **13 817** personnes de bénéficier d'une journée vers les plages du département sur les **56** itinéraires et **12** dates proposés.

Le service accueil et orientation améliore quotidiennement l'accueil des usagers pour les services départementaux. Pour ce faire, l'équipe composée de 10 agents répond à 3 numéros d'appel différents :

- 03 21 21 62 62 : La ligne téléphonique du standard des services départementaux : les agents d'accueil effectuent les mises en relation des usagers avec les services du Département ;
- 03 21 216 216 : Les conseillers d'appel téléphonique traitent des appels relatifs à des renseignements administratifs généraux ou des appels relatifs à des thématiques départementales identifiées. Le SAO est dans ce cas l'interlocuteur principal des usagers d'un service départemental (mesures jeunes, événements sportifs, les diverses informations du Département via les campagnes d'affichage...);
- 03 21 21 62 33 : Les conseillers d'appel réceptionnent l'ensemble des appels destinés aux Centres de Santé Sexuelle (CSS) du Pas-de-Calais. Ils programment les rendez-vous avec les professionnels de santé des 9 centres principaux et des 16 annexes.

Les conseillers répondent ou redirigent également l'ensemble des mails adressés au Département via le site internet pasdecalais.fr.

Le service est ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h sans interruption.

Une administration au service de tous les publics

Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics

Sécuriser, accompagner, aider au pilotage, au service des politiques publiques et des agents

Communiquer pour rendre lisible l'action départementale



Les réalisations majeures



Urgence inondation : un dispositif exceptionnel pour accompagner les sinistrés des inondations

L'année 2024 a été marquée par la poursuite des dispositifs d'accompagnement des sinistrés fin 2023 qui pour rappel s'articulent autour :

- d'un numéro d'urgence et d'une boîte mail uniques ;
- d'un formulaire en ligne disponible sur le site Pas-de-Calais.fr ;
- d'un collectif solidaire : 70 agents se sont mobilisés pour instruire les demandes.

Ce dispositif a permis de traiter en 2024 **1 483** appels, **2 338** saisines par voie électronique et **4 077** demandes de prise en charge de la franchise d'assurance (sur un total de **7 982** reçues depuis le début du dispositif).

Cette mobilisation a permis la prise en charge des franchises d'assurance (380€) appliquées aux dégâts des inondations sur les résidences principales des victimes. Elle a permis le versement de **2,1 millions d'euros**. Un fonds d'urgence de 10 millions d'euros a également été débloqué pour soutenir les communes et les personnes vulnérables. Le Département travaille de concert avec l'État et l'Agence de l'eau pour financer les travaux de réhabilitation, notamment des aménagements hydrauliques destinés à prévenir de futures inondations.

Tout au long de l'année, le Département s'est mobilisé avec l'ensemble des acteurs institutionnels (État, Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), Établissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB), ...) pour renforcer la résilience des territoires. Il a ainsi participé au financement de l'acquisition de pompes à très haut débit par le service départemental d'incendie et de secours afin de renforcer la capacité de pompage qui a fait défaut pendant les inondations de 2023/2024.

Une administration au service de tous les publics

Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics

Sécuriser, accompagner, aider au pilotage, au service des politiques publiques et des agents

Communiquer pour rendre lisible l'action départementale



Les réalisations majeures

Une administration vertueuse en matière d'environnement...

En cohérence avec les engagements du projet de mandat qui ambitionnent de faire du Département une collectivité exemplaire en matière d'environnement, plusieurs initiatives majeures ont été portées en 2024. C'est ainsi que le Département s'est lancé dès février dans une expérimentation pour évaluer ses dépenses en termes d'atténuation du changement climatique. Cette initiative a permis au service de s'approprier la méthode d'évaluation définie par l'I4CE et de sensibiliser les actions concernées. La collectivité dispose désormais de tous les outils nécessaires à la production obligatoire de l'annexe environnementale avec le compte administratif 2024, conformément au décret du 16 juillet 2024.

Par ailleurs une démarche visant à réduire l'empreinte environnementale des outils numériques du Département a été engagée. Elle a permis d' :

1. **acculturer les agents aux enjeux d'un numérique plus responsable** : sensibilisation des agents aux pratiques écologiques (nettoyage numérique, cycle de vie des équipements) ;
2. **évaluer les pratiques numériques responsables** : lancement d'un outil pour suivre le bilan carbone des équipements numériques, en lien avec le Plan de décarbonation et le futur SPASER ;
3. **accompagner le cycle de vie des documents numériques** : mise en place d'indicateurs pour mesurer et optimiser le cycle de vie des données numériques, en partenariat avec les archives départementales.

Dans un autre domaine, le restaurant administratif a poursuivi sa démarche d'éco responsabilité en réduisant certains emballages plastiques et en introduisant un plat végétarien quotidien dans le menu.

Enfin, avec le souci d'impliquer ses agents dans ces démarches de transformation, le Département s'est engagé dans la réalisation de la Fresque du climat au sein de ses services. Cette initiative a permis de sensibiliser près d'**un millier** d'agents aux enjeux climatiques, de faire émerger des pistes d'actions concrètes dont certaines ont alimenté le plan de transition pour la décarbonation et d'impulser une dynamique pour mieux prendre en compte ces enjeux dans les missions des agents et le déploiement des politiques publiques.

... et d'éthique

En 2024, l'action du collège déontologie qui assure les fonctions de référent déontologue, laïcité et lanceur d'alerte au sein des services départementaux s'est particulièrement intensifiée. Ainsi le collège s'est réuni 2 fois en formation plénière et 6 fois en formation restreinte pour examiner des demandes d'avis et rédiger des fiches thématiques en complément de la charte de déontologie des agents établie en 2020. Ce sont en tout 19 avis qui ont été rendus sur les sujets portant sur les cumuls d'activités (13 avis), les conflits d'intérêts (4 avis), le contrôle déontologique des départs vers le secteur privé (2 avis). Ces avis ont été complétés d'une démarche de sensibilisations à l'attention des agents qui s'est concrétisée par la publication de fiches thématiques sur l'intranet et des modules d'autoformation aux obligations déontologiques, à la prévention des conflits d'intérêts... Cette activité est le reflet de l'engagement du Département dans la prévention des atteintes à la probité.

Une administration au service de tous les publics

Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics

Sécuriser, accompagner, aider au pilotage, au service des politiques publiques et des agents

Communiquer pour rendre lisible l'action départementale

Les réalisations majeures

Une administration qui facilite l'accès à l'information pour tous, accompagner les usagers, partenaires, et agents de la collectivité au quotidien, pour un service public de qualité ouvert à tous.

Usagers, partenaires (collectivités territoriales, collèges, associations, etc...), élus et agents de la collectivité, peuvent accéder au centre d'information et d'ingénierie documentaire afin de disposer de ressources documentaires, informations métier, opérationnelles et stratégiques. Situé à l'hôtel des services à Arras, cette structure gérée par une équipe de professionnels en sciences de l'information, est aménagée en différents espaces publics : une salle de lecture (libre consultation de la presse et des périodiques), une bibliothèque pluridisciplinaire, un espace pédagogique (fonds pédagogique d'outils et expositions grand public), un cyberspace accessible à l'utilisateur externe.

Une administration qui déploie des outils d'analyse et d'observation des territoires

En 2024, l'observatoire départemental a notamment réalisé les travaux suivants :

- ◆ commémorations du 80ème anniversaire de la libération du Pas-de-Calais : réalisation de cartographies en lien avec la direction des archives ;
- ◆ accompagnement de l'observatoire des aménagements cyclables : mise en place d'un groupe de travail pour la réalisation d'un éco-système d'outils de collecte et de consultation (bureautique, web et mobile) afin de collecter et mettre à jour, dans la durée les données produites ;
- ◆ développement de l'application de cartographie statistique Géodip ;
- ◆ portrait social du département à la maille des maisons départementales des solidarités (MDS) et des EPCI ;
- ◆ Étude prospective collègiens: en tant que pilote du partenariat avec l'Insee, l'observatoire a piloté en lien avec la direction des collèges la coordination du suivi de l'étude visant à évaluer le nombre de collègiens par département et par bassin d'emploi formation dans les Hauts-de-France et la communication des résultats intermédiaires.

Une administration qui évalue ses politiques publiques et prospectives

La mission évaluation peut être sollicitée pour rendre évaluable à terme un schéma, un dispositif, pour bénéficier d'un benchmark sur la mise en œuvre d'une compétence ou l'évaluation d'une politique. En 2024, elle a notamment contribué aux démarches suivantes :

- ◆ accompagnement pour la mise en place d'un outil de suivi-évaluation du programme d'actions de l'Engagement Handicap 2023-2027 ;
- ◆ évaluation des impacts des initiatives soutenues par le budget citoyen du Département ;
- ◆ co-organisation et co-animation de l'atelier évaluation des 28èmes Assises de l'AFIGESE (Association Finances, GESion Évaluation) du 25 au 27 septembre 2024 à Grenoble, sur le thème « L'agent, la machine et l'outil : quel sera notre quotidien de demain ? »
- ◆ préparation et engagement de la démarche d'évaluation de la politique de partenariat éducatif avec la direction de l'éducation et des collèges, chantier qui se poursuivra en 2025.

Les chiffres clés des directions ressources

Information et ingénierie documentaire

- ◆ **3700** personnes accueillies en salle de lecture et au cyberspace
- ◆ **1490** usagers formés et accompagnés au numérique et aux ressources (personnes, agents de la collectivité et usagers externes accompagnés dans l'appropriation des outils et ressources à leur disposition)
- ◆ **20 727** demandes de recherches et analyses documentaires.
- ◆ **36** expositions prêtées auprès d'établissements scolaires, bibliothèques, EPCI

Observatoire départemental et SIG

- ◆ **775** cartes réalisées en 2024
- ◆ **7** agents formés aux outils SIG
- ◆ **60** réponses à des sollicitations émanant de différents services départementaux : fourniture de données à façon (recherche, traitement), analyse et conseil
- ◆ **6** études diffusées sur l'intranet

Une administration au service de tous les publics

Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics

Sécuriser, accompagner, aider au pilotage, au service des politiques publiques et des agents

Communiquer pour rendre lisible l'action départementale

Les chiffres clés de la communication

96 projets vidéos menés
10 numéros de l'*Echo du Pas-de-Calais* diffusés (700 000 exemplaires par édition)
Facebook : **6 024** abonnés en plus (98 036 à 104 060)
X : **1 971** abonnés en plus (20 018)
Instagram : **791** abonnés en plus (21 989)
350 articles publiés sur [Pasdecalais.fr](https://pasdecalais.fr)
53 plans médias menés
66 campagnes sur le réseau d'affichage départemental
387 reportages photos (10 467 clichés réalisés)
Budget : optimisation budgétaire consatée grâce à des productions et réalisations internalisées et diffusion des campagnes en priorité via des médias en gestion directe.

Les chiffres clés de l'événementiel

638 prestations événementielles proposées
40 sorties du car podium du Département
249 contrats de recrutement gérés (Guso) pour les intermittents, techniciens et artistes

Les réalisations majeures

En 2024, le Département du Pas-de-Calais a renforcé sa communication en direction des habitants et usagers, articulée autour de trois priorités : services utiles, ancrage territorial et innovation numérique.



Mobilisation autour des Jeux Olympiques et Paralympiques

Les Jeux olympiques et paralympiques dans le département du Pas-de-Calais ont été mis à l'honneur par l'organisation de 9 villages itinérants « Terre de Sports » sur les mois d'avril et de mai 2024. Les villages itinérants ont permis de proposer aux habitants du Département des animations sportives (escape game, mur d'escalade), des quiz interactifs et des jeux-concours pour tous les publics.

Les temps forts de cet événement ont été dans le Pas-de-Calais, le passage des flammes olympiques à Lens le 3 juillet et paralympique à Calais le 25 août. Ces deux temps ont bénéficié d'une couverture médiatique exceptionnelle avec pas moins de 500 000 vues en ligne.

Afin d'impliquer les habitants du Pas-de-Calais, plusieurs outils numériques ont été mis en place pour l'occasion notamment un site dédié <https://pasdecalais2024.fr>, le jeu du 62 et des quiz pédagogiques.

Des campagnes de communication départementales largement relayées !

Parmi les campagnes qui ont marqué l'année : les CPEF deviennent centres de santé sexuelle, les Jeux olympiques et paralympiques, la démarche engagement handicap, la protection maternelle et infantile, l'intervention de la collectivité durant la période d'inondations.

Une communication proche, utile et réactive a rythmé l'année 2024 au sein de la collectivité. Des supports traditionnels et des outils plus innovants ont été imaginés et réalisés pour une plus grande proximité avec les usagers et habitants du Pas-de-Calais. Plus que jamais après les épisodes des inondations, le Département s'est également attaché à mener des campagnes de communication liées à la promotion de notre territoire. Ainsi, la période des jeux olympiques et paralympiques a été, une très belle opportunité pour y parvenir, grâce à une programmation d'envergure sur l'ensemble du territoire d'avril à septembre.

Les campagnes et opérations de communication destinées à démontrer la proximité de l'action départementale se sont également intensifiées en 2024, permettant une meilleure appropriation de nos politiques publiques par les usagers du Pas-de-Calais.

Une administration au service de tous les publics

Accompagner la conduite du changement pour optimiser le service à tous les publics

Sécuriser, accompagner, aider au pilotage, au service des politiques publiques et des agents

Communiquer pour rendre lisible l'action départementale



Les réalisations majeures

Du nouveau en 2024 !

Les médias au service de la proximité des habitants

Au travers des dix numéros de l'année, l'*Écho du Pas-de-Calais*, rebaptisé « l'Echo 62 – le journal du Département du Pas-de-Calais », des dossiers concrets sur des thématiques variées telles que la jeunesse, la santé, l'environnement et 200 reportages terrain ont pu être porté à la connaissance des habitants du Département (diffusion à 700 000 exemplaires par numéro).

Avec plus de 1000 nouveaux abonnés en 2024, l'*Essentiel62*, la newsletter de la collectivité a permis de faire des focus sur les politiques et les aides départementales et de communiquer sur les principaux événements et manifestations.

Avec Facebook, X et Instagram, les réseaux sociaux v ont vu leurs audiences augmentées notamment grâce à des rubriques ludiques (« Samedi insolite ») et des partenariats (Racing Club de Lens, Rencontres internationales de cerfs-volants)

Pour un accueil de qualité des usagers, les travaux d'aménagement au sein des espaces d'accueil des bâtiments départementaux relevant du public ont continué avec la diffusion du kit accueil et l'approche Facile à lire et à comprendre.

Au sein de certains collèges du Département, des totems ont été installés. Ces outils permettent aux parents d'avoir toutes les informations nécessaires pour être bien informés.

De outils numériques retravaillés pour une meilleure expérience en ligne

Cinq sites ont été développés, ont bénéficié d'une refonte ou d'une mise en ligne:

- Pasdecalais.fr : expérience usager au cœur du site (profils, recherche intuitive, services à l'usager)
- Ingenierie62.fr
- Budgetcitoyen.fr
- Stratiscommittee.eu (comité du Détroit)
- Pasdecalais2024.fr

Cette année, environ une quinzaine de formulaires en ligne réalisés à destination des usagers (satisfaction, inscriptions...)

Parmi les vidéos réalisées les plus visionnées figurent la capsule Professions autonomie 62, les vidéos à destination des collégiens, les pollinisateurs, la présentation de métiers péricultrice, agent de voirie...).

S'agissant des podcasts, ils permettent de diversifier nos approches comme les autres formats que nous continuons à développer (1 question, 1 réponse / *J'ai testé pour vous*) qui fonctionnent bien sur les réseaux sociaux en shorts.

Enfin, 2024 marque pour le Département le lancement de la Marque Employeur, intitulée « Ici, pour être utile ». Des supports et une stratégie de communication seront mis en place pour renforcer le sentiment de fierté des agents vis-à-vis de la collectivité, pour mieux recruter et convaincre les futurs postulants, mais au-delà, ce slogan sera associé aux campagnes de communication menées par le Département.



RAPPORT FINANCIER 2024

SOMMAIRE

I - LES RESULTATS DU COMPTE DE GESTION.....	2
II - LES RESULTATS DU BUDGET DEPARTEMENTAL.....	2
III - DETERMINATION DU RESULTAT.....	4
IV - ANALYSE DU COMPTE ADMINISTRATIF.....	5
1. Equilibre général du compte administratif.....	6
2. Analyse de l'évolution des principaux postes de dépenses et de recettes.....	8
A. Section de fonctionnement.....	8
<i>a. Les dépenses de fonctionnement.....</i>	<i>8</i>
<i>b. Les recettes de fonctionnement.....</i>	<i>9</i>
B. Section d'investissement.....	12
<i>a. Les dépenses d'investissement.....</i>	<i>12</i>
<i>b. Les recettes d'investissement.....</i>	<i>13</i>
C. Le rôle central de l'épargne brute.....	14
V - ANALYSE DE LA DETTE DEPARTEMENTALE.....	15

I - LES RESULTATS DU COMPTE DE GESTION (en mouvements budgétaires)

Le compte de gestion présenté par Monsieur le Payeur départemental est en tous points conforme au compte administratif.

Les résultats généraux de ce compte en crédits de paiement sont les suivants :

	RESULTATS REPORTEES 2023		Part affectée à l'investissement 2024	EXERCICE 2024		SOLDE		
	Excédent	Déficit		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice 2024	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2024
Investissement		-89 562 384,75		408 732 936,70	345 332 405,93	63 400 530,77	0,00	-26 161 853,98
Fonctionnement	148 333 645,65		90 526 123,24	1 872 943 652,96	1 857 162 767,39	15 780 885,57	-8 900 000,00	64 688 407,98
Totaux	148 333 645,65	-89 562 384,75		2 281 676 589,66	2 202 495 173,32	79 181 416,34	-8 900 000,00	38 526 554,00

II - LES RESULTATS DU BUDGET DEPARTEMENTAL (en mouvements budgétaires)

	Dépenses (en €)		Recettes (en €)	
Section d'investissement	Dépenses mandatées en 2024 (hors CLTR)*	331 065 734,93	Titres de recettes émis en 2024 (hors CLTR)*	303 940 142,46
	Déficit de l'exercice affecté en juin 2024	89 562 384,75	Affectation décidée en juin 2024	90 526 123,24
	Total	420 628 119,68	Total	394 466 265,70
	soit un déficit d'investissement (1) de :	26 161 853,98		
Section de Fonctionnement	Dépenses mandatées en 2024	1 855 873 791,55	Titres de recettes émis en 2024	1 872 943 652,96
	Participations aux budgets annexes	1 288 975,84	Excédent capitalisé jusqu'en 2024	48 907 522,41
	Total	1 857 162 767,39	Total	1 921 851 175,37
	soit un excédent de fonctionnement (2) de :	64 688 407,98		
	Le résultat global entre les deux sections est de (2)-(1)	38 526 554,00		

* CLTR : correspond aux mouvements infra-annuels de tirage et de remboursement sur crédits revolving, équilibrés en recettes et en dépenses, soit 14 266 671,00 €.

Après le vote de la décision modificative, le budget de l'exercice 2024 s'élevait en dépenses réelles à :

- section d'investissement (hors CLTR et déficit)	331 017 015,10 €
- section de fonctionnement	1 825 409 242,41 €
Total	2 156 426 257,51 €

Les dépenses réelles constatées à la clôture de l'exercice 2024 s'établissent à :

- section d'investissement (hors CLTR et déficit)	278 431 988,35 €
- section de fonctionnement	1 759 998 522,58 €
Total	2 038 430 510,93 €

Le budget 2024 a été réalisé à 94,53 %, ce taux étant différent selon les sections :

- section d'investissement (hors CLTR et déficit)	84,11 %
- section de fonctionnement	96,42 %

Section d'investissement

Fonctions	Libellé	Mouvements réels (en €)		%
		Prévisions	Réalisations	
Fonction 0	Services généraux (hors déficit et CLTR)*	129 082 185,43	119 349 004,35	92,46%
Fonction 1	Sécurité	3 200 000,00	2 465 561,72	77,05%
Fonction 2	Enseignement	57 902 724,27	42 103 308,91	72,71%
Fonction 3	Culture, jeunesse, sports et loisirs	10 125 930,18	7 831 567,74	77,34%
Fonction 4	Santé et action sociale	17 221 062,66	12 722 770,38	73,88%
Fonction 5	Aménagement des territoires et habitat	18 062 403,78	14 242 445,89	78,85%
Fonction 6	Action économique	2 846 500,18	1 567 368,02	55,06%
Fonction 7	Environnement	6 325 972,79	4 454 508,17	70,42%
Fonction 8	Transports	86 250 235,81	73 695 453,17	85,44%
	TOTAL	331 017 015,10	278 431 988,35	84,11%

* Le terme générique de déficit correspond au solde d'exécution de la section d'investissement reporté, ligne budgétaire ne donnant lieu qu'à une prévision sans exécution.

Section de fonctionnement

Fonctions	Libellé	Mouvements réels (en €)		%
		Prévisions	Réalisations	
Fonction 0	Services généraux	168 990 472,13	142 458 769,99	84,30%
Fonction 1	Sécurité	88 129 000,00	88 106 850,00	99,97%
Fonction 2	Enseignement	116 402 301,58	110 056 055,48	94,55%
Fonction 3	Culture, jeunesse, sports et loisirs	22 493 736,54	21 053 186,10	93,60%
Fonction 4	Santé et action sociale	1 341 823 236,36	1 317 603 075,91	98,19%
Fonction 5	Aménagement des territoires et habitat	9 706 486,00	9 703 486 ,00	99,97%
Fonction 6	Action économique	6 874 458,48	5 570 653,57	81,03%
Fonction 7	Environnement	8 437 897,09	7 909 468,34	93,74%
Fonction 8	Transports	62 551 654,23	57 536 977,19	91,98%
	TOTAL	1 825 409 242,41	1 759 998 522,58	96,42%

III - DETERMINATION DU RESULTAT

Conformément à l'article L.1612-12 du code général des collectivités territoriales, l'arrêté des comptes de la collectivité est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par le Président du conseil départemental, après production par le payeur départemental du compte de gestion. Ce vote doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

En fonction des résultats de la section de fonctionnement, du solde de la section d'investissement et des restes à réaliser des deux sections, l'Assemblée doit arrêter le montant du résultat en fonction des opérations effectivement réalisées et récapitulées au II du présent rapport. Il est constaté :

- en section de fonctionnement un résultat excédentaire de **64 688 407,98 €**
- en section d'investissement un besoin de financement de **26 161 853,98 €**

En conséquence, le résultat issu des mouvements budgétaires de l'exercice 2024 s'établit à **38 526 554,00 €**.

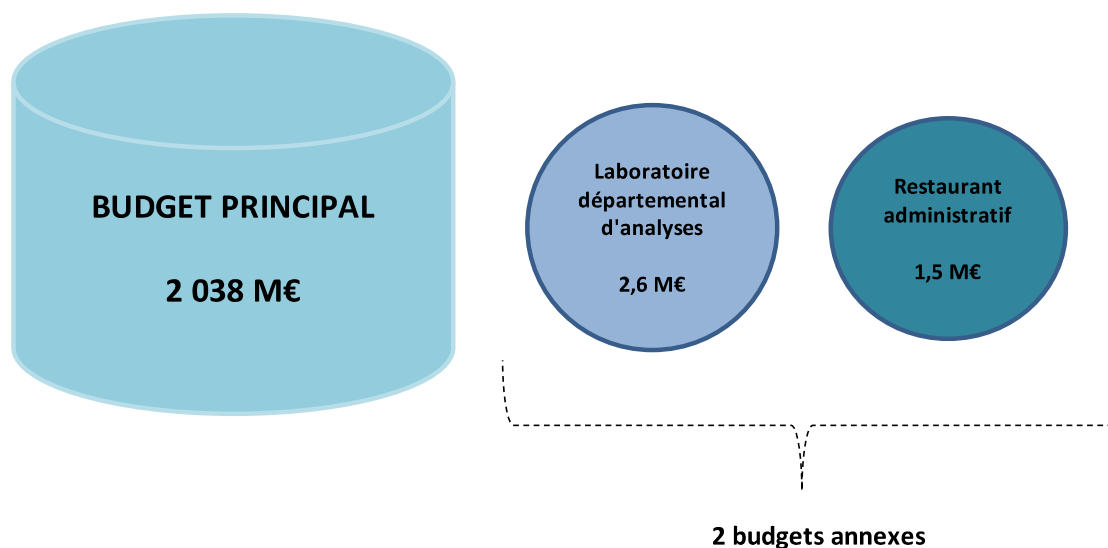
En l'absence de restes à réaliser en section d'investissement, le résultat libre d'emploi et disponible pour affectation au Budget Supplémentaire de l'exercice 2025 s'élève à **38 526 554,00 €**.

Il est proposé à l'Assemblée délibérante d'approuver le présent compte administratif 2024, conforme au compte de gestion du comptable et établissant le résultat net libre d'affectation de l'exercice à **38 526 554,00 €**.

IV - ANALYSE DU COMPTE ADMINISTRATIF (en mouvements réels)

La structure budgétaire du Département est organisée autour d'un budget principal et de deux budgets annexes. Le schéma suivant illustre le montant cumulé des dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement de chacun des budgets de la collectivité.

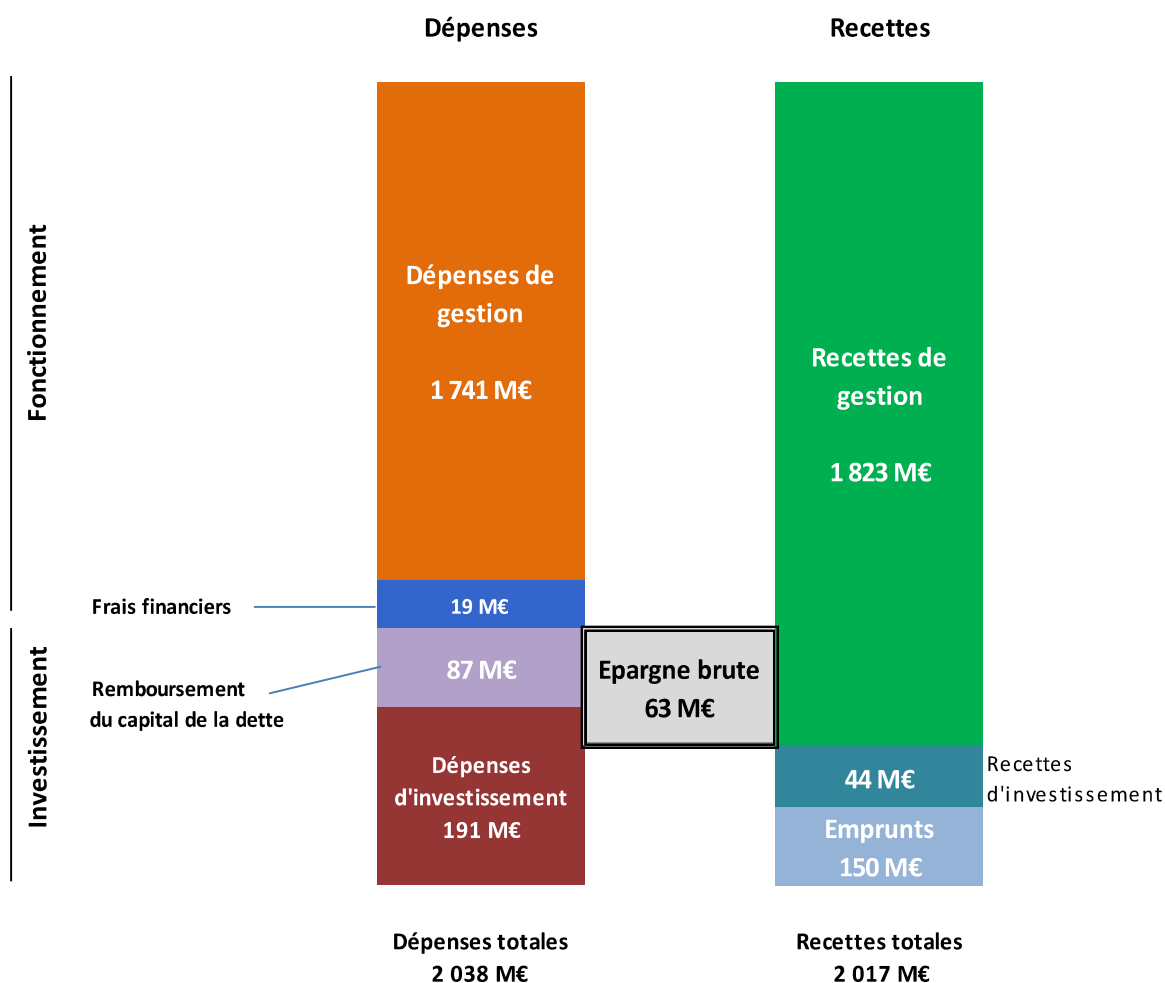
DEPENSES REELLES 2024



La présente partie est consacrée à l'analyse du compte administratif du seul budget principal. Ce dernier intègre les contributions à l'équilibre des budgets annexes, qui constituent une dépense de fonctionnement.

Pour assurer une plus grande lisibilité, dans l'ensemble du document, les opérations relatives aux mouvements sur crédits revolving sont neutralisées. Ces opérations, équilibrées en dépenses et en recettes, ressortent à 14,27 M€ pour l'exercice 2024.

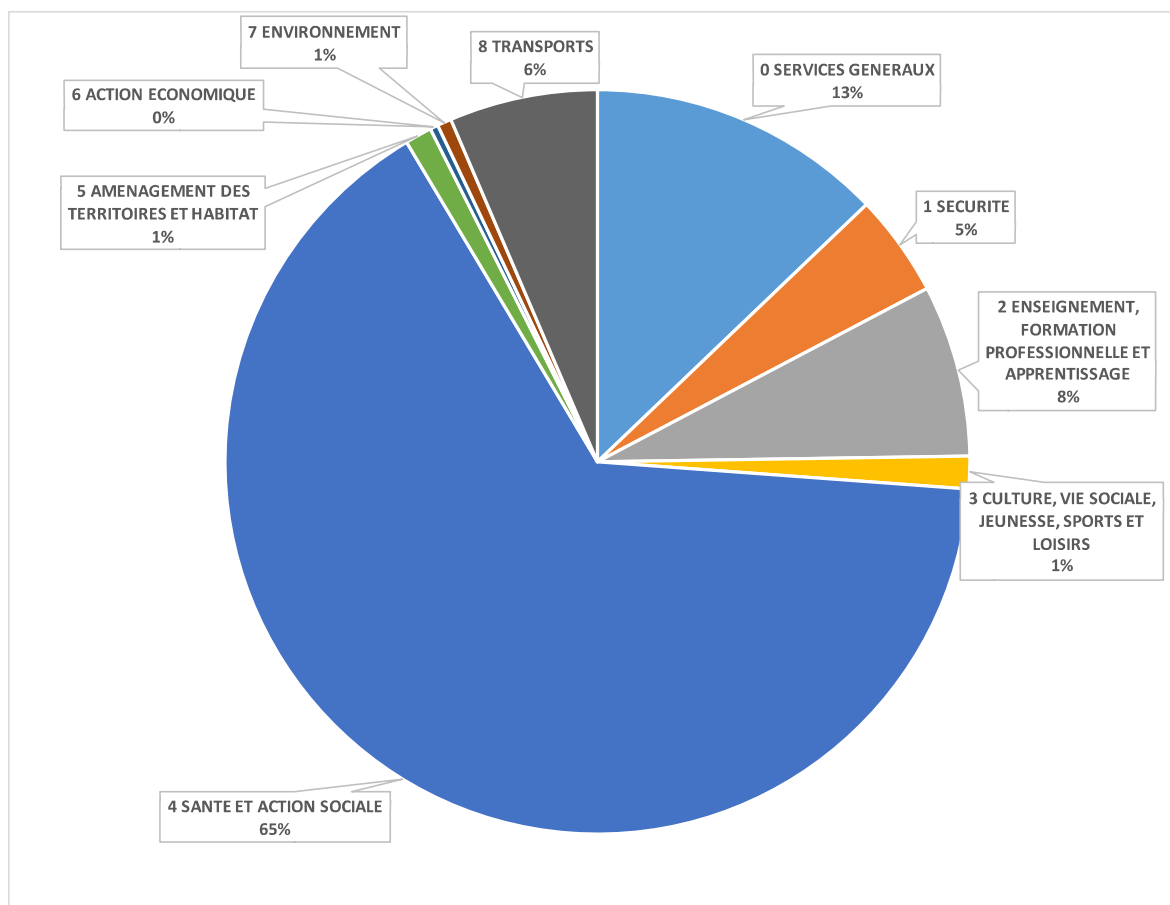
1. Equilibre général du compte administratif 2024



Les dépenses totales de l'exercice 2024 ressortent à 2 038 M€, en quasi-stabilité par rapport à l'exercice précédent (+ 8 M€, soit + 0,4 %). L'augmentation des dépenses se concentre exclusivement sur la section de fonctionnement (+ 29 M€), la section d'investissement accusant un repli de 21 M€.

Dépenses	CA 2023 (en M€)	CA 2024 (en M€)	Variation (en M€)
Fonctionnement	1 731	1 760	29
Investissement	299	278	-21
TOTAL	2030	2038	8

Le graphique suivant détaille la ventilation par fonction M.57 des dépenses cumulées en investissement et en fonctionnement au cours de l'exercice 2024 :



Le poids déjà prépondérant des politiques de solidarité (fonction 4 Santé et action sociale) dans le budget départemental continue de se renforcer, comme l'illustre cette représentation. Les politiques sociales représentent en 2024 65 % du total des moyens alloués aux politiques publiques départementales. En 2024, 1,33 Md€ auront ainsi été consacrés aux politiques publiques de solidarité. L'évolution des moyens alloués à ces politiques s'explique en partie par des besoins croissants, notamment en matière d'APA et de PCH.

En 2024, les dépenses de fonctionnement constatées au compte administratif s'établissent à 1 760 M€, tandis que les recettes de fonctionnement atteignent 1 823 M€. Le Département dégage donc une épargne brute de 63 M€, en légère progression par rapport aux 59 M€ de 2023. Après déduction des 87 M€ de remboursement du capital de la dette, l'épargne nette est négative à hauteur de - 24 M€, contre - 26 M€ au terme de l'exercice 2023.

Le Département a financé la section d'investissement en utilisant :

- 150 M€ de ressources externes liées à l'emprunt ;
- 44 M€ de recettes d'investissement propres, dont une part importante relève du FCTVA.

Déjà sollicité à hauteur de 101 M€ en 2023, le fonds de roulement a dû être à nouveau mis à contribution en 2024, à hauteur de 10,5 M€ ; il s'établit à 38,5 M€ au terme de l'exercice 2024.

2. Analyse de l'évolution des principaux postes de dépenses et de recettes

A. Section de fonctionnement

a. Les dépenses de fonctionnement

Le total des dépenses de fonctionnement du budget principal s'établit à 1 760 M€ au terme de l'exercice 2024, en hausse de 30 M€ par rapport à l'exercice précédent, comme l'indique le tableau suivant ventilé par fonction :

Fonction	CA 2023 (en M€)	CA 2024 (en M€)	Variation (en M€)
0 SERVICES GENERAUX	178	142	-36
1 SECURITE	85	88	3
2 ENSEIGNEMENT	114	110	-4
3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	21	21	0
4 SANTE ET ACTION SOCIALE	1262	1318	56
5 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	3	10	7
6 ACTION ECONOMIQUE	6	5	-1
7 ENVIRONNEMENT	8	8	0
8 TRANSPORTS	53	58	5
TOTAL	1730	1760	30

En ce qui concerne la fonction 4 Santé et action sociale, les dépenses augmentent de 56 M€. Il convient de retenir particulièrement les points suivants :

- Les allocations individuelles de solidarité (AIS) enregistrent une augmentation nette de 25 M€.

Tandis que la charge des allocations de RSA a modérément progressé (+ 1 M€ par rapport à 2023) dans un contexte qui reste favorable de retour à l'emploi, le coût de la PCH et de l'APA a significativement augmenté : + 16 M€ pour l'APA et + 8 M€ pour la PCH, sous l'effet conjugué de l'accroissement du nombre de bénéficiaires et du renforcement des plans d'aide. Il convient également de rappeler que ces deux allocations ont été largement impactées par les revalorisations salariales intervenues depuis 2022 dans le secteur des services d'aide à domicile.

AIS	CA 2023 (en M€)	CA 2024 (en M€)	Variation (en M€)	Variation (en %)
APA	230	246	16	6,96 %
PCH	62	70	8	12,90 %
RSA	316	317	1	0,32 %
TOTAL	608	633	25	4,11 %

- La protection de l'enfance enregistre une progression de 26 M€, dont 13 M€ pour l'accueil en établissement et 3 M€ pour l'accueil familial.

Hors bloc social, sont à retenir :

- En fonction 0 Services généraux, la diminution apparente des dépenses (- 36 M€) est due à l'absence en 2024 d'affectation en réserves d'une partie des DMTO (40,2 M€ en 2023).
- En fonction 5 Aménagement des territoires et habitat, l'augmentation de + 7 M€ des dépenses résulte essentiellement de l'octroi d'une subvention de fonctionnement de 5 M€ à Pas-de-Calais Habitat.
- En fonction 8 Transports, la hausse des dépenses est due à l'augmentation du coût des transports scolaires (+ 2 M€) et des charges d'entretien de la voirie départementale (+ 1 M€).

b. Les recettes de fonctionnement

En 2024, le Département a perçu 1 823 M€ de recettes de fonctionnement, en très faible augmentation de 33 M€ (+ 1,8 %) par rapport à 2023.

Il convient de préciser que les recettes de fonctionnement de l'exercice 2024 intègrent la mobilisation, décidée lors du Budget primitif 2024, de réserves budgétaires constituées lors des exercices précédents :

- la reprise, à hauteur de 32,7 M€, du solde de la provision constituée au cours de l'exercice 2013 pour faire face à la charge ultérieure des allocations individuelles de solidarité ;
- la reprise, à hauteur de 8,9 M€, d'une partie des droits de mutation affectés en réserves au cours des exercices 2022 et 2023.

A défaut, les recettes de fonctionnement auraient accusé une diminution de 0,5 %.

Dans le détail, les évolutions des principales recettes sont les suivantes.

- La fiscalité directe

Depuis la suppression de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) par la loi de finances pour 2023, l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) constitue l'unique recette de fiscalité directe perçue par les départements.

Son produit, qui provient majoritairement des éoliennes terrestres et des stations radioélectriques, est en nette progression en 2024 à 6,37 M€ (+ 12 %).

- La fiscalité indirecte

Depuis 2021, en compensation de la perte de la taxe foncière sur les propriétés bâties, les départements se sont vu attribuer une fraction du produit net national de TVA. Le produit perçu par le Département en 2024 s'est établi à 338,55 M€, identique au produit 2023.

Toujours depuis 2021, les départements perçoivent une fraction complémentaire de TVA d'un montant de 250 M€ répartie en fonction de critères de ressources et de charges. Le Département a perçu à ce titre en 2024 un montant de 13,12 M€.

La suppression de la CVAE en 2023 a été compensée aux collectivités territoriales par l'affectation d'une nouvelle fraction de TVA nationale, qui a représenté pour le Département un produit de 69,52 M€ en 2024, stable par rapport à 2023.

L'évolution des autres recettes de fiscalité indirecte a été très contrastée.

D'une part, les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) constituent une ressource historiquement volatile car corrélée au dynamisme du marché immobilier. Après plusieurs années de croissance continue (214,80 M€ en 2022), l'effondrement des transactions a provoqué une chute brutale du produit, lequel s'est établi à 169,20 M€ en 2023 et à 146 M€ en 2024, en baisse de 23,2 M€ (- 14 %) par rapport à l'exercice précédent.

En revanche, la taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA), qui représente par son poids une recette très importante pour le Département, a fait preuve de dynamisme. Son rendement a atteint 288 M€ en 2024, en progression de 18 M€ (+ 6,6 %) par rapport à 2023.

Une évolution atone a été constatée pour la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE), qui est censée compenser le financement des allocations de RMI (devenu RSA) et représente 198 M€, ainsi que pour l'accise sur l'électricité à hauteur de 16,1 M€.

Enfin il convient de relever l'effondrement du rendement de la taxe d'aménagement, dont le produit s'est élevé à 5 M€ en 2024, contre 12 M€ en 2023.

- Les dotations et participations de l'Etat

La dotation globale de fonctionnement (DGF) perçue par le Département en 2024 s'établit à 263,4 M€, en baisse de 2,7 M€ par rapport à 2023. En effet, depuis plusieurs années, le Département subit un écrêtement d'environ 1 M€ sur sa dotation forfaitaire, en raison d'un potentiel financier par habitant légèrement supérieur à 95 % du potentiel financier moyen des départements. D'autre part, sa composante dotation de compensation enregistre à partir de 2024 une réfaction pérenne de 1,6 M€ au titre de la recentralisation sanitaire de la compétence en matière de vaccinations.

Les dotations et concours versés par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) enregistrent en 2024 une progression de 37 M€ (+ 30 %). A côté des concours classiques destinés à compenser la charge des allocations APA et PCH, la CNSA a également versé des participations au financement des revalorisations salariales accordées aux personnels des services d'aide et d'accompagnement à domicile (avenant 43 de la branche aide à domicile, Ségur de la santé), ainsi qu'un soutien au dispositif d'habitat inclusif. Les dotations versées par la CNSA au Département ont ainsi représenté un montant global de 161,2 M€ en 2024.

- Les compensations et les attributions de péréquation

Attribués en compensation de la suppression de la taxe professionnelle intervenue en 2010, la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) sont stables à hauteur de 90 M€.

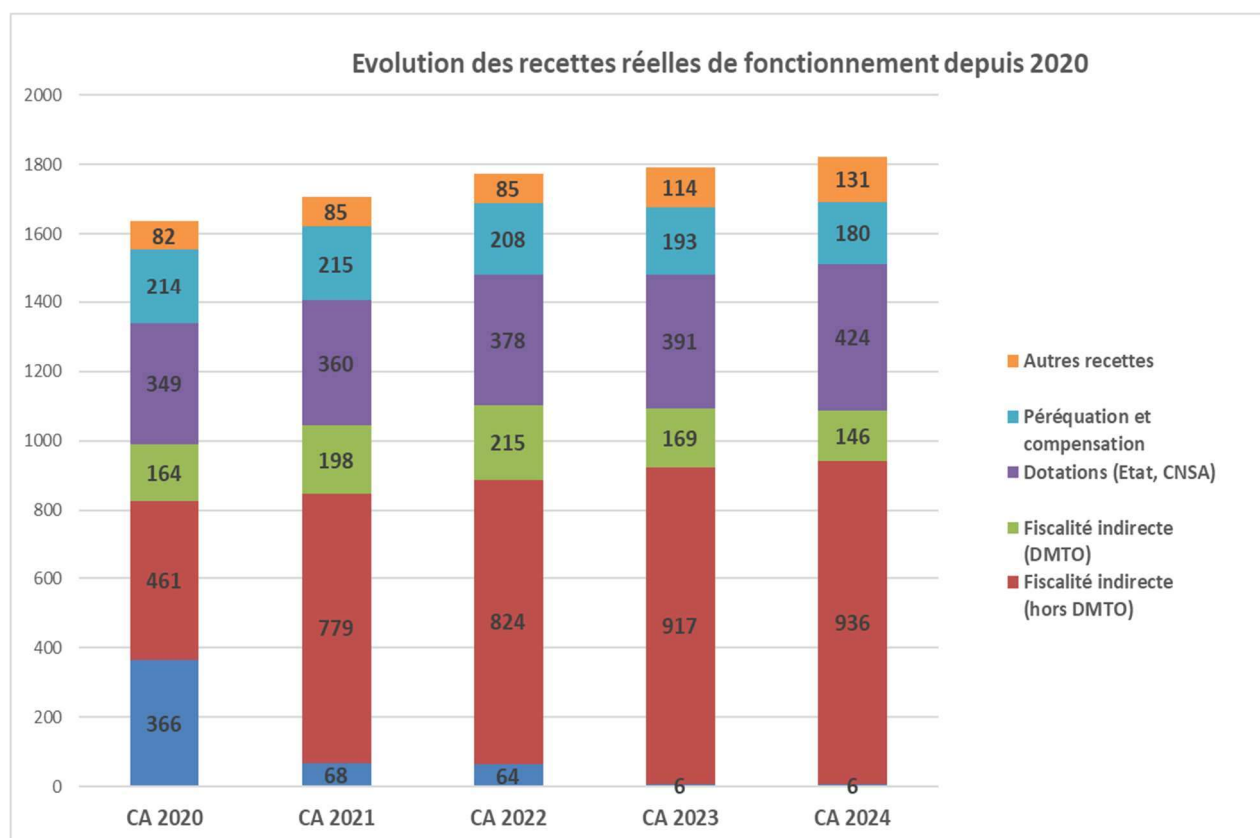
Au titre du fonds national de péréquation des DMTO, le Département a perçu en 2024 une attribution nette de 45,5 M€, en baisse de 2 M€ par rapport à 2023.

Le produit encaissé au titre des frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties ressort à 30,7 M€ en 2024, en progression de 3,6 M€ par rapport à 2023. Quant à la dotation pour transfert de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale, elle s'établit à 9,2 M€, en stabilité totale par rapport à l'exercice précédent.

Enfin, le Département a perçu l'attribution de compensation financière de 4,5 M€ due annuellement par la Région depuis 2018, à la suite du transfert de la compétence transports intervenu en 2017.

- Les autres recettes

Les autres recettes, d'un montant global de 131 M€, progressent de 17 M€ en 2024. Cette augmentation apparente correspond en réalité à la mobilisation des réserves budgétaires décidée à l'occasion du budget primitif et évoquée plus haut.



Le graphique ci-dessus, qui détaille la typologie des recettes, illustre la part désormais majoritaire de la fiscalité indirecte, qui représente aujourd'hui plus de 1 Md€, et dont les postes les plus importants sont la TVA (421 M€ en 2024), la TSCA (288 M€), la TICPE (198 M€) et les DMTO (146 M€).

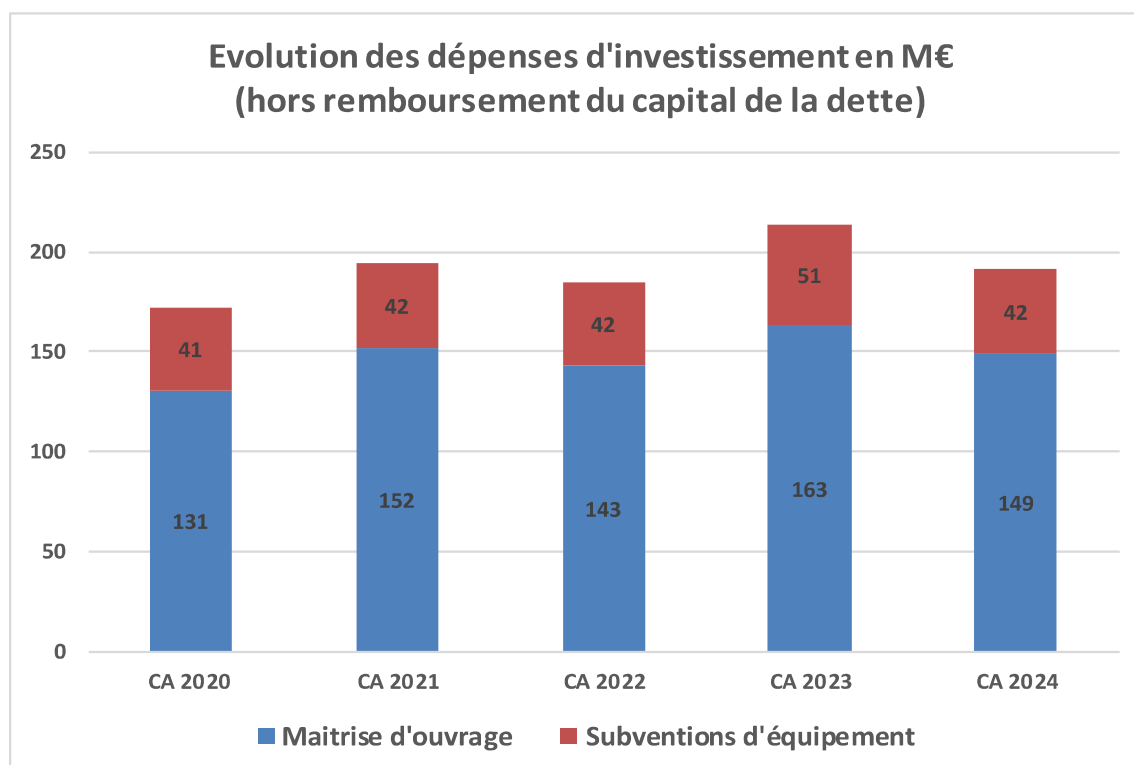
Le Département dispose de marges de manœuvre de plus en plus limitées sur ses recettes de fonctionnement, d'autant plus que l'évolution de ces dernières dépendra étroitement du contexte économique national, sans aucun lien avec le territoire.

B. Section d'investissement

a. Les dépenses d'investissement

NATURE DES INVESTISSEMENTS	CA 2023 (en M€)	CA 2024 (en M€)	Variation (en M€)
Maîtrise d'ouvrage	163	149	- 14
Subventions d'équipement	51	42	- 9
Remboursement du capital de la dette	85	87	2
TOTAL	299	278	-21

L'intervention du Département en 2024 repose, comme traditionnellement, sur la conduite d'opérations en maîtrise d'ouvrage (149 M€) et sur l'attribution de subventions d'équipement (42 M€), en repli respectivement de 14 et de 9 M€.



Hors remboursement du capital de la dette, la répartition des dépenses d'investissement par fonction est la suivante :

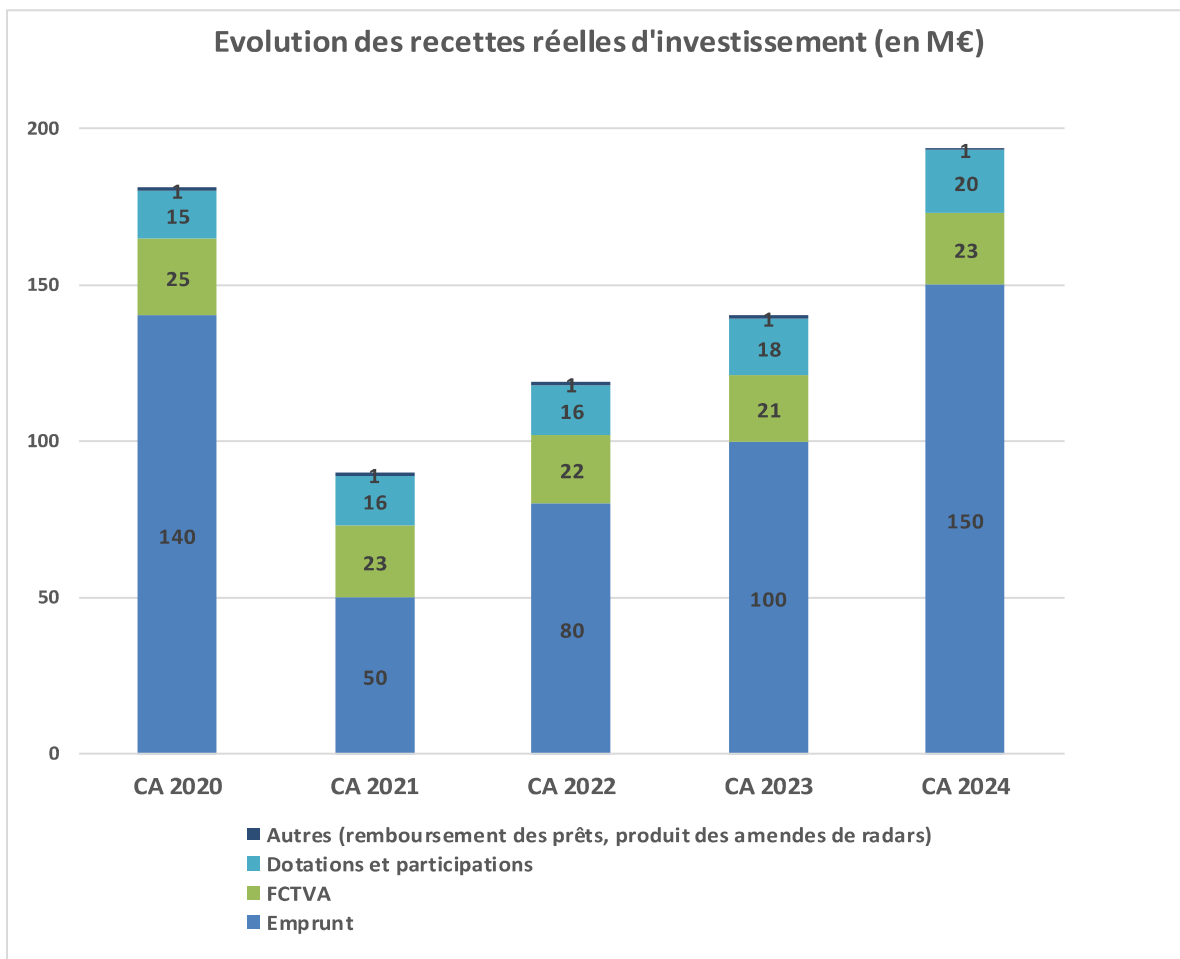
FONCTION	CA 2023 (en M€)	CA 2024 (en M€)	Variation (en M€)
0 SERVICES GENERAUX	27	32	5
1 SECURITE	2	2	0
2 ENSEIGNEMENT	58	42	-16
3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	18	8	-10
4 SANTE ET ACTION SOCIALE	14	13	-1
5 AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	13	14	1
6 ACTION ECONOMIQUE	2	2	0
7 ENVIRONNEMENT	7	4	-3
8 TRANSPORTS	73	74	1
TOTAL	214	191	-23

Les principales évolutions sont les suivantes :

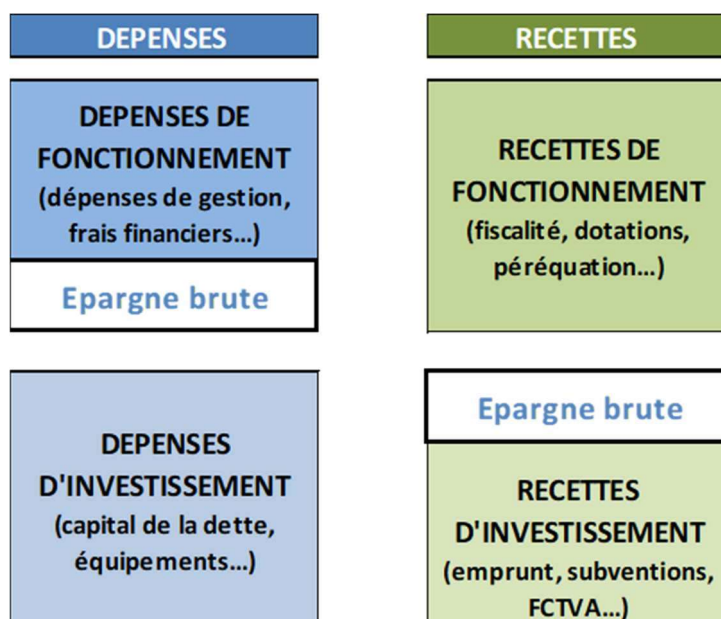
- En fonction 0 Services généraux, l'augmentation des dépenses de + 5 M€ résulte de la montée en charge des travaux de construction du bâtiment des Archives départementales.
- En fonction 2 Enseignement, les dépenses de travaux de construction-restructuration-maintenance dans les collèges enregistrent une baisse de - 16 M€.
- En fonction 3 Culture, Jeunesse, Sports et Loisirs, les subventions d'équipement en matière culturelle enregistrent une diminution de 5 M€, de même que celles qui sont allouées dans le domaine sportif.

b. Les recettes d'investissement

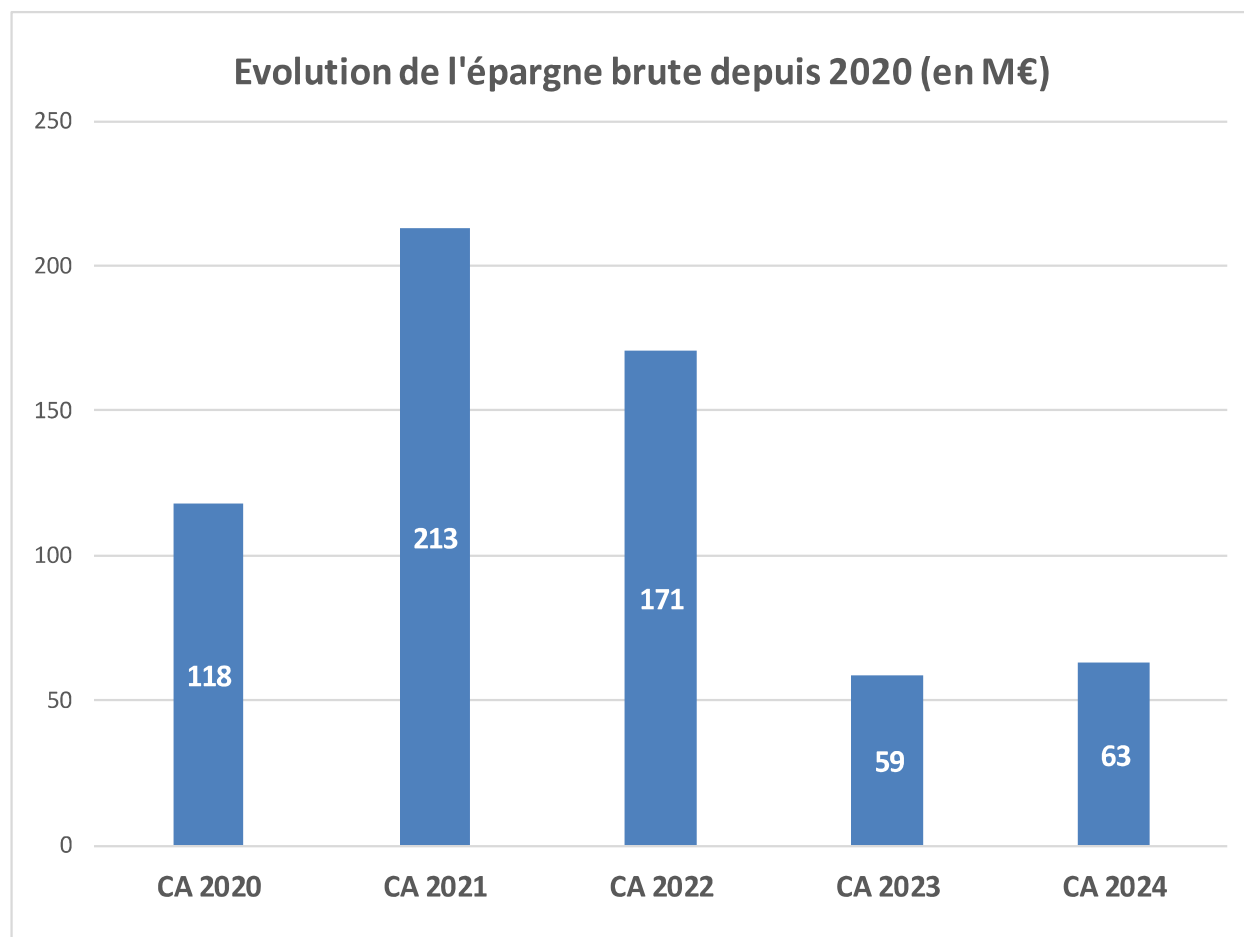
Les recettes d'investissement ont crû de 54 M€ entre 2023 et 2024 pour atteindre 194 M€, essentiellement sous l'effet d'un recours à l'emprunt plus important : le Département a mobilisé des financements bancaires à hauteur de 150 M€ en 2024, contre 100 M€ en 2023.



C. Le rôle central de l'épargne brute



L'épargne brute correspond à la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. Ce ratio est la clé de voûte de l'équilibre financier de la collectivité. Il reflète sa capacité à dégager des ressources suffisantes pour rembourser le capital de la dette, mais également à assurer l'autofinancement partiel de ses investissements. En 2024, le Département a dégagé une épargne brute de 63 M€, en léger progrès par rapport à 2023.



En 2023, l'autofinancement ressort à 63 M€, en hausse de 4 M€ par rapport à 2022. Le taux d'épargne brute représente alors 3,5 % du total des recettes de fonctionnement. Quant à l'épargne nette, elle est négative et s'établit à - 24 M€.

V - ANALYSE DE LA DETTE DEPARTEMENTALE

Resté fidèle à une stratégie de gestion prudente de son encours, le Département du Pas-de-Calais continue de rechercher une optimisation de la charge des intérêts induits. La totalité de l'encours de la collectivité est catégorisée 1A selon la classification de la charte Gissler issue de la circulaire du 25 juin 2010, soit la moins risquée de toutes. Le Département ne dispose d'aucun emprunt structuré.

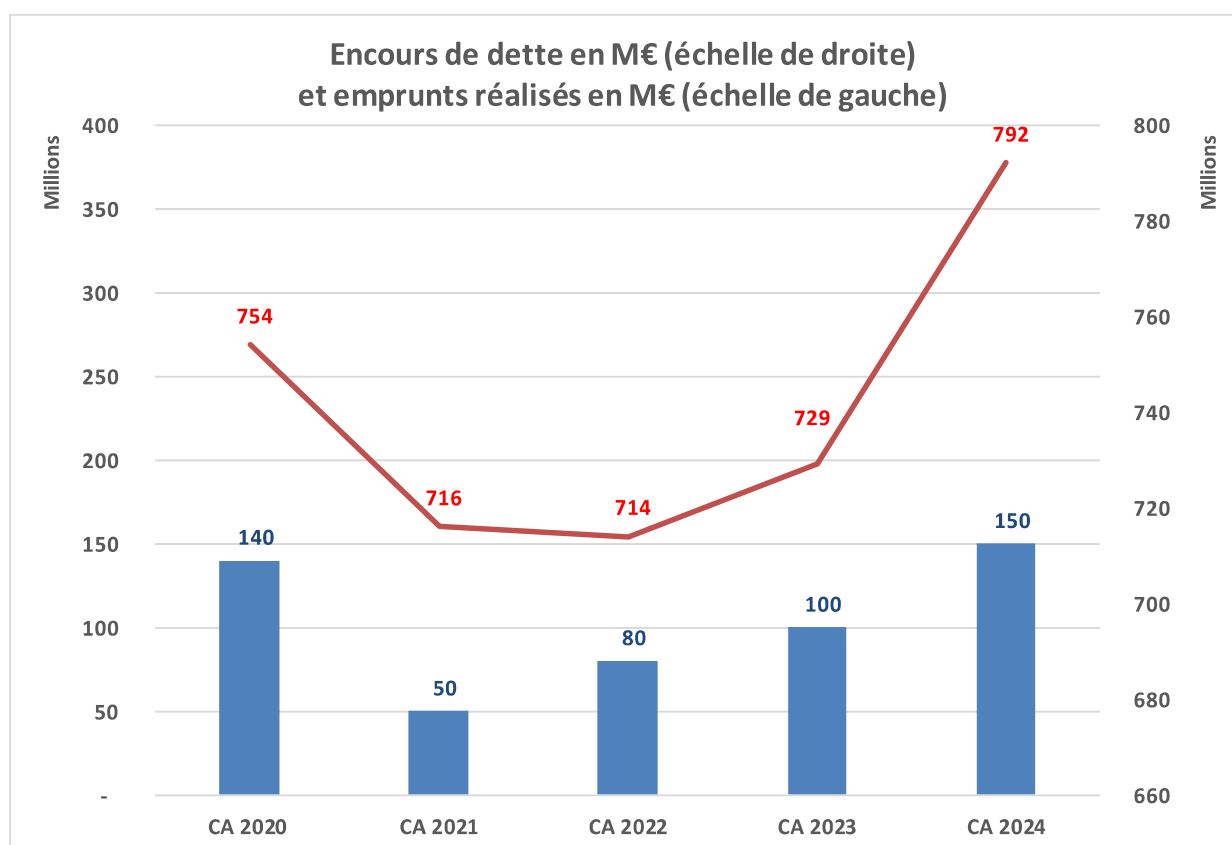
Dans le cadre d'une stratégie active d'optimisation des frais financiers, le Département dispose encore d'un encours de 14,3 M€ d'emprunts revolving.

Le financement du programme d'investissement de l'exercice 2024 a conduit à la souscription de 150 M€ d'emprunts nouveaux, selon la répartition suivante : 100 M€ souscrits auprès de La Banque Postale, 40 M€ auprès de la Caisse d'Epargne Hauts de France et 10 M€ auprès d'Arkéa Banque.

D'autre part, lors de sa réunion du 16 septembre 2024, la Commission Permanente a autorisé la conclusion avec la SFIL d'une opération de refinancement d'emprunts. Il s'agissait simultanément :

- de rembourser par anticipation 5 emprunts conclus à taux variable entre 2013 et 2022, pour un montant total de 42,5 M€ ;
 - de souscrire un nouvel emprunt du même montant, soit 42,5 M€, mais à taux fixe.
- L'opération a été menée à son terme le 30 octobre 2024.

Au 31 décembre 2024, l'encours de dette de la collectivité enregistre une hausse de 63 M€ et ressort à 792 M€.

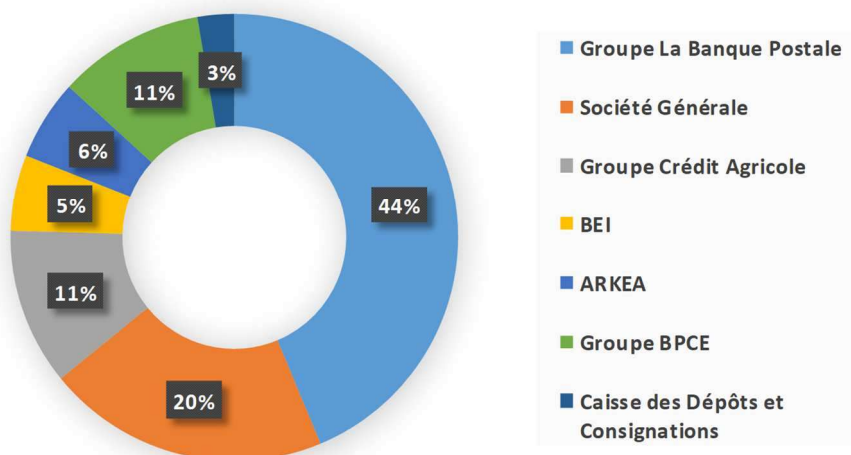


D'autre part, les tensions de trésorerie apparues à l'été 2024 ont nécessité la conclusion de deux contrats de lignes de trésorerie pour une durée d'un an, l'une de 80 M€ avec La Banque Postale, l'autre de 20 M€ avec Arkéa Banque.

La répartition de l'encours

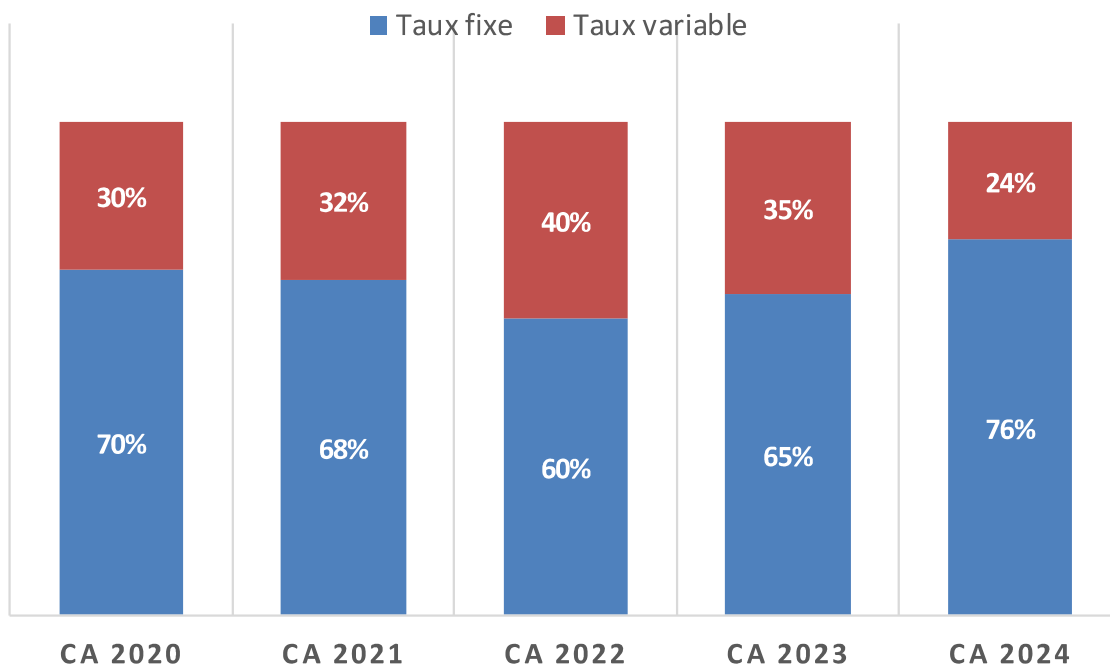
Sept acteurs principaux constituent les partenaires traditionnels du Département, selon la répartition suivante :

Répartition de l'encours au 01/01/2025



Au terme de l'exercice 2024, les emprunts à taux fixe représentent 76 % de l'encours de la dette départementale. Cette dernière présente toujours une maturité courte, avec une durée de vie résiduelle moyenne de 10 ans et 8 mois à fin 2024.

RÉPARTITION DE L'ENCOURS (HORS EMPRUNTS REVOLVING) SELON LE TAUX



Les frais financiers

Les taux d'intérêt bancaires sont en forte hausse depuis mars 2022. Le Département a consacré en 2024 une somme de 19,05 M€ aux charges financières, en hausse de + 23 % par rapport à 2023. Ces frais sont composés essentiellement des intérêts de la dette, avec un coût moyen (frais financiers/encours de la dette) de 2,40 % à fin 2024.

Exercice	2020	2021	2022	2023	2024
Frais financiers	9 173 412,31 €	8 489 853,29 €	8 691 172,34 €	15 548 171,00 €	19 047 004,03 €
Coût moyen	1,40%	1,19%	1,22%	2,13%	2,40%

Les ratios d'analyse de la dette

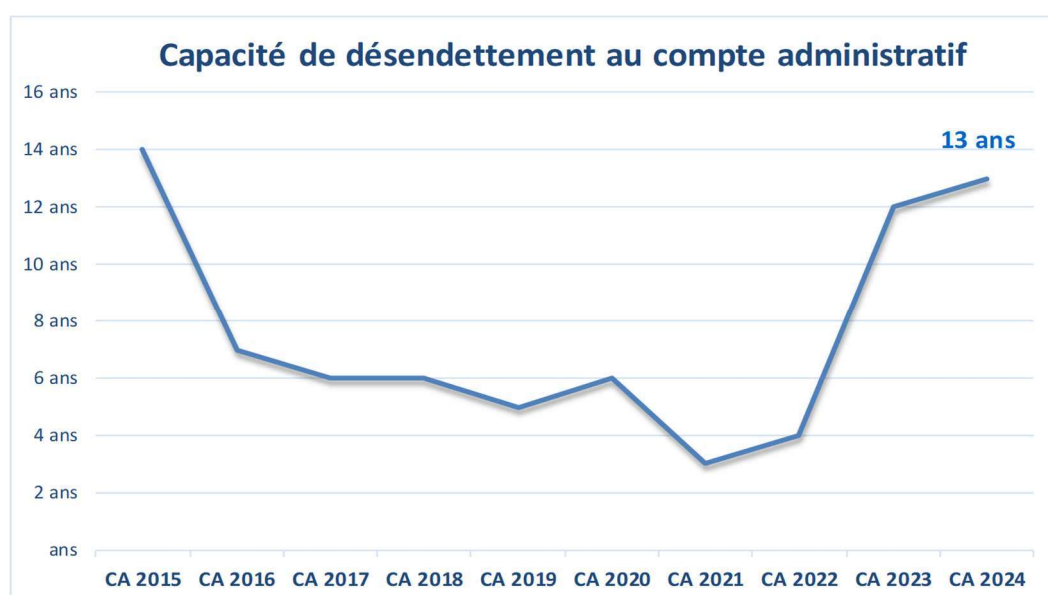
Le niveau d'endettement de la collectivité s'apprécie à travers trois ratios principaux :

- le ratio d'endettement ;
- la charge de la dette ;
- la capacité de désendettement.

Le ratio d'endettement correspond au rapport entre l'encours de dette et les recettes réelles de fonctionnement de la collectivité. Il permet de s'assurer que l'endettement de la collectivité n'est pas disproportionné, et que la dette du Département n'est pas excessive au regard de ses ressources propres. A fin 2023, ce ratio s'établit à 43,4 %.

La charge de la dette se mesure en rapportant l'annuité de la dette (capital et intérêts) aux recettes réelles de fonctionnement de la collectivité. Pour 2024, ce ratio est de 5,94 %. Il est à interpréter avec prudence en comparatif, car il ne prend pas en compte la durée effective de la dette des collectivités. Le Département du Pas-de-Calais se caractérise par une dette dont la durée de vie est courte, ce qui vient augmenter le remboursement en capital et dégrade le ratio.

La capacité de désendettement est obtenue en rapportant l'encours de dette à l'épargne brute dégagée. Ce ratio traduit le nombre d'années d'épargne nécessaires au remboursement de la totalité du stock de dette. Plus il est faible, plus la collectivité dispose de marges d'endettement importantes. A fin 2024, ce ratio ressort à 13 ans.



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Ressources et Accompagnement

RAPPORT N°11

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 22 SEPTEMBRE 2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX - ANNÉE 2024

Le rapport d'activité, présenté annuellement par le président du Conseil départemental à l'assemblée délibérante, est prescrit par l'article L.3121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce dernier dispose que « chaque année, le Président rend compte au Conseil départemental, par un rapport spécial, de la situation du Département, de l'activité et du financement des différents services du Département et des organismes qui dépendent de celui-ci. Le rapport précise également l'état d'exécution des délibérations du Conseil départemental et la situation financière du Département ».

Le rapport d'activité annexé présente ainsi les missions et les actions principales mises en œuvre par les services départementaux durant l'année 2024. Ce rapport d'activité est accompagné du rapport financier correspondant à cet exercice.

Il convient de me donner acte de la présentation du rapport d'activité des services départementaux pour l'exercice 2024, ainsi que du rapport financier, et de l'organisation du débat prévu par l'article L.3121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY